
NYPL RESEARCH LIBRARIES
3 3433 06823524 5







HARMONIE
DE LA RAISON
ET
DE LA RELIGION.

On trouve Chez le même Libraire :

CATÉCHISME PHILOSOPHIQUE, par Feller, édition de madame de Genlis, augmentée de notes et préface, sous le titre de *Catéchisme critique et moral*; 2 vol. in-12. 4 f.

Cet ouvrage, dont un nombre considérable d'éditions atteste le mérite, forme avec l'*Harmonie de la Raison et de la Religion*, du Père Almeyda, un corps complet de doctrine où les rêveries philosophiques se trouvent suivies pas à pas, et victorieusement combattues. Toutes les questions de Théologie naturelle y sont traitées à fond, mais d'une manière intéressante pour les gens du monde.

DE L'IMPRIMERIE DE DEMONVILLE.

HARMONIE DE LA RAISON ET DE LA RELIGION,

OU

RÉPONSES PHILOSOPHIQUES

AUX ARGUMENS DES INCRÉDULES.

Ouvrage du Père THÉODORE ALMEYDA,
de l'Académie des Sciences de Lisbonne,

TRADUIT SUR LA DEUXIÈME ÉDITION ESPAGNOLE
DE DON FRANCESCO VAZQUEZ,

PAR

M. LE CURÉ DE SAINT-JACQUES DU HAUT-PAS.

TOME DEUXIÈME.

A PARIS,

CHEZ DEMONVILLE, RUE CHRISTINE, N° 2.

1823.

HARMONIE
DE LA RAISON
ET
DE LA RELIGION.

SUR LA PHILOSOPHIE MORALE.

PREMIÈRE PARTIE (1).

SEIZIÈME SOIRÉE.

Des obligations de l'homme par rapport à Dieu, déduites de ce que le Seigneur a fait dans l'univers pour le bien de l'homme.

§. Ier. — INTRODUCTION.

La Baronne. Soyez le bienvenu, Chevalier, sans vous nos conversations littéraires

(1) On a laissé subsister dans cette seconde partie plusieurs questions d'astronomie, de physique, d'anatomie, hors de la portée de la plupart des lecteurs; mais la difficulté même de les concevoir conduira nécessairement à conclure la grandeur du souverain Créateur de toutes choses, et l'importance des fins qu'il s'est proposées. D'ailleurs l'éducation est telle aujourd'hui que les plus jeunes têtes ne s'épou-

n'ont point ce sel qui autrefois les rendoit agréables ; mais actuellement votre assistance les rendra plus instructives : parce que vos études et la fréquentation de beaucoup de gens instruits, que vous aurez vus à l'armée, vous auront donné beaucoup de lumières.

Le Chev. Ma sœur, si vous voulez que nous parlions d'artillerie, de boulets, d'attaques, de défenses, etc., je suis votre homme ; car, soit au camp de St.-Roch, soit dans le Roussillon, c'étoit notre entretien continuel : chacun doit parler de sa profession ; le reste est chose impropre.

La Bar. Et moi, de quoi dois-je parler ?

Le Chev. Le voici : de parures, de modes, de musique, de jeux, de vêtemens, de diamans, et de tout ce qui contribue à relever la beauté, à attiser la galanterie, à mériter des louanges, à s'attirer des hommages, à fomenter les intrigues, etc., etc.

---

vantent pas de ce qui est scientifique. On veut qu'elles apprennent de tout, au moins un peu. Ainsi personne ne pourra se plaindre.

Ce qui déplaira davantage, ce sont différentes répétitions que l'auteur s'est permises dans ses questions et dans ses preuves. On en a élagué beaucoup ; mais on n'a pu les retrancher toutes, parce qu'elles font partie nécessaire de l'argumentation, et que renvoyer souvent le lecteur au premier volume, c'eût été le fatiguer, ou exposer celui qui ne voudroit pas se donner la peine de revenir sur ses pas, à se contenter d'un souvenir vague, et par conséquent de peu d'utilité. (*Not. du Trad.*)

La Bar. Ces *et cætera* multipliés me disent beaucoup ; mais, par rapport à moi, ils ne me paroissent pas bien dans votre bouche, car vous savez que mon entendement ne se satisfait point des bagatelles qui flattent les yeux, et que je n'ai jamais estimé des éloges fondés sur des rubans, des habits, *des perruques* et autres colifichets. *Vous, Chevalier*, vous n'ambitionnez pas qu'on vous prenne pour un Adonis et un petit-maître, car alors je rougirois de vous avoir pour frère; l'honneur que j'y attache vient de ce que vous remplissez, dans votre état, toutes les obligations de chevalier, de militaire et d'homme d'honneur. Les habits ni les autres parures ne sont rien pour vous ; or je suis de même.

Le Chev. Cela est vrai quant à moi ; mais pour vous, qui êtes une dame, dont la jeunesse, la beauté et les grâces charment et enchantent généralement, pour vous, dis-je, les parures vous conviennent très-bien, et elles doivent être l'objet principal de vos soins ; parce que dans votre guerre de femme ce sont là les batteries, les balles et les armes qui blessent, subjuguent, vainquent et parfois terrassent les héros et les conquérans, qui, couronnés de lauriers, se laissent captiver des dames qui ont la gloire et le bonheur de les soumettre à leur empire.

La Bar. Frère et sœur par nature, pourquoi voulez-vous faire entre nous des partages si désa-

vantageux pour moi ? de ce qui est perfection de l'âme, l'ouvrage du jugement, le propre de l'héroïsme, vous en faites le lot du chevalier ; et à la baronne, vous lui laissez les rubans, les modes, les brillans, les mensonges, les faux éloges, et tous les attirails du corps. Beaux partages entre frères !

Le Chev. Ce sont les partages que l'on fait ordinairement ; mais j'avoue que par rapport à vous ils sont injurieux.

La Bar. Mon frère, l'âme ne connoît point de sexes différens, et ainsi je ne me contente point des ornemens du corps : je veux mon âme parée, je la veux riche et précieusement vêtue ; tenons-nous-en là ; je n'ai jamais eu d'autre ambition. Depuis le temps où nous recevions, vous, le Baron et moi, les instructions de notre maître Théodore, j'ai toujours étudié ; et il me dit avant-hier que nous devrions entreprendre actuellement la morale.

Le Chev. La morale, ou la sci[illegible]es mœurs est très-importante : mais, pour vous l'enseigner, chère sœur, Théodore n'est pas le maître qui convienne le mieux. Je le trouve très-philosophe, et, permettez-moi de le dire, trop mélancolique pour l'instruction d'une dame qui doit jouir des plus belles années de l'âge et de la beauté. Aujourd'hui il y a des livres charmans sur les mœurs, et bien différens de ceux que voyoient nos ancêtres.

La Bar. J'en suis bien aise, parce qu'en comparant sa doctrine avec celle que vous vantez, j'en connoîtrai mieux la manière de me conduire, et vous contribuerez à mon instruction : car vous devez ce service à l'amitié que j'ai pour vous. Voilà Théodore qui arrive, et qui, nous voyant ensemble, brûle déjà d'envie de savoir ce que nous *disons*. Venez, venez, Théodore, vous *êtes bien* en retard !

Théod. Entre frères qui ont été séparés si long-temps, un juste sujet de conversation, dans les premiers jours, est de s'entretenir de leur absence.

La Bar. C'est l'ordinaire : mais déjà j'ai mis le Chevalier au fait de celle que nous avons projetée.

Le Chev. Théodore, ma sœur dit que vous voulez lui enseigner la science des mœurs, et je trouve que vous avez raison ; parce que l'ayant *instruite*, et fort bien, de tout ce qui éclaire l'entendement, il convient que vous lui appreniez aussi l'art de régler la volonté : la morale s'allie supérieurement avec la logique. Mais je trouve, Théodore, que la morale aujourd'hui en vogue est bien différente de celle de nos pères ; et il sera nécessaire ou que vous lui donniez une doctrine surannée, que personne ne suit plus, ou que vous fassiez dans l'esprit de la Baronne un changement qui scandalisera peut-être quiconque aura l'ancienne éducation.

Théod. Par cela même je désire que vous soyez présent à cette instruction : dès qu'en cette matière l'autorité civile est sans force, et que nous laissons de côté l'autorité sacrée, non par mépris, mais en la réservant, par respect, pour les cas où elle sera nécessaire, nous nous servirons seulement des armes de la raison, les seules que connoissent vos auteurs. Ainsi j'instruirai votre sœur en simple philosophe. Pas un point de doctrine que nous n'examinions pour juger s'il est fondé en raison.

Le Chev. Voilà comme je l'entends. Je craignois que vous ne prétendissiez nous instruire par l'autorité de l'Eglise, que je vénère souverainement ; mais, pour répondre aux livres modernes, je n'admets rien qui ne soit dicté par la raison.

Théod. Vous serez satisfait : d'après la connoissance que j'ai de ces livres, je doute que vous m'en citiez aucun qui me soit entièrement neuf. Je vous dirai quelque chose de leurs systèmes, je vous citerai les auteurs et les pages ; parce que je n'aime point à combattre des fantômes, et que je n'ai jamais inventé de doctrines pour les réfuter, je me suis toujours assuré auparavant qu'elles avoient des partisans.

Le Chev. Cela étant, je désire vous entendre, et je vous prie, Théodore, de ne pas vous scandaliser s'il m'échappe quelque expression étran-

gère à votre doctrine : accoutumé à vivre avec des officiers de tant de nations et de religions différentes, je vous demande excuse d'avance de tout mot impropre, qui seroit peu digne de vous et de la Baronne.

La Bar. Vous serez excusé si vous êtes coupable.

§. II. — *De l'obligation qu'a tout homme de connoître Dieu.*

Théod. Mon Chevalier, la première partie de la philosophie morale traite des devoirs de l'homme envers Dieu ; la seconde de ses devoirs envers lui-même ; et la troisième de ses devoirs envers les autres hommes. Je crois qu'en cela vous êtes d'accord avec moi.

Le Chev. Je suis d'accord, et sans difficulté.

La Bar. Dieu veuille qu'il en soit ainsi jusqu'à la fin !

Théod. La première obligation de l'homme envers Dieu est de travailler à le connoître. Car, quoique ce soit la chose la plus naturelle à toute créature intelligente, il est cependant des hommes d'un esprit si lourd, si bas et si terrestre, que, semblables aux animaux, ils ne lèvent jamais les yeux de dessus la terre qu'ils foulent aux pieds, et ne regardent jamais le ciel, afin de connoître le principe d'où leur est venu l'être qu'ils ont.

Mais Dieu, en formant l'univers, prévoyoit leur indigne condition : il a semé cette terre qu'ils ne perdent pas de vue, de petits miroirs où se réfléchissent ses divins attributs ; en sorte qu'ils pussent parvenir à leur connoissance comme malgré eux. Comme aussi trop souvent ils sont si irréfléchis qu'ils ne daignent faire aucune attention aux créatures qui les entourent, le Créateur a disposé que l'homme pût trouver en lui-même le portrait de la divinité. Le mécanisme de son corps, l'admirable organisation de la vue et de l'ouïe, l'esprit qui l'anime, et l'entendement par lequel il raisonne, sont autant de reflets de la sagesse infinie et de la puissante providence du Créateur : ainsi, soit que l'homme se considère lui-même, soit qu'il envisage ce qui est autour de lui, partout il trouve les traces merveilleuses d'une puissance incontestable qui passe les bornes de son imagination ; pour peu qu'il y pense, il se perd, il s'abîme malgré lui dans ce qu'il aperçoit de l'incompréhensibilité divine : il ne comprend pas Dieu ; mais il voit clairement qu'il existe, et c'est déjà le connoître que de savoir qu'il est incompréhensible.

La Bar. Le malheur est que la plupart des hommes, comme vous dites, ne réfléchissent pas, et qu'ils ont le raisonnement aussi oisif que les yeux quand ils dorment.

Théod. C'est ce qui fait leur péché, de rece-

voir de Dieu un corps si parfaitement organisé, des sens, une âme, un entendement, et de ne pas se demander à eux-mêmes d'où leur est venu tout cela dont ils font tant de cas.

Le Chev. Souvent, à force de raisonner, l'homme se confond; de sorte que, ne comprenant point comment sont les choses en Dieu, il ne *croit* rien de cela même qu'il lui semble voir.

La Bar. Il n'y a point d'extravagance plus grande. C'est bien différent de croire qu'une chose est, et de connoître comment elle est.

Le Chev. Ma sœur, ne prononcez pas si rigoureusement, parce que c'est là le système d'un grand homme.

Théod. Je le sais très-bien : c'est J.-J. Rousseau dans son Émile.

La Bar. Je lui en fais mon compliment; mais je reviens à dire la même chose : c'est une fameuse absurdité. Dites-moi, Chevalier, aimez-vous les figues?

Le Chev. Beaucoup; et celles que vous m'avez servies aujourd'hui étoient excellentes.

La Bar. Moi, je ne veux pas croire qu'elles vous plaisent, parce que vous ne devez pas croire qu'il y en ait. Car ni vous ni aucun philosophe ne pouvez me dire comment elles se forment du figuier, chaque figue ayant en elle dix mille petits grains, et chacun d'eux ayant la semence d'un

autre nouveau figuier, comme celui où elles sont nées. Donc vous n'avez point la permission de votre Rousseau de croire qu'il y ait des figues; donc vous ne pouvez les aimer, parce qu'un homme de votre jugement ne peut aimer ce qu'il ne croit pas exister dans le monde.

Le Chev. Je crois qu'il en existe, et je les aime.

La Bar. Mais si, sans comprendre ni bien ni mal comment le figuier peut produire des figues, ni les figues donner des figuiers, vous croyez cela même que vous ne comprenez pas; pourquoi excusez-vous vos amis de ne pas croire les attributs de Dieu, parce qu'ils ne les entendent pas bien? Autrement vous êtes obligé de m'expliquer ce qui regarde ce mystère de la semence des arbres. En quoi consiste-t-il? dites-le moi?

Le Chev. C'est la providence de la nature.

La Bar. O mon frère! enseignez-moi, je vous en conjure, où demeure cette dame; je veux aller lui parler, car son habileté est supérieure à celle de tous les hommes ensemble; puisque, sans d'autres moyens que la terre, l'eau et la chaleur, elle fait que, dans l'endroit même où tombe une figue, il naisse des figuiers; sur chacun d'eux mille figues; dans chaque figue dix mille petits grains; dans chaque petit grain une petite plante de la même espèce; et si bien pourvue qu'elle de-

vient elle-même un arbre. Qu'il tombe à côté un noyau de pêche, la nature fait qu'il en sorte un pêcher très-beau, d'une construction entièrement différente de celle du figuier, quoiqu'il se nourrisse de la même terre et de la même eau échauffée par le même soleil; et cet arbre ne doit point donner des figues, mais d'excellentes pêches, de la *plus belle* couleur, d'un parfum et d'un goût exquis, chacune avec son noyau, dont la petite amande renferme un nouvel embryon de ce même arbre. Celle qui fait cela, mon frère, a une intelligence étonnante en tout; je veux lui parler: dites-moi où je la trouverai?

Le Chev. La nature ne parle pas, elle n'a pas de science.

La Bar. Comment pouvez-vous comprendre ou vous former l'idée que tant de choses merveilleuses et si délicates se font sans une cause intelligente? Dites-moi: le comprenez-vous?

Le Chev. Ne me pressez pas tant, Baronne; je ne l'entends pas.

La Bar. Or dans ce cas vous ne mangerez pas de figues, ni ne croirez qu'il y en ait, par là même que vous ne comprenez point comment elles peuvent se former sur l'arbre qui les produit; car votre maître dit que personne ne doit croire ce qu'il ne comprend pas.

Le Chev. Laissez-moi aimer les figues et les

pêches ; j'enverrai plutôt promener la maxime de Rousseau, si pour la suivre vous voulez me condamner à une si pénible abstinence.

La Bar. Ce n'a donc point été grossièreté de ma part, d'appeler absurdité la maxime de ne pas croire ce que je ne puis comprendre. Et déjà vous voyez combien ce motif est puéril et ridicule, pour oser se défendre des obligations que tout homme a envers le Dieu qui l'a créé. Pardonnez, Théodore, la digression : mon frère m'a piquée, j'ai voulu me venger : en matière de physique, je ne le crains pas.

Le Chev. Je le vois bien : mais allons, Théodore, à ce que vous vouliez dire.

Théod. Je suppose, Chevalier, que vous accordez comme évident que nous avons un Créateur qui nous a donné l'être. Car, dès que nous avons l'existence, et que nous ne pouvons l'avoir de nous-mêmes, il est nécessaire que quelqu'un nous l'ait donnée. Il est nécessaire qu'en remontant d'aïeux en aïeux, nous venions aboutir à un premier principe qui ait formé un premier homme, à un Créateur, que nous nommons *Dieu.*

Le Chev. Il y a des hommes si profonds, qu'ils vont jusqu'à dire que nous n'avons point l'évidence que nous existions, ni qu'il y ait un monde corporel ; parce qu'il est possible que nous rêvions tous.

La Bar. Mais celui qui rêve, existe.

Le Chev. Ma sœur vous êtes bien avancée. Au reste aujourd'hui, Théodore, personne de bon sens ne doute qu'il n'y ait un *Créateur* ou *un Être Suprême* qui nous a donné l'être.

Théod. Donc l'homme doit respect, amour et obéissance à ce Dieu dont il a reçu l'être, et qui a formé *tout ce bel* univers. Je dis qu'il lui doit *respect*, amour et obéissance, parce que sa puissance demande du respect et de la vénération, sa supériorité demande de l'obéissance; sa bonté et sa bienfaisance envers nous demandent de l'amour. Tout naît d'un principe, tout consiste à réfléchir sur ce qu'est Dieu, sur ce qu'il est par rapport à nous, et à peser les différens détails dans lesquels nous allons entrer peu à peu. Quoique vous, la Baronne et moi nous soyons catholiques, et que nous ayons la lumière de la foi et d'*une religion* établie sur des fondemens divins, cependant comme les philosophes ne les admettent point, et que vous, Chevalier, vous aurez à converser avec beaucoup de camarades qui n'ont pas votre religion; ne raisonnons que d'après les principes dont ils conviennent: ils vous suffiront pour les convaincre, si vous aviez des discussions avec eux, comme votre sœur en a chaque jour.

Le Chev. J'approuve cette méthode: elle est

bonne même pour fortifier les catholiques, quoiqu'elle se dirige principalement contre ceux qui prétendent que la religion ne peut résister aux armes de la raison. J'apprendrai avec plaisir le moyen de m'en servir contre eux-mêmes ; heureux de les vaincre en faisant triompher la vérité.

La Bar. Je vous en félicite, mon frère : dans la nécessité où vous êtes de vous trouver souvent avec des incrédules, il est sage de bien vous instruire. Ne perdons alors point de temps, puisque la matière est une des plus importantes que nous puissions traiter.

Théod. De quatre sources principales découle l'obligation où est l'homme de respecter et d'aimer son Créateur ; les voici :

1° De ce que le Seigneur a fait dans le ciel, seulement pour l'homme.

2° De ce qu'il a fait sur la terre, seulement pour l'homme.

3° De ce qu'il a fait dans le corps humain, seulement pour l'homme.

4° De ce que Dieu a fait dans notre âme, seulement pour l'homme.

Je n'invoquerai que les lumières de la raison et de la physique que tout le monde connoît, même les impies et les incrédules. De ces quatre articles se déduisent différentes conséquences,

que nous examinerons chacune en son temps, sans rien précipiter.

La Bar. C'est ce que je veux, Théodore : parce que des points aussi essentiels que ceux-ci, ne peuvent se traiter à la hâte et en passant.

§. III. — *Des obligations de l'homme par rapport à Dieu, pour ce que le Seigneur a fait dans le ciel, seulement pour l'homme.*

Théod. Ici vous brillerez, Baronne ; parce que je suppose que vous vous souvenez de ce je vous ai enseigné dans l'astronomie, et je pense que le Chevalier ne l'aura pas non plus oublié.

Le Chev. Quoique j'aie oublié les nombres et les calculs, je me rappelle bien les choses les plus notables.

Théod. Cela ne suffit pas. Permettez-moi d'abord de faire une petite peinture de cette grande maison de l'univers, fabriquée par la main du Souverain Ouvrier, où éclatent de toutes parts sa magnificence, sa puissance et sa sagesse. Ici la philosophie elle-même prête des armes à la raison, elle ne s'en éloigne que dans les conséquences.

Le Chev. Je tâcherai de les saisir, pour en faire usage dans l'occasion.

Théod. Ce globe terrestre, sur lequel nous vi-

vons, vous savez qu'à son équateur ou ligne *équinoxiale* il a plus de six mille lieues de circuit. Or le soleil est plus d'un million de fois plus grand que la terre (1), et déjà vous voyez quel vaste champ se découvre à notre entendement, pour nous former une idée du grand pouvoir de Dieu qui l'a créé, qui conserve cet immense *foyer* toujours ardent, qui le meut, le gouverne, et le fait obéir à toutes ses lois. Remarquez bien, Chevalier, que cet astre étonnant n'a point d'intelligence pour savoir la volonté divine, et puisque, pendant six mille ans, il ne s'en est point écarté, il est évident que la main suprême du Créateur le conduit.

Le Chev. Soyez tranquille : je ne perds pas la moindre de vos paroles, et je les apprécie comme elles le méritent.

Théod. Ajoutez à cela que Dieu fait tourner autour du soleil, comme satellites, Mercure à la distance de neuf millions de lieues, Vénus à celle de dix-huit millions, et notre terre, dans l'hypothèse qu'elle se meuve comme planète, fait un tour de vingt-cinq millions de lieues.

La Bar. Il est bien vrai qu'il m'en coûta beaucoup de croire que la terre tourne, quand vous

---

(1) 1,435,025, d'après les dernières observations depuis le dernier passage de Vénus.

m'enseigniez l'astronomie. Mais la hauteur de la mer, *plus* grande à l'équateur qu'aux pôles, avec une différence de six lieues, quoique ce soit la même eau qui est en équilibre sur toute la rotondité de la terre, m'obligea de croire qu'à l'équateur et dans ses environs il y avoit quelque cause qui diminuoit sa gravité ; et cette cause ne pouvoit *être que la force* centrifuge procédant de sa *rotation*. Continuez.

Théod. La juridiction du soleil s'étend beaucoup plus loin que la terre ; parce qu'il attire à lui Mars, qui est éloigné de trente-huit millions de lieues; Jupiter, éloigné de cent trente, et Saturne, de deux cent trente-huit, enfin la nouvelle planète Herschel ou Uran, qui, à mon avis, doit être distante de quatre cent soixante et dix-sept millions de lieues, calculées sur la période observée de quatre-vingt-deux ans (1).

Le Chev. Je ne savois rien de cet Uran ; mais l'attraction du soleil est étonnante, et la gravité de tous ces astres sur lesquels il influe, en les attirant à une si grande distance, fatigue l'imagination qui veut s'en former une juste idée.

---

(1) Suivant la deuxième loi de Kléper, qui démontre que les carrés des temps périodiques, dans lesquels se fait une révolution entière, sont entre eux comme les cubes des distances du soleil.

Théod. Elle se fatigue encore plus quand nous considérons ces planètes fugitives, dont quelques-unes disparoissent pour 500 ans, et qui, dans des régions qu'on croiroit hors de l'univers, ne s'échappent pas de la juridiction du soleil. Pendant tout cet éloignement nécessaire elles sont retenues dans les bornes qu'il leur prescrit par les lois de leurs orbites, et à ses ordres, sans le moindre manquement. Du point de leur plus grande distance, elles reviennent à celui qui les rapproche le plus de lui, quand arrive le temps prescrit.

La Bar. Oui, certes : l'imagination se perd dans ce que la raison et l'expérience démontrent à cet égard.

Le Chev. Cependant l'entendement chemine aussi sûrement par ses calculs, dans ces immenses distances, que les géographes dans les mesures qu'ils prennent sur la surface de la terre.

Théod. Or, cette immensité d'espace que l'entendement est obligé de reconnoître, c'est la maison que Dieu a faite seulement pour le soleil et sa famille. Vous voyez qu'elle est grande, magnifique et spacieuse. Mais ce n'est pas encore la salle principale du palais visible du Tout-Puissant.

La Bar. Que dites-vous, Théodore? La lu-

mière de la philosophie vous découvre-t-elle encore quelque chose de plus ? car ici il n'est pas question de savoir par la théologie ce qu'il y a là-haut dans le palais invisible.

Théod. Déjà je vous ai dit que je parle en philosophe, et seulement de ce que les yeux voient, même ceux de l'impie et de l'incrédule. Toute cette *immense salle destinée pour le soleil et sa famille* n'est presque rien relativement à ce que nous découvrons des yeux, parce que vous devez savoir que chacune des étoiles est un soleil, dont les calculs humains n'atteignent pas la distance, et par conséquent ne mesurent pas la grandeur. Les mathématiciens les divisent en six classes, suivant la clarté de la lumière que nous apercevons dans chacune. Cependant celles qu'ils appellent de la sixième classe ou grandeur, sont peut-être plus grandes que le soleil, quoique leur distance les rendent si petites à nos yeux. Si toutes étoient incrustées comme des diamans dans la voûte du ciel, alors en les considérant à la même distance, on pourroit connoître leur grandeur par la diversité de leur lumière ; mais aujourd'hui on sait que cette idée du vulgaire est fausse, et que ces espaces célestes sont vides. Dans cette supposition chaque étoile est un soleil, qui peut-être aura sa famille particulière de planètes comme le nôtre : ce n'est là qu'un peut-

être, une simple conjecture. Allons au certain.

Le Chev. Vous avez raison : ne mêlons point le certain à l'incertain.

Théod. L'étoile Syrius ou du grand chien, qui est une constellation bien connue, est la plus brillante de toutes (peut-être parce qu'elle est plus près), et Wolfius dit qu'elle est au moins cent fois plus grande que le soleil.

La Bar. Et comment calcule-t-il cela ?

Théod. Voici comment : il parle d'abord de sa distance, et la compare avec la plus grande qu'on puisse connoître à l'aide des instrumens ; laquelle est si énormément grande que le diamètre de l'orbite de la terre, qui est une ligne de plus de cinquante millions de lieues, n'est pas encore la base sensible du triangle visible qui va à quelque étoile que ce soit ; et il raisonne ainsi : l'étoile Syrius n'est pas à cette distance, parce qu'alors nous pourrions connoître avec les instrumens ce que nous ne pouvons certainement pas ; donc elle est beaucoup plus loin. D'ailleurs comme la lumière va en diminuant en raison inverse du carré des distances, dans la supposition que le soleil fût à cette distance la plus grande possible, nous saurions de combien diminueroit sa lumière, et nous trouverions qu'alors elle seroit beaucoup moindre que celle qui nous vient de l'étoile Syrius ; donc celle-ci est beaucoup plus

grande que le soleil, puisqu'elle nous donne plus de lumière que n'en donneroit le soleil, s'il étoit aussi distant.

La Bar. A cette heure je l'entends.

Théod. Dans cette supposition, que penser de cette infinité de soleils qui sont dans le firmament? Flamstedius compta les étoiles qui se peuvent voir avec les yeux sans télescope, et il en trouva jusqu'à trois mille quatre. Mais un astronome, je ne sais si c'est le Reita, avec les télescopes, en trouva deux mille seulement dans le *cintre* d'Orion, que le vulgaire appelle les Trois Rois. Outre cela, dans la voie lactée, nommée le *Chemin de St.-Jacques*, et que les Anciens disoient être le lait qui se répandit du sein de Vénus, et dans une petite nuée australe on voit avec les télescopes d'innombrables étoiles. Or chacune d'elles étant un très-beau soleil, quoique sa lumière nous soit presque imperceptible à une si énorme distance, quelle idée devrons-nous avoir du ciel?

Le Chev. J'avoue, sans que vous en disiez davantage, que mon entendement se forme des cieux une idée infiniment plus grande et plus parfaite que celle que j'en avois.

La Bar. Voyez, mon frère, combien elle est étonnante la maison visible de Dieu; car, pour illuminer seulement ce très-vaste logement de

son palais, qu'il a dessous ses pieds, il y a placé tant de millions de lampes, dont chacune est comme le soleil. O qu'il sera grand le maître d'un tel palais !

Le Chev. Cela paroît une chose incroyable.

La Bar. Mais elle ne l'est pas, et elle nous donne une idée sublime du souverain Seigneur qui habite le ciel.

Le Chev. Vous avez raison ; poursuivez, Théodore.

Théod. Actuellement voici une question digne d'un philosophe. Pour qui le Créateur a-t-il fait tout cela ? L'aura-t-il fait sans aucune fin ?

Le Chev. Cette question est injurieuse à Dieu.

La Bar. Ce sera peut-être pour la récréation des anges.

Le Chev. Quelle folie, ma sœur ! Tout le monde sait que les anges n'ont point d'yeux corporels qui se récréent de la lumière et des objets visibles. Offrir ce superbe spectacle aux anges, c'étoit la même chose que de montrer à une muraille une peinture de Raphaël ; ainsi, Baronne, Dieu n'a point fait pour les anges la belle et brillante architecture des espaces et des corps célestes.

La Bar. Vous me regardez, Chevalier ! moi aussi je vous regarde ; et nous sommes muets ! Répondez donc à la question de Théodore ?

Le Chev. Il est clair que Théodore conduit
itre entendement de manière à l'amener tou-
urs à son but. Non, non, ce ne sont pas les
ges que Dieu a voulu récréer quand il a ima-
ıé et exécuté cette admirable fabrique des
:ux que nous voyons de nos yeux, et que,
ème en la voyant, nous ne pouvons assez com-
endre et admirer.

Théod. Donc ç'a été pour la seule récréation
l'homme, car les bêtes ne peuvent se récréer
ns les astres du ciel, parce qu'elles regardent
ujours la terre; donc, mes amis, vous devez
ouer que tout ce que je vous ai dit et que vous
yez, Dieu ne l'a fait que pour récréer les yeux
l'entendement de l'homme.

La Bar. Combien l'homme doit à Dieu!

Le Chev. Je n'ai jamais rien entendu qui me
ıfonde et me convainque davantage.

IV. — *Du respect que l'homme doit à Dieu, en voyant ce que le Créateur a fait dans le ciel pour l'homme seul.*

Théodore. Suivons et avançons le raisonne-
ent. Il est donc impossible qu'en manifestant
ıe si grande puissance dans la merveilleuse fa-
ique des cieux, Dieu ne se soit proposé au-
ıne fin; puisque rien ne répugneroit plus à sa

suprême sagesse. D'ailleurs, l'homme paroît être la seule créature que Dieu ait eue en vue, dans la création de ce beau ciel; mais peut-être n'a-t-il eu d'autre but que de flatter la vue de l'homme, et de divertir son entendement, en donnant à ses yeux un spectacle aussi brillant que majestueux, et à son esprit le champ le plus vaste pour promener sa pensée et exercer sa méditation, sans lui imposer du reste aucune espèce de devoir et d'obligation?

Le Chev. Cette fin seroit aussi vile que l'homme à qui elle se dirigeroit principalement; et ce ne seroit pas une fin digne de l'Etre Suprême.

Théod. Vous dites bien: sans doute, en déployant tant de magnificence et de dignité, Dieu se proposa une fin plus noble.

La Bar. Quelle fut-elle? car certainement il pensoit à nous.

Théod. Je vous le dirai. Les grands seigneurs de la terre, les Souverains surtout ont coutume de bâtir pour leur habitation de magnifiques et somptueux palais, dont l'ensemble, composé de portiques, de cours, de colonnes, de statues, d'obélisques, de tours, etc., inspire au peuple qui leur est soumis une haute idée de leur grandeur. Ce n'est point de leur part une puérile et oiseuse vanité: c'est nécessaire pour maintenir les sujets dans l'obéissance et le respect; et rien

ne les y porte plus que la magnificence dont les Souverains s'entourent. J'en dis autant actuellement par rapport à Dieu et à nous ; mais je vous prie de me laisser philosopher un peu sur cette matière.

La Bar. Discourez tant que vous voudrez ; nous vous écouterons avec plaisir ; n'omettez aucune réflexion.

Théod. Le cœur de l'homme est naturellement fier, soit parce que Dieu l'a créé supérieur à toutes les créatures corporelles, en lui donnant les qualités qu'il a refusées aux autres, soit pour certains motifs qui ne sont pas du ressort de la philosophie. Il lui en coûte beaucoup de s'humilier et de s'abaisser ; il sent une grande répugnance à courber la tête ; mais étant un être créé, il est nécessaire qu'il se tienne avec soumission dans la dépendance, et Dieu, pour qu'il obéisse sans répugnance, lui met devant les yeux cette magnificence du palais céleste si merveilleuse que, quelle que soit sa fierté, il se voie toujours très-inférieur, et reconnoisse combien il est vil, petit et nul à la vue de son Créateur.

La Bar. Si par la beauté des palais terrestres nous nous formons l'idée de la dignité de ceux qui les habitent, cher Chevalier, Dieu pouvoit-il mieux nous faire concevoir sa grandeur ineffable, qu'en développant à nos regards l'immense

richesse des cieux, telle que vient de nous la démontrer notre maître?

Le Chev. J'avoue que, par un effet de la bonne éducation que nous ont donnée nos pères, et de la religion que j'ai toujours professée, je m'étois formé de Dieu une idée pleine de respect, mais pas aussi grande qu'actuellement.

La Bar. J'avoue la même chose.

Théod. Ainsi, à l'idée de la pompe et de la magnificence incompréhensible de ce céleste palais, se rattache celle de la grandeur de celui qui l'a formé pour sa demeure; et il s'ensuit que, lorsque le Seigneur plaça l'homme sur la terre, avec des yeux pour regarder le ciel, et un entendement pour raisonner sur ce qu'il voyoit, il lui disoit en quelque façon : *Vois et considère mon palais, pour connoître, de la manière qui t'est possible, qui je suis, puisque tu ne peux me voir comme je suis.* Telle fut, mes amis, à ce qu'il me semble, la fin que Dieu se proposa dans un si grand et si bel ouvrage : qu'en pensez-vous?

La Bar. Il ne peut y avoir de raisonnement plus naturel, plus juste, ni plus digne de Dieu.

Le Chev. C'est un raisonnement qui agrandit, qui ennoblit toutes les conceptions humaines par rapport à Dieu.

Théod. Ajoutez, Chevalier, qu'il leur donne un but utile et nécessaire, celui de nous porter

à honorer et à respecter Dieu en raison de sa grandeur et de sa puissance. Car qui n'en conclura point avec nous qu'il seroit horrible que l'homme, ce vèr de terre qui ne peut rien, osât résister aux ordres de l'Être Suprême, et lui refuser l'humble hommage de la plus entière obéissance. C'est *ainsi* qu'en frappant et *éclairant* notre entendement, Dieu parle à notre cœur, et le soumet sans violence à sa volonté.

Le Chev. Je vois avec admiration, Théodore, la manière dont Dieu attire notre volonté à la parfaite obéissance, sans toucher, même légèrement, aux droits et à la noblesse de notre libre arbitre : qu'il est digne de lui de nous porter sans violence et par la persuasion seule, à l'obéissance et au respect. O Baronne ! quelles réflexions si belles, si utiles et si vraies !

La Bar. Plus notre entendement s'élève par l'*idée* de la grandeur de Dieu, et de son immense pouvoir ; plus aussi nous nous trouvons petits en sa présence, et plus nous connoissons que la fierté est déraisonnable et insensée.

Théod. Puis donc que vous entrez, Chevalier, si facilement dans mes pensées, et que vous êtes si bien disposé à goûter mes instructions, je ne veux rien vous cacher de tout ce que *j'ai* dans l'esprit ; vous pourrez en avoir besoin.

Le Chev. Certainement, parce que j'ai souvent à lutter contre des impies ; et il convient que je sois bien armé, pour n'être pas vaincu.

Théod. Nous avons parlé de la fin qu'a eue le Créateur quand il a formé cet ouvrage admirable des cieux ; il a voulu nous faire concevoir une idée de sa grandeur et de sa puissance, afin que, sans préjudice de notre libre arbitre, nous fussions comme forcés de lui rendre l'hommage d'une parfaite obéissance ; mais tout n'est pas dit.

La Bar. Dites-nous pour quelle raison de plus, puisque le Chevalier vous l'a demandé, et que moi je n'en suis pas indigne.

Théod. La grande fin des œuvres de Dieu n'est pas seulement de recevoir de ses créatures des louanges, du respect et de la soumission ; son but, suivant ma philosophie, n'est pas de *recevoir*, mais de *donner.* Il ne me paroît point digne de la bonté de Dieu de faire des œuvres grandes et éclatantes à cette fin seule de *recevoir de ses créatures.* La mer se montreroit bien pauvre, si elle se mettoit en peine que les fontaines y allassent verser les eaux qui du haut des montagnes s'avancent au milieu des cailloux et des pierres, jusqu'à ce qu'elles se jettent dans son sein. La gloire de la bonté infinie est de *donner.* Le Créateur voulant donc rendre l'hom-

me heureux, et avoir un motif de le faire pour le bien moral et la gloire de l'homme lui-même, dispose qu'il se soumette à lui et lui obéisse, pour décharger sur l'homme (permettez moi cette expression) cette immense bonté, dont les trésors et les richesses inépuisables étoient comme accumulées, pour ainsi dire, par défaut de créatures *à qui les* communiquer. C'est pour cela *qu'il fit* l'homme libre, pour qu'il pût mériter; qu'il lui montra combien son Créateur est grand et puissant, pour qu'il n'eût point de peine à exécuter ses volontés, et qu'il prépara des récompenses inexprimables à cette docilité. Actuellement vous voyez comment la dernière fin de la merveilleuse machine des cieux vient par surabondance servir à notre félicité.

La Bar. Ah! Théodore, quel respect nous devons à Dieu; et non-seulement quel respect, *mais quelle* confiance, quel amour!

Le Chev. Quelle confusion est la nôtre! Quelle folie et quelle rusticité toutes les fois que nous levons les yeux au ciel étoilé, et que notre réflexion ne va pas au-delà de sa brillante beauté!

La Bar. Il y a déjà long-temps que je ne me contentois pas de cela, parce qu'instruite par Théodore, je m'appliquois à connoître les planètes, à examiner leurs mouvemens, etc. Mais *actuellement* ma satisfaction sera bien différente,

quand dans les nuits sereines je lirai dans ce livre bleu, où Dieu, en caractères étincelans, m'écrit quelle est sa grandeur, sa puissance, sa gloire et sa bienfaisance ; j'y lirai qu'il a droit à mes adorations, à mon obéissance et à mon dévouement ; j'y lirai enfin que le but de ses bienfaits est de me rendre heureux, et d'encourager mes hommages par une esquisse de ses récompenses. C'est assez, Théodore, sur ce point; mon attention se fatigue. Permettez que j'aille voir ma mère, qui a besoin de moi : je ne m'arrêterai pas long-temps.

§. V.—*Des obligations de l'homme envers Dieu, pour ce que Dieu a fait sur la terre seulement pour l'homme.*

La Baronne. Excusez-moi si j'ai tardé ; ç'a été contre ma volonté. Continuez, Théodore.

Théod. Déjà nous avons pesé, Madame, les obligations que nous avons à Dieu, pour ce qu'il a fait dans les cieux seulement pour l'homme ; vous et le Chevalier, vous en êtes restés dans l'admiration. Mais un entendement qui réfléchit n'admire pas moins ce que Dieu a fait sur ce globe que nous habitons, seulement pour notre commodité et notre récréation. Dans le ciel, les objets sont plus brillans et plus magnifiques ;

mais sur la terre, se manifeste plus en détail le soin, si j'ose le dire, l'empressement et l'étude de *Dieu* à flatter l'homme : jusque dans ce qui paroît imperfection, nous apercevons de sa part une marche industrieuse, pour notre plus grande utilité. D'abord, souffrez quelques digressions qui paroîtront inutiles, mais qui serviront de base à mes argumens.

Le Chev. De quelles imperfections parlez-vous ?

Théod. Si les hommes devoient donner l'idée d'un monde parfait, sans doute ils voudroient que ce globe fût lisse et fait au tour, parce que cette figure leur paroît la meilleure.

Le Chev. Sans contredit.

Théod. Supposez donc que le globe de la terre fût ainsi alors, ou tout seroit couvert d'eau, et nous ne pourrions pas l'habiter, comme il arrive dans les marécages; ou la terre seroit sèche, sans rivières ni mers, parce que le globe étant rond et lisse, il n'y auroit ni vallées ni montagnes, et pas un seul endroit creux et concave, qui pût servir de réservoir aux eaux.

La Bar. Même pour la vue ce seroit le plus triste spectacle. Car, quand je fus à Toulouse, terre extrêmement plate, je n'ai pu trouver un coup-d'œil agréable ; du haut de l'observatoire de M. Garigny, membre de l'Académie, je n'ai

découvert qu'une multitude incroyable de toits et de mansardes, et rien qui pût flatter les yeux. Nous regrettions beaucoup, Chevalier, notre beau pays d'Armendariz, dans la basse Navarre, et à mi-côte des Pyrénées, où à chaque pas nous avions les plus belles perspectives. Quand à Baygorre nous allions aux mines de cuivre, quels points de vue toujours nouveaux, toujours variés, toujours pittoresques; quelles belles horreurs nous tenoient dans l'admiration! Ici s'élevoient les montagnes; et sur leur cime paissoient les bêtes à cornes et les brebis, en sorte qu'elles paroissoient suspendues au-dessus de nos têtes; là les chèvres se dressoient pour atteindre les rameaux pendant des arbrisseaux, et brouter les tendres feuilles qui leur faisoient envie. Dans le bas, et au sein des plus profondes vallées, nous voyions heurter contre les rochers arides et les pierres éparses, la Vive, notre rivière, qui paroissoit en écumer de rage; tantôt, comme par défiance, elle changeoit son cours, ou sautoit fièrement par-dessus les obstacles, et manifestoit par un murmure sourd son mécontentement de les rencontrer. Ici elle formoit un petit lac; là elle se divisoit en plusieurs serpenteaux argentés; et plus loin elle se précipitoit en formant de superbes cascades. Combien de fois, Chevalier, la vue de ces beautés champêtres nous

a-t-elle échauffé la verve ! Les pays plats n'en ont point de semblables, et on ne les verroit dans aucune partie du globe, s'il étoit rond et uni.

Le Chev. Vous n'avez pas pu dissimuler combien vous regrettez votre pays natal, ni cacher votre génie poétique.

Théod. Les hommes découvriroient une autre *grande imperfection* sur ce globe terrestre, si *leur* entendement se laissoit entraîner par la première apparence de beauté; ils blâmeroient Dieu d'avoir placé la mer au milieu des terres, s'imaginant qu'il les a séparés, sous peine d'une mort infaillible s'ils vouloient communiquer entre eux. Mais actuellement nous voyons au contraire que Dieu a fait les mers dans le dessein de faciliter la communication des hommes entre eux, à quelque distance qu'ils vivent les uns des autres. Nous savons combien il est facile à l'Europe de communiquer avec la Chine, au Portugal avec les Amériques, à l'Espagne avec le Pérou, à la France avec le Mississipi et les petites Antilles, à la Hollande avec le Cap-de-Bonne-Espérance, à l'Angleterre avec les Indes orientales et occidentales : en sorte que les voyages qui par terre seroient difficiles, dispendieux, et dureroient des mois et des années, se font par mer en beaucoup moins de temps et à moindres frais. Croyez, mes amis, que celui qui a formé pour nous le globe

de la terre, a su le disposer de la manière qui devoit nous être la plus commode et la plus utile. Celui-là seul qui fait une montre entière, sait pour quelle raison d'utilité telle roue a tant de dents, telle petite pièce telle façon, tel cercle tant de diamètre, etc. C'est ce qu'a fait le Seigneur sur le globe de la terre : il n'a oublié en rien qu'elle devoit être l'habitation des hommes.

Le Chev. Mais, Théodore, on pourroit en dire autant de toute autre planète que de la terre. Pour moi, je n'aperçois pas dans ce globe une particulière commodité pour l'homme. Mais allons en avant : cela ne fait rien à votre raisonnement.

Théod. Si vraiment, et c'est là ce que je veux vous faire comprendre. Je n'entre pas dans la question philosophique si les planètes sont ou ne sont point habitées ; car il n'y a pas de fondement solide pour le décider : ce que je prétends c'est que les hommes ne peuvent les habiter, parce qu'elles ne sont point proportionnées à notre nature. Qui pourroit vivre dans Mercure, la plus près du soleil, la chaleur y étant neuf fois plus grande que celle de la terre dans le fort de l'été, en la calculant par le carré de la distance du soleil ?

Le Chev. Mais dans Vénus la chaleur seroit plus modérée.

Théod. Pour cette raison nous pourrions y vivre ; mais pour une autre, non : car la rotation qui fait le jour et la nuit est, dans Vénus, de vingt-quatre jours. Cette planète tourne très-lentement sur son axe ; ce n'est pas comme Jupiter, qui fait le tour en moins de dix heures, ni comme la terre, qui le fait en vingt-quatre heures, dans l'hypothèse qu'elle ait un mouvement.

Le Chev. Vénus est une dame, et ainsi elle est plus grave dans ses mouvemens.

La Bar. Il est vrai qu'elle n'est pas française ; car nous autres nous avons bientôt fait un tour dans les contre-danses. Poursuivez, Théodore.

Théod. Vous voyez que les hommes de notre nature ne pourroient vivre dans les autres planètes, à cause de la chaleur ou du froid qu'ils y éprouveroient, voilà pourquoi le Créateur de notre habitation pour cette vie a formé ce globe de la terre tel qu'il est. Ici l'alternative des jours et des nuits fait que nous ne sommes, ni brûlés par la chaleur, ni gelés par le froid. Et que me direz-vous de l'atmosphère de l'air ? Continuellement il élève par son poids les vapeurs de l'eau, qui forment les nuées ; celles-ci nous défendent des ardeurs du soleil ; tantôt elles distillent sur les champs la pluie opportune qui les fertilise, ou tantôt, filtrant à travers les montagnes, elles se réunissent dans leur sein, et y forment ces pré-

cieux trésors d'eau qui alimentent les fontaines qui fournissent aux besoins des hommes et des troupeaux, et qui, à travers les différentes collines venant à se partager en ruisseaux et en rivières, servent à transporter commodément sur de petites barques les productions de la terre, et à nous épargner des voyages pénibles. Le souverain ouvrier a tout disposé si bien, Chevalier, que toutes les réformes que les hommes feroient, s'ils pouvoient, leur occasioneroient une infinité d'incommodités, et peut-être une ruine entière.

La Bar. Croyez-moi, Chevalier, Dieu a montré une souveraine intelligence dans la formation de notre globe.

Théod. Et il a manifesté aussi très-clairement qu'il le faisoit pour l'homme, et que son but étoit notre commodité et notre utilité.

Le Chev. Je n'y avois pas réfléchi : je pensois que Dieu nous avoit placés ici-bas sans prendre tant de soins de nous.

Théod. Si vous ne vous lassez pas d'entendre des réflexions *mûres* et *agréables*, vous avez beaucoup à écouter ; parce que comme philosophe je médite sur tout profondément.

Le Chev. Je vous supplie de ne pas nous en priver. Rien ne peut nous être plus utile que de nous expliquer le grand livre de la nature.

La Bar. Je suis bien aise, mon frère, que vos désirs soient si conformes aux miens.

Théod. Baronne, dites à votre frère les conversations que nous tenions, quand, dans la solitude des Pyrénées, nous nous divertissions à nous entretenir des beautés de la campagne et de celles des jardins, plutôt que de nous ennuyer des tristes nouvelles de la guerre, ni des révolutions des cours. Contez-lui ce que vous me disiez : vos expressions ont une notable énergie pour le convaincre, et par là j'ai toujours connu une certaine sympathie entre son entendement et le vôtre.

Le Chev. Le fait est que jamais rien n'a eu autant de force sur mon esprit, que les raisonnemens que vous avez inspirés à la Baronne.

La Bar. Ma mère disoit, quand nous étions petits, que le talent du Chevalier et le mien avoient été comme fondus dans un même moule. Mais ne perdons pas de temps. Mon frère, tandis que vous étiez à la guerre, j'aimois à divertir ma solitude, et à me distraire des inquiétudes que j'avois à votre égard, en me promenant dans la campagne, et réfléchissant sur tout ce qui s'offroit à ma vue. Dans chacune des petites fleurs des champs je trouvois les plus délicieuses beautés ; je m'asseyois, et passois des heures à les examiner avec le microscope de poche ; je décou-

vrois tant de délicatesse dans leur construction, tant de perfection dans leurs nuances, que je ne me lassois pas de les admirer ; et certes, à parler sans préjugé et sans passion, la moindre des fleurs que nous foulons aux pieds, quelle qu'elle soit, vaut mieux que les diamans qu'on estime tant à la cour.

Le Chev. Si vous en faites tant de cas, ma sœur, pourquoi, au lieu des diamans et des émeraudes que vous avez dans les tiroirs de votre toilette, ne faites-vous pas une collection de ces belles merveilles qui vous enchantent?

La Bar. Chevalier, si les fleurs étoient aussi rares que les diamans et aussi durables, qui doute qu'elles ne fussent plus estimées, et gardées avec plus de soin? Il y en a tant, et elles durent si peu, que c'est une raison de les apprécier moins ; mais ce n'en est point une pour que les yeux et l'entendement n'en soient véritablement ravis. Pour un philosophe, et pour quiconque saura réfléchir, que peut-il y avoir de plus enchanteur au printemps, qu'un champ semé d'une étonnante abondance de petites fleurs, toutes de formes et de couleurs entièrement différentes, mais d'un luxe et d'une parure extrêmes ; sans qu'il y ait de la confusion dans la variété, ni rien qui ne soit digne d'admiration? Que dirai-je de la délicatesse des feuilles, du goût de leur

coupe, de la grâce des nuances, de l... sse de la forme, de la vivacité des couleur... de la singularité du mélange, de l'inexprimable diversité des espèces, et de la profusion avec laquelle toutes se multiplient, couvrant les champs, ornant les fossés, et embellissant les plus méprisables coins de la terre : que dirai-je?.... Mais *la langue n'a point* autant de richesses dans *l'expression*, qu'elles en ont dans leur beauté. Souvent je sortois le soir pour la promenade avec mes gouvernantes ; à peine avions-nous fait quelques pas, que nous nous arrêtions à les contempler en détail avec le microscope ; chacune m'apportoit sa fleur, chacune soutenoit que la sienne *étoit la* plus jolie et la plus admirable : et ensuite, nous nous retirions au logis en foulant aux pieds ce superbe et agréable tapis, que le Tout-Puissant nous avoit préparé et étendu sous *nos pas*.

Théod. Cette expression, Baronne, me fait plaisir, parce qu'en effet c'est Dieu qui a formé ce superbe tapis ; c'est le Tout-Puissant qui l'étend sous les pieds de l'homme. Chevalier, que dites-vous de cette expression de la Baronne?

Le Chev. Voulez-vous que je croie que le Tout-Puissant a fabriqué pour nous ce très-joli tapis *que ma sœur* vient de peindre? Je ne doute pas *que Dieu ne* l'ait formé ; mais c'est une pen-

sée neuve pour moi qu'il l'ait fait pour nous autres.

Théod. Je ne crains pas de le répéter, Chevalier ; si ce n'est pas pour nous qu'il l'a fabriqué, pour qui donc ? Sera-ce pour divertir les anges ? Mais qui leur a donné des yeux pour voir des fleurs ? Sera-ce pour les animaux ? il est vrai qu'ils ont des yeux, mais, quelle différence fait un bœuf entre la plus agréable fleur et un simple caillou, lui qui de son pas lent écrase également l'une et l'autre ? Sera-ce enfin pour que le Créateur lui-même se récrée dans cet ouvrage de ses mains ? Folie! absurdité ! puisque toutes les productions réunies de sa puissance ne peuvent être pour lui que des bagatelles à raison de son infinité.

La Bar. Rendez-vous, Chevalier, si vous ne voulez passer pour un téméraire.

Le Chev. Et même pire qu'un téméraire, pour un grossier, un stupide. Ainsi je reconnois que c'est pour l'homme seul que Dieu a placé tant de beautés sur la terre.

Théod. Du sens de la vue, passons à celui de l'ouïe. Faites attention aux oiseaux, qui nous charment également l'oreille par leur mélodie, et la vue par les couleurs nuancées de leurs plumes. Dans le temps des amours des rossignols, qui n'est transporté de les entendre se défier les

uns les autres au milieu de la nuit, et s'efforcer de se vaincre mutuellement par la grâce et la variété de leur chant.

La Bar. Avant-hier au soir, je ne saurois vous dire combien je fus divertie par l'agréable erreur d'un rossignol qui chantoit sur ce laurier où il a son nid; l'écho de ces bois est si clair et si distinct, *que le petit oiseau* étoit en concurrence *avec lui-même*, croyant qu'il avoit un vrai compétiteur. Il étoit confus d'être imité si parfaitement, que, ni pour la qualité de la voix, ni pour la variété des modulations, ni pour la douceur du chant, il n'avoit aucune supériorité: il se taisoit découragé, et il trouvoit que son adversaire se taisoit aussi; il renforçoit la voix, celle du compétiteur devenoit également forte. Enfin, je me retirai, le laissant dans cette plaisante illusion. Je dis ce que j'observe; mais vous, Théodore, qui réfléchissez sur le motif des ouvrages de Dieu, vous direz quel but il avoit en donnant aux petits oiseaux cette voix, cette grâce dans leur chant, et ce plumage si joli.

Le Chev. Quant au plumage, faites mention du paon, et non quant à la voix. Mais quel précieux effet ces réflexions font sur mon cœur, ou plutôt sur mon entendement! Elles m'ouvrent les yeux sur ce qui les frappoit sans cesse sans que j'y prisse garde.

Théod. Puisqu'elles ont ce charme sur vous, ne nous lassons pas de parcourir différens sujets qui donnent une plus grande base à mon argument. Passez de l'ouïe au sens du goût et aux autres ; faites attention à la faveur exquise des fruits, et demandez-vous ensuite : pourquoi le Tout-Puissant a-t-il rendu le goût de chacun d'eux si agréable, si varié, si simple et si inimitable ?

La Bar. Théodore, ne passez pas légèrement sur cet article, qui me plaît infiniment. J'avoue que, dans notre campagne, je ne sais à quel fruit donner la primauté et la préférence ; mais les pêches, qu'un duvet de velours rend si douces au toucher, dont le parfum suave flatte l'odorat ; dont la couleur, tantôt jaune, tantôt d'un rouge mêlé de blanc, satisfait la vue, et dont le goût surtout récrée le palais d'une manière délicieuse ; quelle merveille ! Un seul fruit qui réjouit quatre sens ! Quelle odeur ! quel goût ! quelle couleur ! quelle forme ! Tout en lui m'enchante.

Théod. Dites plus, Baronne, et demandez à ce fruit : Quelle est la main qui t'a formé pour nous ? Avec quelle sagesse, quelle attention, quel amour, toujours bienfaisante et prodigue, elle nous dresse dans les jardins et les vergers une table abondamment garnie de toutes sortes de fruits qui ne peuvent tenir que du Tout-Puis-

sant leurs excellentes qualités. Qu'en dites-vous, Chevalier ?

Le Chev. Je n'ai rien à dire, si ce n'est que je suis ravi d'entendre des réflexions que je n'avois jamais faites.

Théod. Joignons à cela que, pendant que la sagesse de Dieu prenoit à tâche de varier à l'infini les *moyens de flatter* les sens de l'homme, *sa toute-puissance* s'occupoit aussi de les perpétuer tous ; en sorte que, tant qu'il y aura des hommes, rien ne manquât de ce que sa providence paternelle a inventé pour leur commodité et leur plaisir.

J'ajoute une réflexion digne de remarque. Nous sommes enchantés de l'inexprimable variété des plantes et des fleurs que nous avons sous les yeux ; de cette multiplicité de fruits que les arbres nous offrent spontanément, et même qu'ils *laissent tomber* libéralement à nos pieds, *quand, ingrats*, nous ne tendons pas la main pour les cueillir, quoiqu'ils inclinent leurs branches comme pour les rapprocher de nous ; nous admirons les petits oiseaux, peints de mille couleurs, etc. ; en un mot, ici où nous sommes, tout nous charme et nous transporte. Mais, en changeant de climat, la scène ne fait que varier : ce sont d'autres plantes, d'autres fleurs, d'autres fruits, d'autres animaux, d'autres oiseaux...

Tout est nouveau, mais tout se dirige à la même fin, de contenter les goûts de l'homme. Dans les quatre parties du monde nous ne ferons point un pas que nous n'entrions, pour ainsi dire, dans des salles nouvelles, remplies de grandes et magnifiques tables, tout ornées d'un nouvel et délicieux aliment pour la vue, l'ouïe, le goût et l'odorat; et partout c'est la main suprême, remarquez-le bien, qui a tout fait, tout disposé; et c'est, je le répète, pour le seul plaisir de l'homme.

Le Chev. Voilà matière à beaucoup d'utiles réflexions pour un esprit philosophe.

La Bar. Que ces choses soient faites uniquement pour l'homme, nous ne le pouvons nier, cher frère; mais qu'elles soient faites en outre par la main suprême, voilà ce que quelques-uns auront de la peine à admettre, surtout ceux à qui pèse la reconnoissance.

Théod. Il faudra donc qu'ils nient aussi qu'elles aient été faites par une cause intelligente.

Le Chev. Jamais ils ne le pourront; car une cause inintelligente et aveugle ne peut faire des ouvrages si admirables et si variés, quoique cependant tous uniformes dans chaque espèce. Laissez-moi, Baronne, raisonner à mon tour sur cette étonnante uniformité d'une part,

et sur cette diversité infinie de l'autre : car moi aussi j'y ai réfléchi, fatigué de ce que j'entendois dire à beaucoup de prétendus philosophes, qui attribuoient tout au hasard.

Théod. Il n'en manque pas ; mais continuez, Chevalier ; j'aime à vous entendre discourir comme un vrai philosophe.

Le Chev. Il me reste encore quelque chose des premières études que j'ai faites avec vous, et de cet esprit de raisonnement que vous avez tâché de m'inspirer. Les compagnies m'ont un peu gâté le jugement et le cœur ; mais pas entièrement. Beaucoup de gens, pour expliquer ce qu'ils appellent *nature*, ont recours au *hasard ;* mais la *nature* étant constante, et le *hasard* essentiellement inconstant, l'un ne peut naître de l'autre. Je vois que la nature observe une même loi : par exemple, dans la formation des arbres, dans les racines, les troncs, les branches et les feuilles, tous, malgré leur variété, ont la couleur verte, les feuilles plates, et pour l'ordinaire de figure ovale ; celles-ci ont une côte qui les traverse par leur plus grand diamètre, avec de nombreuses ramifications. Telle est la loi générale : mais quelle différence d'une espèce à l'autre, puisqu'il n'y a pas même deux feuilles semblables !... De même dans tous les oiseaux je vois deux pattes, quelques doigts, un bec ;

je vois une queue et des ailes, faites de plumes. Je vois, dans les quadrupèdes, un vêtement qui les garantit également du chaud et du froid, une queue, un cou, et toujours des armes pour se défendre de leurs ennemis : dans les uns les armes sont certaines pointes à la tête, dans d'autres les pieds de derrière, et dans d'autres les ongles et les dents ; et tous marchent à quatre pattes et horizontalement. Je vois que chaque espèce se perpétue, sans différence notable, des milliers d'années : mais quand a-t-on observé dans le *hasard* une marche si constante ? Cher Théodore, j'ai toujours regardé cela comme une folie, et du nombre de celles qui ne méritent pas qu'on les combatte, mais qu'on s'en moque.

La Bar. O mon cher Chevalier, comme je suis aise de vous entendre discourir de cette manière ! Si vous eussiez toujours continué de vivre avec nous, vous auriez en tout une manière de penser plus judicieuse et plus solide.

Le Chev. Je me convertis peu à peu. Dites-moi, vous, Théodore, qu'est-ce que je dois entendre sur ce mot *nature ?* Toute ma vie j'ai entendu prononcer cette parole, qui se répète à chaque pas dans les livres modernes, et, jusqu'à cette heure, personne ne m'a dit ce que c'est que la *nature*.

Théod. La *nature* est la main de Dieu, qui

opère suivant sa coutume et les règles que sa providence a disposées en toutes choses ; si ce n'est pas là ce que disent les philosophes, ils ne disent rien: ils parlent comme des perroquets, sans attacher d'idée aux mots qu'ils prononcent. Feuilletez leurs livres, et je parie tout ce que vous voudrez qu'ils ne vous disent rien que vous entendiez clairement.

Le Chev. Puisque la conversation nous a conduits là, j'irai chercher mon manuel philosophique, et nous verrons ce que mes philosophes disent de la nature: Attendez un moment....... Voici le *Dictionnaire des philosophes*, et à la page 3 il parle ainsi: « *Nature*, parole familière aux philosophes, qu'ils doivent employer » fréquemment, parce qu'elle rend uniforme la » phrase et le langage. Chacun lui donnera la » signification qu'il voudra, suivant le système » qu'il aura embrassé. Quelques-uns entendront » par ce mot une intelligence incréée et toute- » puissante ; d'autres une chose aveugle, dont » nous ne connoissons que les effets, dont nous » ne pouvons deviner le caractère et les quali- » tés. Mais qu'on lui donne le sens qu'on vou- » dra, je vois que ce mot *nature* fait un bel effet » dans les écrits de nos philosophes. » Il ne dit rien de plus.

La Bar. La première interprétation est celle

de Théodore ; la seconde est celle du *hasard*, que vous, mon frère, vous taxez de ridicule. Qu'en dites-vous, Théodore ?

Théod. Croyez que j'ai médité beaucoup sur ce que j'ai lu à cet égard. Si ces philosophes n'entendent pas par nature *la main de Dieu qui opère suivant sa coutume*, etc., ils ne disent rien d'intelligible ; ainsi quand Dieu agit suivant sa coutume constante, il agit suivant les lois de la nature ; et quand il agit contre cette coutume, il fait un miracle. Tout le reste n'est que verbiage inventé pour tromper les sots et les enfans, qui, faute d'approfondir, se contentent des mots sonores *d'instinct*, *de qualité occulte*, *vertu sympathique*, *propension native*, *vertu attractive*, *vertu répulsive*, *vertu active*, etc. Car si par ces paroles ils entendent une cause aveugle et sans intelligence, elle ne peut suivre des lois constantes qui ne varient pas, même les circonstances venant à varier, comme la gravité, etc. Mais si par le mot nature ils entendent une cause intelligente qui gouverne les effets naturels suivant la variété ou l'uniformité des circonstances, il est nécessaire qu'elle ait une intelligence et une puissance souveraines ; et cela ne se trouve qu'en Dieu.

Le Chev. Je n'ai rien à répondre ; mais il me paroît indécent que le Souverain Être opère de

sa propre main tous les effets naturels. Je me vois partagé entre deux difficultés que je ne puis résoudre ; et jamais mon entendement n'admettra ce qui me répugne. Plus je considère l'Être Suprême, auteur de ces merveilles incompréhensibles, plus il me paroît indigne de sa grandeur qu'il s'abaisse à des ministères humbles et méprisables ; ainsi tenons-nous-en, Théodore, à un honorable scepticisme, et disons que nous ne le savons pas.

Théod. Chevalier, vous conservez encore des préjugés de l'enfance, et moi-même je les ai eus long-temps. Ecoutez-moi : le vulgaire a coutume d'attribuer à Dieu les défauts que nous trouvons dans les hommes : nous pensons qu'il se fatigueroit en agissant en même temps dans plusieurs endroits, ou qu'il se casseroit la tête s'il pensoit toujours à tout ce qui arrive dans le monde. Mais enfin, ne croyez-vous pas que Dieu est immense, et qu'il n'y a point d'endroit de l'univers où il ne soit présent physiquement, puisque vous savez que l'infini ne peut avoir de bornes dans sa présence ? Ne croyez-vous pas que tout l'univers est renfermé dans sa main, dans cette main qui l'a formé et qui le conserve ? Ne croyez-vous pas que son jugement est infini, et que, quand il a ordonné ce que la nature opère dans chaque créature, c'est lui-même qui l'exécute ; parce

que les créatures insensibles n'ont, ni oreilles pour entendre ses ordres, ni jugement pour les comprendre ? Ne croyez-vous pas, enfin, que quand il a formé les créatures, il étoit dans chacune d'elles combinant les moyens avec les fins, et cela avec autant de facilité et de liberté que nous le donne à penser la perfection qu'il a mise dans chacune ? Comment donc voulez-vous que l'infini se fatigue, ou que le Tout-Puissant épuise ses forces en agissant par lui-même ?

Permettez-moi une comparaison sensible qui, ce me semble, doit vous convaincre. Le soleil se fatiguera-t-il d'éclairer en même temps toutes les planètes à des distances si inégales, y compris les satellites ou lunes de chacune, et de nous éclairer aussi, nous qui sommes ici-bas, sans qu'il y ait un seul coin privé de sa lumière, pas plus que si ce monarque des lumières n'avoit autre chose à faire ? Là haut il gouverne les planètes, sans leur laisser suivre les lignes tangentes, comme le voudroit leur mouvement; plus loin il retient les fugitives comètes dans leurs *aphélies*, où elles sont extrêmement distantes de lui, et les fait revenir sur leurs pas aussitôt qu'est fini le congé qu'il leur a donné de son trône, sans la moindre peine; il a soin que les planètes exécutent exactement leur révolution, dans le temps prescrit à chacune, suivant

leur distance; et, en même temps, il réchauffe sur la terre le limaçon, qui sort en partie de sa coquille pour se ranimer à sa bienfaisante chaleur. Ici encore il fomente, non-seulement la nutrition des arbres élevés dont le feuillage épais s'avance pour recevoir ses rayons dorés, mais encore celle de l'ortie que tout le monde méprise; et dans les jardins il ouvre les fleurs qui le soir repliant leurs feuilles fermoient leur sein à la nuit. Le soleil étend également son influence partout: dans tous les climats de l'univers aucun ne lui échappe, ni le centre de la Cafrérie, ni les espaces de l'Amérique, ni les Terres australes inconnues; il n'y a pas un coin où il ne pénètre pour communiquer libéralement sa lumière. Voyez s'il oublie de consoler le pauvre mendiant, qui a besoin de ses rayons, sous prétexte de la famille nombreuse qu'il gouverne dans le ciel. Donc, si vous ne jugez pas indigne du soleil, au milieu de ses nombreuses et importantes occupations, d'avoir soin de choses aussi petites et de si peu d'importance; et, si vous concevez facilement que sans fatigues ni embarras il est à tout, comment est-il possible que vous trouviez cela inconvenant dans celui qui a tout fait, qui tient tout dans sa main, qui en un mot est l'Etre Suprême et infini?

Le Chev. Vous avez raison: sans doute il est

indigne d'un roi de veiller à ce qu'on donne du bon bled aux volailles de son poulailler ; parce qu'en s'occupant de pareilles vétilles il ne pourroit s'appliquer avec liberté aux affaires importantes du gouvernement de ses Etats : plus un cerveau borné se remplit de certains soins, moins il lui reste de place pour d'autres. Mais l'idée de Dieu exclut celle d'une intelligence limitée, de bras impuissans, de mains débiles ; j'avoue donc que mon doute étoit fondé sur le préjugé du vulgaire, qui pense du Tout-Puissant d'après la foiblesse qu'on remarque dans les hommes.

La Bar. Que cet aveu vous honore, mon frère !

Le Chev. A mon régiment et dans les emplois de la guerre, je n'ai pas le temps que vous avez de réfléchir. Je n'ai point non plus cet esprit d'un vrai philosophe, qui raisonne toujours d'après des principes solides, et non d'après des maximes communes, et l'autorité des autres hommes. Actuellement je suis convaincu : que voulez-vous de plus, Baronne ?

Théod. Donc il est certain que c'est Dieu qui de sa main pare les petits oiseaux, peint les fleurs, assaisonne les fruits, parfumant les uns et embellissant les autres pour flatter les sens de l'homme, et je dis de l'homme, parce que les anges ne mangent point de fruits, et qu'aucune

créature n'en profite, si ce n'est l'homme. Chevalier, dites *oui* ou *non.*

Le Chev. Que voulez-vous que je dise ? je dis que oui.

Théod. Je ne vous presse tant que parce que vos camarades me diroient *non*, et encore *non.*

Le Chev. Je n'en doute pas ; mais, discourant comme *vous* discourez, ils devroient dire la *même* chose que vous et moi.

La Bar. Pour moi, Théodore, je vous fais mon compliment de cette victoire remportée sur l'esprit du Chevalier ; mais je ne vois pas bien à quelle fin vous avez dirigé cette longue digression et cette agréable discussion ; quoique à la vérité il soit flatteur pour nous de voir que le Tout-Puissant ait employé sa puissance et sa sagesse, à plaire aux sens de ce petit ver de terre qu'on appelle *homme.* Expliquez-vous, Théodore.

Théod. Mon but, dans toute cette discussion, n'a pas été de flatter l'homme, mais de lui mettre devant les yeux l'obligation qu'il a d'aimer son Dieu, même en faisant abstraction de la religion ; car c'est là un point qui doit se traiter à part ; et, pour le moment, je ne parle que de l'obligation que chacun a simplement comme homme.

Le Chev. C'est de cela qu'il est question dans

la philosophie : ainsi occupons-nous-en, Théodore ; j'aime à vous entendre. Ah ! ma sœur, que vous êtes heureuse d'avoir un guide qui dirige votre entendement d'un pas sûr, à la lueur d'un flambeau qui ravit par sa lumière, et fortifie par les idées consolantes qu'il découvre ! Continuez, Théodore.

§. VI. — *De l'Amour que nous devons au Créateur pour ce qu'il a fait sur ce globe de la terre seulement pour l'homme.*

La Baronne. Mon frère, je ne vous ai jamais vu plus attentif qu'à cette heure aux discussions de Théodore.

Le Chev. C'est parce que mon esprit trouve dans ses raisonnemens une clarté qui réjouit, et une force qui me porte agréablement à la vérité. Rien ne plaît tant que de la connoître : rien ne charme tant que de l'embrasser....

Théod. C'est donc une vérité reconnue que Dieu avoit le dessein de flatter les sens de l'homme, quand il a formé pour lui dans le principe ce globe terrestre.

La Bar. Pardonnez-moi, Théodore, j'ai encore un scrupule que je veux déclarer en faveur de mon frère, et qui servira pour mettre cette vérité dans un plus grand jour. Le Créateur n'au-

roit-il pas fait tout, uniquement pour satisfaire aux devoirs de sa providence, et non pour flatter les sens de l'homme? Il devoit, dès qu'il nous créoit, remplir les obligations de père, en soutenant l'existence qu'il nous avoit donnée volontairement. Ne pourrions-nous pas dire cela?

Le Chev. Permettez, ma sœur, que je vous embrasse; parce que c'est la première fois qu'en ma faveur je vous vois répliquer à Théodore.

La Bar. Le cœur me dit, Chevalier, que bientôt je vous payerai cet embrassement, en vous relevant de terre, où je vous verrai prosterné aux pieds de notre maître. Dites, Théodore.

Théod. Ne remarquez-vous pas l'un et l'autre la différence entre la manière dont Dieu alimente les bêtes, et celle dont il nourrit les hommes? Il conserve aux bêtes la vie qu'il leur a donnée comme *Créateur*, en les pourvoyant d'alimens *par les herbes* que la terre produit d'elle-même. Mais Dieu a-t-il donc le soin de leur servir une table de mets aussi variés que délicats, telle qu'il l'a disposée pour les hommes? quelle infinité de fruits, etc. Helas! avez-vous oublié ce que nous avons dit, il n'y a qu'un instant? Dieu ne fait rien au hasard: il a toujours son but dans tout ce qu'il fait. Si Dieu n'avoit pas eu une autre fin, quand il nous a placés sur ce globe, que de

nous sustenter la vie, alors nous serions dans la classe des animaux qui vivent et se soutiennent avec les herbes et les fruits qui viennent d'eux-mêmes. Mais pour nous.....

Le Chev. N'en dites pas davantage, Théodore, parce que la diversité des fruits dans un jardin bien cultivé, leur différence dans la couleur de chaque espèce, dans leur forme, leur parfum, leur saveur, sont des grâces inappréciables ; les espèces varient suivant les différentes saisons: les oranges durent dix mois, les citrons toute l'année ; les pommes qui ne se cueillent qu'à la fin de l'automne se gardent tout l'hiver, ainsi que plusieurs espèces de poires ; tout cela manifeste bien que le Créateur s'est occupé, non-seulement de nous alimenter, mais encore de flatter nos sens. Je ne vous remercie pas, ma sœur, de la réponse que vous m'avez faite, et je vois que vous n'avez point mérité l'embrassement que je vous ai donné.

La Bar. Or, mon frère, je ne veux rien d'injuste, et je vous le restitue avec usure, voyant la candeur de votre cœur. Continuez, Théodore, et pardonnez l'interruption.

Théod. Actuellement, cher Chevalier, vous devez m'éclairer sur une difficulté où je me vois: vous avez le jugement clair ; et vous ne vous laissez point emporter par la première apparence

des choses. Tout ce que nous avons examiné, c'est le Tout-Puissant qui l'a fait; il l'a fait dans tout l'univers, ayant toujours en vue la commodité, le plaisir et l'utilité de l'homme. Mais seroit-ce là le but principal d'ouvrages faits avec tant de proportion, tant de soin et tant d'art? Le fantôme qu'on appelle *homme* seroit-il donc la fin *dernière que* Dieu se seroit proposée, en *exerçant* ainsi son infinie sagesse et sa toute-puissance? Considérez-le bien, et répondez.

Le Chev. Jamais on ne m'a fait une telle demande: je veux y penser un peu avant de répondre...... Je ne trouve pas que le plaisir de l'homme soit une fin dernière, digne des efforts de Dieu.

Théod. Ma difficulté, à parler franchement, n'en étoit point une. Les œuvres de Dieu, Chevalier, doivent toujours être dignes de Dieu, *ainsi que la fin* qu'il se propose. Or, que l'homme *ait le plaisir* de manger certains fruits, d'entendre le chant des oiseaux, de se divertir à la vue des fleurs, ce n'est point une fin digne de Dieu. Le simple plaisir d'une petite créature qui, en la présence de Dieu est comme si elle n'étoit pas, ne peut être la fin dernière des soins de la sagesse et de la puissance du Créateur. Nous ne pouvons nier que ce ne soit la fin prochaine; car nous voyons que ces œuvres s'y dirigent dans

toutes leurs circonstances ; mais, que Dieu s'en tienne là sans vouloir que cette commodité et ce goût de l'homme tendent à une fin plus relevée, cela ne peut être ; ce seroit la même chose que si des armées formidables se mettoient en marche pour faire adopter à un homme la mode d'un chapeau rond ou d'une autre forme : donc, quand Dieu a eu pour l'homme les égards et les attentions que nous avons observés, il avoit quelque dessein plus sublime.

Le Chev. J'entends bien, Baronne, vos œillades ; ne croyez pas que le dessein de Théodore m'échappe.

Théod. Chevalier, parlons clair, et ne mettons point d'entraves à nos pensées. Ecoutez-moi donc. Dieu ayant accordé à l'homme le libre arbitre le plus indépendant, qui ne connoît point de lien, qui n'aime point les préceptes, ne veut ni le lui ôter ni y toucher même légèrement. Sa divine raison lui dit qu'une créature raisonnable et libre doit aimer ce qui est souverainement aimable, par suite de sa rectitude naturelle, et aimer aussi par reconnoissance celui qui est son bienfaiteur. Voilà donc ce que fait le Seigneur pour parvenir à ce que l'homme s'attache à lui, sans blesser même légèrement les droits de sa liberté. Comme nous l'avons déjà vu, il a cherché son goût de toutes manières, en

flattant tous ses sens, et en lui procurant toutes les commodités, afin que son amour-propre lui-même, sensible à la bonté qui les lui offre, se portât à aimer celui qui lui avoit procuré tant de jouissances. Dites-moi actuellement si ce raisonnement vous paroît bien?

Le Chev. Il n'y a point de moyen plus noble, plus décent et plus efficace d'entraîner un cœur libre à aimer librement son Créateur. Quand nous discourons, Baronne, sans altération et de bonne amitié, quelle idée nous nous faisons des choses, bien différente de celle que se forment les nouveaux philosophes, qui ne font qu'écouter en passant deux paroles, souvent interrompues par des ris!

La Bar. Théodore se plaint souvent de cela; et, avant que vous vinssiez de votre garnison, nous gémissions de la manière dont on traite aujourd'hui tout ce qui a rapport à Dieu.

Théod. Donc l'homme doit à Dieu, non-seulement un grand respect, comme nous l'avons déjà prouvé, mais un respect plein d'amour, parce qu'il ne fait point un pas, qu'il ne reçoive, pour ainsi dire, quelque caresse et quelque douceur de la part de son Créateur, qui sachant que telle ou telle chose doit lui plaire, la lui met à sa disposition.

La Bar. A la vérité un philosophe (qui le

sera dans la réalité, et pas seulement de nom), ne peut s'empêcher d'avoir une estime amoureuse pour le Créateur, qui en tout a deviné son goût, pour lui mettre dans la main ce qui lui plaît.

Le Chev. Votre conversation, Théodore, m'a fait beaucoup de plaisir aujourd'hui; mais c'est assez pour le moment: je vais prendre les ordres de mon général; peut-être voudra-t-il que demain mon régiment fasse l'exercice; si je ne finis pas trop tard, nous continuerons. Adieu, Baronne.

DIX-SEPTIÈME SOIRÉE.

De nos Obligations envers Dieu, déduites de ce qu'il a fait en nous pour notre commodité.

§. I. — *Des obligations que l'homme doit à Dieu pour ce qu'il a fait dans son corps organique; et 1° pour la sensation qu'il y a mise.*

La Baronne. Aujourd'hui, Théodore, le Chevalier n'est point à la maison pour nous accompagner à la conférence. Cependant, pour qu'elle ne soit point insipide, vu que je suis en tout d'accord

avec vous, il me semble qu'il seroit bon d'inviter mon cousin le Commandeur, qui est arrivé depuis la perte de Malte.

Théod. Comme je ne le connois pas, je ne puis dire s'il peut remplir notre intention.

La Bar. Je suis assez libre avec lui, même pour me moquer si je le vois trébucher dans la dispute : nous avons été élevés ensemble, quoiqu'il soit plus vieux que moi. Quant aux opinions, il me paroît qu'il ne sera pas d'accord avec nous; mais cela même rendra la conversation vive et agréable; ainsi je vais l'inviter.

Le Comm. Que me voulez-vous, Baronne? Moi, je n'entends rien aux mathématiques, qui font vos délices : ayant avec vous Théodore, vous volez jusqu'aux astres, et même vous avez entraîné dans votre vol le Chevalier qui, hier au soir, étoit hors de lui chez le général, et extrêmement satisfait de votre entretien.

La Bar. Vous n'aurez pas moins de plaisir aujourd'hui, parce que la vérité enchante tout le monde, quand elle est bien traitée.

Le Comm. Sur quelle matière déterminez-vous discourir; car tout le monde n'est pas capable de raisonner avec vous sur tout ce que vous savez?

La Bar. La matière intéresse tout le monde. Dites, Théodore, quel point vous avez déterminé de traiter.

Théod. Madame la Baronne m'a supplié de lui parler un peu de la philosophie morale, c'est-à-dire de celle qui traite des mœurs ; il est clair que cela intéresse tout le monde.

Le Comm. Et avec plus de raison que toutes les mathématiques de la Baronne.

Théod. Voici la marche que nous avons suivie : hier nous traitâmes de nos obligations envers Dieu, par suite de ce que Dieu a fait pour l'homme hors de l'homme, soit dans le ciel, soit sur la terre. Aujourd'hui, j'ai résolu de traiter de nos obligations, en conséquence de ce que Dieu a fait dans l'homme même pour son avantage ; je veux dire de ce qu'il a fait dans le corps humain et ensuite dans notre âme.

Le Comm. Je sais quelque chose relativement au corps humain, parce que je me suis adonné quelque temps à l'anatomie ; mais par rapport à l'âme je n'ai rien étudié.

Théod. Quant à l'âme vous en savez sûrement assez, ainsi nous voilà prêts pour la conversation.

La Bar. Commencez, Théodore ; et vous, Commandeur, ne laissez point passer ce qui vous déplaira ; car je vous ai appelé pour cela.

Le Comm. Quand vous ne me le commanderiez pas, je le ferois ; mon jugement n'est esclave de personne. Allons, Théodore.

Théod. Si nous considérons bien ce que la fabrique du corps humain a de merveilleux, nous ne trouverons dans l'univers rien qui mérite davantage notre admiration, sans excepter même ce que nous savons des cieux.

La Bar. Cela est bien fort : toute ma science anatomique ne va pas jusque là ; et, quelque parfaite que soit la vôtre, je ne vois pas comment elle vous conduira à la preuve de votre assertion.

Théod. Je ne vous ai jamais donné qu'une légère teinture d'anatomie : je me suis contenté de vous en exposer la partie extérieure, qui se présente aux yeux ; mon intention n'étoit pas que vous en eussiez une entière connoissance ; et je pouvois d'autant moins vous la procurer, que je ne l'avois pas moi-même. Mais actuellement nous devons procéder d'une autre manière, parce que je désire vous donner des notions plus relevées. Trois choses, entre mille qui étonnent et confondent l'imagination, demandent votre attention. La première est le mode de nos *sensations ;* la seconde nos *mouvemens*, et la troisième notre *nutrition*.

Le Comm. Je vous écouterai avec plaisir ; vous allez m'en apprendre plus que n'ont fait toutes mes études.

SENSATIONS.

Théodore. Notre âme est une substance entièrement spirituelle : elle a volonté et intelligence, et n'est composée de rien qui soit matière ; néanmoins le corps humain, qui lui correspond, est à sa charge ; on ne sait comment ils sont unis, mais on sait qu'ils le sont.

Le Comm. Si on ne sait pas comment, dès lors je proteste que je ne crois pas cette union ; parce que je m'en tiens à la règle des philosophes éclairés, qui est de *ne rien croire qu'on ne puisse le comprendre.*

Théod. Objection usée ! vous ne la combattez sans doute que parce que la contradiction est le sel de la dispute.

Le Comm. Je parle sérieusement, si personne n'entend comment cette âme, qui est spirituelle, s'unit avec le corps, qui est pure matière, pourquoi voulez-vous m'obliger de croire ce que je ne sais ? Cela non, Baronne ; les entendemens ne sont point cousins : ainsi que chacun suive ce qu'il voudra.

La Bar. Vous me surprenez, Commandeur, de dire que vous ne croyez pas que votre âme soit unie avec votre corps, je ne m'y serois jamais attendue. Dites-moi donc qui vous remue la langue pour parler ?

Le Comm. Mon âme.

La Bar. Et qui est-ce qui a dit à votre âme que je parle actuellement ? puisque vous me répondez à propos, c'est signe que votre âme sait ce que je dis. Qui est-ce qui le lui a dit ?

Le Comm. Mes oreilles : car je ne suis pas sourd.

La Bar. Voilà une chose bien étrange. Vous dites que c'est votre âme qui remue votre langue pour me parler, et en même temps qu'elle n'est pas unie à votre corps. Vous dites que vos oreilles ont informé votre âme que je vous parlois ; mais que le corps n'est pas uni à l'âme. Voilà, certes, une nouvelle philosophie. Mon cousin, quand nous disons que votre âme est unie au corps, nous voulons dire qu'elle meut le corps quand elle veut ; et, puisque l'âme perçoit par les sens du corps les objets qui les frappent, il est clair aussi que le corps est uni à l'âme. Ma voix a frappé vos oreilles, et votre âme l'a perçue ; votre langue, quand vous avez répondu, a prononcé les paroles que votre âme a dictées : donc les deux substances du corps et de l'âme sont unies.

Le Comm. Oui, dans ce sens-là.

La Bar. Le commerce qui existe entre elles est notoire, quoique personne ne sache comment il a lieu ; mais cela vous regarde, Théodore.

Théod. Cela nous regarde tous trois ; bornons-nous à ce qui excite notre admiration. La sensation peut se faire seulement par le moyen des nerfs qu'on appelle sensitifs, et sans eux il n'y a point de *sensation* : si les nerfs sont liés, empêchés ou engourdis, de manière que le mouvement ne puisse se communiquer par eux depuis le pied ou la main, etc. jusqu'au cerveau, l'âme ne peut rien sentir, ni savoir si on touche le membre extérieur.

La Bar. Je me rappelle bien que vous me l'avez appris : voilà pourquoi quand le pied s'engourdit, nous ne le sentons pas, et, quand il y a paralysie, il n'y a point non plus de sensation ; car celle-ci consiste dans le mouvement conduit par les nerfs jusqu'au cerveau.

Théod. Doucement : ce n'est pas en cela qu'est la sensation ; c'est dans la perception de l'âme, procédant de ce mouvement qui va par les nerfs.

Le Comm. Il est difficile de déclarer comment ce mouvement se communique. Beaucoup veulent l'expliquer par le tremblement de la corde d'une guitarre ; mais cette explication ne me plaît pas ; parce que le nerf n'est, ni tendu comme la corde, ni détaché, comme elle, des parties adjacentes.

Théod. Je suis de votre avis : d'ailleurs la

fibre qui correspond à un doigt du pied, par *exemple*, ne communique avec aucun autre ; et il va *autant* de fibres nerveuses jusqu'au cerveau, qu'il y a de parties dans le corps humain qui peuvent être l'occasion de la sensation. Ajoutez que les fibres qui partent d'un doigt du pied, dans tout le chemin qu'il y a depuis là jusqu'au cerveau, *ne s'échangent* ni ne se confondent *avec celles* qui vont d'un autre doigt immédiat ; car nous distinguons si nous nous blessons à un doigt ou à un autre, et tout se joint dans le cerveau sans qu'il y ait confusion dans les différentes sensations.

La Bar. Là se réunissent aussi les nerfs qui vont aux yeux, aux oreilles et aux autres sens : les yeux communiquent par le nerf optique, au cerveau, la couleur des objets, leur figure et toutes les autres qualités visibles. Or, Commandeur, *quel* mystère que, placé sur une hauteur, *et découvrant* de toutes parts, bois, maisons, tours, palais, jardins, rivière, nous puissions rendre compte de tout ce qui frappe notre vue, et que tout passe de la rétine de l'œil par les nerfs optiques, jusqu'au cerveau, sans la moindre confusion !....

Le Comm. Toutefois s'il n'y a point de goutte sereine, car alors quelque peinture qui se fasse dans *la rétine*, nous ne voyons rien.

Théod. C'est vrai : mais il faut encore quelque chose de plus pour que nous voyions et que l'âme se donne pour avertie, c'est qu'il n'y ait point *d'hydropisie de tête*, et que l'âme ne soit point fortement distraite par quelque occupation extraordinaire, parce qu'alors elle ne voit rien.

La Bar. N'oublions pas le sens par lequel nous entendons, sens que je n'ai point encore bien compris, malgré tout ce que vous m'avez enseigné de la structure du labyrinthe, de la membrane *spirale*, du limaçon, etc. Je perçois, non-seulement le ton de toute espèce de sons, mais je distingue si c'est un son de piano, de harpe, de voix ou de haut-bois, quoique tous ces sons battent sur la même fibre.

Théod. Baronne, nous ne traitons pas actuellement de physique, ne coupons point le fil du discours. Pour notre objet il nous suffit que la sensation que l'âme a par le moyen des sens soit une chose étonnante et inexplicable.

Le Comm. En cela nous sommes tous d'accord : tirez-en la conséquence que vous avez en vue.

Théod. Auparavant je vous fais encore une demande : Qui a organisé en nous cette fabrique, qui est nous-mêmes, et dont nous ne pouvons définir les admirables effets! Qui a fait tout cela?

Comm. C'est la sage et puissante main du
ır, on le sait bien.
d. Et pourquoi ce rapport si prompt et
at entre le sentiment de notre âme, et les
›ns qui lui viennent des sens? à quelle
e harmonie nécessaire et infaillible? ré-
;-moi.
Comm. Pourquoi devoit-ce être, sinon pour
f que vous avez dit, de donner à l'homme,
e vie, l'agrément innocent et le plaisir
de la vue, de l'ouïe, du goût, etc.; la fin
re. La même expérience qui nous fait voir
servent ces œuvres merveilleuses nous
d aussi à quoi elles étoient destinées. Ba-
, est-ce là votre avis?
Bar. Je ne puis m'empêcher de convenir
:hose aussi palpable.
od. Donc l'homme doit beaucoup à Dieu,
i a *donné* les sens du corps pour servir à
sfaction.
Comm. Qui peut en douter?
od. Qui peut en douter? tous vos doc-
:t philosophes de nouvelle invention, qui
t révoquer en doute qu'il y ait un Dieu;
disent que, s'il y en a, il n'a pas soin de

Comm. Laissons cela; car on ne peut nier
: *ne* soit une grande folie : cependant tous
teurs ne sont pas à mépriser.

La Bar. Théodore, allons à notre but.

§. II.— *Du mouvement dans le corps organique.*

Théodore. Continuons de réfléchir sur ce que nous savons tous, quoique nous n'y fassions pas attention. Notre vie consiste dans nos mouvemens ; et les hommes, en grande partie, disent que, pour que les membres du corps se meuvent, il suffit qu'il y ait en eux une âme qui les vivifie et les gouverne ; comme la main qui met un gant remue ses doigts comme elle veut, et quand elle veut. Mais c'est une erreur grossière.

Le Comm. Pour moi, j'étois très-persuadé de ce que vous nommez erreur ; et, l'appeler grossière, je ne sais, mon ami, si ce n'est point un peu téméraire.

La Bar. Pardonnez, Théodore ; en cela je ne suis pas non plus d'accord avec vous. Si notre âme est intimement unie à notre corps pour le vivifier, elle lui donnera aussi le mouvement ; et, si mon âme anime mon bras, que faut-il pour le mouvoir, si ce n'est que mon âme veuille qu'il se remue ?

Théod. Dites-moi donc pourquoi l'âme, étant dans les oreilles, nous ne les remuons pas ? Que l'âme y soit, vous devez le confesser, parce qu'elle sent si on les blesse : donc l'âme y est ; et pourquoi ne les remue-t-elle pas comme

elle veut et quand elle veut ? Les mules de votre voiture les remuent avec facilité ; quand elles les lèvent, nous connoissons qu'elles s'étonnent ; quand elles ne les lèvent pas, nous savons qu'elles vont pacifiquement et sans crainte : aucun homme ne voudroit avoir ce privilége.

Tout mouvement naît du muscle propre qu'il y a dans *chaque membre* : en sorte que chaque *doigt a dans chaque* jointure deux muscles antagonistes l'un de l'autre ; parce que l'un sert pour le plier, et l'autre pour l'étendre : il en est de même dans tous les membres ; et quand les muscles manquent, , ou naturellement comme dans les oreilles, ou par empêchement comme dans la paralysie, ou par un autre motif, le mouvement manque aussi. Je ne dis pas cela seulement des mouvemens libres, comme ceux des bras, des mains, des pieds, de la tête, etc. ; mais aussi des *mouvemens* spontanés, comme ceux du *cœur*, *de la* respiration, etc. Combinez actuellement la multitude des membres, des jointures, et des parties organiques de notre corps, avec la diversité des mouvemens qu'elles ont, et voyez le nombre infini de muscles qui sont nécessaires pour ces mouvemens. Mais ne vous étonnez pas encore : voici bien autre chose.

Tous ces muscles dépendent chacun de leur nerf qui va au cerveau ; et tous ces nerfs que

nous appelons *moteurs*, comme aussi les *sensitifs*, qui sont ceux qui servent pour la sensation, se joignent dans le cerveau ; et quand le suc nerveux, ou celui qu'on nomme les *esprits animaux* entre dans le nerf, son muscle travaille : or, comment l'âme peut-elle savoir où est l'entrée de ce muscle qui sert à mouvoir la langue, par exemple de manière qu'elle prononce telle ou telle vocale ; et où est l'entrée des muscles pour remuer les lèvres, de sorte qu'elles prononcent telle consonne de la syllabe ? Comment peut-elle savoir où est la porte des muscles de la gorge, quand celle-ci se remue pour respirer ; où sont les lèvres de la glotte pour donner le ton à la voix ; enfin, où sont d'autres articulations pour cadencer, et chanter selon les tons que demande la musique, et selon la lettre que vous voulez y adapter, etc. ? Comment l'âme d'une paysanne qui chante en faisant son ouvrage, peut-elle savoir cela ? Comment le peut-elle faire ? Le comprenez-vous, Commandeur ?

Le Comm. A parler sincèrement, c'est un mystère : parce que, sachant tous que nous le faisons ainsi, notre corps ni notre âme ne savent comment cela se fait.

Théod. Donc il est nécessaire que le Créateur le fasse de sa main puissante, lui qui seul sait ce que l'âme veut faire, et comment elle doit l'exécuter.

Le Comm. Cela est très-nouveau pour moi.

Théod. Le point est de savoir si cela est réellement vrai. Les choses, mon ami, ne sont ni ne cessent d'être parce qu'on les croit nouvelles ou qu'on les a entendu dire ; elles sont ou cessent d'être, parce qu'elles sont ou ne sont pas en elles-mêmes, et non dans notre entendement. A cette heure, examinez bien, à part vous, chacune des propositions que je dirai, pesez-les bien ; et, si vous ne les trouvez pas évidentes, répliquez.

La Bar. Le défi est galant ; mais je suis ici, cousin, pour vous aider dans les doutes ; parce que, si je ne me vois convaincue, je crie à l'instant : je doute.

Théod. Premièrement, personne ne fait une chose bien conditionnée à souhait, et plusieurs fois, uniquement par hasard.

Le Comm. C'est certain.

Théod. Les mouvemens dont je viens de parler, et autres de ce genre, qui toujours et constamment se font comme l'âme le veut, quelqu'un les opère.

Le Comm. C'est très-certain.

Théod. Celui qui veut les faire et qui les fait constamment bien comme l'âme le désire, quel qu'il soit, a de l'intelligence, et sait comment il doit les faire suivant la fin qu'il a en vue.

Le Comm. On n'en peut douter.

Théod. Or notre âme ne sait rien de la manière dont elle doit les faire : parce que la paysanne, par exemple, n'entend rien des muscles, de glottes et autres parties anatomiques qui sont nécessaires pour chanter. Si même le plus fin anatomiste ne sait la place de chaque fibre, de chaque petit muscle, etc., comment l'âme de la paysanne peut-elle savoir le moyen d'exécuter ces mouvemens de la gorge, de la langue, des lèvres, etc.? donc l'âme ne sait rien de cela.

Le Comm. J'en conviens.

Théod. Donc elle ne peut l'exécuter ; car déjà vous m'avez accordé que celui qui ne sait point une chose ne peut la faire toujours et constamment bien comme il désire : donc ce n'est point l'âme qui dirige ces mouvemens.

Le Comm. Je ne puis le nier.

Théod. Mais, si ce n'est point l'âme, qui sera-ce ? Sera-ce son voisin le plus proche, qui est le corps? non, cela est impossible, parce que le jugement n'est pas dans le corps. Vous êtes donc forcé de dire que c'est le Créateur, parce que lui seul sait ce qu'il faut faire pour s'accommoder à la volonté de l'âme, et où sont les touches (permettez-moi cette métaphore) de cet orgue anatomique, qui répondent à l'effet qu'on veut. Le Créateur donc, agissant de sa propre main sui-

vant la coutume, est ce qu'on appelle *nature*. A présent, répondez.

Le Comm. Je dis ce que j'ai déjà dit, que c'est une chose nouvelle pour moi ; mais j'ajoute qu'elle est vraie, et je me donne pour convaincu.

La Bar. Dès ce moment, mon cousin, je vous estime davantage parce que je vous vois raisonnable. Mais vous, Théodore, vous avez touché trop en passant une chose à laquelle je désirois que vous vous fussiez arrêté, c'est la musique. Depuis que vous m'avez donné des leçons de physique et un peu de l'anatomie qui y a rapport, je combine les leçons de la musique avec celles de la physique, et je suis remplie du plus grand étonnement. Revenez, Théodore, un peu sur cette matière.

Théod. Il m'est nécessaire d'aller vite, pour que mes réflexions ne fatiguent point à force d'être longues. Mais, à dire vrai, vous avez dans la musique des preuves bien évidentes de ce que je disois. Il est très-constant que dans les instrumens à corde, comme dans le clavecin et la harpe, plus la corde est tendue, plus elle monte de ton. Il est connu aussi que la voix humaine arrive à deux octaves, et rarement à trois. On sait encore que chaque octave a cinq tons et deux *demi*-tons ; que d'un ton à l'autre, par

exemple, d'*ut* à *re* ou de *re* à *mi*, on monte par neufs points ou degrés ; de manière que, dans le cours de deux octaves, la voix humaine peut monter cent huit degrés ou points ; et, si nous voulions faire sonner ces points sur une corde d'une certaine grosseur, il seroit nécessaire d'avoir le moyen de la tendre de plus en plus, jusqu'à cent huit degrés.

La Bar. Il n'y a point de corde qui soutienne cette tension sans casser, et qui, restant toujours de la même longueur, ne finisse par se rompre.

Théod. Madame, n'affirmez pas tant : vous oubliez donc ce que je vous ai enseigné, que, quand vous montez de ton en chantant, vous tendez davantage les lèvres de la *glotte*, qui sont des cordons élastiques qu'a découverts, je crois, M. Ferrein ; ils font, par leur tremblement élastique, ce que fait sur la guitare le tremblement de la corde. Réfléchissez à cette heure : quand vous chantez avec le papier à la main, vous ne pouvez changer de ton, sans que les lèvres de la *glotte* ne changent de degrés de tension ; et vous lui donnez tout à coup celui qui correspond à la musique que vous exécutez, et immédiatement tous ceux qui sont commandés. Qu'en dites-vous, Baronne ?

La Bar. J'ai toujours regardé la musique vo-

cale comme un grand divertissement et une belle *qualité* dans une dame; mais, à présent, je la res-*pecte* comme un mystère étonnant et inexplicable.

Théod. Je placerois fort bien ici une conséquence que je dois tirer; mais elle n'est point encore de saison, parce que je veux lui disposer une plus *grande* base, vu que la colonne doit *être très-haute*. Auparavant rappelons-nous nos mouvemens vitaux, qui sont ceux du cœur, de la respiration, etc.

Le Comm. J'avois la présomption de savoir quelque chose en fait d'anatomie; mais vous me donnez de nouvelles lumières, même dans ce que je savois depuis plusieurs années. Continuez.

Théod. Je veux parler du bienfait que Dieu nous accorde dans la continuation de notre vie, qui comme vous savez dépend de beaucoup de choses: c'est au point qu'on s'étonne de vivre une heure, sans que, dans le mouvement continuel de tous les organes vitaux, il ne se détracte quelqu'une des choses essentielles à la vie; il suffit de considérer combien travaille notre cœur: s'il prenoit deux minutes de repos, l'homme mourroit infailliblement!

Le Comm. Régulièrement parlant, chaque minute il se vide de sang soixante-dix fois dans

les contractions que les professeurs appellent *systoles;* et il se remplit autant de fois dans ce qu'ils appellent *diastoles* ou dilatations : d'où il suit qu'il a cent quarante mouvemens en chaque minute ; tel est aussi le nombre des mouvemens des oreillettes, ou dépôts d'attente, où s'arrête le sang, avant d'entrer dans le cœur ; car, quand il se vide du sang qu'il avoit, il ne peut recevoir celui qui vient alors des veines ; parce que, de cette manière, les *systoles* des *oreillettes* et les *diastoles* sont à l'encontre de celles du cœur. Voilà jusqu'où je sais : actuellement vous ajouterez vos réflexions philosophiques.

Théod. Il faut encore considérer les fibres musculaires qui causent ces mouvemens alternatifs du cœur ; parce qu'il a pour se vider des fibres roulées en spirale ou en limaçon autour de lui ; et, quand elles travaillent, elles se rétrécissent de manière qu'il fait passer par les artères tout le sang qu'il contenoit; et, de cette manière, il reste très-étroit et long, et bat sur les côtés, ce qui s'appelle palpitation. C'est le contraire quand le cœur reçoit le sang : il devient rond, plus large et plus court, parce que c'est alors que travaillent les fibres musculaires qui l'environnent depuis la base jusqu'à la pointe. Ces fibres musculaires naissent du *cervelet*, et elles sont en travail les unes et les autres alternativement en

chaque minute. Cela produit dans l'espace d'un an *douze* millions cent soixante mille mouvemens. *Si*, dans toute cette quantité de mouvemens, les esprits animaux se troquent ou s'arrêtent, eux qui doivent aller chercher dans le *cervelet*, les fibres d'un ordre, ou d'un autre : si, dis-je, ils s'arrêtent, c'en est fait de la vie de l'homme, elle *est finie. Je* demande à présent, mon ami, *qui dirige* avec tant de soins ces esprits animaux, qui n'ont de jugement ni pour entendre les ordres ni pour exécuter d'eux-mêmes avec certitude ces mouvemens indispensables à notre vie ? J'en dis autant de tous les autres mouvemens spontanés qui ont lieu, soit que nous le voulions, soit que nous ne le voulions pas. Répondez-moi, mon ami ?

Le Comm. Que voulez-vous que je vous réponde ?

Théod. Le Créateur fait tout, ou le fait faire, *pour que* nous vivions.

La Bar. Ou le fait faire, dites vous ! et par qui ? quels domestiques a le Créateur dans la classe corporelle, qui puissent entendre ses ordres et les exécuter, s'ils n'ont point de perception pour les recevoir et les entendre ?

Théod. Je suis de cet avis ; mais j'ai dit cela pour que votre propre intelligence vous obligeât de *confesser* que Dieu a fait de sa main tout ce

qu'on attribue vulgairement à la nature. Et pourquoi Dieu exécute-t-il ces actions merveilleuses ?

La Bar. Pour que l'homme vive.

Théod. Et de quelle matière sont ces machines fabriquées avec tant d'art, qu'elles peuvent, sans se déranger, travailler 70 à 80 ans ? Sont-elles d'acier ou de bronze ? toutes sont faites de petites peaux ; les veines, les artères, les soupapes, etc. : et remarquez bien que le bronze et l'acier ne pourroient souffrir tant de mouvemens sans s'user.

La Bar. Cousin, qu'en dites-vous ?

Théod. Je ne veux point, mon ami, que vous vous contentiez d'admirer, mais que vous demandant pourquoi le Créateur a fait ces merveilles, vous vous répondiez que c'est pour nous conserver la vie, à vous et à moi, pendant plus de cinquante ans, et, à la Baronne, pendant vingt-quatre? Quelles obligations n'avons-nous donc point au Créateur de nous avoir donné la vie et de nous la conserver.

Le Comm. Vous me confondez, Théodore, avec vos réflexions.

La Bar. Mais nous nous confondons avec plaisir, en voyant ce que Dieu fait pour notre bien.

Le Comm. Il est certain qu'il y en a très-peu qui raisonnent ainsi, et qui aient le temps d'ana-

liser ce que nous savons tous, pour déterrer des *vérités* auxquelles nous n'avions jamais réfléchi.

Théod. Nous avons vu, mes amis, le soin, la sagesse, et, s'il m'est permis de m'expliquer ainsi, l'étude que le Créateur a mise à nous donner et à nous conserver la vie dont nous jouissons; car, en discourant suivant la seule raison *naturelle*, elle pouvoit ne pas même durer *un jour*; vu qu'il paroissoit impossible que, *dans* les mouvemens si compliqués de tous nos organes, il ne se rompît quelqu'une des pièces nombreuses d'une machine si prodigieuse, ou qu'au moins elle ne se dérangeât en quelque façon.

Le Comm. On ne peut nier qu'une vie de 70 ou 80 ans est un prodige de la toute-puissance, qui en renferme beaucoup d'autres que nous ne pourrions comprendre.

Théod. Quand la machine du corps organique seroit d'acier ou de bronze, travaillant continuellement pendant 70 ans, sans repos ni jour ni nuit, ce seroit un prodige qu'elle pût durer sans quelque accident. Comment donc dure notre corps, et se conserve-t-il en bonne santé, n'étant composé que de ressorts, d'entrailles, de peaux et de membranes, plus foibles et plus déliées les unes que les autres? Pour en mieux juger, considérez ceux qui languissent et meu-

rent par quelque vice d'organisation, et vous serez convaincus qu'il n'y a que le Tout-Puissant qui puisse maintenir l'homme bien portant, dans sa vigueur, et empêcher que les pièces de son organisation ne s'affoiblissent ni ne se rompent.

Le Comm. C'est un prodige qui arrive à chaque instant, et qu'on ne remarque pas.

Théod. Mais que prétend de nous le Créateur avec ces prodiges? nous avons déjà vu qu'il doit nécessairement se proposer une fin dans tout ce qu'il fait, et que notre plaisir ou notre avantage seul n'en est point une digne de lui. Quelle sera donc cette fin?

Le Comm. Répondez, Baronne, puisque vous pénétrez mieux que moi les pensées de Théodore.

Théod. Je répondrai que Dieu n'a pu avoir d'autre intention, sinon que l'homme fît ce que demande la raison éternelle, c'est-à-dire qu'il employât sa vie et tous les membres de son corps au culte et à la gloire de son Dieu. Si vous trouvez une autre fin plus digne de Dieu, et plus conforme à la sagesse, qui est la règle de toutes ses œuvres, dites-le moi.

Le Comm. Qu'avons-nous à dire?

La Bar. Il faut avouer ce que dit Théodore; parce qu'il n'y a qu'un jugement aveugle (et

alors ce n'est plus un jugement), qui puisse se refuser à la conviction.

Théod. Dans mes argumens je ne me sers point de principes douteux, je ne me fonde sur aucune autorité. Vous voyez que d'un côté c'est l'expérience que nous donne l'anatomie, dont personne ne doute, de l'autre, la simple raison. Elle *nous dit que* Dieu a eu nécessairement quelque fin quand il a formé tout cela avec tant d'ordre, de sagesse et de précaution, prévenu tous les inconvéniens, et pris des mesures pour tous les besoins possibles, etc. Elle nous dit, en dernier lieu, qu'il a dû avoir une fin digne de lui, et conforme à sa raison éternelle. Or, maintenant cette fin n'a pu être seulement pour que nous vivions 80 ans plus ou moins ; ainsi elle ne peut être sinon que l'homme se reconnoisse obligé à son Dieu, le respectant, le servant et l'aimant, comme son continuel bienfaiteur. Voilà comme la simple réflexion et la lumière de la raison suffisent pour nous montrer que nous n'avons pas de fin plus noble et plus convenable que Dieu lui-même.

Le Comm. Il n'y a pas le plus petit mot à dire ; la géométrie n'offre pas de démonstration plus évidente.

§. III. — *De la nutrition du corps organique.*

Théodore. Il est encore une circonstance extrêmement remarquable, qui, avec celles que j'ai considérées, rend notre organisation beaucoup plus admirable; c'est la *nutrition* et la croissance de tous les vaisseaux organiques, que nous avons dans notre corps. Au lieu de se détruire par leur action continuelle, tous prennent de la force et de l'augmentation : avec le temps, ils croissent, non-seulement dans la forme sensible de chaque membre, mais dans le volume, si petit qu'il soit, de chacune des plus foibles parties de notre corps. Il y a de quoi s'étonner comment un enfant de six ans, parfait dans tous ses membres, va croissant jusqu'à vingt ans par la nourriture que reçoit chaque membre, et, à proportion, chaque organe sensible de chacun. Comparons, Commandeur, les mêmes organes à l'âge de six ans, et à celui de trente : quelle différence ne voyons-nous pas! Les os eux-mêmes, qui autrefois étoient de simples tendons, qu'on nomme *cartilages*, sont aujourd'hui des os parfaits avec leur moelle, etc. Mais comment s'est fait cet accroissement? Sans doute il y avoit des canaux qui portoient à chaque fibre le suc convenable à sa croissance. J'en dis autant des veines,

des artères, et soupapes répandues par tout le corps. J'en dis autant du cœur, des muscles, du cerveau, de ses ventricules, de la moelle allongée et de toutes les ramifications des nerfs. Chacune de ces parties n'a point crû à force d'y accumuler de la matière ; car, de cette manière, les canaux se seroient engorgés, comme il arrive dans les *aquéducs* dont les eaux charrient du sable : chacun des vaisseaux croît au contraire en hauteur, en grosseur, en largeur, en profondeur et en toute dimension. Qui a pu faire cela, Commandeur ?

Le Comm. Le comte de Buffon l'explique très-bien par son joli système de la mutuelle attraction entre les parties homogènes ou de même nature.

Théod. Je veux bien que cette fiction soit vraie : mais tout son effet n'est que d'amasser dans la langue, par exemple, beaucoup de parties propres pour la langue ; dans les yeux, beaucoup de parties propres pour les yeux ; et qui est-ce qui forme de plus grosses fibres dans la langue, un plus grand diamètre dans la prunelle des yeux ; de plus fortes fibres nerveuses dans la rétine, etc. Tout au plus Buffon prouve qu'il se réunira plus de matière homogène, mais non que la fabrique deviendra plus spacieuse qu'elle ne l'étoit lors de sa première formation. Que dites-vous, Baronne ?

La Bar. Que j'ai lu ce système, et qu'il m'a paru plutôt l'ouvrage d'un poète, que celui d'un physicien.

Théod. D'ailleurs, l'aliment d'un enfant, quel qu'il soit, se convertit en chyle; et ce chyle sert de nourriture en même temps à tout le corps humain et à tous ses organes. Le chyle nourrit le cœur, le cerveau, les os, les veines, la peau, etc. Quelle diversité nous trouvons dans la substance de chacun de ces organes! et tout sort de la masse du chyle. Considérons donc cette nutrition en philosophe. Qu'est-ce qui divise cette matière en raison de toutes les parties organiques qu'a notre corps? Qui donne à ce chyle différentes formes suivant l'organe qu'il va nourrir? tout cela peut-il s'expliquer par le concours confus des parties d'aliment quelconque qu'a prises l'enfant? Cela entre-t-il dans votre esprit?

La Bar. Ni dans le mien, ni dans celui de mon cousin.

Le Comm. Vous avez deviné, Baronne; car c'est une chose qui ne peut ni se dire ni s'entendre.

Théod. Dônc c'est la main souverainement industrieuse du Créateur qui, d'une manière que lui seul entend; opère cela en chacun de nous; et avec cette étonnante circonstance que, en arrivant à certain âge, quoique l'homme mange, boive, dorme, etc., comme jusques alors, les

membres qui croissoient auparavant ne croissent plus.

Le Comm. Nul entendement ne parviendra à se rendre raison de la manière dont s'exécute en nous ce que nous expérimentons tous les jours.

Théod. Donc la vie d'un homme est un prodige qui en contient un million d'autres : car, que chaque *organe du* corps se nourrisse sans s'engorger, *par la* concurrence de la matière, qu'aucun *ne* s'épuise par le déchet nécessaire d'une continuelle transpiration ; qu'aucun ne perde de sa substance antérieure par le travail non interrompu des mouvemens vitaux, ce sont autant de choses étonnantes.

La Bar. Quelle différence, mon cousin, d'envisager tout cela mûrement, comme Théodore nous y porte, ou, en passant, comme le vulgaire a coutume.

Théod. Actuellement il me reste à tirer une *conséquence* de ce que j'ai dit sur ce point ; mais je voudrois que vous la tirassiez, vous autres. Moi, je vais disposer les propositions sur lesquelles elle se fonde.

La Bar. A la bonne heure ; remarquez bien, Commandeur, si les propositions sont de justes prémisses de la conséquence que nous devons *tirer.*

Le Comm. Théodore aura bien soin de cela

Théod. Je suppose que vous ne doutez pas que notre vie dépend de tous les organes nécessaires aux fonctions du corps humain, et par conséquent que la vie n'est point comme une chose précieuse qui, une fois donnée, est donnée, sans que de la part du donateur, il soit besoin d'aucune action pour la conserver ; je crois que vous avouez que le Tout-Puissant, quand il a formé le corps organique de chacun de nous avec tant de sagesse et tant de soin, non-seulement nous a donné la vie, mais qu'il continue de nous la donner tous les jours qu'elle dure ; puisque dans notre corps il y a chaque jour certaines nouveautés, que sa divine main dirige ou répare.

La Bar. Nous n'en doutons nullement.

Théod. Vous regardez aussi comme certain que l'Etre Suprême n'a point agi comme un ignorant ou un imbécile, sans savoir pourquoi ; que sa perfection et son infinie sagesse exige un but digne de l'ouvrage et de l'ouvrier, et qu'en dernière analise la fin d'un ouvrage aussi accompli, et de l'attention qu'il met à l'entretenir ne peut être seulement le plaisir et la commodité de l'homme ?

La Bar. C'est incontestable.

Théod. Donc la fin a été.... ce que vous avez déjà dit, Baronne.

La Bar. Et ce que je répète avec plaisir que

l'homme employât tous les jours de sa vie à le servir en adorant son pouvoir, aimant sa bonté, et obéissant à sa loi. Mon cousin, doutez-vous de cette conséquence que nous devions tirer tous les deux ?

Le Comm. D'aucune façon : Théodore a un art irrésistible qui entraîne.

Théod. En moi ce n'est point art ; mais cela vient de la docilité de votre esprit, qui connoissant clairement la vérité, ne peut s'empêcher de l'embrasser.

Le Comm. Jusqu'ici, ma cousine, j'ai été chevalier de Malte, et militaire un peu libre ou libertin ; mais à présent les leçons philosophiques m'inclinent à être dévot.

La Bar. C'est beaucoup d'avoir un bon jugement, et de consentir à raisonner sans préjugés, sans présomption, avec calme et dans le désir de s'instruire : et c'est ce que ne font pas vos docteurs.

Théod. Baronne, puisque nous avons conclu ce point, ne vous gênez pas. Vous entendez que dans la chambre de votre mère il y a une visite de cérémonie, et d'une personne à qui cette maison doit beaucoup : ce ne sera pas une visite longue, parce qu'elle est de compliment : allez, ensuite nous continuerons, et M. le Commandeur me fera l'honneur et le plaisir de se prome-

ner avec moi, en attendant, dans le jardin.

La Bar. J'y vais; et je vous serai obligée de ne pas vous éloigner, parce que mon cœur reste ici.

§. IV. — *Des obligations de l'homme envers Dieu pour ce qu'il a fait dans son âme : il est question de son immortalité et de sa nature.*

La Baronne. Me voici de retour : la visite n'a pas duré long-temps. Profitons du temps qui nous reste jusqu'à la nuit, avant le concours de ceux qui viendront jouer, parce que c'est jour d'assemblée.

Le Comm. Me voici tout rendu et tout prêt : que Théodore dise donc la matière de la conversation.

Théod. Continuons de traiter des obligations de l'homme envers Dieu, et parlons des qualités dont il a doué son âme. Elle a deux facultés principales, l'entendement et la volonté : avant d'entamer la question, examinons la nature de notre âme.

Le Comm. Je vous écouterai avec plaisir, parce que c'est une matière sur laquelle je n'ai point entendu discourir à ma satisfaction ; je suppose que vous serez d'une opinion bien différente de tout ce que j'ai lu.

Théod. Moi aussi j'ai lu quelque chose dans les nouveaux philosophes ; ainsi, je ne m'étonnerai de rien. Dites donc ce que vous avez lu et ce que vous suivez : comme nous sommes raisonnables , tout se traitera en paix , et la vérité se présentera à celui qui voudra la connoître.

Le Comm. D'abord quelques-uns suivent l'opinion que notre âme est pure matière ; je la regarde comme une absurdité , mais enfin ils le disent.

La Bar. Et prouvent-ils ce qu'ils avancent?

Le Comm. Non : ils ne prouvent rien. Parler, rire , hasarder des propositions neuves et inouïes , voilà leur fort ; mais de preuves , pas un mot.

La Bar. Fort bien ! fort bien ! Voilà ce qui s'appelle être philosophe de nouvelle invention : dire , et ne point prouver. Que vous semble de ce système , Théodore ?

Théod. Puisque M. le Commandeur le regarde comme une absurdité , facilement et en peu de mots je démontrerai que c'en est une. Nous ne pouvons changer les idées essentielles des choses, c'est une folie. Chacune a ses propriétés conséquentes à son essence , et, si nous les troquons, nous changeons les essences , et nous faisons des chimères inintelligibles. Nous savons que ce qui frappe la vue dans les corps , c'est leur couleur

et plus ou moins de lumière : les uns sont rouges et les autres bleus ; les uns sont clairs et lumineux, les autres obscurs, etc. De même ce qui regarde l'ouïe a ses propriétés : une voix est sonore ou harmonieuse ; une autre est fausse, celle-là est grave, celle-ci est aiguë, etc. Les corps qui ont rapport au goût sont doux, aigres, savoureux ou insipides ; quant au tact, ils sont durs, mous, raboteux, etc. Changez actuellement, Baronne, ces propriétés, et vous verrez ce qui en résulte. Alors vous trouverez un son *rouge*, une voix *bleue*, une couleur *aigre*, et d'autres absurdités semblables.

La Bar. Quelles extravagances naissent d'assortimens aussi bizarres ?

Théod. Tout cela vient de ce que nous donnons à des choses les propriétés des autres ; dans les exemples cités toutes sont sensibles, bien qu'appartenantes à différens sens de l'homme ; mais toutes sont matérielles. Que sera-ce donc, mes amis, si nous troquons les propriétés de la *matière* avec celles de *l'esprit?* La matière a essentiellement de *l'étendue*, savoir : longueur et largeur, mesure, figure, etc. ; l'esprit a l'intelligence, la connoissance, la volonté, l'amour, l'affirmation, la négation, le doute, etc. : si vous voulez donner à l'esprit les propriétés de la matière, nous aurons une pensée carrée, une

affirmation triangulaire, un amour plat, etc.

Le Comm. Baronne, avec ces échanges on peut former un jeu qui fera bien rire.

Théod. Maintenant, si nous donnons à la matière les propriétés de l'esprit, nous aurons un pain qui pense, une pierre qui aime, un métal qui doute, et choses semblables. Or, voilà ce que font *ceux* qui disent que notre âme peut être *pure matière*, tandis qu'elle pense, connoît, *veut*, *doute*, affirme, nie, etc. Vous voyez quelles absurdités en résultent. C'est le rêve, qui le croiroit, de Locke, ce grand homme si justement célèbre par ses connoissances, il dit, comme sortant d'une profonde méditation: *Nous ne serons peut-être jamais capables de connoître si un être purement matériel pourra penser ou non.* Il n'ose pas en dire davantage; mais d'autres ont tranché le mot: bien que sans aucune preuve, ils ont déclaré notre âme matérielle (1). Un autre a dit que notre âme et celle des bêtes sont d'une même pâte. Un autre la suppose de la même qualité qu'une plante, en ces termes: *Entre toutes les choses l'homme est celui qui a le plus d'âme, et la plante celle qui en a le moins* (2). En sorte que de l'homme à l'ortie il

(1) Hist. nat. de l'âme, p. 2, 3, 66, 93.

(2) L'homme plante, p. 31, 34.

n'y a de différence que du plus au moins.

Le Comm. Ah ! C'est aussi par trop oublier ce que dicte la saine raison.

La Bar. Pour moi, qui suis encore jeune, je veux m'amuser à établir une gradation : ainsi, dans la série des plantes en remontant jusqu'aux bêtes, je mets, pour point de réunion entre les deux classes, les *polypes*, *qui pendant longues* années ont passé pour plantes aquatiques, nées dans la fange des eaux marécageuses ; et, entre les bêtes et les hommes, je place les magots, parce qu'il semble qu'ils ont du jugement, et presque la figure humaine.

Théod. Parmi les philosophes du jour il y en a qui disent que les singes sont de la même classe que les hommes, en sorte qu'on doit placer Newton en tête dans la classe des singes, parce qu'il a été celui de tous qui a eu plus de jugement.

Le Comm. Je ne l'ignore pas ; mais, comme je n'adopte pas de telles sottises, ne perdons point le temps à les réfuter.

Théod. Le point que vous voulez savoir, est sans doute, si notre âme est immortelle, et dure après la mort.

Le Comm. C'est un point très-important ; et il y a quelque temps que j'ai vu un livre qui assuroit que nous pouvions dire de l'âme tout ce que nous

voudrions, excepté qu'elle est immortelle (1).

La Bar. Et donnoit-il quelque raison pour le prouver ?

Le Comm. Il ne donnoit pas d'autres raisons, si ce n'est que l'immortalité de l'âme est un dogme trop gênant pour la liberté. Il faudroit vivre avec trop de contrainte : car, si elle survit à notre *corps*, elle ira recevoir la récompense *ou le châtiment* que ses actions auront mérité ici-bas ; *au lieu* que, si elle meurt avec lui, nous pouvons nous donner du bon temps, parce que tout finit à la mort.

La Bar. Et avez-vous trouvé, mon cousin, dans vos livres quelque raison qui prouve que l'âme est *mortelle*, je ne dis pas une démonstration, mais une raison, qui mérite d'être écoutée ?

Le Comm. J'avoue que je n'en ai pas trouvé ; mais, comme je n'ai pas tout lu, il peut y en avoir quelqu'une.

Théod. Mon ami, ce point est si intéressant et si favorable au goût de vos philosophes, que s'ils avoient trouvé quelque raison, ce seroit la première chose qu'ils mettroient en avant ; mais remarquez que nous autres nous ne donnons pas une raison en l'air, mais des démonstrations, et de très-fortes, de l'immortalité de l'âme.

---

(1) Dict. des philosoph., p. 5.

La Bar. Vous l'avez déjà prouvé dans les conférences précédentes, Théodore, déduisant son immortalité de ce qu'étant spirituelle, douée de liberté et d'intelligence, elle n'est point, comme le corps, un composé de parties, mais un être simple, et par conséquent immortel; puisqu'en elle tout est inséparable et indivisible.

Théod. Cela est vrai : à présent je vous dois une autre démonstration; elle ne sera point métaphysique, mais elle sera convaincante.

Le Comm. Voyons : cela pique ma curiosité.

La Bar. Qu'importe, mon cousin; toute espèce de preuves devroit vous suffire, puisqu'il n'y en a aucune de contraire, ni bonne, ni mauvaise : mais voyons....

Le Comm. Un philosophe qui ne me paroît pas méprisable (1), proteste que *l'immortalité de l'âme est une question purement philosophique et de peu d'importance : ce qui importe seulement, c'est que l'âme soit vertueuse.* Et je trouve qu'il a raison.

La Bar. Ah! mon cher Commandeur, vous avez dit, il y a un moment, que si l'âme étoit immortelle, cela nous obligeoit à une vie plus circonspecte et vertueuse, et que, si elle mou-

(1) Lettres physiques, c. 13.

roit avec le corps, vous pouviez vous donner du bon temps : comment dites-vous donc actuellement que, pour qu'elle soit vertueuse, il n'importe pas qu'elle soit immortelle ?

Le Comm. Je ne voudrois pas, ma cousine, que vous fussiez si bonne logicienne. Allons, Théodore, à ce que vous disiez ; parce que réellement je veux m'assurer si mon âme doit durer plus que cette vie.

Théod. Nous ne pouvons nier qu'en nous créant, Dieu ne nous ait doués de la *lumière de la raison ;* mais, malgré nous, cette lumière nous montre comme condamnables beaucoup d'actions que nous voulons faire ; en vain nous cherchons des motifs du contraire, en vain nous nous étourdissons pour nous persuader que nous faisons bien, *la voix de la raison* crie toujours que *non*, et jamais nous ne lui imposons silence : nous pouvons nous distraire, et penser à autre chose pour voir si elle se tait ; mais aussitôt que cesse la distraction, la même voix revient à la charge et crie encore : *Non, ne fais pas cela.* Je crois que tous les deux vous en avez l'expérience.

Le Comm. C'est vrai, et nous ne pouvons nous soustraire au reproche de cette voix intérieure.

Théod. Cette lumière de la raison, cette voix que nous ne pouvons faire taire, de qui peut-elle être, sinon de Dieu ? Elle est générale pour tous

les hommes, dans tous les climats et toutes les nations. Tous trouvent que c'est un vice de *tromper l'innocence*, *de rendre mal pour bien*, *d'être ingrat au bienfaiteur*, *traître à l'ami*, etc. Mais si cette voix est générale, elle procède donc d'une cause générale, qui l'est aussi de la création de l'homme.

La Bar. Il ne peut y avoir de doute à cela; cousin, l'accordez-vous?

Le Comm. De tout mon cœur.

Théod. Je demande à présent: quand Dieu a placé dans l'âme de l'homme cette voix qui lui dit: *Fais ceci*, *ne fais pas cela*; de trois choses l'une: ou il l'a placée sans aucun dessein, ou pour que l'homme la méprisât, ou pour qu'il lui obéît: choisissez, Commandeur.

La Bar. Mon cousin, l'embarras n'est pas grand; car il est injurieux à Dieu de dire qu'il a placé cette lumière sans aucune fin.

Le Comm. Il seroit plus injurieux encore de dire qu'il nous l'a donnée pour que nous n'en fissions pas de cas.

Théod. Donc forcément nous dirons que Dieu l'a placée dans l'âme de tous les hommes pour qu'ils la suivissent ponctuellement.

Le Comm. On ne peut dire le contraire; mais comment cela vient-il à l'immortalité de l'âme.

Théod. Ayez un peu de patience. Donc si un

mauvais sujet, malgré cette *voix de Dieu* qui lui parle intérieurement, commet quelque mal, il est nécessaire qu'il déplaise au Créateur.

Le Comm. Sans contredit.

Théod. Donc si dans cette vie il ne reçoit pas le châtiment de Dieu, comme il arrive souvent, il devra le recevoir dans l'autre : autrement Dieu auroit *manqué* son but ; et une vile créature, *faite de boue* et de rien, se moqueroit de lui-même.

La Bar. Ah, mon cousin! quel coup cela vous donne ! mais continuez, Théodore.

Théod. Donc il s'ensuit que l'âme doit nécessairement exister après la mort, pour recevoir la récompense du *bien* ou la punition du *mal.* Autrement les méchans, *qui mettent leur félicité dans ce monde,* pourroient se jouer du Tout-Puissant, en disant : qu'il commande ce qu'il lui plaira, qu'il défende ce qu'il voudra, quant à nous, nous avons fait ce que nous avons voulu, et il a été bien trompé. Mon ami, cela vous paroît-il raisonnable ?

Le Comm. Je ne m'attendois pas à cette tournure.

La Bar. Mais y trouvez-vous de la raison ?

Le Comm. La vérité est, Baronne, que les méchans en grande partie sont heureux dans cette vie, et que beaucoup de personnes estimables meurent malheureuses et pauvres.

Théod. Donc, ou Dieu est injuste, ou il est impuissant et le jouet des hommes, ou l'âme dure après la mort et est immortelle ; que choisissez-vous ?

Le Comm. C'est cela, ma cousine, qui est embarrassant ; je n'avois jamais pensé ainsi.

La Bar. Mettez à présent ces raisons, qui prouvent que notre âme est immortelle, en balance avec le simple doute de vos philosophes, quand ils disent qu'il est possible qu'elle meure avec le corps, comme dans les chiens et les chevaux : pesez tout cela, et jugez si ce n'est pas une folie achevée de suivre ce *peut-être*, en vivant au gré de ses passions, comme si l'immortalité de l'âme étoit impossible. Quand même il y auroit du doute, ne seroit-ce pas une témérité dans un homme de bon sens de s'exposer à être puni sans retour après la mort ; mais combien plus grande est cette folie, lorsque des raisons si fortes prouvent que l'âme est immortelle, et qu'il n'y en a aucune, ni bonne ni mauvaise, pour prouver qu'elle ne l'est pas ?

Le Comm. Je ne vous croyois pas, Madame, si pressante en argumentation.

La Bar. Dites-moi encore : si, sans avoir compté sur l'autre vie, vous trouviez après la mort que l'âme existe pour être jugée par le Créateur, que feriez-vous ? Pourriez-vous fuir ici

dans ce monde? Mais déjà votre corps dans le *sépulcre* seroit rongé des vers. Allègueriez-vous au Créateur que vous suiviez l'opinion de vos amis, qui disoient que l'âme mouroit avec le corps? Mais, en vertu de cette excuse, le Créateur changeroit-il la nature de l'âme afin qu'elle mourût? Quelle extravagance! Quand il vous a créé, vous *a-t-il demandé*, par hasard, si vous vouliez *une âme immortelle*, ou mortelle comme celle *des chiens*? Vous a-t-il demandé si vous vouliez un corps gras ou maigre, petit ou grand, avec un nez long ou court? Vous riez! mais si Dieu ne vous a pas demandé comment vous vouliez le corps, et s'il l'a formé comme il l'a voulu, il a *fait* de même pour l'âme. Chose étrange! vos philosophes s'accommodent du corps que Dieu leur a donné, et pour le temps qu'il le leur a donné, et ils voudroient à leur gré décider de celui que durera *leur* âme; mais Dieu l'a faite immortelle comme *il* a voulu; et elle durera malgré eux après *la mort*.

Le Comm. J'emporterai votre sermon dans mon cœur, ma cousine; poursuivez, Théodore.

§. V. — *De notre Entendement.*

Théod. Notre âme, qui par sa nature est une *précieuse* image de Dieu, lui ressemble surtout

par deux qualités qui la rendent très-estimable. Ces deux qualités ou propriétés sont *l'entendement* et *la volonté libre*. Il est nécessaire d'en faire la matière de nos réflexions ; car puisque nous les avons reçues de la main du Seigneur, il en résulte de nouvelles obligations de reconnoissance.

La Bar. Je compare l'entendement dans l'âme avec la vue dans le corps : en sorte qu'un homme sans l'usage de l'entendement est comme un aveugle : l'un ne voit pas et l'autre ne comprend pas.

Théod. La comparaison est juste : mais quoique l'intelligence soit le propre de l'âme, comme par son union avec le corps, elle ne peut rien sans la coopération du cerveau : il s'ensuit que si l'usage du cerveau est empêché par quelque obstacle, l'usage de l'entendement l'est aussi. Voilà pourquoi dans les insensés nous voyons des actions telles qu'on croiroit leur âme dénuée de la puissance de l'entendement.

Le Comm. Mon ami, permettez une difficulté ; dès que nous parlons en philosophes, il convient que nos raisonnemens aient de la solidité et de la suite. Nous voyons dans les animaux des actions d'une industrie, d'une sagacité et d'un entendement qui nous étonnent, et avec raison : cependant nous ne leur donnons pas une âme spirituelle comme la nôtre ; ainsi qu'y a-t-il donc

de si merveilleux dans cette qualité de l'entendement, que vous vantez comme un trait de notre ressemblance avec Dieu.

Théod. Vous ne sauriez croire, mon ami, combien j'apprécie cette remarque; parce que ma réponse répandra beaucoup de lumière sur ce point. L'industrie et la sagacité que nous voyons dans les opérations des bêtes, par exemple des abeilles, des araignées, des fourmis, des chiens, des castors, etc., l'emportent de beaucoup sur l'intelligence et l'industrie des hommes, qui, sans livres, sans instrumens, ni aucun enseignement, ne peuvent jamais faire ce qu'exécutent ces animaux. Avez-vous jamais vu jusqu'à cette heure qu'un homme se mît à fabriquer un rayon de miel comme celui des abeilles, ou comme celui des guêpes, qui est plus délicat encore, ou bien un nid de chardonneret, sans autres instrumens ou mains que son bec et ses petites pattes. A peine les hommes en viendroient à bout même d'après les règles de la géométrie ou de la physique; mais retirez-leur tout instrument, les dessins, les livres, et jusqu'à l'expérience; qu'en résultera-t-il? Tandis qu'il est certain que le premier rayon que fabrique un essaim nouveau est aussi parfait que le dernier. Et remarquez que les petites abeilles de ce nouvel essaim n'ont jamais vu construire les petites cases qui

leur servent de berceau. Cependant, aussitôt que leur temps arrive, elles sortent pour chercher une nouvelle habitation, en lieu compétent, et se mettent à fabriquer un nouveau palais. Trouvez-vous, mon ami, un homme assez habile pour en faire autant, quoiqu'il ait une âme spirituelle, si on lui retire tout instrument, si on l'élève sans maître, ni leçons, et s'il ne voit comment les autres font?

Le Comm. Aucun ne peut le faire.

Théod. Donc il sera nécessaire de dire que ces animaux ont une âme plus parfaite que la nôtre; ou on ne doit point attribuer ces actions et ces ouvrages à leur industrie ni à leur entendement.

Le Comm. Parce que ces actions sont plus industrieuses que celles de l'homme, doutez-vous qu'elles ne soient une preuve qu'il y a en eux une grande industrie?

Théod. Oui, j'en doute; et vous devez en douter, en réfléchissant comme moi. Dites-moi, mon ami, les abeilles savent-elles comment étoient les rayons de miel au temps de Noé, et même avant?

Le Comm. Comment le peuvent-elles savoir, si elles ne savent pas lire, ni n'ont point de maîtres, ni ne sont de ce temps-là pour savoir ce que firent leurs ancêtres.

Théod. Je demande de plus : ont-elles connoissance des ruches qui se font dans l'Inde, au nord, ou en Afrique, etc. Car je vois une parfaite imitation et ressemblance entre les rayons que firent les abeilles des temps anciens, et ceux que fabriquent les abeilles de nos jours, et que partout les ruches sont la même chose. En doutez-vous ?

Le Comm. Je ne puis en douter.

Théod. Ecoutez-moi actuellement avec attention, et voyez la réponse qu'on peut donner à ce raisonnement. Est-ce par un effet du hasard qu'il y a une si parfaite ressemblance entre les rayons de tous les temps et de tous les climats, sans qu'il y ait entre eux aucune différence ? Peut-on penser que tous sortent semblables par hasard ?

Le Comm. Il ne peut y avoir de plus grande folie ni de plus grande absurdité que de dire que c'est par hasard qu'a lieu une ressemblance si entière et si parfaite, constamment, en tous lieux et en tous temps.

Théod. Bien : donc cette ressemblance a une cause intelligente qui dirige ces ouvrages, pour que tous soient suivant une seule et même idée. Si cette ressemblance ne peut-être l'effet du hasard, comme vous dites, elle naît d'une cause intelligente. Notez actuellement que cette cause intelligente doit présider en tous temps et en

tous lieux ; parce que c'est le seul moyen d'observer une telle uniformité dans les rayons de tous les temps et lieux différens. Pesez bien cette conséquence.

Le Comm. Je ne la puis nier, quoi que je fasse.

Théod. Or quelle peut-être cette cause intelligente qui préside en tous temps et en tous lieux, sinon le Créateur lui-même : ajoutez ce que vous avez avoué, que les abeilles ne savent, ni ce qu'ont fait leurs ancêtres, ni ce que font leurs sœurs à dix lieues de distance. Donc cette ressemblance qui brille dans leurs ouvrages n'est point industrie de leur part, mais l'œuvre du Créateur, qui leur a donné la nature qu'elles ont, et à toutes la même ; d'où il résulte que toutes font les mêmes ouvrages en tout temps et en tous lieux.

Le Comm. Je ne reviens pas de votre manière de discourir ; toujours vous m'atteignez, quoi que je fasse pour échapper.

Théod. Parlons actuellement des ouvrages des hommes, qui ne sont pas l'effet de la nature aveugle, mais de leur entendement et de leur industrie. En tout vous verrez une extrême variété, même dans ceux qui se dirigent à la même fin. Quelle variété ne remarque-t-on pas dans la manière de chercher et de préparer les alimens,

dans celle de se vêtir pour éviter l'inclémence du temps, dans celle de construire les maisons, pour se défendre des pluies, des vents, dans celle de naviguer, etc.? La raison en est que chaque homme détermine librement, et à son goût, sa nourriture, son vêtement, son habitation, et la manière de satisfaire à tous ses besoins. De là naît la différence des idées; et jamais vous ne trouverez dans les actions des hommes cette parfaite uniformité qui règne dans toutes les bêtes de la même espèce, parce que toutes obéissent à un seul et même agent. Réfléchissez bien à cette raison; elle a plus de poids qu'il ne paroît au premier abord.

Le Comm. Ne croyez point que je lui ôte rien de sa valeur.

Théod. Voyez actuellement la différence qu'il y a d'âme à âme : celle de l'homme raisonne par elle seule, elle pense et choisit, soit une chose, soit une autre; et par cette raison elle invente des choses nouvelles. Mais l'âme des bêtes fait toujours de la même manière ce que lui prescrit sa nature, avec une extrême habileté et industrie, mais sans variation ni perfectionnement; d'où on infère que le jugement, le raisonnement, l'industrie que l'on voit dans leurs actions, ne sont pas d'elles, mais du Créateur : de même que l'industrie, l'habile et étonnante

connexité des mouvemens d'une pendule, ne viennent pas de ce qu'elle a du jugement, mais de celui qu'a eu l'horloger qui l'a faite ; aussi tout se borne à ce qu'elle marque les heures et joue certains airs, et elle ne donne ni une note de musique, ni un mouvement de plus que ce qui est disposé dans les rouages.

La Bar. Permettez-moi de vous conter une histoire qui vient à propos. On parle beaucoup de la grande habileté des singes qu'on nous apporte d'Amérique, mais elle ne brille pas dans la manière dont ils se laissent attraper, malgré leur extrême légèreté. On fait une entaille à un coco, qu'on remplit de millet ou de quelque autre graine qu'ils aiment ; on le leur abandonne à dessein : ils passent la patte dans l'ouverture pour prendre le millet ; mais quand ils veulent la retirer, comme elle entra vide et étendue, elle ne peut sortir pleine et fermée ; or ils sont tellement dénués de raisonnement, qu'ils ne devinent pas la nécessité de lâcher prise ; ils l'emportent en traînant le coco ; et c'est ainsi qu'on les prend. C'est dire que cette ruse n'est pas dans les dangers que la nature a voulu prévenir ; ainsi leur jugement ne va pas jusque là.

Théod. L'homme qui a un jugement à lui, le varie selon les circonstances, il se moque de la force, de l'industrie et de la vitesse des bêtes;

et il parvient à les maîtriser toutes ; parce qu'elles ne découvrent rien de nouveau ; elles ne sortent point de ce qui est dejà disposé dans leurs organes par l'auteur de la nature ; et ainsi les hommes les prennent, et en font ce qu'ils veulent.

La Bar. La circonstance que l'homme invente ce que personne n'avoit pensé, prouve que son âme a la merveilleuse propriété qu'on appelle *entendement*, que nous n'avons jamais vue dans les bêtes.

Le Comm. Par conséquent, mon ami, vous niez que ce soit l'âme des bêtes qui raisonne, qui proportionne les moyens aux fins, et qui les dirige avec tant de sagacité. Alors à quoi leur sert l'âme ? Quelle différence y a-t-il d'un cheval mort à un cheval vivant ? les organes qu'il avoit étant vivant, il les conserve quand il meurt; pourquoi donc ne fait-il pas alors les mêmes opérations que quand il vivoit ?

Théod. J'apprécie la réflexion : elle éclaircira la question. Dans toute machine, soit de la nature, soit de l'art, il y a deux principes de ses mouvemens ; l'un est le principe mouvant, l'autre le principe dirigeant. Je m'expliquerai mieux sur celles qui sont artificielles. Dans les horloges, le principe mouvant est le poids, ou le grand ressort ; mais le principe dirigeant est l'horloger, qui proportionne tellement la force du ressort quand il se

développe, ou le poids quand il tombe, avec les bobines, les roues, etc., qu'il en résulte les mouvemens qu'il veut : c'est la même chose dans les moulins, soit à eau, soit à vent : le principe mouvant est l'eau ou le vent; principe aveugle, qui n'a aucun jugement; mais, dirigé et proportionné avec les ailes ou les roues du moulin, etc.; il produit des mouvemens combinés ; l'ouvrier qui dirige le moulin est celui qui a besoin de jugement, et beaucoup, pour faire servir le mouvement aveugle du vent aux fins qu'il se propose.

Le Comm. Jusqu'ici j'entends bien.

Théod. Venons à présent aux machines de la nature, qui sont les animaux. Le principe mouvant est le sang, ou plutôt ce sont les esprits animaux tirés de la partie la plus spiritueuse du sang : ces esprits font tous les mouvemens dans les animaux comme dans les hommes, avec la différence que, dans les bêtes, Dieu seul est le principe dirigeant; et c'est lui qui a proportionné la force des muscles et des esprits animaux aux organes qu'il a formés ; les tempérant et modifiant suivant le but qu'il avoit. Le cheval étant mort, les esprits animaux s'évaporent, et les organes sont en désordre ; parce que la mort est la fin de la vie ; de même que dans l'horloge tout s'arrête si on retire le poids, ou si le grand ressort se rompt ; c'est la fin du mouvement.

Cependant dans les hommes même il y a certains mouvemens involontaires, comme sont ceux *du cœur*, et beaucoup d'autres qui ne dépendent point de notre volonté, dans lesquels la cause mouvante, qui sont les esprits animaux, agit toujours, que nous soyons éveillés ou endormis, que nous voulions ou que nous ne voulions pas. Mais, *dans les actions* volontaires, notre âme *même conduit* la cause mouvante aux fins que *nous nous* proposons. Ce que Dieu a fait dans les *bêtes* comme Créateur, nous le faisons comme maîtres dans nos actions; et ainsi nous pensons, nous discourons, nous choisissons les moyens, et nous faisons, soit une chose, soit le *contraire*, conformément aux fins que nous avons *en vue*. *D*ans nous le principe directeur est notre âme, ou notre entendement et notre volonté.

Nos mouvemens rapides, qu'on appelle pre-*miers, et qui s*ont indélibérés, procèdent des esprits animaux et des organes, comme dans les *bêtes*; ici entre seulement le principe directeur, qui est le Créateur. Ces mouvemens, qui ne dépendent point de notre volonté et délibération, Dieu les a réglés de la même manière dans l'homme *et* dans les animaux; mais, dans ce qui est sujet à notre volonté, le principe directeur est notre âme.

Le Comm. J'adopte cette solution, et je ne

manquerai pas d'y réfléchir, parce qu'elle rectifie toutes mes idées.

La Bar. Moi aussi, mon cousin, j'ai eu assez de peine à m'accommoder à la doctrine de Théodore ; mais je fus entièrement convaincue, et je m'y confirmai par une réflexion de ma mère, qui, comme vous savez, est une dame de jugement. Nous avions entendu un prédicateur qui nous enchanta, parce qu'il avoit une élocution pure, un style élégant, des peintures très-vives, beaucoup de nerf dans le raisonnement, d'énergie pour persuader ; et je regardai le prédicateur comme un homme rare. Ma mère sourit de mes louanges, et me dit : j'ai déjà entendu ce prédicateur trois fois ; et je l'ai trouvé bien différent ; son langage étoit impropre, ses paroles pompeuses, mais ne disoient rien ; son discours étoit frivole, et il y avoit beaucoup de phrases ridicules : enfin tout étoit mauvais. Voilà ce qu'il m'a paru les trois fois que je l'ai entendu. Donc ce sermon n'est sûrement point de lui; parce que, s'il étoit de lui, il n'auroit pas dit dans les autres tant de platitudes. A l'instant, Théodore, je me rappelai votre doctrine sur l'âme des bêtes, et je fis cette réflexion : mon maître dit bien que si les ouvrages des bêtes venoient de leur propre jugement, elles le montreroient dans toutes les autres actions qu'on leur

demanderoit; mais elles ne le font pas. Au contraire, les hommes qui, dans tout ce qu'ils font, savent inventer des choses nouvelles, manifestent que le jugement avec lequel ils agissent leur est propre, et que c'est par lui qu'ils les dirigent. Pardonnez, cousin, cette digression.

Le Comm. Ce n'est point digression, c'est confirmation.

Théod. Jetant donc un coup-d'œil sur les ouvrages d'entendement des Anciens et des Modernes, on voit quelle est la force d'invention qu'a notre entendement. Les oiseaux vivent dans une région inaccessible aux hommes; il leur prit fantaisie de les apporter morts à leur table pour s'en régaler; et ils ont inventé de tels artifices, qu'ils en sont venus à bout. L'homme imagina de mesurer les planètes, d'examiner leurs distances, de peser les masses de chacune, de deviner leurs éclipses, etc.; il l'imagina et il y est parvenu. Tout cela a eu lieu petit à petit, et toujours par un travail nouveau de l'entendement humain.

Le Comm. La vérité est qu'avec le temps sont venues et se sont perfectionnées mille inventions: nous en avons encore la preuve dans la pêche des poissons, que l'élément perfide qui les abrite dans son sein ne peut soustraire à l'empire de l'homme.

La Bar. Ce qui étonne le plus, c'est la pêche des baleines, de ces masses énormes que leur poids, que leur force suffiroit pour rendre imprenables au fond des abîmes qui leur servent de retraite. Mais l'homme découvrit enfin le secret de les y surprendre, et de s'en faire un objet d'utilité et de commerce.

Théod. Tout est invention et industrie de la part de l'homme. Dans les animaux nous admirons par quels moyens ils vont à la fin que leur a prescrite le Créateur ; mais nous ne voyons point d'invention en eux : ils ne sont pas plus avancés aujourd'hui dans leurs actions que du temps de Noé ; parce que rien n'est d'eux : tout est dû au Créateur. Le contraire arrive dans l'homme : ses actions volontaires sont dues à son entendement et à sa libre volonté. Mais, Baronne, c'est trop nous arrêter à une question que nous avons déjà examinée ensemble.

Le Comm. J'en profite ; ce n'est point un mal de s'appesantir sur des points qu'on a coutume de traiter trop légèrement. Allons à ce que vous voulez.

§. VI. — *De notre libre volonté.*

Théod. Actuellement suit l'examen des obligations de l'homme envers Dieu, qui lui a donné

une volonté libre, avec le plein pouvoir de vouloir ou de ne pas vouloir. Peu de personnes prennent la peine de réfléchir philosophiquement sur l'importance de ce don. Celui de l'entendement est à la vérité très-estimable, d'autant plus qu'on n'en a point trouvé jusqu'à cette heure les limites, que chaque jour il fait des progrès en beaucoup de points; ce qui nous donne une double ressemblance avec la divinité, qui est infinie. Cependant je préfère le trésor très-précieux de la liberté, et le pouvoir absolu que la volonté a de vouloir ou de ne point vouloir.

La Bar. Les hommes se glorifient de leur entendement; mais, nous autres femmes, nous tenons avec passion à la liberté de notre volonté.

Le Comm. Soit à tort, soit à travers.

La Bar. Oui, oui, nous nous en glorifions. Vous autres, quoique votre entendement soit plus grand, vous êtes esclaves de la raison: vous ne jugez bon que ce qui est bon, et vous ne condamnez comme mauvais, que ce qui est absolument mauvais; ainsi votre entendement n'est point maître, et le jugement le plus fin est un pur esclave de la vérité; mais la volonté libre est toujours maîtresse, et maîtresse absolue. Si nous disons *non*, personne, quel qu'il soit, ne peut obliger à dire *oui*. Opposez-lui les

subtilités de l'art, et la force de l'éloquence; si la volonté ne veut pas, elle dira : à la bonne heure, qu'il en soit de tout cela comme on voudra ; moi je dis que *non;* employez des prières et des suppliques importunes, je réponds : *non.* Faites valoir les récompenses, l'intérêt, la faveur, toujours *non.* Menacez de châtimens, de peines, c'est pis encore, plus que jamais *non.* Que les souverains s'interposent, que ce soit les ennemis et les barbares : je dis *non, non, non.* Que les nuées étourdissent par leurs tonnerres, que les cieux s'ouvrent en éclairs, qu'il semble que les voûtes du firmament tombent sur la volonté libre ; si elle a dit que *non,* elle expirera dans les ruines en disant que *non,* et ce *non* sera son dernier soupir : on pourra la brûler, la réduire en cendres ; mais non la vaincre ni la dominer. Ensuite quand personne ne lui parle sur l'article, elle dit tout à coup que *oui,* sans qu'on le lui demande. Et pourquoi ? *parce que je veux,* et tout est dit : j'ai voulu parce que j'ai voulu ; et je ne veux plus parce que je ne veux plus : qu'on ne m'en demande pas davantage.

Le Comm. On ne peut peindre plus au naturel une dame obstinée.

La Bar. Obstinée, soit, mais *maîtresse.* Ce défaut moral, que je n'approuve pas, *vient au physique* d'une perfection réelle, parce qu'il

prouve le despotisme absolu de la volonté humaine; et j'avoue que, nous autres femmes, nous sommes plus entêtées de ce despotisme absolu.

Théod. Par cette dernière réflexion vous prévenez, Baronne, ce que j'avois à dire : que, quoique l'entêtement soit une imperfection au moral, elle vient cependant d'une perfection physique. Avoir la faculté de pouvoir maintenir sa résolution, sans qu'il y ait une force étrangère qui puisse nous disputer le droit de *vouloir* ou de ne pas *vouloir*, c'est une chose très-sublime, et tellement que vous ne trouverez cette *liberté* qu'en Dieu pour le bien, et qu'en l'homme pour le bien et le mal.

Le Comm. J'avoue que la liberté est un avantage dont je n'avois pas encore évalué le prix.

Théod. Et qui nous a fait, mon ami, un si grand présent, sinon le Créateur ? Quelle reconnoissance ne lui devons-nous pas pour un bienfait aussi spécial. Sans doute c'en est un grand de nous avoir donné les yeux, les oreilles et les autres sens du corps, puisqu'il y a tant d'aveugles, de sourds, de boiteux, etc. C'en est un bien plus grand encore de nous avoir donné l'entendement, plutôt qu'à tant d'autres qui sont imbéciles et insensés. Cependant une volonté entièrement libre, et si maîtresse d'elle-même

que personne ne peut lui disputer le haut domaine en fait *de vouloir* ou *de ne pas vouloir*, est un bienfait incomparablement plus signalé, et qui par conséquent demande plus de reconnoissance.

La Bar. Il la demande; mais, à ce que je vois, Dieu est loin de l'obtenir de la plupart des hommes. Cette réflexion, cousin, est digne d'un prédicateur, je n'en ai cependant pas le caractère.

Le Comm. N'importe, elle est très-juste.

Théod. A cette réflexion j'en ajoute une autre: écoutez-moi; quand Dieu donna à l'homme la liberté dont nous parlons, il lui donna aussi *la lumière de la raison*, dont il éclaire son entendement pour le diriger dans toutes ses actions. Personne n'en doute.

Le Comm. Non, certes.

Théod. Or faites attention à l'action de Dieu, et voyez si on peut en imaginer une plus généreuse. « Je te donne, dit Dieu, *cette lumière de* » *la raison*, qui est un petit rayon de ma *raison* » *éternelle*, pour que tu voies à conduire tes » pas. Je t'accorde aussi le *domaine absolu* » sur tes actions : fais ce que tu voudras; par- » ce que je ne te tiens pas prisonnier : tu as le » secours des membres de ton corps, et de tes » sens, afin d'exécuter ce qui te plaira; au point

» que je consentirai, puisque je te donne le li-
» bre arbitre, à ce que tu méprises cette *lumière*
» *de la raison*, et les préceptes qu'elle t'impose;
» ainsi je te laisse libre de les respecter comme
» venant de moi, ou de les mépriser : fais ce que
» tu voudras, car pour le moment je veux voir
» comment tu useras de la liberté que je te
» donne; mais ensuite je ferai, moi, ce qui sera
» *juste.* » Ne vous semble-t-il pas que c'est là *ce qui se passe* entre Dieu et l'homme, quand il le met au monde? Ne vous semble-t-il pas que c'est une chose digne de la grandeur de Dieu?

Le Comm. Je voudrois résister à ce raisonnement, qui est entièrement neuf pour moi; mais je ne puis.

Théod. Que Dieu donne à l'homme le *libre arbitre*, même pour ne pas faire cas de ce qu'il lui commande, c'est une chose étonnante.

La Bar. Quelle générosité si grande, mon cousin! mais quelle reconnoissance ne vous demande-t-elle pas!

Le Comm. Ce qu'elle demande! c'est une obéissance très-ponctuelle à la loi suprême du Créateur.

Théod. C'est là, mes amis, la conséquence que je voulois tirer de ce que nous avons dit. Par là même que Dieu est si noble et si généreux, qu'il n'a pas voulu marchander dans le présent qu'il

nous a fait du libre arbitre, et qu'il n'a pas même excepté les actions qu'il défendoit; l'homme raisonnable est obligé d'être extrêmement exact et délicat dans l'observation entière de la loi de la raison, qui est une loi suprême.

Le Comm. Je suis convaincu; et je tiens pour une absurdité ce que beaucoup de mes livres veulent me persuader, que Dieu ne s'intéresse point à nos actions, et qu'il n'en fait point cas.

La Bar. Mon cousin, voilà l'avantage de discourir en paix et avec de bonnes vues. Un cœur qui n'est point gâté, et qui est guidé par un entendement libre de préjugés, ne peut que mépriser cet esprit de légèreté et de libertinage qui se remarque dans tous les philosophes du jour. Au reste c'est un hommage que vous devez à la bonne logique de Théodore : il ne fait que montrer des principes certains, et qu'en déduire des conséquences naturelles.

Le Comm. Mais il le fait avec tant d'art, qu'il captive, et que, bon gré, malgré, on reste convaincu. Poursuivons, Théodore; et, si vous le trouvez bon, Baronne, comme il pourra venir des visites à votre mère, nous irons promener dans le bois, jusqu'à ce que Théodore ait conclu; ensuite nous reviendrons.

La Bar. J'y consens, et je vois déjà que vous aimez mieux converser avec nous, que prendre

part aux insipides entretiens des visites. Allons, Théodore.

§. VII. — *Que tout homme doit avoir de la religion.*

Théod. Asseyons-nous ici : l'endroit est solitaire, et en même temps agréable à la vue ; car l'entendement paisible raisonne beaucoup mieux.

La Bar. La merveilleuse harmonie entre le corps et l'âme fait que l'une de ces substances étant tranquille, l'autre travaille mieux. Parlez, Théodore ?

Théod. De ce que nous avons dit je tire une conséquence importante, c'est que *tout homme doit avoir de la religion.* Cette conséquence paroît superflue, mais il convient de l'examiner plus radicalement, parce que, comme M. le Commandeur le sait, beaucoup de philosophes nient ce qu'ici nous donnons pour constant.

Le Comm. Je voudrois avoir des armes pour les défendre ; mais au moins je citerai franchement ce qu'ils disent ; en parlant ici comme ils parlent, je verrai ce que vous répondez, et je m'instruirai. Baronne, ne vous épouvantez pas ; car je ne suis pas si mauvais, que je vous le paroîtrai peut-être. Je ne dirai que ce que disent mes livres.

La Bar. On ne peut guérir une plaie, si on ne la découvre. Dites donc ce que vous voudrez, à présent que Théodore vous entend.

Le Comm. Mes livres disent que tout homme doit avoir de la religion ; mais qu'elle se réduit à reconnoître un Etre Suprême, créateur de tout ce que nous voyons ; lequel a imprimé, comme dit Théodore, dans notre âme la loi naturelle que nous devons tous suivre ; et ainsi il faut le respecter et l'adorer ; mais rien de plus.

La Bar. Ils vous rendent bien facile le chemin du ciel.

Le Comm. Du ciel ! cela, ma cousine, est pour eux un sujet de risée ; parce qu'ils ne croient pas que l'âme vive, le corps étant mort. Bien qu'en cela je sois déjà détrompé, à présent je parle en leur nom.

La Bar. Mais dans quelle espèce de culte, dans quelles cérémonies consiste cette adoration de l'Etre Suprême, créateur de tout ce que nous voyons ?

Le Comm. Il n'est question de rien de tout cela : nous devons adorer l'Etre Suprême dans le cœur, l'adorer en esprit et en vérité. Aux yeux des philosophes, les cérémonies extérieures ne signifient rien ; parce que c'est la même chose qu'on adore Dieu, comme le Juif dans la synagogue, comme le musulman dans la mosquée, comme le

gentil dans la pagode, ou comme le chrétien dans l'*église*. De même qu'un jour de cérémonie à la cour, on rend un égal hommage au Souverain avec un habit vert, qu'avec un habit bleu ou rouge, pourvu qu'il soit de prix et de représentation.

La Bar. Ah! qu'est-ce qu'il dit là ?

Théod. Mon ami, examinons ces choses peu à peu : et, afin de ne point oublier cette comparaison du vêtement, je réponds que, pour rendre hommage au Souverain, la couleur n'importe rien ; car il ne demande qu'une démonstration de joie le jour de sa fête. Mais si à pareil jour on prétendoit faire hommage au Souverain, en faisant la cour à un gentilhomme d'honneur, ou à un laquais, ou à un voleur qui se trouveroit là, cela plairoit-il au Souverain ; en un mot, regarderoit-il comme rendu à lui-même l'hommage qu'on rendroit à un autre ?

Le Comm. Certainement non : au contraire, il en seroit très-offensé.

La Bar. Cousin, laissez-moi rire : vous voilà pris misérablement. Concluez, Théodore.

Théod. Or, le juif a en horreur J.-C., que le chrétien adore, le gentil vénère un morceau de bois, et le chrétien adore le Dieu qui a créé les cieux et la terre : le musulman adore son prophète, ennemi de la divinité de J.-C., etc. Comment

La Bar. On n[illegible] indifférence qu'on ne la découvre. [illegible] le soleil, ou les ou-à présent que [illegible] ses ennemis même,

Le Comm[illegible] 'est due toute adoration ? doit avoir [illegible] davantage à cela, j'ai ré-à reconn[illegible] votre comparaison.

ce que [illegible] votre permission, Théodore, dit Th[illegible] vous, mon cousin, de l'action de que n[illegible] ont placé sur l'autel, dans la ca-respe[illegible] Paris, une femme de mauvaise vie, [illegible] publiquement : *Tu es une déesse*, et du [illegible] après lui ont coupé la tête ? Cela étoit-il [illegible] indifférent à l'Etre Suprême ? Les adora-po[illegible] sacriléges accordées à cette femme infâme pa[illegible] ient-elles autant que celles que recevoit au q[illegible] me endroit le vrai Dieu ? Consultez vos [illegible] ilosophes, et voyez ce qu'ils répondent.

Le Comm. Ne nous souvenons plus de cela, ce fut une folie barbare, une frénésie. Poursuivons.

La Bar. Avant tout, Théodore, je désire que vous m'expliquiez clairement ce que vous entendez par *religion*.

Théod. J'entends le culte et l'adoration de l'Etre Suprême. Ce culte naît d'une connoissance de son infinie supériorité, et d'une reconnoissance des obligations que nous lui avons. Allons par parties. 1° Pour que nous rendions

un culte à quelque personne, il est nécesaire de *croire* qu'elle nous est supérieure ; ainsi nous devons confesser la supériorité infinie de Dieu sur nous. 2° Il est nécessaire que nous nous reconnoissions obligés à cet Etre suprême, pour lui rendre un culte ; car si, par impossible, il y avoit deux dieux, et que nous appartinssions à l'un d'eux, nous devrions respecter celui à qui nous n'*appartiendrions* pas, à cause de sa divine *perfection*, comme nous estimons un roi étranger ; mais, ne dépendant pas de lui, nous ne lui devons ni culte ni adoration. La religion donc, mes amis, demande deux choses : la première, *croire en Dieu une supériorité et perfection souveraine ;* la seconde, *reconnoître que nous lui avons des obligations.* Quant à cette supériorité dans le Dieu qui nous a créés, je suis dispensé de vous la prouver ; notre existence seule nous la démontre, *puisque* l'homme n'a pu se faire lui-même ; l'obligation de savoir gré de cette même existence à celui qui nous l'a donnée ; est également notoire à la raison, quelque foible qu'elle soit.

Le Comm. Ce seroit faire injure à l'homme et à sa raison, que de vouloir prouver cela ; parce que c'est supposer, ou qu'il le nie, ou qu'il l'ignore.

Théod. Venons à présent au culte que nous devons rendre au vrai Dieu, en témoignage de

notre respect, de notre reconnoissance, et de l'infériorité que la lumière de la raison nous découvre.

Le Comm. C'est là le cas ; mes philosophes disent que rien de cela n'importe à Dieu, parce qu'il est infiniment heureux, et que nos adorations sont ridicules, par rapport à sa grandeur infinie.

Théod. Je vais leur répondre. Dieu ne veut point nos hommages, comme en ayant besoin ; il est heureux par lui-même d'un bonheur infini ; ainsi nos adorations ne servent point à augmenter sa gloire : car ce seroit un Seigneur bien pauvre, si notre culte lui procuroit un surcroît de gloire ; mais comme il est raisonnable que nous lui rendions un culte, et que Dieu veut tout ce qui est raisonnable, il ne peut s'empêcher de vouloir notre culte.

Le Comm. Et pourquoi Dieu ne peut-il s'empêcher de vouloir tout ce que veut la raison ? je suis spéculatif aussi ; et je demande compte de tout.

Théod. Parce que la lumière que Dieu a placée dans notre entendement est un rayon de sa raison éternelle, cette lumière ne peut être contraire à ce qu'il veut et approuve. Ce seroit une grande imperfection en Dieu, que sa raison éternelle voulût une chose, et qu'il plaçât en nous

une autre raison qui dît le contraire : en doutez-vous ?

Le Comm. Je n'en doute pas ; mais procédons dans toute la rigueur de l'argumentation.

Théod. C'est très-bien : elle nous a démontré déjà que Dieu, dans les œuvres merveilleuses qu'il a faites, n'a point agi en aveugle, mais pour quelque fin ; et par là même qu'il a proportionné en tout les moyens aux fins qu'il avoit en vue. Ainsi il a fait les yeux pour la lumière, les couleurs et les objets visibles ; il a fait l'ouïe pour la voix, l'harmonie et la musique, etc. Pourquoi donc auroit-il fait l'homme avec un aussi grand appareil que celui que nous avons vu ? Appareil dans les cieux, appareil dans le globe de la terre, appareil merveilleux dans les organes du corps humain ; et surtout pourquoi lui a-t-il donné un entendement capable de connoître les choses et de les méditer, et une volonté capable d'agir librement ? Pour quelle fin a-t-il fait tout cela ? Remarquez bien que cette fin devoit être raisonnable, et digne de la sagesse de Dieu. Je dirai plus : pour quelle fin a-t-il donné à l'entendement un penchant à la vérité, et à la volonté l'inclination au bien, soit *au bien absolu*, soit *au bien d'utilité ?* Son but seroit-il que l'homme mangeât, bût, se promenât, et fît de lui-même ce qu'il voudroit, sans ordre ni loi ? Alors à quoi

bon l'entendement qui lui fait connoître Dieu, et tout ce qu'il a reçu de sa main ? A quoi bon ce jugement capable d'apprécier la grandeur et la perfection du Créateur, son amabilité, sa générosité, etc. Pourquoi ce penchant au bien ? Pourquoi cette conscience qui le lui montre sans cesse ? si ce n'est pour qu'il adorât la grandeur de Dieu, respectât ses perfections, aimât sa bonté, méritât sa générosité, etc. ?

Le Comm. Je ne le puis nier. Car, ou nous devons dire que Dieu ne se proposa point de fin dans un ouvrage aussi grand, ce qui est une absurdité inadmissible, ou qu'il l'a fait dans cette intention.

Théod. Donc l'homme a été créé pour adorer Dieu, pour lui obéir, pour l'aimer et le servir. Voilà ce qui s'appelle *religion.*

La Bar. Ne voyez-vous pas, mon cousin, comme les choses dont se moquent vos philosophes sont les mieux fondées sur *la saine raison ?* S'ils étoient vraiment philosophes, ils ne seroient point incrédules ni impies comme ils le sont. Ils se laissent éblouir par de fausses lueurs qui n'ont que la première apparence ; et ils se décident sans réflexion, parce qu'ils trouvent leur compte dans le parti qu'ils embrassent. Mais s'ils réfléchissoient avec sincérité, ils verroient *que tout ce qui reluit n'est pas or*, et qu'au lieu

d'un diamant précieux qu'ils croient tenir, ce n'est qu'un morceau de verre cassé, qui brille à un faux jour, mais qui n'a en lui-même aucune valeur.

Le Comm. Vous avez une grâce spéciale pour être prédicateur, ma cousine; si vous preniez cet emploi, vous persuaderiez beaucoup de monde. Je serois le premier à ne point me séparer de vous, et à l'instant je serois converti.

§. VIII. — *La religion de l'homme doit être un culte d'estime, de dévouement et d'obéissance.*

Théod. Puisque Dieu a fait en nous, mes amis, et pour nous, tout ce que nous avons dit, avec l'intention que nous lui rendions un culte, il convient d'individualiser ce culte, et de savoir en quoi il consiste. Les perfections que Dieu nous a montrées, inséparables de sa divine nature, obligent notre entendement à une souveraine estime. Cet entendement, capable de connoître la vérité, ne peut résister au penchant qui l'entraîne vers elle; et il l'approuve lors même que la volonté ne le suit pas. La volonté aussi se sent attirée vers le bien, et portée à aimer ce qui est bon et parfait. Or, quand Dieu étale devant nous le spectacle ravissant de ses grandeurs et de ses perfections, que se propose-t-il, sinon

de pénétrer notre entendement d'admiration, et notre volonté d'amour ? Et voilà le culte d'estime que nous devons à sa suprême perfection.

La Bar. Il n'y a rien de plus évident. Dieu a créé la lumière, il a peint les couleurs, il a formé nos yeux ; et si nous demandons pourquoi il a fait cela, qui doutera qu'il l'a fait pour que les yeux vissent la lumière et les couleurs ? le raisonnement est le même dans le cas présent.

Le Comm. Ne vous fatiguez donc point, car c'est une chose patente.

Théod. Donc le culte que nous devons à Dieu doit être celui d'une souveraine estime.

Le Comm. Je l'accorde.

Théod. Je continue. Notre âme voyant avec évidence la grandeur de Dieu, son pouvoir et sa magnificence sans bornes, doit être pénétrée de soumission et de respect. Nous ne pouvons voir avec indifférence cette grandeur et cette puissance de Dieu, comme si nous lui étions étrangers et comme hors de son domaine ; parce que la puissance, la magnificence et la grandeur de Dieu sont celles d'un Seigneur dont dépend la conservation de notre vie et de tous nos biens. Il est impossible que l'âme connoisse cela, et que la raison éternelle de Dieu ne lui dise pas qu'elle doit respect, confiance et obéissance à

celui qui lui a fait tant de bien, et dont elle dépend en tout.

Le Comm. Vous conduisez votre raisonnement avec tant d'ordre et de mesure, qu'il ne doit rien contenir qui ne soit incontestable : or, ce que vous dites d'obéissance à Dieu, suppose qu'il impose des préceptes à l'homme ; mais cela comment le prouvez-vous ?

Théod. Cette voix intérieure que tout homme sent en lui-même, qui tantôt le loue et l'approuve, tantôt le reprend et le condamne, de qui est-elle ? elle n'est point des autres hommes, ni de notre volonté, parce qu'elle parle, elle crie, elle réprouve les actions mauvaises, malgré mille raisonnemens que nous faisons pour la convaincre. Donc c'est une voix de Dieu, ou de cette raison éternelle dont le rayon a formé en nous, comme je l'ai dit, la lumière de la raison. Donc si cette lumière de la raison est la voix de Dieu, qui nous commande de faire ou de ne pas faire telle ou telle action, et qui nous reprend quand nous ne faisons pas ce qu'elle ordonne ; qui peut douter que notre Créateur nous a intimé des préceptes, et que, par conséquent, nous lui devons un culte de respect, de soumission et d'obéissance.

La Bar. Croyez, Théodore, que mon cousin est convaincu, et qu'il ne réplique que pour vous faire parler.

Le Comm. Ce que je voudrois, c'est que vous me prouvassiez si ce culte dû à Dieu doit aussi être extérieur ; parce que Dieu étant pur esprit, il semble qu'il ne veut qu'une adoration intérieure, le culte et l'obéissance de notre âme, qui est esprit, comme les anges, auxquels il ne demande qu'une adoration en esprit et en vérité.

§. IX. — *La religion de l'homme demande un culte extérieur par rapport à Dieu.*

Théod. Sans difficulté je dirois la même chose que vous, si l'homme étoit, comme les anges, un pur esprit ; mais y ayant dans l'homme une âme invisible, qui est esprit, et un corps sensible, gouverné par l'âme, l'homme doit rendre hommage à Dieu avec tout ce qu'il a, puisqu'il a tout reçu de sa divine main. Allons par parties. Ce texte que vous citez, dans lequel Dieu dit (Jean. 4. 24.) *qu'il convient que ceux qui l'adorent, l'adorent en esprit et en vérité,* signifie que le Créateur ne veut point l'adoration où le cœur n'a point de part, ni une adoration hypocrite, comme il arriveroit si nous l'adorions comme nous saluons les hommes, par pur compliment, inclinant le corps devant eux, en même temps que nous les méprisons intérieurement : baisant peut-être la main que nous voudrions voir coupée, ou inclinant la tête devant celui que

nous voudrions voir à nos pieds. C'est là une adoration fausse et sans esprit, et le Seigneur ne *la* veut point. Il dit qu'il veut être adoré en esprit, mais il ne dit pas qu'il ne veut être adoré que par l'esprit; cela étant ainsi expliqué, allons au point de la difficulté.

Le Comm. C'est lui que je désire voir traité solidement.

Théod. L'homme a une âme et un corps; le Seigneur lui a donné l'un et l'autre pour s'en servir tant qu'il vit. Or, l'homme ayant reçu de Dieu ces deux choses, chacune extrêmement estimable, comme je l'ai montré, ne voyez-vous pas déjà qu'il est très-conforme à la raison qu'il lui rende un culte, qu'il l'adore et le vénère avec toutes les deux.

Le soleil, la lune, les arbres, etc., doivent obéir au Créateur, en servant aux usages pour lesquels il les a créés et placés dans l'univers; mais l'obéissance de ces créatures inanimées n'est point adoration ni culte, parce qu'elles n'ont ni entendement ni volonté. Il en seroit de même de notre corps pour son service, s'il étoit seul, et s'il n'étoit gouverné par une âme qui est intelligente et qui a une volonté. L'âme ayant reçu de Dieu le corps pour son service, ne doit pas seulement à Dieu le culte, l'hommage et la reconnoissance de ses puissances, de l'entendement,

de la volonté, etc., mais aussi du corps qu'elle gouverne, et dont elle se sert : de même que quelqu'un qui a reçu un cheval de la libéralité d'un autre, doit en être reconnoissant en se servant du cheval pour le service du donateur.

La Bar. Vous mettez, mon cousin, votre esprit à la torture pour obscurcir l'évidence. Ne faites-vous donc pas de différence entre le corps de l'homme, régi par une âme intelligente, et les pierres, les arbres, et autres corps inanimés, qui n'ont point de jugement, ni personne qui en ait pour eux ? Avouez que le corps de l'homme doit obéir à l'âme, celle-ci a la raison éternelle ; et que l'un et l'autre doivent payer à Dieu le tribut d'hommage qui lui est dû.

Le Comm. Je n'ai point vu de dame plus tranchante.

Théod. En outre, comme l'homme vit en société, il doit rendre à Dieu un culte qui soit visible aux autres hommes. Vous ne pouvez nier que dans toute société il doit y avoir, pour le bien commun, certaine uniformité dans les lois et dans les coutumes. Donc cette obligation d'honorer Dieu étant générale à tous les hommes, il est juste que le culte qu'on lui donne soit visible à tous ; et il ne peut l'être, s'il n'est extérieur.

La Bar. Permettez-moi, Théodore, un ar-

gument *ad hominem*, pour vous aider à convaincre mon cousin. Dites-moi, Commandeur, si votre frère qui est gouverneur de...... voyoit, quand il passe sur la place d'armes, qu'on restât immobile, le peuple, les soldats et les officiers; que tous, le chapeau sur la tête, continuassent leur conversation et leur promenade, et lui tournassent le dos, sans faire attention à lui, et sans lui donner aucune marque de respect; votre frère, dis-je, se contenteroit-il qu'on lui dît à l'oreille, que tous ces gens-là l'estiment dans leur cœur? seroit-il satisfait de cet hommage purement intérieur? De quoi riez-vous?

Le Comm. Je ris de vos idées et de votre vivacité; mais je conviens qu'il ne seroit pas content.

La Bar. Je dis la même chose relativement à Dieu. Nous vivons en société, il est juste qu'il reçoive de tous, et de chacun de nous, l'hommage, l'obéissance et le respect que nous savons tous lui être dus. Continuez, Théodore, et pardonnez.

Théod. Mon ami, les lois communes d'une société doivent s'observer publiquement; car l'obligation étant connue de tout le monde, son accomplissement doit l'être aussi, afin que la loi de la raison ne crie point au scandale. Que deviendroit toute société, si chacun gardoit les lois

en secret, sans que personne ne le vît? Les hommes étant des créatures visibles, et les lois générales étant pour tous, il est d'une nécessité indispensable que tous les observent visiblement; autrement chacun iroit de son côté, sans concert ni harmonie dans le tout, s'il n'y avoit rien de commun dans l'observance de la loi générale. De tous temps les actes extérieurs de la religion ont fait partie des lois constitutives des gouvernemens; tant il est vrai qu'ils tiennent à la constitution même de l'homme.

La Bar. Permettez-moi encore, mon maître, de me divertir avec mon cousin. Vous, Commandeur, quand vous prenez en main le portrait de votre sœur, celle que vous aimez tant! avec quelle affection vous le regardez, vous le pressez sur votre cœur, et vous vous plaisez à contempler les charmes de sa figure, la vivacité de ses yeux et la beauté de ses traits. Quelle impression ressent votre âme à la vue de ce portrait! Souvent vous vous trouvez tout autre seulement en touchant un ruban qui a servi pour ses cheveux, ou une lettre même mal écrite, si elle est de sa main. Je dis plus, vous ne pouvez lui parler, prononcer son nom, la nommer votre chère sœur, etc., etc., sans que votre cœur ne s'enflamme: et pourquoi? à cause de la correspondance qu'il y a entre les affections intérieures

et les actions extérieures. Voilà ce que nous éprouvons tous les jours par rapport aux créatures ; et pourquoi n'en seroit-il pas de même dans les rapports que le culte religieux établit entre Dieu et les hommes ? Se prosterner dans le temple, lever les mains et les yeux au ciel, se frapper la poitrine en demandant pardon, et prononcer des paroles de respect, d'amour et d'obéissance : quelles tendres affections tout cela n'excite-t-il pas dans le fond du cœur ! Donc ce culte extérieur est nécessaire et très-utile pour le culte intérieur que nous devons à Dieu, comme tout le monde l'avoue.

Le Comm. Ma cousine, il paroît que vous avez observé mon cœur par quelque fente, puisque vous avez peint si au naturel ce qui s'y passe par rapport à ma sœur, pour laquelle vous avez aussi beaucoup d'amitié.

Théod. Moi, mon ami, je ne sais rien de ce que dit la Baronne ; je n'ai parlé qu'en général ; ne m'accusez point de malice. J'ai voulu raisonner en philosophe sur l'harmonie qu'il y a entre notre âme et notre corps pour s'aider mutuellement dans les affections et les mouvemens. La correspondance est si grande, que la physionomie même indique les affections du cœur; et nous voyons sur le visage de chacun celles qui règnent intérieurement dans son âme : à la vue d'un

homme qui change de couleur, dont les yeux sont enflammés, la démarche inquiète, les lèvres tremblantes, les actions violentes et la bouche écumante, ne jugez-vous pas qu'il est dans une grande colère? Si vous en voyez un autre dont les yeux soient égarés, la couleur pâle, le visage décomposé, la prononciation embarrassée, la démarche inconstante; qui court, qui s'arrête, qui observe dans les airs, ou, pensif, regarde la terre; ne dites-vous point que si cet homme n'est pas fou, il est sur le point de le devenir? nous discourons également dans d'autres cas.

La Bar. Il y a des personnes très-heureuses pour connoître par la physionomie le caractère d'âme de chacun : dans celui-ci le jugement, dans celui-là la malice raffinée, dans un autre la candeur du cœur; et, entre nous soit dit, nous autres dames nous connoissons promptement les soucis de chacune; par exemple, si elle a la passion de l'amour, si elle est jalouse, si elle est sensible à l'absence, si elle est d'un cœur froid : tout cela nous le devinons très-bien; il n'y a pas moyen de cacher aux yeux des femmes les affections de l'âme.

Théod. Concluons donc que le culte extérieur est non-seulement utile pour entretenir le culte intérieur, mais qu'il en est une conséquence nécessaire, par la raison que les affections de

l'âme, quelles qu'elles soient, se manifestent malgré nous à l'extérieur, et que vouloir les comprimer, ce seroit faire violence à la nature.

Le Comm. Je trouve que vous avez raison; mais ce qui me portoit à douter avant de vous entendre, c'étoit ce que j'avois lu de la grandeur de Dieu relativement à notre très-grande misère. Par hasard, hier au soir, on m'a prêté un petit volume (1) où on combat ce culte extérieur d'une manière qui m'a fait une grande impression; je vais tâcher de me rappeler ses raisons; il disoit: « Dieu est infiniment supérieur à » l'homme, et ainsi il n'a pas besoin de notre » culte; car, que peut faire à sa gloire infinie, » l'adoration de cette ridicule créature? Qui » sommes-nous, vils atomes, par rapport à son » ineffable grandeur, pour que du haut de son » trône il daigne jeter les yeux sur nous, ni » prendre intérêt à nos hommages et adora» tions? Qu'a-t-il besoin de nos cultes; et que » lui importent nos paroles, nos œuvres et nos » mœurs? Pourront-elles donc altérer sa paix, » diminuer ou augmenter sa gloire, ni apporter » le moindre changement à sa félicité essen» tielle, etc. » J'avoue que ce discours m'a fait

(1) Hist. abrégée des Relig. du monde.

une grande impression ; et je me suis senti comme porté à croire que le culte d'adoration que les hommes donnent à Dieu étoit l'effet des préjugés que nous recevons de nos mères et de nos maîtres dans l'enfance. Pardonnez, ma cousine, si je parle avec cette franchise.

Théod. Vous connoissez mal, mon ami, l'utilité de cette franchise : car la plaie découverte peut se guérir facilement. Vous êtes homme de bon sens; prenez donc la balance, et mettez-y la réponse : bien que celle-ci n'aura point ce ton emphatique de questions et d'admirations, qui, quoique le plus brillant, n'est pas le plus solide.

La Bar. Moi, Théodore, je veux une réponse solide, ne nous amusons point à de fausses beautés.

Théod. Ce discours, mon ami, a un fondement si frêle, qu'un mot peut le renverser : il suffit d'en prouver la fausseté.

Le Comm. Et quelle est-elle ? je ne la vois pas.

Théod. Moi, je la vois, et tout de suite je vous la montrerai, sans avoir besoin de microscopes. Ce discours se fonde sur la supposition très-fausse que notre culte peut contribuer à la gloire de Dieu ; et nous sommes bien loin de le dire. Ce seroit une grande folie de verser des larmes dans la mer afin d'ajouter à la quantité de

ses eaux. Mais ce seroit une plus grande folie encore d'imaginer que nos cultes sont nécessaires ou utiles à Dieu, pour augmenter sa gloire infinie : et je dis que ce seroit une plus grande folie; car enfin entre les larmes et la mer on peut supposer quelque proportion, puisque c'est entre deux choses limitées. Mais notre culte et la gloire infinie de Dieu n'ont aucune proportion, puisqu'il n'y en a point entre le fini et l'*infini*. C'est un axiome de géométrie.

Le Comm. C'est l'A B C de la raison.

Théod. Donc quand nous disons que Dieu veut et commande le culte interne et le culte externe, nous ne prétendons pas qu'il en ait besoin. C'est le propre des hommes de mendier des éloges; ne fussent-ils que de purs complimens, ils s'en contentent. Ils ont une grande soif de louanges, parce que de leur fonds ils n'ont point de gloire essentielle; et comme tout ce qu'il y a de bon en eux est limité, tout peut croître ou diminuer; mais Dieu a en lui-même une gloire infinie, qui lui est essentielle, et ne lui vient point du dehors; car, hors de sa grandeur, tout est un atome invisible et comme rien.

Si donc Dieu veut nos cultes, c'est parce que sa raison éternelle veut tout ce qui est conforme au bon ordre et à la justice. Déjà je vous ai dit que notre saine raison est un reflet de la raison

éternelle de Dieu, et que par conséquent tout ce que notre raison nous dit clairement, la raison éternelle de Dieu le dit également. Or, mes amis, qu'y a-t-il de plus raisonnable, d'après ce que nous avons vu, que de louer notre Créateur, qui nous a donné l'être et toutes les perfections que nous avons? Qu'y a-t-il de plus raisonnable pour l'homme, qui a reçu de Dieu l'entendement, qui connoît tout ce qu'il a fait pour son bien dans les cieux, sur la terre, dans son âme et dans les organes de son corps, sans qu'il le demandât, ni le méritât, ni l'espérât, qui enfin a reçu en outre une volonté capable d'aimer; qu'y a-t-il, dis-je, de plus raisonnable à faire que de louer Dieu, de l'aimer, le servir, et lui obéir comme à un être infini en perfection, qui se montre souverainement bienfaisant à son égard? Peut-il y avoir rien de plus fondé en raison?

Le Comm. Rien absolument.

Théod. Donc il est impossible que Dieu manque d'approuver, de vouloir et d'ordonner cet amour de l'homme pour lui, ses louanges et son obéissance.

Le Comm. Je conviens de tout; je suis très-satisfait.

La Bar. Grâces à Dieu, je vous vois d'accord.

Théod. Mais je ne suis pas satisfait entièrement ; j'ai encore quelque chose à dire ; il y a une autre raison convaincante, à laquelle je voudrois que vos philosophes répondissent.

La Bar. Dites-la donc, Théodore, parce que mon cousin mérite que vous rabattiez le ton avec lequel il a fait parler ses philosophes.

Théod. Dieu n'a fait les yeux que pour voir, et les oreilles que pour entendre : à cela se dirige l'étonnante construction de ces deux sens ; et personne au monde ne dira qu'en disposant avec tant d'art ces organes, Dieu n'a point eu le dessein que l'homme vît et entendît : ainsi donc Dieu ayant mis dans l'entendement de l'homme la propension pour la vérité, et dans son âme le penchant à vouloir le bien et à aimer l'utile, il est impossible que sa souveraine perfection et sa suprême bonté ne commandent à l'homme une correspondance d'amour, de louanges et d'obéissance ; les yeux ne sont pas plus faits pour jouir de la lumière, des couleurs, etc., les oreilles pour entendre les sons, se plaire à l'harmonie, etc., que notre âme n'est faite pour aimer la perfection, pour rechercher ce qui nous est utile, et louer ce qui est parfait. Donc elle ne peut pas plus se dispenser d'aimer Dieu, de le louer et de lui obéir, qu'elle ne peut s'empêcher de reconnoître qu'il est infini en perfection et

en bonté. Pouvez-vous dire le contraire ?

La Bar. Quoi ! vous riez ? Rire n'est point répondre : vous avez dit tout à l'heure que les raisons de vos philosophes vous convainquoient : que dites-vous à présent ?

Le Comm. Théodore est sûr de son fait : la force de son raisonnement renverse tous les systèmes.

La Bar. C'est la vérité qui en fait la force. Mon cousin, rien de plus facile que de donner à la fausseté une couleur jolie, vive et agréable ; il est certains tours d'admirations, d'interrogations, d'invectives plaisantes, qui mettent l'imagination en mouvement, mais qui ne convainquent nullement. Celui qui veut connoître la vérité, s'appuie sur des principes certains, et tire des conséquences sûres.

Le Comm. Mais qui a la patience de procéder avec une logique rigoureuse, comme le fait Théodore ?

La Bar. Celui qui désire réussir, et poser le pied sur la pierre ferme et solide, et non celui qui veut sauter comme un danseur de corde, au risque de se casser les jambes et de se rompre la tête.

Théod. Mon ami, quand on discute un point sérieux et d'importance, on ne s'attache point à ce que le discours soit brillant, vif, énergique

et enchanteur. Seulement on doit prendre garde s'il est vrai, s'il est certain, ou s'il est faux et sujet à des inconvéniens: c'est ainsi que procède tout homme sensé dans le soin de ses affaires, dans l'établissement de sa famille, dans l'acquisition d'emplois honorables, et dans l'administration de ses rentes. Dans tous ces cas on ne veut point de vers, d'emphase, d'admirations, de questions emphatiques, mais des comptes sérieux, justes et clairs comme trois et deux font cinq. Jamais vos philosophes ne discourent de cette manière : moi, je raisonne comme vous voyez et savez très-bien. Jugez à présent qui réussira.

La Bar. Qu'elle est imprudente, mon cousin, qu'elle est folle la manière dont vos partisans, à ce que je vois, traitent la question du culte que l'on doit à Dieu et autres semblables! Ils la traitent peut-être dans leurs festins le verre à la main. Mais si alors quelque rentier va leur donner ses comptes, ou si on les appelle pour des affaires d'importance, ils demandent qu'on revienne dans une autre occasion. Celui qui veut penser sérieusement cherche le lieu et le temps opportuns, il attend que l'estomac soit débarrassé du travail de la digestion, il fait taire ses enfans, se retire dans son cabinet, fuit le bruit, et n'admet ni commissions ni demandes impor-

tunes, tant il a peur de se tromper sur les avantages et les dangers, sur les pertes et les profits ; et ce n'est qu'ainsi qu'on agit avec prudence : alors la meilleure logique paraît insuffisante, et aucune spéculation n'est de trop. Mais vos docteurs en parlant de ce qui touche immédiatement au Tout-Puissant et à notre bonheur ou malheur éternel, viennent avec quatre vers, quatre petits mots galans, un rire moqueur, deux gentillesses à une dame et quelque plaisanterie nouvelle : sont-ce là les moyens de rencontrer la vérité ? Avouez, mon cousin, que vos philosophes sont fous : celà ne peut être autrement, allons en avant, Théodore.

Le Comm. Allons, ma cousine m'a suffisamment battu.

La Bar. Battu, non ; dites *instruit.*

Le Comm. Il y a de tout : vous éclairez l'entendement, et vous châtiez la volonté : passons à un autre point, Théodore.

§. X. — *Sur les Démonstrations du Culte extérieur.*

Théod. Ayant une fois établi le point essentiel, que l'homme doit à son Dieu, non-seulement le culte et la vénération intérieure, mais aussi le culte et la vénération extérieure ; il est

à propos que nous parlions des démonstrations et cérémonies de ce culte.

Le Comm. A mon avis, cela est arbitraire, et dépend des climats, des temps, des coutumes, etc.

Théod. J'en conviens, parce que, jusque dans la loi ancienne donnée par Dieu à son peuple, nous voyons que le culte extérieur du Seigneur consistoit en sacrifices d'animaux, en fumées d'encens, et en d'autres cérémonies déterminées, et aujourd'hui, dans la loi de grâce, nous faisons d'autres cérémonies, qui sont la génuflexion, l'usage de l'encensoir, les prostrations, etc.

La Bar. Je crois, comme le Commandeur, que ces cérémonies doivent être accommodées aux temps, aux climats et à d'autres circonstances : de même que parmi nous les cérémonies de politesse sont bien différentes selon les personnes. Une dame fait la révérence en se tenant bien droite, et le monsieur lui correspond par l'inclination du corps et en retirant le pied.

Le Comm. Si on changeoit l'usage, ce seroit une chose bien ridicule de voir une dame inclinée profondément et retirant le pied, et le monsieur pliant les genoux pour faire la révérence sans incliner la tête.

La Bar. Les soldats font la politesse à leurs

officiers en leur présentant l'arme, et sans ôter le chapeau ; mais, si une femme pour me faire honneur quand je passe, restoit bien droite, et au lieu d'épée me présentoit l'éventail, qui ne riroit ? Les Chinois font leurs politesses à leur manière ; les Tonquinois croisent les bras, et se jettent à terre ; d'autres s'ôtent les souliers ; chaque pays a sa coutume et sa cérémonie particulière pour témoigner son respect à ceux qu'on veut honorer.

Théod. Il en est de même dans le culte que nous rendons à Dieu : ce qui se pratique dans un pays ne se pratique pas dans un autre. S'il est permis de philosopher sur ce point, qui est si varié, comme vous voyez, je trouve un principe d'où doivent dériver les cérémonies ; il se réduit à montrer la grandeur de l'objet que nous vénérons ; pour faire voir qu'il est grand à nos yeux, nous nous faisons petits en sa présence. Les dames avec une révérence profonde se font plus petites, et les hommes aussi se mettent plus bas que le sujet qu'ils veulent honorer, en inclinant le corps et la tête : plier les genoux nous rend inférieurs au Souverain à qui nous faisons cet hommage ; de même ôter son chapeau rend moindre le sujet qui se découvre ainsi la tête ; se prosterner à terre, beaucoup plus ; et c'est la même chose que de descendre de cheval, ou

sortir de voiture. Toutes ces cérémonies nous font petits, comme ils font grands par rapport à nous les sujets que nous voulons honorer.

Le Comm. C'est la première fois que j'entends philosopher sur les cérémonies de politesse, qui sont une chose arbitraire et de pure coutume.

Théod. Donc, dans l'adoration extérieure que l'homme rend à Dieu, il doit employer les cérémonies qui, suivant la coutume de son pays, signifient humilité de notre part, et grandeur de la part de Dieu, comme de se mettre à genoux, de se prosterner en terre, de s'incliner profondément, etc.

La Bar. Permettez-moi, Théodore, de conter ce qui m'est arrivé étant à..... chez M.... : j'avois laissé mon éventail sur une table de jeu, et je demandai à une servante de la maîtresse de me l'apporter : celle-ci en me la donnant se mit les deux genoux en terre : elle étoit Portugaise, et étoit entrée peu de jours auparavant à servir dans cette maison ; tout le monde se mit à rire de la cérémonie ; et je lui demandai : *Si vous vous mettez à genoux devant moi, que réservez-vous pour Dieu?* Elle remarqua ma réflexion, et, voyant que tout le monde rioit, elle me répondit sans embarras : *pour Dieu je réserve les coups sur la poitrine.* Tout le monde applaudit à

la réponse, excusant la domestique sur ce que c'étoit la coutume de son pays.

Théod. Les hommes veulent tellement raffiner dans les politesses mondaines, qu'il s'en faut peu qu'ils ne les confondent avec les hommages dus à Dieu; dans ceux-ci et dans le culte des saints le peuple ignorant a coutume d'introduire aussi des choses ridicules. Dans la loi ancienne la manière d'honorer Dieu étoit de lui offrir en sacrifice différentes choses, et de s'en priver en l'honneur du Seigneur : tels étoient les sacrifices des animaux qu'on égorgeoit, les holocaustes de ceux qu'on brûloit, la fumée des parfums qui s'évaporoient; les gentils prirent quelques-unes de ces cérémonies pour leurs idoles et leurs faux Dieux; car presque toutes celles des païens eurent leur source dans le culte du vrai Dieu.

Le Comm. Donc chacun pourra rendre à Dieu le culte extérieur qu'il voudra, et je pourrai me faire un rituel à moi.

Théod. Ce n'est pas là une bonne conséquence : sinon, dites-moi : vos paysans et vos amis pourront-ils vous faire honneur en public suivant leur fantaisie, et se faire chacun un rit de politesse à votre égard.

Le Comm. Non : parce que, si au lieu de me donner un embrassement ou un baiser d'amitié, ils s'avisoient de me donner publiquement un

soufflet, ce ne seroit point une politesse très-aimable.

Théod. En cela même vous avez la réponse à ce que vous disiez relativement aux cérémonies du culte de Dieu. Il n'est pas permis à chacun d'inventer de nouvelles cérémonies de vénération, et non approuvées par l'usage commun du pays où l'on vit. Toujours celles qui sont déjà légitimement adoptées méritent la préférence : autrement on pourroit se moquer de nous fort à son aise, en disant que, selon le rituel qu'on s'est fait, telle ou telle action, fût-elle ridicule et injurieuse, est la même chose que d'embrasser, ou de donner le baiser d'amitié.

Le Comm. Je suis très-persuadé.

Théod. Nous avons suffisamment parlé sur cette partie de la philosophie morale qui traite des obligations de l'homme envers Dieu : à présent il convient que nous entrions dans la seconde partie, qui traite des obligations de l'homme envers lui-même.

Le Comm. Ce sera une matière plus longue ; et il est temps, Madame, que vous assistiez aux visites que j'entends dans la chambre de votre mère. Demain j'assisterois avec plaisir à la conférence, parce qu'elle me plaît ; mais je crois que je ne pourrai venir.

La Bar. Je sais que c'est un jour pour vous

de beaucoup d'occupations ; et nous ne voulons pas votre visite au risque de vous incommoder : ce ne seroit pas juste.

FIN DE LA PREMIÈRE PARTIE.

SECONDE PARTIE

DE LA PHILOSOPHIE MORALE.

DIX-HUITIÈME SOIRÉE.

Des Obligations de l'homme envers lui-même.

§. Ier. — *Du juste amour que tout homme se doit à lui-même.*

Théodore. Aujourd'hui, Baronne, nous devons traiter des obligations de l'homme envers lui-même ; et, puisque nous n'avons point de compagnie pour la conférence, priez votre mère de nous honorer de son assistance ; parce que si elle est d'accord avec moi en ce qui sera juste, la doctrine en fera plus d'impression sur votre esprit ; et, si elle ne s'accorde pas, notre dispute pacifique fera briller la vérité davantage.

La Bar. Je vais l'inviter, car je ne crois pas qu'elle ait d'affaires : elle nous accompagnera

avec plaisir, et nous éclairera par son grand jugement.

Mad. Me voici, Théodore : que me vouliez-vous?

Théod. J'avois déterminé de continuer l'instruction de votre fille, en examinant les obligations de l'homme par rapport à lui-même ; et la Baronne, voyant qu'il nous manque la compagnie des jours derniers, désire que vous nous aidiez dans l'explication des vérités utiles que cette question présente.

Mad. Vous ne pouvez attendre de moi que très-peu de réflexions sur ce que vous direz ; et encore, pourvu que vous ne vous éleviez point au-dessus de ma sphère. Commencez.

Théod. Rien ne convient mieux à une créature qui réfléchit que de désirer connoître les principes qui doivent servir de règle à ses actions. Le vulgaire, et les gens qui ne pensent point, veulent communément ce que les autres veulent, et ont en horreur ce qu'ils voient que les autres ont en horreur : mais l'homme qui raisonne doit chercher des principes solides pour régler son amour et sa haine, spécialement dans les actions qui le regardent lui-même. Or, comme nous avons une propension innée à nous aimer nous-mêmes, *toute créature qui pense doit examiner en quoi consistent son véritable bien et son intérêt solide pour le chercher.*

La Bar. Théodore, comment cela ? N'est-ce point un principe de la maudite philosophie du jour de donner pour licite, suivant ce que j'ai entendu dire, tout ce qui fait notre compte?

Théod. C'est vrai : c'est un point que nous discuterons, quand il s'agira des obligations de l'homme envers les autres hommes. Si vous prenez ce principe dans le sens qu'ils lui donnent, il est très-mauvais, et c'est celui qui scandalise le plus la raison, la religion et l'humanité ; mais, dans le sens que je l'entends, non-seulement il est vrai, mais extrêmement convenable. Remarquez bien que j'ai dit *son intérêt solide*, et non son intérêt apparent.

Mad. Actuellement, Théodore, cesse mon scandale ; parce que j'ai toujours entendu déclamer contre *l'amour-propre*, le regardant comme la peste de la société, et la ruine des mœurs.

Théod. Vous avez bien raison, et je suis du même avis : mais, Madame, il y a un amour-propre légitime, par lequel nous cherchons le bien solide et durable ; et un autre amour-propre bâtard qui ne porte la vue que sur le bien apparent, faux et passager. Quand du bien présent, il s'ensuit pour moi un mal futur, ou qu'il y a à craindre qu'il ne s'ensuive, alors ce n'est point un bien véritable et solide. C'est ce qui arrive au voleur, qui est entraîné par la passion de l'or ;

parce que ce bien apparent le conduit au délit, à la potence, au déshonneur, etc., et un bien qui entraîne après lui tant de maux, ne peut être le bien véritable, solide et constant.

Mad. En ce sens, je vois que votre principe est raisonnable et bon.

Théod. L'amour-propre légitime, Dieu l'a placé dans l'âme de tous les hommes. C'est pour cela que tous sentent dans leur cœur le désir du propre bien; quoique beaucoup s'y trompent et ne le connoissent point, regardant comme bien ce qui est un vrai mal. Mais le Seigneur nous a donné l'entendement pour comparer les avantages d'un bien avec ce que nous devons en décompter, pour connoître par là si dans la réalité c'est un *bien*, ou s'il peut devenir un grand *mal*.

La Bar. Je l'entends : mais je ne vois pas pourquoi vous dites que cet amour *de nous-mêmes* a été placé dans notre âme par la main du Créateur.

Théod. Si vous ne l'avez pas encore vu, vous le verrez actuellement. En observant dans toutes les choses matérielles une propension générale à tendre vers le bas, nous disons que la gravité a été imprimée par la main du Créateur dans tout ce qui est matière; car les propensions, qui sont absolument générales, viennent de la nature, ou

pour parler avec plus de clarté, viennent de la main du Créateur. Or, cet amour que chacun a pour lui-même est très-général ; et je doute qu'il y ait un seul homme qui, étant dans son bon sens, ne désire son propre bien: donc ce désir est une propension qui nous vient de Dieu. Figurez-vous des hommes d'une nature telle qu'ils n'aient point le désir de leur propre bien, et dites-moi, que feroient-ils n'ayant aucun stimulant pour aucune action ?

Mad. Cette pensée est chimérique, parce que personne n'agit sans quelque fin ; et la fin de nos actions est toujours quelque *bien*, véritable ou apparent.

Théod. Donc ce qui porte tout homme à agir sera le désir de ce bien ; et agir pour acquérir quelque bien, c'est déjà agir par *amour de soi-même*, ou par amour-propre si le bien est véritable, alors l'amour-propre est juste et louable ; mais, si c'est un bien faux, de manière qu'en décomptant, et contre-pesant les décomptes, il résulte que c'est un mal ; alors l'amour-propre est illégitime et répréhensible.

La Bar. Je suis persuadée. Mais, quelle est l'obligation de l'homme envers lui-même ?

Théod. Réfléchir sérieusement sur ce qui est bien pour soi, et se le procurer ; car c'est la seule manière de s'aimer soi-même ; conformé-

ment à la loi de la nature. Ceux qui ne croient point à l'immortalité de l'âme se peuvent facilement tromper, en cherchant, pour être heureux, quelque faux bien qui soit un véritable mal, ou quelque bien passager, qui disparoisse quand ils y pensent le moins, et laisse l'âme vide et triste de la perte de ce bien: dans ces circonstances, le bien qui paroissoit être tel, se convertit en mal.

Mad. Ainsi, l'homme, par la loi de la nature, désire un bien solide; mais, à vous entendre le pauvre homme désireux de son bonheur ne le peut obtenir dans cette vie. Je me le représente, passez-moi l'expression, comme jouant à *Colin-Maillard*. Il va de tous côtés les bras ouverts pour rencontrer son bonheur, sans pouvoir jamais y réussir.

Théod. Madame, je ne me suis pas encore déclaré entièrement. Le bien que l'homme doit chercher pour lui, en suivant la loi de l'amour-propre légitime doit être le bien véritable; c'est-à-dire *la vertu* ou la parfaite harmonie de ses œuvres avec la loi de la raison. Tel est le bien solide qui ne peut manquer à l'homme s'il le cherche et s'il le désire sérieusement. Cet accord de nos œuvres avec la lumière de la raison est un bien extrêmement solide, qui procure à notre âme une satisfaction inexplicable;

parce qu'elle sait qu'ainsi elle plaît à l'Etre Suprême, qui a créé l'univers, et qui a allumé dans l'esprit la lumière de la raison. « Cette lu-
» mière de la raison, dit l'âme, est la voix de
» mon Créateur, qui m'ordonne d'exécuter telle
» action, et d'éviter celle-là. Si je lui obéis,
» nécessairement je dois lui être agréable. Or,
» quelle plus grande consolation puis-je avoir
» que de plaire au Tout-Puissant, de qui tout
» dépend? Peut-il y avoir une joie, une satis-
» faction plus grande? »

Mad. Vous dites bien : le contraire arrive dans une âme bien faite, quand après plusieurs délits elle rentre en elle-même, et voit que la lumière de la raison condamne ses actions : cette âme, ne pouvant nier qu'elle a mal agi, sent un tel déplaisir, une telle horreur d'elle-même, qu'elle s'indigne contre l'abus de sa liberté ; qu'elle s'en afflige profondément, et en est inconsolable : elle sent que la voix de la raison la reprend sans cesse ; que, quelque effort qu'elle fasse, elle ne peut se disculper, obligée de se dire continuellement : *j'ai mal fait*. Elle se bat pour ainsi dire elle-même d'indignation et de désespoir; en sorte que, quoiqu'elle ait goûté quelque douceur dans cette action répréhensible, quand elle s'y est livrée aveuglément, elle éprouve ensuite un vif remords, en voyant que le bien trom-

peur qu'elle a cherché étoit un véritable mal qui la tourmente. Pour moi, Théodore, je vous avoue que quelquefois je sens une telle affliction pour m'être laissée entraîner par la passion dans un premier mouvement, que j'en suis malade. De là j'infère que quiconque veut agir comme il faut doit tâcher que toutes ses actions soit en harmonie avec la saine raison. Toi, ma fille, tu es encore jeune, et tu ne peux connoître, comme moi, la cruauté de ce reproche continuel de la voix de la raison, quand nous faisons le mal.

La Bar. J'avoue, ma mère, que c'est vrai, et qu'il est impossible de ne pas agir d'une manière très-loùable, en réglant ses actions sur ce principe de chercher le bien solide et véritable. Cependant, tant que nous sommes jeunes, il semble que nous avons quelque excuse en nous contentant du bien apparent qui se présente à nous. Permettez, ma mère, que je plaide un peu la cause de mon âge, quoique je voie qu'il n'obtiendra pas de quartier : au reste, je ne le ferai pas sérieusement.

Mad. Tu as mauvais goût, ma fille, de plaider pour une si mauvaise cause ; Dieu te préserve de le faire !

La Bar. Ma mère, voulez-vous donc que toutes les jeunes filles laissent leurs plaisirs, leurs passe-temps, leurs douces amitiés, et les

galanteries qui naissent sous leurs pas ; et cela uniquement dans l'espoir de cette satisfaction mélancolique qui leur viendra dans la décrépitude, ou du moins dans l'âge mûr ? Non, ma mère, ne soyez pas d'une philosophie si austère pour nous : permettez que nous profitions du bel âge ; et laissez-nous cueillir au printemps les fleurs qui l'embellissent. A son tour l'automne viendra nous mûrir : alors nous penserons comme Théodore et comme vous ; laissez-nous rire avec le monde, pendant qu'il se présente à nous avec agrément ; consentez que la nature, lorsqu'elle est vive, inquiète et turbulente, ait ses libertés ; et n'exigez pas que de jeunes personnes laissent un bien présent, seulement dans l'attente d'un autre bien qu'elles mériteront plus tard.

Mad. Ah ! tu ris ! tu n'as pas mal joué ton rôle !

Théod. Je dois, moi, intervenir dans cette dispute, de peur que quelqu'un, pour avoir entendu la fille, n'adopte sa doctrine.

Mad. C'est très-bien fait.

Théod. Baronne, la raison que vous alléguez est qu'il paroît dur de laisser un bien que l'on a dans la main, dans l'espoir d'un autre bien à venir qu'on ne voit pas encore. Dites-moi donc : Quand vous ensemencez vos terres, ne jetez-vous point le grain que vous avez dans la main, pour obte-

nir celui que vous ne voyez pas encore, et au risque de ne le voir peut-être jamais, comme il arrive dans les années de disette? Quand vous avez fait réparer les toits de votre château, n'avez-vous point dépensé une grande quantité d'argent que vous aviez en main, seulement dans l'espoir d'un avantage futur? vous ne le pouvez nier. Donc il est très-ordinaire aux hommes de donner le bien qu'ils possèdent déjà, pour acquérir un bien qu'ils ne possèdent ni ne *voient*, et qu'ils n'ont pas une certitude d'obtenir. Je vous en dis autant de la vertu. La voix de la raison nous ordonne de travailler pour acquérir ce repos, cette paix de l'âme : vous ne pouvez nier que la paix de l'âme ne soit un grand bien, constant et solide, qui, tant que l'âme dure, l'accompagne toujours; oui, c'est un bien indépendant des autres biens, qui n'est point sujet aux vicissitudes et aux caprices des hommes, c'est un bien évidemment supérieur à tous les autres, dont l'âge et les passions ont coutume de nous bercer dans la jeunesse.

La Bar. Je suis de cet avis. Vous voyez que je grillois de parler, et je l'ai fait, parce que la conversation entre trois, si tous sont d'accord, perd le sel qui la rend agréable.

Théod. Pour conclure ce point, il est déjà prouvé que tout homme doit, par la loi innée de

la nature, procurer son bien solide, et qu'en cela consiste le vrai et légitime amour-propre.

Mad. Remarque bien, ma fille, que ce doit être un bien solide, et non-seulement en apparence comme celui dont parlent les philosophes du jour.

Théod. Quand nous traiterons des obligations de l'homme envers les autres hommes, nous aurons à *réfuter* quelque philosophe, sur la question de chercher chacun son intérêt justement ou injustement; ce qui est l'origine d'une infinité de désordres : mais, comme je dis, vous voyez qu'il n'y a rien de plus sacré ni de plus conforme à la saine raison.

Mad. Le désir du bien de la vertu, ou de l'*harmonie* entre nos actions et la saine raison est la preuve que nous nous aimons véritablement; et au contraire le système des philosophes de chercher leur intérêt dans la satisfaction des passions est la haine la plus raffinée de soi-même; car elle leur attire des afflictions inexprimables. Il suffit, Théodore, de jeter un coup-d'œil sur l'expérience générale de tout le monde, pour voir que la satisfaction des passions, quoique douce d'abord, attire toujours avec le temps des dégoûts et des peines. Nous pouvons passer à un autre point, parce que celui-ci est suffisamment éclairci.

Théod. Tirons les conséquences de ce principe, que nous avons établi du légitime amour-propre.

La Bar. C'est ce que j'aime, Théodore, parce qu'ainsi les vérités vont enchaînées de manière que les unes me conduisent aux autres, et il n'est pas facile que je les oublie.

Mad. Vous honorez donc l'amour-propre, Théodore, assez pour en faire la base des obligations de l'homme par rapport à lui-même ?

Théod. Vous voyez, Madame, que de la manière dont je l'explique, cet amour devient une obligation de l'homme, et un précepte du Créateur ; au point que, quand le Seigneur nous ordonne d'aimer les autres comme nous-mêmes, il nous rappelle en cela l'obligation de nous aimer nous-mêmes.

Mad. Je l'entends : avançons.

§. II. — *De la règle que l'homme doit observer dans l'amour de lui-même.*

Théodore. L'amour que l'homme se doit à lui-même, Baronne, doit avoir ses règles pour être juste et le principe d'actions louables ; car, s'il étoit désordonné et excessif, il seroit haine et non point amour, parce qu'au lieu de nous faire du bien, il nous précipiteroit dans beaucoup de maux.

La Bar. Et quelle sera cette règle ? il importe de la savoir.

Théod. Pour m'expliquer de manière que vous m'entendiez bien, j'emploierai une comparaison bien simple.

Cette pendule qui a été témoin de nos conférences, va servir pour nous éclairer. Elle a, comme toutes les machines de ce genre, un principe moteur, et une autre pièce qui modère le mouvement. Sans ce modérateur, le principe mouvant, qui est le poids, s'accéléreroit en tombant avec liberté, et tout le rouage se fracasseroit, parce que le poids en tombant iroit toujours avec plus de vitesse, et tout seroit précipitation. Il en est de même des horloges à ressort; car, quelle que soit la cause mouvante, il faut toujours régler la force avec laquelle elle se meut. C'est pour cela que l'horloger ajoute le balancier, dont chaque mouvement est réglé de manière à ne laisser passer qu'une dent, et à rendre le mouvement égal, régulier et constant. Je crois que vous m'entendez.

La Bar. Certainement.

Théod. Le Créateur a donc disposé dans l'homme l'équivalent de ce que je viens de dire. Il a placé un poids ou cause mouvante, et c'est l'amour de soi-même, qui est un poids capable de donner du mouvement à toute la machine mo-

rale ; vu que cette passion que le Créateur a imprimée dans notre âme est le principe naturel et le plus ordinaire de nos actions ; car c'est elle qui fait toujours agir le commun des hommes. Si cette passion n'avoit point de modérateur, elle iroit sans frein, sans gouvernement et sans règle : tout seroit désordre, et enfin ruine dans l'homme.

C'est pour cela que Dieu lui a donné une cause qui réglât ses mouvemens : c'est la saine raison, et les lois sacrées qu'elle nous dicte. Tant que l'amour de soi-même se gouverne par ces lois de la saine raison, il est juste, il est louable, et il est le principe des bonnes actions; mais quand il est si fort et si excessif, qu'il méprise les règles, et franchit les limites que prescrit la saine raison, tout est mal, vice et délit.

Mad. Alors, mon cher Théodore, les passions commandent, et la bonne raison n'agit point.

Théod. Madame, je suis en partie d'accord avec vous ; mais permettez-moi de sonder les choses plus à fond.

La Bar. N'omettez rien qui puisse contribuer à la clarté de la doctrine, et à ma complète instruction.

Théod. J'appelle passion le *mouvement que nous sentons au dedans de nous, indépendant de*

la réflexion. Ainsi il y a des passions bonnes que la raison approuve ; et il y en a d'autres mauvaises, que la raison condamne ensuite. Il y a des passions innocentes, imprimées par le Créateur dans notre cœur, qui sont la cause des mouvemens sensibles ; de même que dans les choses matérielles et corporelles il a imprimé la *gravité*, qui les fait tendre vers le centre. Les passions que nous sentons au dedans de nous, avant de consulter la raison, sont quelquefois bonnes et justes ; car la saine raison et les lois ne les condamnent pas. Mais, toutes les fois que ces sentimens de la nature passent avec impétuosité par-dessus les limites que les lois de la raison ont marquées, alors les passions sont mauvaises et coupables. De même que dans la pendule, tant que le poids ou le grand ressort ne cesse de modérer le mouvement que le balancier gouverne, tous ses mouvemens sont réglés ; mais, si on lui retire le balancier, ou s'il se meut avec une force extraordinaire qui n'obéisse plus au modérateur, tout se détraque, tout est ruine ou désordre. Telles sont les passions innées et innocentes, parce que la main du Créateur les a placées en nous ; et telles sont les passions désordonnées, qui parce qu'elles se précipitent au-delà des lois de la raison, sont dangereuses : celles-ci nous rendent coupables ; parce que

nous devions les réprimer, comme la saine raison nous l'apprend.

La Bar. Cette comparaison de la pendule éclaircit davantage la doctrine, et me la fixe dans la mémoire.

Théod. Donc l'homme a l'obligation essentielle de gouverner ses impulsions naturelles, quoique innocentes par elles-mêmes, afin que la passion innée de *l'amour-propre légitime*, qui est innocente en elle-même, ne dégénère en *amour-propre bâtard et faux;* lequel, avec l'apparence de nous procurer le bien, nous attire beaucoup de maux, par cette conversion de l'amour de nous-mêmes en une véritable haine, qui nous ruine et nous perd.

Puisque les comparaisons vous plaisent et vous sont utiles, je me servirai de celle-ci. On livre à un cavalier un cheval sain et vigoureux, plein de feu et formé au manége pour le faire marcher droit ; et cependant le cavalier est obligé de se servir du frein, de la bride, du licol et de tout ce qui peut modérer l'animal dans ses excès. Supposons le chemin par où il va plein de fossés et de précipices, tant que le cavalier, moyennant le frein et la bride, tempère le feu de l'animal, et réprime ses mouvemens désordonnés, sans le laisser sortir des bornes du chemin, il le sert bien, et tout le monde

loue son adresse. Mais, si le cheval épouvanté fait un saut, ou court furieux, ou se dresse et fait des courbettes; si, désespéré il désarçonne le cavalier, et prend le mors aux dents, que peut-on attendre, qu'un malheur? Voilà ce qui arrive avec nos passions: si les lois de la raison les assujettissent de manière qu'elles ne passent point les justes bornes; l'homme est juste, il mérite des louanges, et il remporte beaucoup d'avantages. Mais, si, par sa foiblesse il consent à ce que les passions franchissent les limites prescrites par les lois de la raison, il commet un délit, et s'attire un véritable mal, peut-être avec l'apparence et la prétention d'un *bien*.

La Bar. De ce que vous dites, Théodore, j'infère que, quand la saine raison gouverne l'amour-propre, il est bon, vertueux, et raisonnable; et qu'au contraire, quand l'amour-propre est celui qui gouverne, méprisant et captivant la saine raison, il est très-mauvais et très-nuisible.

Mad. Vois-tu, ma fille, comme tout va bien, quand le cavalier domine, soumet et gouverne le cheval; mais que le cavalier est perdu, quand le cheval le jette à bas, le traîne et le foule aux pieds.

Théod. Par là, Madame, vous avez donné la dernière main à la comparaison.

La Bar. A moi, il me semble bien difficile qu'un homme doué d'un bon entendement, et d'une lumière claire de la raison, consente à ce que les passions et l'amour-propre déréglé mettent cette raison sous les pieds. Cela me paroît très-difficile.

Théod. Ah! Baronne! le petit nombre de vos années excuse cette opinion. Vous devez savoir que la saine raison a son trône dans l'entendement; l'amour-propre, et les passions qui en naissent, siègent dans la volonté : c'est pour cela qu'ils luttent souvent entre eux, et, dans ce combat, le plus fort terrasse le plus foible. Quand les passions sont foibles, et que l'âme prend de sang-froid, comme on dit, la balance de la raison pour examiner les motifs d'embrasser un objet, et ceux qu'il y a de le rejeter, elle préfère ceux qui pèsent le plus, et résout prudemment, suivant ce qu'enseigne la raison; mais quand les passions croissent, quand elles allument dans le cœur le feu de l'amour, de la haine ou de l'ambition, et commencent à pousser la volonté vers leur but, quoique contraire à celui de la raison, celle-ci a beau réclamer son droit, et montrer à l'âme que cela ne convient pas, les passions crient de manière à étourdir l'âme; bientôt elle ne distingue plus tous les cris de la raison, et elles inventent motifs sur motifs

en leur faveur, tels que dans la balance de l'entendement ils l'emportent sur ceux que la raison *alléguoit* au commencement pour prendre une résolution contraire. La passion donne beaucoup de secousses à l'âme, qui veut examiner dans sa balance le poids des raisons de part et d'autre; la balance est agitée, et elle ne montre rien avec certitude. D'ailleurs, quand une passion est trop forte, *elle allume* dans le cœur un feu qui fait *bouillir* le sang; une fièvre ardente attaque le cerveau, et déjà il n'est plus maître de lui; la fumée du feu intérieur ne laisse point voir l'objet tel qu'il est en lui-même: le vertige interne trouble tout, en sorte que l'âme ne marche plus que de travers, et que pour l'ordinaire elle fait chutes sur chutes. Si elle regarde les choses, elle les voit toutes différentes de ce qu'elles sont, parce qu'elle a une jaunisse morale, qui donne à tout une couleur étrangère, et représente comme belles les actions les plus honteuses, et comme louables les plus grandes extravagances. Dieu vous préserve, Madame, que les passions s'emparent à ce point là de votre cœur, parce qu'alors il n'est pas probable que la lumière de la raison parvienne à les vaincre!

Mad. Ma fille, si tu avois vu dans le monde ce que je sais, et ce que nous content les histoires, tu n'aurois pas parlé ainsi.

La Bar. A présent j'ai la plus grande frayeur de ce que je ne craignois pas tant jusqu'ici. Cependant, ma mère, il faut que Théodore et vous, me donniez quelques marques auxquelles je puisse connoître en moi ce qui est passion et ce qui est raison.

Mad. Ma fille, celui qui réfléchit mûrement distingue facilement ce qui est saine raison de ce qui est passion déréglée ; car, pour l'ordinaire les yeux, le geste, la voix, les mouvemens, et tout le corps donnent des signes de la passion interne quand elle ne se soumet point à la raison. Au contraire, la voix de la raison est douce ; en tout on remarque la paix et le repos de l'esprit, le poids, la modération, le juste équilibre des choses ; et alors la lenteur même avec laquelle l'esprit procède annonce la quiétude de l'âme et la réflexion de l'entendement. Mais Théodore te donnera des marques plus sûres pour distinguer ce qui est raison de ce qui est passion,

Théod. Madame, cela n'est pas aussi facile qu'il semble : car tous ceux que la passion aveugle sont capables de jurer que ce qu'ils font, ils le font avec une très-bonne raison : telle est l'astuce de l'amour-propre déréglé, qu'il fait que l'âme ne jette point les yeux sur les raisons qui sont contre, mais seulement sur celles qui sont en sa faveur. Regardant donc seulement d'un

côté et point du tout de l'autre, comment l'âme peut-elle juger équitablement? Voilà l'origine de l'aveuglement que les passions causent, même dans les personnes de jugement.

Mad. Le juge qui ne voit dans les actes que les raisons d'une partie, et non celles de la partie adverse, ne peut juger avec rectitude.

Théod. Néanmoins, Baronne, je vous donnerai quelques marques pour distinguer la raison de la passion.

La Bar. Et quelles sont ces marques?

Théod. Comme la main du Créateur a placé dans notre âme la lumière de la raison, elle ne connoît ni nations, ni climats, ni familles; partout elle dit la même chose. Quand donc nous verrons que notre avis est généralement conforme à celui de beaucoup de personnes de différens caractères, âge, condition, etc., nous avons un grand motif de croire qu'il est conforme à la droite raison, qui est celle qui dicte à tout le monde la même chose. Dans les passions c'est le contraire: elles ne sont jamais uniformes dans des personnes de conditions différentes, par la raison que chacun regarde à ses intérêts ou préjugés particuliers, qui varient suivant les sujets. Ajoutez à cela que si la voix intérieure qui me parle est conforme à mes intérêts, je dois douter; car je sais que l'amour-propre,

très-habile et toujours en ma faveur, doit défendre sa cause au tribunal de la raison. Mais, si la voix que j'entends au fond de mon âme est contraire à mes intérêts, je puis croire fermement que c'est la voix de la droite raison.

Mad. Assurément, car elle est contraire aux passions, qui toutes naissent de l'amour-propre déréglé.

Théod. Nous avons encore une autre marque assez bonne. Quand la voix intérieure qui conseille quelque action est douce, tranquille et constante, elle vient de la raison ; parce que les mouvemens et les accens de la passion ont coutume d'être accompagnés de cris intérieurs, de trouble, de feu, d'inquiétude, et de sentimens confus, qui étourdissent presque l'entendement. La voix de la droite raison est bien différente : elle n'admet ni bruit, ni criailleries.

Mad. Vous parlez d'après ce que vous dicte l'expérience, c'est elle qui vous a donné cette règle admirable.

Théod. Je vous indiquerai encore une preuve assez sûre de ce qu'est la voix de la droite raison, qui parle dans notre intérieur ; c'est celle-ci : *Se mettre à la place d'un autre, et regarder ce que l'on dit comme si on étoit soi-même un étranger.* Car de cette manière on connoîtra facilement la difformité de son opinion, et si

c'est un conseil de la passion. Je vous donnerai, Baronne, un exemple : nos yeux sont très-près des traits du visage ; et cependant nous ne les voyons pas aussi bien que les autres les voient. Quand donc nous voulons voir quelque défaut sur notre visage nous prenons un miroir, et il fait que nous nous voyons comme un objet distinct de nous ; et c'est là le moyen de nous connoître tels que nous sommes dans la réalité. Donc, pour ne pas nous tromper dans le sentiment de notre raison, nous devons supposer que ce vœu n'est point le nôtre, mais que nous l'entendons de la bouche d'un autre homme inconnu, et encore mieux de la bouche d'un homme qui ne nous plaise pas ; et si son sentiment nous paroît bon encore, nous pouvons nous tranquilliser et croire que la saine raison le dicte. Car, sortant de la bouche d'un étranger, et surtout d'un homme odieux, il ne pourroit nous contenter si la vérité n'étoit évidente.

Mad. Cette méthode, Théodore, est admirable, parce qu'ainsi il n'est pas facile que l'impulsion de la passion déréglée ne se montre avec horreur.

Théod. Telle est, Madame, la règle pour que notre amour-propre soit juste et raisonnable. Ne permettons d'aucune façon que les passions le gouvernent, à moins qu'elles ne soient approuvées et bien approuvées par la lumière de la raison purifiée.

La Bar. Je suis bien instruite, Théodore : passons à une autre matière.

§. III. — *De l'obligation que l'homme a de conserver sa vie et sa santé.*

Théodore. La première conséquence que nous devons tirer de ce que nous avons dit, c'est, Baronne, que l'homme est obligé de conserver sa vie, et par conséquent la santé, qui a connexion avec la vie.

La Bar. Qu'il les conserve, c'est une convenance; mais, qu'il ait obligation de les conserver, je ne sais pourquoi. Car la vie et la santé lui appartenant en propre, il me sembloit qu'il ne pècheroit point contre les règles de la philosophie en les exposant à quelque danger.

Mad. Ne faites pas cas, Théodore, de ce que dit la Baronne. C'est un caprice que j'ai eu beaucoup de peine à lui retirer de la tête. Vous devez savoir que c'est une passion dominante dans ce pays que l'exercice de la danse, au point que des jeunes demoiselles de très-bonne santé et de robuste complexion se rendent malades par ces bals, où parfois elles dansent dix-huit à vingt contre-danses dans une nuit, et se tuent par la violence de cet exercice. J'ai eu beaucoup de peine à obtenir de ma fille qu'elle se modérât. Je vous serai donc obligée à cette heure de lui

faire sentir la folie de ce qui lui plaisoit tant autrefois.

La Bar. Mais pourquoi le Créateur nous a-t-il donné la santé, la vigueur et les forces, si ce n'est pour en jouir, pendant que l'âge le permet?

Mad. Ah! tu reviens, ma fille, à ton caprice: je te réponds que le Créateur nous donne la vie, la santé et les forces pour que nous usions de ses dons avec prudence. Mais je t'entends: tu veux que Théodore te réponde scientifiquement.

Théod. Le sourire de la Baronne manifeste, Madame, que vous avez deviné sa pensée. Mais elle doit savoir qu'il y a des dons qui se font absolument, et de manière que celui qui les reçoit peut en faire ce qu'il juge à propos; et il y en a qui ne se font que pour un usage licite; en sorte que suivant les lois nous sommes usufruitiers, et non maîtres absolus de la chose. C'est ainsi que Dieu en agit à notre égard. Dans certaines choses il nous en rend maîtres de manière que nous pouvons les donner à qui il nous plaît, comme l'argent, les fruits de la terre, etc., Dans d'autres choses, il nous fait seulement usufruitiers de ce qu'il nous accorde, tels sont le corps, les sens, la vie, la santé, etc. Nous ne pouvons disposer de ces choses, mais en user, sans les détruire ni nous en priver. Que diriez-vous, Baronne, d'un homme qui s'arracheroit les yeux,

qui se couperoit une jambe, ou qui se mutileroit de quelque manière que ce fût ?

La Bar. Je dirois qu'il est fou.

Théod. Néanmoins il pourroit alléguer que ces membres sont à lui, et qu'en étant maître il peut en faire ce qu'il veut, comme de son argent, qu'il peut donner à qui il lui plaît. Mais vous voyez bien qu'il raisonneroit mal, et qu'il agiroit contre l'intention du Créateur, en détruisant des membres qui lui sont donnés pour un usage licite, et dont il n'est pas véritablement maître, mais seulement usufruitier.

La Bar. J'entends à présent ce que je n'avois pas entendu aussi clairement.

Théod. Je dis la même chose de la vie, et de la santé qui a connexion avec la vie. Quel plus grand désordre que de voir une dame ou un Monsieur, perdre leur santé par des excès de divertissement, ou dans ce qu'ils appellent des fêtes de grandes réjouissances, et dépenser ensuite des sommes considérables en remèdes, souffrant les douleurs de la maladie, et passant le reste de leur vie dans un lit, ou dans un état si pitoyable que la vie même leur devienne à charge ?

Mad. Ce seroit la même chose que si un homme robuste se coupoit une jambe par plaisir, pour en prendre ensuite une de bois ; ce qui seroit une action barbare, que tout le monde taxe-

roit de folie. Je trouve également extravagant celui ou celle qui, à force de divertissemens, perd une belle et vigoureuse santé, pour acheter ensuite à beaucoup de frais, au milieu des dégoûts et des douleurs, une santé qu'on peut seulement apprécier comme moins mauvaise que la mort. Tu vois, ma fille, dans plus d'une de tes amies, vérifié à la lettre ce que je viens de dire; et grâces à Dieu que tu te sois corrigée à temps, et que tu n'aies pas tombé dans le précipice.

La Bar. Je n'aurois jamais deviné que ce fût un aussi grand désordre.

Théod. Je n'ai point encore dit ce qui convainc radicalement : c'est que nous ne sommes pas maîtres des biens dont le Créateur ne nous a donné que l'usufruit. Quelques efforts, quelques dépenses que l'homme fasse, il ne peut prolonger les jours de sa vie. Cette prétention seroit tout aussi inutile que s'il vouloit ajouter un seul pouce à sa stature naturelle, ou donner plus de perfection à ses sens. Il n'est pas maître non plus d'avoir une bonne santé ; mais il l'est indirectement en s'abstenant des désordres qui la ruinent ; à l'exception cependant de certaines maladies, que nous ne pouvons nullement prévoir ni éviter. Donc, si nous ne pouvons acquérir, augmenter, ni conserver ces dons du Créateur, nous ne sommes par conséquent pas maîtres de les détruire ;

nous ne sommes qu'usufruitiers, en tant qu'on nous en accorde la possession : ainsi c'est un délit contre la nature, délit contre la saine raison, et délit contre le Créateur, de ruiner les biens qu'il nous a accordés pour en user licitement.

La Bar. Il n'y a pas moyen de répliquer.

Mad. Puisque nous sommes sur un point si important, je voudrois, Théodore, vous entendre sur l'usage licite des biens que le Créateur nous a accordés; car je trouve que c'est une faute, non-seulement de détruire ou de ruiner les dons de Dieu, mais encore de s'en servir pour un usage différent de celui qu'a eu en vue celui qui nous les a faits.

Théod. Vous m'obligez, Madame, à vous présenter une doctrine plus étroite, qui ne plaît peut-être pas à la Baronne.

Mad. Théodore, la philosophie morale est celle qui dirige les mœurs d'après la lumière de la bonne raison; et il n'y a point de motif pour la laisser imparfaite, en retranchant une si belle branche de cette science si importante, seulement pour faire plaisir à cette jeune fille. Espérez davantage de son jugement et de la droiture de son âme.

La Bar. Si vous m'aimez bien, mon maître, ne me privez de rien qui puisse servir à régler mes mœurs.

Théod. Je dis donc que nous devons toujours faire attention aux fins que Dieu a eues, en nous donnant les biens de la nature, la vie, la santé, le talent, etc : et en voici la raison. Supposez qu'un Souverain envoyât un ambassadeur à une cour étrangère pour des affaires importantes à ses Etats, et que pour cela il lui donnât la rente accoutumée, et le décorât du titre ou caractère correspondant, jusqu'à ce qu'au bout de trois ans, il le rappelât. Si cet ambassadeur, en rendant compte de sa mission, disoit au Souverain : « Sire, il est vrai que j'ai été dans cette cour » tout le temps de mon ambassade, et que je me » suis traité avec tout le faste et tout l'éclat pro» portionné à la rente que V. M. m'assignoit : » J'ai fait brillante figure ; ma table étoit la plus » exquise ; mes voitures plus magnifiques que » celles des ambassadeurs ; les jours d'assemblée » le concours étoit très-nombreux chez moi, » surtout dans les grandes réjouissances pour » célébrer la fête de V. M. Le pays m'a plu infi» niment, et je m'y suis très-bien diverti ; mais, » quant à la négociation dont V. M. m'a chargé, » j'avoue que je n'ai jamais trouvé une occasion » favorable pour l'entamer, parce que les as» semblées, les festins, les obligations de faire » la cour m'emportoient tout mon temps. » Quel accueil croyez-vous que cet ambassadeur recevroit de son Souverain ?

La Bar. S'il lui faisoit trancher la tête, il lui donneroit la récompense qu'il mérite.

Mad. Prends garde, ma fille, que tu te condamnes toi-même.

Théod. Le Créateur doit en agir de même à notre égard, quand nous ayant donné la vie, la santé, le talent, etc., pour des fins licites, et utiles à la patrie et à nous-mêmes, il voit que nous les avons négligées pour nos fins particulières, les prostituant aux frivoles et souvent coupables divertissemens de la jeunesse.

Mad. Ne te disois-je pas, ma fille, que tu rendois la sentence contre toi? Réponds, à présent, si tu peux, à cet argument de ton maître?

La Bar. Je n'oublierai point cette doctrine. Je suis persuadée que toute créature raisonnable est obligée d'employer les dons de Dieu dans les intentions de Dieu.

Théod. Actuellement il convient que nous passions à un autre point.

Mad. J'entends que vous avez en bas le Colonel, d'une excellente société pour des dames, sans doute; mais, moi, je me retire, parce que je n'aime ni ses complimens ni ses systèmes. Adieu.

§. IV. — *Du système de l'*égoïsme, *c'est-à-dire du système de ne chercher que sa propre convenance, et d'être insensible aux malheurs d'autrui.*

Théod. Actuellement, Madame, nous allons

traiter d'un système qui paroît fils de la doctrine que nous avons établie, quoiqu'il en soit le contraire et l'ennemi. Nous avons obligation de nous aimer nous-mêmes; mais ce ne doit pas être de manière que nous n'aimions que nous, ce qu'on appelle le système de l'*égoïsme*, c'est-à-dire que chacun ne s'occupe que de lui, sans prendre d'autres soins. Il y en a beaucoup qui suivent dans la pratique ce système : ces jours derniers j'ai vu sa description dans un livre : elle m'a bien fait rire, et j'ai appris de mémoire des vers qui le peignent bien au naturel; je crois m'en souvenir encore, parce que je les ai bien réfléchis. Mais voici le Colonel.

Le Col. Madame, que signifient ces secrets avec votre maître? Est-il possible que vous n'admettiez jamais de conversation divertissante avec ceux qui vous estiment, et qui se réjouissent de voir les belles qualités qui vous rendent le charme de la société? Au moins votre mère accorde plus de temps aux droits de l'urbanité et d'une culture aimable, quoiqu'elle ait passé les années fleuries de votre âge. Vous devriez à présent être libre du sévère esclavage où vous a tenue la dure éducation de vos maîtres : ils ne pensent qu'à cultiver l'entendement, et laissent à sec les cœurs tendres, quand la nature se dispose à faire germer en eux les sentimens de l'amour,

sentimens si propres à vivifier ces belles âmes qui de temps en temps paroissent dans la société comme des phénomènes rares de la nature.

La Bar. C'est assez, c'est assez, mon Colonel, la fumée de l'encens me fait mal. Vous êtes bien instruit du style de l'oisive galanterie; mais moi, à ce langage, j'en préfère un autre plus important. Tant que je ne vois pas mon âme ornée comme il convient, peu m'importe ce que vous dites de beauté et d'appas; peu m'importe l'éloge que vous faites de ce qui n'appartient qu'au corps. Colonel, je suis moi avant les autres; et j'aime mieux chercher ma consolation à m'instruire des sciences, et à m'orner des belles qualités de l'esprit, que de satisfaire les autres par ce que vous dites de jolies figures, de bijoux, de rubans, et autres ridiculités de la mode.

Le Col. Et vous, Madame, vous êtes bien instruite dans le charmant système de l'égoïsme, car je vois que vous ne pensez qu'à vous, et que rien autre chose ne vous importe. Ce système me plaît beaucoup, et même en cela je trouve que votre jugement n'est point féminin.

Théod. Quand vous êtes entré, nous commencions à parler de ce système : la Baronne m'a demandé de le lui expliquer, et j'allois lui rapporter une plaisante description que j'ai vue dans un livre.

Le Col. Mais, Madame, je ne veux ni retarder, ni empêcher votre judicieuse instruction.

Théod. Voici, Baronne, comme le poète peignoit l'égoïsme : Dieu veuille que je me le rappelle !

Dans les bras complaisans d'une molle bergère,
Je passe d'heureux jours, sans souci, sans affaire,
Quand je me trouve bien, jamais le mal d'autrui
N'a mérité de moi que je pensasse à lui.
De moi seul je m'occupe, et c'est moi seul que j'aime:
Des malheureux je fuis jusqu'au souvenir même.
Mettez le monde en feu : s'il ne me touche pas,
Pour l'éteindre, jamais je ne ferois un pas.

Le Col. On ne peut faire une peinture plus juste. Mais, dans le fait, Madame, le système de *l'égoïsme* est le plus raisonnable et le plus convenable possible. Il se fonde sur notre *amour-propre*, passion innée, gravée par le Créateur dans le fond de nos cœurs. Tout ce qui tend à nous affliger pour les malheurs d'autrui trouble la sérénité et la paix dont jouit le cœur humain, puisque rien ne lui importe que l'intérêt propre. Pourquoi irai-je m'affliger des maux d'autrui? les miens suffisent pour me tourmenter; si je m'intéressois, Madame, aux biens ou aux maux des autres, je serois bien à plaindre, car jamais je ne manquerois de peines.

La Bar. Et vous donnez pour constant, Colonel, que ce système est conforme à la saine raison ?

Le Col. Sans contredit.

La Bar. Donc il est juste que Théodore et moi le suivions, et que tous les hommes l'embrassent.

Le Col. Je dis que oui, et je tiens à mon dire.

La Bar. Vous feriez, Colonel, une belle figure dans ce monde, si tous les hommes suivoient ce système! vous vous verriez seul et abandonné au milieu des hommes, sans qu'aucun sentît vos maux et vos infortunes, en cas que vous en éprouvassiez. Tous ceux qui vous connoissent diroient : A moi, que m'importe le Colonel? qu'il pleure, lui ses maux, moi je pleurerai les miens. Qu'il gémisse, qu'il crie, qu'il crève, pendant que je suis bien tranquillement à prendre mon café. Vos domestiques ne vous secourroient point, parce qu'ils sont hommes aussi, et qu'ils doivent suivre la même loi d'être insensibles aux maux d'autrui : eux aussi doivent se conformer à la droite raison ; et celle-ci, comme vous dites, approuve le système que rien ne nous importe de ce qui arrive aux autres. Que me répondez-vous ?

Le Col. Vous tirez, Madame, des conséquences bien funestes.

La Bar. Mais bien justes : et je ne sais comment vous pourrez vous débarrasser de cet argument.

Ceux qui vous servent le font pour leur propre commodité; et, si la roue de la fortune donnoit un *tour* qui vous mît dans la dépendance des autres, comme aujourd'hui ils sont sous la vôtre, vous vous trouveriez au milieu de la population des villes, comme dans un désert solitaire, sans espoir du moindre secours dans vos afflictions. Belle situation, Colonel! l'enviez-vous? Figurez-vous une population de dix mille personnes, et que toutes, en suivant votre système, restassent mollement assises dans les bras de la paresse, sans se mettre en devoir de vous donner du secours en vous voyant dans la plus grande nécessité et affliction : voudriez-vous vivre parmi ces gens-là?

Le Col. Dieu m'en préserve!

La Bar. Comment donc condamnez-vous dans les autres ce que vous approuvez en vous par votre système? Mais parlez, Théodore; car j'ai très-mal fait de vouloir disputer en votre présence.

Théod. Quand vous le faites avec tant de discernement, ce n'est point témérité, c'est une faveur que vous me faites. Sachez que les flèches de l'argumentation décochées par des mains féminines pénètrent davantage que si elles étoient lancées par la main vigoureuse des hommes.

Le Col. Cela se voit par l'expérience; mais, Théodore, je voudrois vous entendre.

Théod. Mon ami, *l'homme a dans lui-même par sa nature des principes de beaucoup d'afflictions, de misères et de dépendance des autres hommes.* Remarquez bien ce que je dis: car c'est là un principe très-certain, que personne ne peut nier, et dont chacun fait l'expérience en lui-même.

Le Col. Je ne le nie point non plus.

Théod. Donc, dans notre propre nature, nous avons un principe qui nous oblige à nous servir des autres hommes, puisque s'ils nous abandonnent et nous laissent seuls, nous ne pouvons nous suffire à nous-mêmes dans les peines et les afflictions.

Le Col. Je voudrois le nier; mais je ne puis.

Théod. Donc, si le Créateur a fait tout homme dépendant des autres, comment quelqu'un pourra-t-il se faire le système de ne point s'affliger des maux d'autrui? ce seroit se priver du secours que les autres peuvent lui donner; parceque la loi, mon ami, doit être générale. S'il est juste que vous vous fassiez un cœur de pierre, insensible à tout ce qui touche les autres, vous devez aussi approuver en eux une dureté et une indifférence semblables. Remarquez que vous discourez contre votre propre convenance, et que vous établissez des maximes opposées à cet amour-propre, que Dieu d'après vous-même a gravé au fond de nos cœurs.

La Bar. Vous voyez, Colonel, à quoi me servent les conversations que vous critiquez tant, avec Théodore. Elles servent à me prémunir et à me fortifier contre les jolis discours avec lesquels vous venez vous autres persuader vos erreurs. Dites-moi : la Baronne avec son entendement éclairé, réglé et bien dirigé, ne vaut-elle pas mieux que la Baronne avec des erreurs dans la tête, et beaucoup de rubans et de bijoux par dehors ?

Le Col. Je ne condamne pas votre application, mais l'austérité avec laquelle votre maître vous fait perdre le goût de concourir dans la société, qui prend tant d'intérêt à votre compagnie.

La Bar. Mon Colonel, vous êtes bien inconstant dans votre manière de penser.

Le Col. Je n'avois pas de moi cette idée.

La Bar. Au commencement vous prêchiez l'amour que chacun se doit à lui-même ; vous avez avoué, depuis que par un entendement meublé de bonnes maximes et libre des erreurs vulgaires, je vaux mieux que par les ornemens et les couleurs du visage ; et actuellement vous voulez que je me prive de ma propre utilité et de ce qui me rend plus estimable, uniquement pour la satisfaction de quatre Messieurs oisifs, qui viennent passer ici quelques heures. Voulez-vous que pour leur donner ce frivole plaisir, je me prive de mon

bien solide, et de ce qui, sans contredit, me rend plus parfaite et estimable? Arrangez-moi ces deux choses-là entre elles; et, si vous ne pouvez pas, confessez que vous êtes inconstant dans votre manière de penser ou de parler. Théodore, passons à un autre point.

§. V. — *De l'obligation que tout homme a de conserver son honneur : il y est question des duels.*

Théodore. Pensons, Baronne, à tirer de nouvelles conséquences des principes que nous avons établis au sujet de l'amour licite de nous-mêmes.

La Bar. Quand les différens articles de mon instruction vont ainsi enchaînés les uns aux autres, j'en suis mieux persuadée, et plus sûre de ne pas les oublier.

Théod. L'obligation que nous avons de conserver la vie et la santé, s'étend aussi à l'honneur et à la réputation.

Le Col. La bonne réputation est encore plus précieuse que la vie : souvent aussi on expose et on perd la vie pour conserver l'honneur et la réputation, comme dans les duels.

La Bar. Le mal est que vous, messieurs les militaires, vous avez à cet égard de barbares systèmes.

Le Col. Vous les appelez barbares, Madame, quand tout le monde fait consister le plus grand honneur d'un chevalier dans ces petits points délicats !

La Bar. Je nomme barbare tout système qui est contre la saine raison ; car l'unique différence qu'il y a entre les barbares et les gens civilisés, c'est que ceux-ci se servent de la raison, et que les autres ne la connoissent pas. Vous-même, qui êtes militaire, vous ne pouvez soutenir que cette manière de venger son honneur ne soit une barbarie.

Le Col. Chère Baronne, vous ne me pouvez nier qu'un homme d'honneur, s'il se voit offensé, ne doive se venger, ou en défiant celui qui l'a insulté, ou en acceptant le défi ; et il est clair que dans ce cas on risque sa vie, et que souvent on la perd. Cette maxime est de toute nation civilisée ; ainsi je ne puis souffrir que vous l'appeliez barbarie.

La Bar. Je ne m'en départirai pas, tant que vous ne me répondrez pas que cette maxime est fondée sur la saine raison ; et jusque là je n'ai pas besoin d'un autre argument. Mais non, Théodore, je ne veux point prendre votre place; vous présenterez, avec plus de vigueur et plus d'adresse que moi, l'argument que je vous ai entendu faire différentes fois ; ainsi je me tais pour le présent,

Théod. Je ne vous dirai, mon ami, que les raisons que la Baronne vouloit alléguer. Je vous tiens pour raisonnable, et, pour un homme qui entendez le langage de la vérité, pesez tout mon argument dans la balance de la loi naturelle et dans celle de la raison éternelle de Dieu.

Le Col. Quant à la balance de la raison éternelle, c'est bien haut, et ainsi nous ne pouvons pas d'ici examiner son mouvement, ni voir de quel côté elle penche.

Théod. Ne reconnoissez-vous pas, comme nous, que c'est Dieu qui nous a donné la lumière de la raison?

Le Col. Qui en doute?

Théod. Donc ce que notre droite raison nous dictera sera ce que Dieu ordonne et ce que dit la raison éternelle de Dieu: faites-y bien attention. Dieu, par l'organe de la raison dont il a orné notre âme, ne peut nous dire le contraire de ce que dit sa raison éternelle; car ce seroit de la part de cet Etre souverainement parfait, une fausseté, si, connoissant qu'une chose est mauvaise, il plaçoit dans notre entendement une voix qui lui dît qu'elle est bonne, ou au contraire. Mon ami, bon gré, mal gré, vous devez avouer que tout ce que condamne notre droite raison, est condamné aussi par la raison éternelle de Dieu.

Le Col. A la bonne heure ; mais la saine raison nous dit qu'un homme honnête doit à tout prix venger son honneur.

Théod. J'en conviendrois avec vous si c'étoit venger son honneur ; mais le défi ne fait rien pour que l'honneur soit sauf ; car il ne le donne ni ne le retire.

Le Col. Or, je crois qu'un homme de bien injurie n'a que le défi pour venger son honneur ; je ne lui vois pas d'autre moyen.

Théod. Vous savez bien, mon ami, que le succès dans les défis dépend d'une de ces trois choses : de la *force*, de *l'adresse* et du *hasard*, n'est-ce pas vrai ?

Le Col. Cela est vrai.

Théod. Et laquelle de ces trois choses prouve que vous êtes honnête ? laquelle prouve que vous êtes offensé injustement ? laquelle prouve que votre adversaire est coupable ? Si, quand vous avez raison, et que vous êtes véritablememt honnête, vous étiez toujours victorieux, vous auriez quelque excuse ; mais tous avouent que la pointe du fleuret est aveugle, et ne distingue pas de quel côté des combattans est la justice ou l'injustice. Souvent celui qui avoit le plus de raison reste étendu par terre, et le délinquant sort vainqueur : donc, ce n'est pas le moyen de vérifier votre justice, et de prouver le tort de votre ad-

versaire, que de le défier. Je demande en outre: celui qui est défié conserve-t-il son honneur pour accepter le défi ?

Le Col. S'il ne l'accepte pas, il passe pour un homme vil, et il ne peut se présenter parmi nous. S'il veut faire voir qu'il a de l'honneur, il doit accepter promptement le défi.

Théod. C'est très-bie n. Donc, le duel ou le défi prouve également l'honneur de celui qui défie, et de celui qui accepte.

Le Col Sans doute.

Théod. Donc, le défi ne prouve rien en fait d'honneur: car il donne à mon adversaire le même honneur qu'à moi. Que répondez-vous ?

La Bar. Je vous vois serré de près, Colonel.

Le Col. Madame, les militaires ont leurs lois, dont ils ne peuvent s'excuser. Parmi eux il n'y a point de philosophies pacifiques, ni les froids discours de la *bonne raison* : là tout est feu et flamme, et la main à l'épée. Là nous ne connoissons point de lois de la raison.

La Bar. D'après cela l'habit militaire leur donne le privilége d'agir comme des animaux qui ne connoissent point la lumière de la raison.

Le Col. Que dites-vous, Baronne !

La Bar. Moi, je ne dis que ce que vous venez de prononcer. Vous dites que les militaires ne sont pas pour écouter la voix de la raison, et

que dans le feu qui les anime, ils n'écoutent point les froids discours d'un esprit paisible : donc, je n'avance rien, je n'ai fait que répéter ce que vous avez dit.

Le Col. Madame, quand un militaire se voit offensé, aussitôt tout le sang lui monte à la tête, et lui bouillonne dans le cerveau : le feu s'allume dans l'esprit, l'imagination est fumante, l'honneur crie, le cœur bondit, les yeux de l'entendement ne voient rien, le raisonnement est muet : la raison et la philosophie ne sont point entendues, parce que la fureur transporte l'âme, et il ne se souvient que de dépit, de vengeance et de défi.

La Bar. Je le répète, mon Colonel, donc les lois militaires mettent leurs candidats dans la classe des animaux qui n'écoutent ni n'entendent la raison.

Le Col. Dieu me délivre, Théodore, de défis littéraires avec des femmes : l'épée d'une dame est comme sacrée, on n'ose la repousser ; ainsi j'aime mieux combattre avec vous qu'avec la Baronne.

Théod. Mon ami, nous devons établir un principe fixe pour discourir. En conséquence, il est nécessaire que vous accordiez que la lumière de la raison est *innée*, c'est-à-dire placée dans notre âme par la main du Créateur ; et par con-

9*

séquent, la voix de la raison est si irréfragable, que, quand tous les hommes se réuniroient pour dire le contraire de ce qu'elle dit, ils ne pourroient, ni la faire taire, ni lui faire dire autre chose : de même que, si tous les hommes s'assembloient pour déterminer que dorénavant tous les hommes naîtroient, ou avec un bras seul, ou avec deux nez, un accord général aussi fou ne changeroit rien dans la nature humaine. Je ris de même de toutes les déterminations des hommes, qui ne pouvant rien changer dans l'organisation du corps, ne peuvent non plus rien altérer dans la lumière de la raison que Dieu a placée dans notre âme.

Le Col. Je conviens de cela, et je ris, parce que je vois de loin la finesse avec laquelle vous voulez me prendre. Mais cette voix de la raison n'ordonne-t-elle pas que tout crime soit puni : vous voyez donc que vous me donnez des armes contre vous.

Théod. Je conviens que la voix de la raison ordonne que celui qui vous a offensé soit puni : point de doute là-dessus ; mais il nous reste à savoir par *qui*, *quand* et de quelle *manière*.

Le Col. Par ma main, si je suis l'offensé.

Théod. En cela vous supposez que le succès de la querelle sera toujours contre votre offenseur, et favorable à la raison ; mais tout le monde

voit l'incertitude du succès, parce que c'est tantôt l'offensé qui est tué, quoique innocent, et tantôt l'offenseur, quoique coupable. Donc, mon ami, si vous défiez dans l'intention de châtier votre compétiteur coupable, vous courez le risque de *punir dans vous-même le délit de votre adversaire*. Trouvez-vous que cela soit dans votre droite raison? Vous voyez bien, mon ami, qu'il n'y a point de système plus déraisonnable et plus inutile que celui des militaires. Je dis qu'il est déraisonnable, parce qu'il expose également à la dernière peine l'innocent et le coupable : je dis qu'il est inutile, parce qu'il ne sert de rien, puisqu'il ne déclare pas qui a eu raison, ni quel est le coupable ; il ne déclare pas lequel des deux conserve l'honneur ou y a manqué. Car vous avez avoué que l'honneur se trouve également du côté de celui qui défie, comme de celui qui est défié, et du côté du mort comme du meurtrier. Cela étant, en quoi le duel montre-t-il qu'un militaire est homme d'honneur ? Expliquez-moi bien comment on peut rendre le pur hasard juge de l'honneur.

Le Col. Je vous ai déjà dit que dans ces cas-là on ne regarde à rien.

Théod. Soit, qu'on ne regarde à rien dans ces cas-là, mais à présent nous sommes ici tous trois de sang-froid, et, entre les trois, nous de-

vous décider si le duel est une folie ou une chose raisonnable : à présent que nous avons tous le jugement en paix, nous devons juger cette cause.

Le Col. Des points d'honneur délicats entre militaires n'ont jamais été jugés par des dames ni par des philosophes.

La Bar. Vous voulez dire qu'ils n'ont jamais été jugés au tribunal de la *droite raison.*

Le Col. Ces points-là, Madame, ne se jugent qu'au tribunal de l'honneur.

Théod. Mon ami, les philosophes aussi se flattent d'avoir de l'honneur ; et ainsi j'en appelle à ce tribunal. Mais qu'entendez-vous par honneur ?

Le Col. J'entends l'*estime publique méritée.*

Théod. J'approuve la définition comme très-juste ; car l'estime de trois ou quatre personnes n'est point l'honneur, c'en est un commencement ; de même, si cette estime publique n'étoit point méritée, ce ne sera pas l'honneur. Dites-moi à présent : comment un homme offensé mérite-t-il l'estime publique par le moyen du défi ? Si c'est parce qu'il a tué dans le fort de la rage et dans l'aveuglement de la colère ; un taureau, piqué par le cavalier, en fait tout autant; un ours, un tigre, ou un homme ivre en font tout autant; ainsi tous auront un égal droit à l'estime publique pour le meurtre qu'ils font. Si c'est parce

qu'il a été tué, les deux compétiteurs sont également estimés du public, et le défi ne devient point une réputation ; car, quel que soit leur sort, les deux compétiteurs sont également honorés. Superbe mystère de la politique militaire !

La Bar. Vous riez, Colonel ? Je voudrois que vous répondissiez par des raisons, et non par des ris polis, mais froids.

Théod. Je n'ai pas encore tout dit. Vous savez déjà que le succès du défi est incertain ; mais les mauvais effets qu'il produit sont très-certains. On ne sait si vous tuerez ou si vous serez tué, mais on sait que la femme, les enfans, et la maison sont perdus. Si vous mourez, le préjudice que votre mort cause à votre famille est bien clair, et si vous tuez, il faut vous absenter en fuyant précipitamment, et vous priver ainsi de voir votre maison et votre famille. Ces conséquences sont très-certaines : or, dans la raison de qui entre-t-il qu'un homme punisse dans sa femme, dans ses enfans, dans sa famille chérie, et jusque dans lui-même, le délit d'autrui ?

La Bar. Faites bien attention, Colonel, à cet argument.

Théod. Je poursuis. Celui qui vous a manqué d'égards, c'est le coupable, et personne autre ; mais, après le défi, quelle qu'en soit l'issue, vous êtes perdu, vous, votre femme, les enfans, la

famille et la maison. N'est-ce point là châtier tous ces innocens, seulement pour le délit d'autrui ; et les punir par votre propre main, et par votre volonté ?

Le Col. Je ne peux nier que ce ne soit vrai : mais que voulez-vous ?

Théod. Je veux que vous me disiez si cela mérite l'estime publique, parce que sans cela il n'y a plus d'honneur.

La Bar. Avouez, Colonel, que cette maxime des militaires n'a point d'honneur, parce que c'est une absurdité contre la saine raison, et une absurdité qui mérite l'horreur publique de la raison. Mais, Théodore, le Colonel est déjà fatigué de combattre contre nous : laissons-le reposer, et allons en avant.

Le Col. Toujours j'ai à combattre contre deux personnes : la partie n'est pas égale. Passons à une autre matière.

Théod. Parlons donc d'un autre point, dans lequel vous direz, Colonel, que nous sommes très-fondés en raison.

§. VI. — *Du désir que tout homme a de conserver sa bonne réputation.*

Théodore. Déjà, mon Colonel, nous avons prouvé que le Créateur même a imprimé dans

l'âme de tout homme le penchant à s'aimer lui-même dans les justes bornes de la raison que Dieu a placée aussi dans l'homme pour diriger et modérer l'impétuosité de l'amour-propre. Nous avons prouvé également, qu'en vertu de ce juste amour de lui-même, il doit conserver sa vie, sa santé, ses membres, etc. Actuellement nous devons parler du désir qu'il a de conserver (bien entendu par des moyens justes) sa bonne réputation.

Le Col. Avec le plus grand plaisir et la meilleure volonté; car quel autre motif ai-je eu de défendre jusqu'à cette heure que les défis sont justes?

Théod. Et pourquoi pensez-vous que j'ajoute à présent cette clause : *bien entendu par des moyens justes?* car je l'ai ajoutée à dessein.

Le Col. Ne revenons pas sur ce qui est déjà discuté : poursuivez.

La Bar. Parmi les conseils que me donnoit ma mère, j'ai toujours entendu celui d'avoir soin de conserver la bonne renommée : elle me disoit que c'est un conseil de l'Esprit Saint; mais, à cette heure, Théodore, je veux que vous me l'expliquiez philosophiquement.

Théod. Il faut bien être en garde contre beaucoup de fausses interprétations qu'on donne à ce conseil.

Le Col. Vous avez déjà réprouvé celle que je donnois d'après mon cérémonial militaire ; ainsi je veux savoir, Théodore, comment vous l'entendez.

Théod. Avant de vous déclarer la vérité, et la juste interprétation de ce conseil, ou les moyens solides de se faire une bonne réputation, j'examinerai les moyens trompeurs dont beaucoup se servent malheureusement. L'un, fort ordinaire, est celui des hommes transportés de l'enthousiasme d'acquérir un grand nom, qui entreprennent des actions héroïques, et veulent voler sans ailes comme d'infortunés Icares. Mais l'amour-propre, qui, raisonnable et juste, est cause de beaucoup de bonnes actions, nous attire beaucoup de malheurs, quand il excède et sort de la règle : autant de pas il nous fait faire ; autant de chutes il nous prépare, et autant de disgrâces il nous occasione.

Le Col. Dans la tactique et l'art de la guerre nous le voyons à chaque pas : car beaucoup de généraux (sans bien prendre les mesures nécessaires dans leurs entreprises) prétendent monter au faîte de la gloire, dans le temple de la renommée, et se précipitent dans les abîmes du mépris, même après avoir payé de leur mort leur témérité. Personne n'a autant besoin de modération et de prudence, dans le désir d'acquérir de

la réputation, que les militaires; car l'imprudence les expose à se précipiter à chaque pas.

La Bar. De notre temps nous avons vu la chute et la ruine totale de B..... qui, au moment où acclamé par la trompette de la renommée il se croyoit une divinité, s'est rendu, en se livrant à des projets extravagans, la risée de tous et la fable du peuple même : mais laissons-le reposer.

Théod. D'autres, entraînés par le désir d'acquérir une grande réputation, suivent un autre système, c'est celui de s'enorgueillir, et de vanter beaucoup leurs propres actions.

La Bar. Quand ils voient que personne ne les flatte ni ne les vante, ils n'ont pas d'autres moyens que de se louer eux-mêmes.

Théod. Mais jamais ils n'obtiennent l'effet qu'ils désirent : car il n'y a pas d'homme généralement plus abhorré, qu'un Narcisse sottement épris de son mérite, comme l'autre l'étoit de sa vaine beauté réfléchie dans le cristal des eaux ; et même cela porte les autres à exagérer ses défauts, à les critiquer, et à les mettre en opposition avec les éloges que cet homme vain fait de lui-même.

La Bar. Il y a beaucoup de ces gens-là : et tous sont bien punis dans nos assemblées, parce qu'ils nous donnent à rire.

Théod. D'autres vont par un chemin différent

pour acquérir de la réputation, et ils se trompent aussi, parce qu'ils sont comme ceux qui vivent dans des maisons basses et humbles, et se meurent d'envie de surpasser les autres ; mais n'ayant point de force pour élever leur propre édifice, ils veulent abattre ceux qui les environnent, et rabaisser dans le terrain d'autrui ce qu'ils ne peuvent élever dans le leur. De cette manière, toute leur application est de critiquer et de déprimer les actions des autres, au lieu de perfectionner les leurs : comme si les défauts d'autrui étoient des perfections pour eux. Il y en a beaucoup qui se comportent ainsi : mais, pensant se faire une bonne réputation parce qu'ils noircissent celle de tous les autres, ils font connoître leur pauvreté et leur sotte vanité.

La Bar. Alors, quel est donc le véritable ...s de ce conseil : *Prends soin de la bonne re-...mée ?*

...héod. Le sens est de ne point *tacher notre ...m par de mauvaises actions.* Car le mauvais re-... en matière de mœurs nous fait un grand ...l à nous-mêmes, et un tout aussi grand à la ...ciété où nous vivons. De même que nous ne ...uvons pas licitement nous faire un mal phy-...ique, comme de nous couper un bras, ainsi ...ous ne pouvons non plus nous faire un mal mo-...ral. Mais, en donnant lieu à ce qu'on ait mau-

vaise opinion de nous, nous nous faisons un grand mal ; et ce qui est un grand délit contre la propension, que Dieu a placée dans notre âme, à procurer notre bien, et un bien solide par des moyens justes. Il semble, Colonel, que vous riez ; mais je perçois votre pensée. Je sais que les maximes de vos philosophes ont l'air d'être les mêmes que celles que j'établis ; néanmoins, quand nous traiterons des obligations de l'homme envers les autres hommes, vous verrez que mes maximes sont entièrement différentes des leurs ; mais ce n'est pas le temps de le vérifier.

Le Col. Il est vrai qu'il me sembloit que vous embrassiez les mêmes systèmes que moi, et que les philosophes qui sont généralement estimés aujourd'hui : mais nous parlerons en son temps : suivez.

Théod. Tel est, Madame, le véritable sens de ce prudent conseil, de faire en sorte d'avoir une bonne renommée quant aux mœurs ; quant aux sciences, ce conseil a aussi un bon sens, qui est utile et différent suivant les âges.

La Bar. Expliquez-moi cela.

Théod. Quand vous étiez enfant, et que vous commenciez avec vos frères à étudier la géométrie, la physique, etc., je ne sais si vous vous rappelez que je vous animois à l'étude par des motifs de



Le Col. Je crains de scandaliser les délicates oreilles de la Baronne.

La Bar. Comme je n'ai pas peur qu'en présence de Théodore vous me trompiez par vos argumens, je dissimulerai toute l'horreur de vos systèmes.

Le Col. Je dirai donc franchement ce que je pense. C'est un principe certain que l'homme doit chercher sa félicité, de quelque part qu'elle vienne : je suppose que tous les deux vous accordez ce que je dis. Or, d'ordinaire, nous cherchons et espérons notre félicité dans le *bien de la vie;* mais, quand une longue expérience montre à un homme qu'il ne rencontre que la *disgrâce*, et que cette maudite furie le poursuit à tous les pas de sa pénible vie, il doit chercher dans la mort sa félicité. Car, la mort étant l'état opposé à la vie, quand celle-ci est pleine d'infortune, il est naturel qu'on ne rencontre la félicité que dans la mort; et pour cette raison un homme peut être louable en se donnant la mort à lui-même. D'ailleurs chacun est maître de ses biens; et, quand il les cède volontairement, il ne fait tort à personne. Or, quel bien appartient plus en propre à chacun, que sa propre vie? Si je la cède, si je suis celui qui m'en prive, parce que je le veux, qui pourra se plaindre de moi? Ne pourrai-je point chercher mon re-

pos après plusieurs années d'un travail inutile? J'ai couru dès l'enfance après le bonheur, dit un malheureux, j'ai continué dans ma jeunesse, et je ne me suis point lassé dans l'adolescence: dans l'âge viril j'ai fait des efforts constans et actifs. J'ai employé le jugement, les forces et la patience pour voir si je l'obtiendrois; mais tout a été vain, mon travail a été infructueux. Je veux donc mettre fin à une fatigue si inutile, parce qu'en supposant que je ne trouve pas dans la mort le bonheur, qui m'a toujours fui, au moins mes fatigues cesseront, et je trouverai le bien du repos. Voilà ce que disent ceux qui se déterminent à s'ôter la vie.

La Bar. La vérité est que vous avez plaidé joliment pour une bien mauvaise cause.

Le Col. Je ne sache pas que ce soit une mauvaise cause de disculper un prisonnier chargé de fers, dans une fosse obscure où il a été en souffrance pendant longues années, de le disculper, dis-je, de ce qu'il ouvre la porte de la prison, pour entrer dans les Champs-Elysées de sa liberté. Quel cachot, dit celui qui est malheureux, quel cachot plus ténébreux que mon corps douloureux, maigre, tyrannisé, tourmenté et affligé par l'infortune acharnée contre moi? C'est là le cachot le plus horrible qu'il puisse y avoir pour mon âme noble, généreuse et libre.

Qu'ils se rompent donc les maudits liens du corps, et que mon âme vole à une sphère supérieure, où elle puisse respirer!

La Bar. Ah! s'il en étoit ainsi! si elle voloit à une sphère supérieure! mais si...... Venez, Théodore, ce point n'est pas pour un raisonnement de femme. Mais non, ce n'est point nécessaire; car je me sens de force. Votre discours, Colonel, me plaît, me convainc, me paroît d'une évidence notoire; et j'en tire la conséquence que si je vois qu'à votre égard change la roue de fortune, si jamais, après avoir été comblé d'honneur, comme vous l'avez été jusqu'à cette heure, les infortunes et les disgrâces viennent vous visiter à leur tour (ce qui n'est point étonnant dans la vie d'un militaire); si, dis-je, je vous vois aux prises avec le malheur, j'ordonne à l'un de mes frères de vous tirer un coup de fusil, et cela par compassion pour vous, afin d'arracher à sa maudite prison votre belle âme, et de ne point la laisser enchaînée dans le triste, obscur et affreux cachot du corps. Avec quel plaisir votre esprit s'élanceroit vers l'agréable et charmante région des Champs-Elysées! Vos différens mérites, qui ici sont déchirés par les serpens de l'envie, là seroient couronnés des lauriers immortels de la gloire qui leur est due; et, au lieu des calomnies dont peut-être vous serez

noirci, vous entendrez avec ravissement que la trompette de la renommée fera résonner dans les orbes célestes les éloges de votre nom. Vous voyez, mon Colonel, le grand service que j'ai l'intention de vous rendre en vous ôtant la vie, de peur que vous ne veniez à être malheureux.

Le Col. Il me paroît, Baronne, que vous vous préparez pour faire mon oraison funèbre. Je vous remercie de tant de compassion, mais j'y renonce.

La Bar. Comment cela : quoi votre esprit ne voudra pas que je lui ouvre la porte, pour sortir du cachot où il gémit journellement ? Oui, mon Colonel, oui : permettez-moi cet hommage dû à la naturelle compassion envers nos semblables. Vous avez tant péroré en faveur de ceux qui s'ôtent la vie à eux-mêmes pour n'être point malheureux dans ce monde, que, persuadée par votre éloquence, je désire vous rendre le service de vous tuer, puisque c'est une action que vous louez tant.

Le Col. Madame, je n'admets point cette faveur.

La Bar. Donc, vous louez une chose dans un moment, et l'instant d'après vous la réprouvez comme extrêmement mauvaise. Ah Colonel! que votre esprit est égaré, se traînant tantôt vers le *oui* et tantôt vers le *non*, disant et se dédisant, approuvant et réprouvant la même chose qu'il

vient d'approuver ! mais c'est trop pour une jeune demoiselle : pardonnez, Théodore, ma vivacité.

Théod. Non certes ; je ne vous la pardonnerai pas, si vous ne me promettez de ne jamais vous corriger de ce délit et d'autres semblables. Quand un adversaire attaque tel qu'un taureau valeureux avec arrogance, et chantant d'avance la victoire, j'aime à voir avec quelle adresse vous lui enfoncez le javelot, et si heureusement, que du premier coup vous le terrassez à vos pieds : la main d'une dame est plus souple et plus adroite, quoiqu'elle n'ait point autant de force.

La Bar. Ne perdons pas de temps : répondez à votre manière, puisque j'ai répondu à la mienne.

Théod. J'ai toujours cru, Baronne, que de se tuer soi-même pour ne pouvoir souffrir les peines de cette vie étoit la preuve d'une âme foible qui se plie volontairement, et succombe sous le poids du malheur ; et que cette action honteuse ne peut arriver que dans la force du désespoir, quand l'homme, fermant entièrement les yeux à la lumière de la raison, agit comme une brute.

La Bar. Avec votre permission, Théodore, je ne suis pas de votre avis. Avez-vous vu qu'aucun animal se tue lui-même ?

Théod. Vous avez raison, Madame, je me donne pour vaincu, et je dis que c'est agir bien plus mal que les bêtes. L'horreur de cette action vient de ce que la vie est le plus grand bien dans l'ordre de la nature, et la mort violente le plus grand mal. Or, le Créateur nous ayant donné la vie et la propension naturelle à la conserver, et à nous désirer tout le bien licite et raisonnable; c'est un extrême désordre, et un attentat contre le Créateur, qu'un homme se fasse à lui-même le plus grand mal.

Qui pourroit, Madame, m'excuser si je me coupois un bras ou une main? Tout le monde me traiteroit de barbare. Mais ne seroit-il pas bien pis de m'ôter la vie : ce qui ne seroit pas me priver d'une des choses que Dieu m'a données, mais de toutes.

D'ailleurs la vie que Dieu nous a donnée n'est point un don simplement comme le seroit, entre les hommes le présent d'une montre, qui, une fois qu'on nous la donne, est à nous ; nous en avons le domaine, et nous pouvons en disposer comme il nous plaît. Mais il n'en est pas ainsi de la vie, parce que Dieu nous la donne chaque jour et à chaque moment : et ce n'est pas un don seulement, c'est une continuation de dons successifs, puisque je ne puis m'assurer un seul jour de vie, ni la prolonger une heure

de plus. Le Créateur me la donne tant qu'il veut, moment par moment : il le fait ainsi pour que je voie que ma vie dépend uniquement de sa main, et pour que je sache que je ne suis pas maître de ce qu'il me donne par momens, et que je ne puis garder la vie d'une heure à l'autre, parce qu'il n'y a pas un instant où je ne la reçoive de sa main. D'où il s'ensuit, que, bien considéré, l'action d'un homme qui se tue, c'est comme si Dieu vouloit en ce moment là lui donner la vie, et que l'homme rejetât le bien qu'il veut lui faire, ce qui seroit une horrible ingratitude.

Quand même tous les Souverains du monde prendroient le plus vif intérêt à ce que je vécusse un jour au-delà du compte que Dieu a fixé, convoquant à cet effet tous les savans possibles, et faisant les dépenses les plus extraordinaires, tout cela seroit inutile. Ce qui prouve que la vie est un présent que le Tout-Puissant seul a le droit exclusif de donner à qui il veut quand et comme il veut. Quelle horreur sera-ce donc de faire un si grand mépris de ce don précieux de la vie, et de la détruire de nous-mêmes quand tous les Souverains ne peuvent la prolonger d'un seul instant.

La Bar. Si l'homme croit à l'immortalité de son âme, alors c'est la plus grande des folies, sans la moindre apparence d'excuse.

Le Col. Madame, ceux qui se tuent ne font point attention à la religion, ils ne pensent point à l'âme, ni à rien autre chose qu'à leur désespoir. Ils ne raisonnent pas avec formalité, comme nous le faisons à présent nous autres. Passons à une autre question.

Théod. Il est encore un point analogue à celui-ci, savoir s'il est permis à un homme de s'exposer volontairement à perdre la vie.

La Bar. Non sans doute, parce que c'est la même chose que de se tuer.

Théod. Madame, ne soyez pas si vive ni si prompte à décider ; car ce n'est pas là tout ce qu'il faut considérer. Quand un homme souffre pour défendre à la guerre sa patrie ou son Souverain, sans doute il s'expose volontairement à la mort ; et il n'est pas dans l'ordre que vous condamniez vos frères qui le font, ni vos honorables ancêtres, qui ont teint de leur glorieux sang l'écusson de leur noblesse.

La Bar. Je confesse que je n'y ai pas pensé. Enseignez-nous donc ce qu'il y a à cet égard de vrai et de convenable.

Théod. Nous savons que la guerre peut être une chose licite ; car Dieu lui-même l'a approuvée dans les temps anciens : tout consiste à ce que les motifs soient justes. Supposant donc que le Souverain ait de justes motifs pour la faire, le vassal peut et doit exposer sa vie pour le bien

de la patrie ; parce que, dans la balance de la saine raison, le bien de tous l'emporte sur le bien particulier ; si les soldats ne se tenoient pas fermes aux portes de la ville pour empêcher l'injuste invasion des ennemis, ceux-ci entreroient, et dépouilleroient les citoyens de leurs biens, leur enlèveroient leurs femmes, leurs enfans, l'honneur et la vie ; en quoi tous souffriroient un préjudice considérable. Mettant donc dans la balance de la saine raison, qui doit le diriger en tout, d'un côté la perte de sa vie, et de l'autre toutes les horreurs conséquentes à une invasion injuste, le soldat est obligé de s'exposer au danger de mourir, par cela seul qu'il doit amour et service à sa patrie, à sa femme, à ses enfans et à ses concitoyens, dont il reçoit faveur et secours en temps de paix ; et il est de toute justice que celui qui sert le militaire et le nourrit en temps de paix, en soit secouru dans les dangers et les malheurs de la guerre.

La Bar. Mais l'homme ne perd-il point par là le plus grand bien dans l'ordre de la nature, malgré le précepte que le Créateur lui fait de s'aimer lui-même ?

Théod. C'est perdre le plus grand bien dans l'ordre de la nature, mais c'est pour ne point perdre un autre bien plus grand et d'une classe plus relevée.

La Bar. Quel est donc ce bien ?

Théod. Je m'expliquerai : le Créateur, qui a placé dans notre âme la lumière de la raison pour nous conduire, veut et ordonne tout ce qu'elle nous démontre être convenable ; en obéissant à la raison, nécessairement nous plaisons à Dieu ; car nous obéissons à sa loi : de même nous lui déplaisons aussi nécessairement, si nous désobéissons. Or, c'est là un bien ou un mal, de beaucoup supérieur aux biens et aux maux de la nature. Si donc un homme perd la vie pour faire ce qu'il doit, et ce que Dieu lui commande, il gagne ses bonnes grâces et sa bienveillance, ce qui est le bien suprême, et il évite de déplaire au Tout-Puissant, ce qui est le souverain mal, pire que la mort. Voilà, Baronne, pourquoi s'exposer à la mort, dans le cas proposé, n'est pas contre la propension licite de *l'amour de soi-même.*

La Bar. A présent je vous entends ; mais je ne suis pas si subtile que je vous devine toujours.

Théod. J'en dis autant de ceux qui, animés d'un amour héroïque envers leurs frères, se dévouent en temps de peste au soin des malades, soit par obligation d'office, comme les médecins, et autres, ou seulement par humanité. Toutes ces actions sont extrêmement louables ; car, l'homme étant créé par l'Etre Suprême pour vi-

vre en *société*, est obligé de prendre non-seulement ses propres intérêts, mais encore ceux des autres. C'est pourquoi, s'il préfère la vie de plusieurs à la sienne, il agit héroïquement, et mérite des éloges : car, aux yeux de la raison éternelle de Dieu, la vie de plusieurs qui sont en danger a plus de poids que la vie d'un seul qui peut en sauver plusieurs ; je dis même qu'en cas de mort il ne fait point son mal, parce que cette mort héroïque le rend extrêmement agréable à son Créateur ; et, dans cette satisfaction du Souverain Etre, il gagne plus qu'il ne perd dans la vie corporelle qu'il risque, en la sacrifiant aux lois divines qui intiment l'exercice de l'humanité.

La Bar. Vous voyez, Colonel, comme Théodore va conséquemment dans l'application de ses principes. Nous devons conserver la vie, parce que c'est le plus grand bien naturel que Dieu nous ait donné ; et nous devons la conserver par l'obligation de nous aimer nous-mêmes. Mais quand, dans la perte de ce bien, se rencontre un autre bien d'un ordre supérieur, tel que se concilier la volonté et l'approbation du Créateur, l'amour même que nous nous devons nous porte à exposer la vie, quand c'est là le moyen de plaire au Tout-Puissant. Passons à présent à un autre point : c'est ce que désiroit le Colonel.

§. VIII. — *De l'obligation que tout homme a de gagner son pain par son travail ou son industrie.*

Théod. Voici une question qui convient également au bien particulier et au bien public.

La Bar. Et quelle est-elle ?

Théod. Que nous devons avoir soin de conserver notre vie, et non d'une manière telle quelle, mais par le travail et par l'industrie, chacun selon sa sphère.

Le Col. Je n'admets point cette règle si générale ; parce que ceux qui ont des biens suffisamment pour passer leur vie avec décence, ne sont point obligés au travail, qui est le propre d'une autre classe de personnes, ni à l'industrie non plus. Je voudrois que les emplois militaires, dans lesquels on m'a placé, ne me donnassent pas tant à faire ; alors je passerois volontiers ma vie à jouir délicieusement des biens de la fortune ou de la terre, tels que vous les avez, Baronne, dans votre maison de *St.-Etienne*, ou dans celle de vos pères. Je trouve que c'est avec raison que beaucoup disent, avec une grande satisfaction intérieure : *qu'il est beau de n'avoir rien à faire !*

La Bar. Et vous êtes de cet avis ?

Le Col. Sans pouvoir le suivre ; parce qu'on ne me le permet pas, à mon grand regret.

La Bar. Je laisse à Théodore de combattre ce système, comme philosophe ; mais moi, comme politique, je ne le puis souffrir, suivant ce que j'ai entendu dire à ma mère, qui, comme vous ne l'ignorez pas, sait ce qu'elle dit. Elle dit donc que ces gens-là sont la peste de la république, et qu'ils sont très-dangereux pour tous ceux qui vivent en société. Tu ne verras pas, me dit-elle un jour, fort animée, qu'il sorte rien de bon d'un homme oisif, dont l'occupation est le jeu, la conversation et la promenade. Premièrement, les gens oisifs sont les bourreaux d'eux-mêmes ; car, dès que la compagnie leur manque, ils se consument, s'attristent, et se meurent. L'oisif a le corps mou, les membres efféminés, le jugement stupide, l'esprit débile, et le cœur inquiet. Sa langue, dans la conversation, est inconsidérée, son discours léger, et son esprit brouillon. Presque toujours il est mélancolique, parce qu'il n'a rien en lui qui puisse l'entretenir et le divertir. Il a toujours du temps de trop, il a la soif des compagnies, le jour lui dure beaucoup, les heures lui paroissent longues; il s'étudie pour se délivrer de l'ennui que lui cause le temps, et pour se procurer ce qu'il appelle un *passe-temps*. Il a l'âme engourdie, parce

qu'elle ne travaille pas. Comme il n'étudie rien, il ne peut parler de rien avec fondement ; seulement il fait usage de la mémoire, et d'une manière nullement utile, parce qu'elle ne lui sert que pour répéter ici ce qu'il entend là, rapportant à droite et à gauche tout ce qu'on lui conte. Comme il n'a point de critique ni de discernement pour séparer le bon du mauvais, le vrai du faux, l'utile du pernicieux, il éprouve de très-fortes indigestions dans l'entendement, et il vomit tout en absurdités honteuses. Non-seulement il est le bourreau de lui-même, il est encore ennemi de tous ceux avec qui il traite, parce qu'il les ennuie en parlant beaucoup et réflechissant peu : il ne considère pas ce qu'il dit, et encore moins les conséquences de ses paroles. Il est curieux de profession, bavard d'office, nouvelliste par coutume, ennemi du secret, satirique par mode, et menteur par dévotion. Voyez, maintenant, si de tels hommes sont la peste de la société.

Le Col. Vous parlez avec un feu que je n'ai vu dans aucune personne de votre âge.

La Bar. C'est l'effet de la bonne éducation que ma mère m'a donnée ; et je l'ai perfectionnée en lisant dans le livre instructif du *grand monde*. Car je vois chaque jour la vérité de ce qu'elle me disoit contre cette maudite peste que beaucoup de personnes aiment. Mais vous,

Théodore, vous devez démontrer comme philosophe les horreurs d'un vice si opposé à la philosophie morale.

Théod. Ma profession est de montrer les défauts de ce vice par son opposition à la loi naturelle.

Le Col. Dites, Théodore, ce que vous avez pensé sur ce point.

Théod. Il est nécessaire de remarquer la différente disposition de Dieu, pour nourrir les animaux, et alimenter l'homme. Quant aux animaux qui n'ont point de jugement pour rien inventer, il leur tient toujours la table prête, ou dans les herbes des champs, ou dans les fruits que la nature produit d'elle-même; mais par rapport à l'homme la Providence n'en a point agi ainsi: car, non-seulement elle lui donne les fruits qui naissent d'eux-mêmes, mais encore elle l'a doué d'entendement, d'industrie, et de la faculté d'inventer de nouveaux moyens pour se procurer l'aliment. L'hommme laboure, sème, cultive et récolte; et, jouissant de son travail, qu'il varie de différentes manières, il s'en sert pour sa nourriture, ses remèdes et ses plaisirs, etc. Ainsi l'animal soutient sa vie en obéissant à l'aveugle instinct que lui a donné le Créateur, et au penchant qui le porte à telle ou telle herbe, à tels ou tels fruits qui lui conviennent le plus;

mais l'homme, fort de l'entendement que Dieu lui a donné, est capable de raisonner, d'inventer, de varier et de multiplier les moyens de se soutenir. Déjà vous voyez en cela une grande différence.

La Bar. Cette faculté d'inventer, que les brutes n'ont pas, et qui nous est propre, nous oblige à l'industrie.

Théod. Actuellement nous allons voir l'obligation qu'a l'homme de se servir de cette industrie, s'il a l'entendement agile; ou de ses mains, s'il a de la santé et des forces, pour soutenir sa vie.

Le Col. Voilà ce que nous voulons savoir.

Théod. Pourquoi le Créateur a-t-il donné à l'homme les membres et les sens du corps? Est-ce pour l'ornement seul, comme il a donné la plume aux oiseaux; ou n'a-t-il eu aucune fin? Mais Dieu ne peut agir sans fin, et celle pour laquelle il a formé avec un arrangement si délicat nos membres et nos sens, a été que nous les employassions à un travail juste et modéré. J'en dis autant de l'industrie et de la faculté d'inventer, que Dieu accorde à quelques-uns; par conséquent, si un homme qui a les membres sains, ne s'en sert pas, et ne les applique pas à un travail modéré, il procède contre l'intention du Créateur; par là même il fait mal et se rend cou-

pable. Dites-moi : ne seroit-ce point un crime dans un homme de se couper les mains ou les bras, parce qu'il se priveroit des membres que le Créateur lui a donnés pour son bien ? Quelle différence trouvez-vous entre un homme qui n'a point de mains, et celui qui n'en fait point l'usage pour lequel Dieu les lui a accordées ? C'est une chose bien ridicule et déraisonnable d'avoir les bras oisifs et croisés l'un sur l'autre, et de vivre content ; et, quand ils sont attaqués de paralysie, de dépenser beaucoup d'argent en médecins et en remèdes, seulement pour recouvrer la vigueur qui avoit coutume d'être sans usage.

De même je trouve coupables aux yeux du Créateur ceux qui, par leurs infirmités, sont devenus incapables du travail corporel, s'ils n'ont recours à l'industrie pour mettre à profit le peu de vigueur qui leur reste. Vous observerez que sur la vaste surface de la terre Dieu ne laisse pas un pouce de terrain sans quelque production d'herbe, de mousse ou végétal de quelque espèce. Ici ce sont les toits où on ne sème rien ; là ce sont des murailles écartées, inhabitables, oubliées de tout le monde ; et vous les voyez ornées d'une belle verdure, et souvent de petites fleurs très-agréables. Si le Créateur n'a rien fait d'inutile, comment souffrira-t-il que les hommes laissent dans l'oisiveté leurs membres ou

leur esprit? Comment pourra-t-il voir l'entendement sans culture, sans usage et sans fruit. Oui, Baronne, oui, un semblable désordre doit nécessairement déplaire à Dieu.

Le Col. Je vois à présent que l'oisiveté est pire que je ne pensois. Mais je me retire, avec votre permission, Baronne, parce que mon général m'appelle. Adieu.

La Bar. Nous sommes fâchés de perdre votre compagnie, qui, outre qu'elle est agréable, est utile pour mon instruction. Adieu.

Théod. Puisqu'il nous reste un peu du temps, qui étoit destiné à nos conférences, faisons ici un épilogue de cette seconde partie de la philosophie morale: réfléchissons pacifiquement et sans dispute sur ce que nous avons dit.

La Bar. Avec plaisir, parce qu'ordinairement dans les disputes l'âme ne suit pas l'ordre le plus adapté aux vérités qu'elle apprend. Parlez, Théodore; je vous écoute avec attention.

Téod. Je suppose que vous vous rappelez le principe dont nous partons pour inférer les obligations que la philosophie morale impose à tout homme; et c'est de procurer son bien solide, licite et véritable, en tant qu'il doit s'aimer justement lui-même. Je ne parle pas des obligations que nous impose la Religion; elles regardent d'autres maîtres. Pour le moment, je traite

seulement des lois que nous impose la droite raison, qui sont les lois et les préceptes mêmes que Dieu impose comme *simple Créateur.*

La Bar. Grâces à Dieu, sur cet article, mes pères et mes maîtres ne se sont pas négligés, pas plus que vous, Théodore, en traitant de la théologie naturelle.

Théod. Parlant, comme jusqu'ici, en simple philosophe, je dis, que tout homme raisonnable, qui ne se gouverne pas par l'impulsion aveugle de quelque violente passion, doit réfléchir que le principe solide et sûr de tout ce qui est félicité, est de plaire à son Créateur et Conservateur. Soyons philosophes, Madame, pour notre bien, et dans ces jours de vie dont nous jouissons, discourons sur ce qui peut nous être utile. Voyez si je me trompe dans le raisonnement que je forme. Le grand Dieu, le Seigneur de l'univers, après y avoir tout fait avec beaucoup de jugement, d'harmonie et de proportion, ne s'est point oublié dans la conservation de son ouvrage. Lui seul tient dans sa main les guides de ce grand char où vont toutes les créatures, chacune au but qu'il lui prescrit, comme suprême directeur. Il n'y a point de force qui puisse détourner son bras, ni rompre les rênes de son gouvernement. Personne ne dira que le Créateur, fatigué d'une si grande multitude de créatures,

ou dégoûté par la contrariété qu'elles rencontrent entre elles dans leurs desseins, renonce à ses intentions, ni qu'il foiblit quelquefois pour ne pouvoir les exécuter, ni qu'il a été vaincu par ses créatures.

La Bar. Certainement non.

Théod. Donc tout ce qui arrive depuis le plus haut des cieux jusqu'au centre de la terre, depuis le plus grand monarque jusqu'au plus vil moucheron, tout arrive conformément à ses divines intentions. Niez-vous cela?

La Bar. Comment? le nier seroit un blasphème contre la lumière de la raison.

Théod. Donc l'homme ayant l'avantage de plaire à son souverain Seigneur, est sûr du solide bonheur. Parce que, de deux choses l'une: ou Dieu, qui est la suprême raison et le souverain pouvoir, pourroit rendre malheureuse une de ses créatures qui lui est agréable, ce qui est impossible; ou sa providence doit tout disposer de manière à la rendre heureuse. Niez-vous cela?

La Bar. Nullement; mais comment lui plaira-t-elle?

Théod. En conformant ses actions à la lumière de la raison, ou au précepte qu'il a gravé dans son âme quand il l'a créée, et que ne cesse de lui intimer la voix intérieure, qui continuellement lui persuade le bien et le reprend du mal. A pré-

sent j'explique cela en termes de simple philosophe : si nous parlions en théologiens, je l'expliquerois en d'autres termes.

La Bar. Cette raison a une telle force, qu'elle soumet l'entendement et le captive ; et on voit dans cette seconde partie de la morale, comme vous l'avez fait voir dans la première, que Dieu, qui est l'auteur de la philosophie morale, prend à tâche de donner à l'homme lumière et règle pour ses actions sous le rapport de son propre bien.

Théod. Vous avez bien parlé, Baronne, et peut-être sans prendre garde à la force de cette expression. Dans toutes les actions de l'homme Dieu a cherché sa gloire ; mais quelle gloire ? Non celle de recevoir, parce qu'il est indigne de l'Etre Infini de mendier de créatures si petites et si viles les petites miettes d'une gloire ridicule, pour l'ajouter à son bonheur infini ; mais la gloire de donner, qui est le propre de son immensité, qui se décharge en rendant les créatures heureuses. Ainsi qu'il arrive au soleil, qui est bien loin de recevoir une augmentation de lumière, par la réflexion qu'il rencontre dans la terre et dans les planètes. Mais si le soleil avoit de l'entendement, quel plaisir, quelle joie et quelle gloire ne lui reviendroit-il pas, d'éclairer toutes les planètes et tous les corps opaques que

ses rayons rencontrent dans l'immensité de ces espaces? Dieu est de même : il met sa gloire à *donner le bonheur*, et il ne cherche pas le sien propre dans ses créatures, ni ne l'attend de leur conformité à sa loi.

La Bar. Cela s'accorde très-bien avec ce que nous voyons à chaque pas dans les âmes grandes et généreuses, qui, sans rien demander à personne, mettent leur honneur et leur gloire à rendre les autres heureux. Allons actuellement trouver ma mère, qui est seule: demain ou après-demain nous examinerons la troisième partie.

Théod. Je le veux bien: mais il conviendra que nous attendions le Colonel.

La Bar. Nous l'attendrons.

FIN DE LA DEUXIÈME PARTIE.



TROISIÈME PARTIE

DE LA PHILOSOPHIE MORALE.

DIX-NEUVIÈME SOIRÉE.

Des Obligations de l'homme par rapport aux autres hommes.

§. I. — *L'homme a été créé pour vivre en Société.*

La Bar. Venez, venez, Colonel; Théodore et moi nous avons regretté ces jours-ci votre absence, pour nos conversations morales. Je ne sais ce qu'a votre présence; elle fait que je me sens plus éclairée et plus fermement persuadée des vérités sur lesquelles nous discourons. D'ailleurs la conversation est toujours plus agréable, quand vous y contribuez par vos lumières.

Le Col. Je suis étonné, Madame, que vous disiez cela; parce que mes opinions étant ordi-

nairement opposées à la manière de penser de Théodore, je craignois que ma présence ne vous fût à charge et ennuyeuse dans ces disputes.

Théod. Mon ami, la diversité d'opinions ne laisse pas de rendre la conversation plus intéressante, et comme le sel dans les mets excite l'appétit, elle produit le désir de constater la vérité. Aujourd'hui surtout, nous désirions que vous vinssiez, à cause de la matière que nous avions déterminée.

Le Col. Et quelle est-elle ?

Théod. Ayant déjà traité des obligations de l'homme envers Dieu, et de ses obligations envers lui-même, il nous reste à traiter des obligations de l'homme envers les autres hommes.

Le Col. C'est une matière bien étendue, et dans laquelle ni vous ni la Baronne ne pouvez vous accorder avec moi, parce que je suis des maximes très-contraires aux vôtres.

Théod. Puisque nous nous flattons tous d'avoir du jugement, vous direz vos raisons, nous alléguerons les nôtres, et celui qui aura les meilleures l'emportera.

La Bar. Rien de plus impartial.

Théod. Avant d'entrer en matière, vérifions si l'homme a été créé pour vivre en société avec ses semblables : car de cet article naissent les autres qu'il faut examiner.

Le Col. Il y en a qui disent que la propension que nous avons à vivre en société est l'effet de la convention mutuelle, et non celui de la nature ; parce qu'elle nous a créés dans l'état de sauvages, sans mettre aucune différence entre nous et les autres animaux ; et dans la suite les hommes par leur propre choix sont convenus de vivre en société. Cette opinion, quoiqu'elle ne soit pas la mienne, ne me déplaît pas.

Théod. Moi je suis persuadé du contraire, et je crois que Dieu a créé l'homme à dessein pour vivre en société ; et à cet égard il y a une grande différence entre lui et les bêtes.

Le Col. Il ne suffit pas de le dire : dès que vous êtes philosophe de profession, il faut que vous donniez la raison de cette façon de penser.

La Bar. Voilà qui me plaît ; parce que parler pour parler, c'est, dit-on, le propre des femmes ; mais de ne rien dire sans en donner la raison, c'est le propre des philosophes. Parlez, mon maître.

Théod. Dès que l'homme naît, c'est avec des circonstances qui le distinguent des bêtes, et qui prouvent la grande nécessité de vivre en société. L'homme naît nu, quand les autres animaux naissent vêtus. Dans les quadrupèdes, la peau qui doit les vêtir toute la vie, non-seulement naît avec eux, mais elle croît avec eux,

toujours ajustée au corps, quelque âge et quelque corpulence qu'ils aient ; et c'est un vêtement qui ne leur pèse point en été, et qui n'est pas trop léger pour l'hiver. Le contraire arrive dans les hommes : dès l'enfance ils ont besoin de l'abri des langes : dans la première jeunesse ce vêtement ne leur sert plus ; et le corps croissant chaque jour, croît également en lui la dépendance, soit du marchand de drap, soit du tailleur pour le couper et le coudre: chaque fois que changent les saisons de l'année, se répète sa dépendance des autres hommes. Le serpent et autres insectes naissent avec leurs vêtemens ; et chaque année la nature leur en donne de nouveaux, si justes et proportionnés aux corps, que ceux d'aucun monarque ne le sont davantage. Les oiseaux, peu de jours après être nés, se trouvent vêtus et ornés. L'homme seul, parmi tous les animaux, dépend des autres pour être couvert et défendu de l'inclémence de l'air.

L'homme n'est pas dans cette dépendance seulement quant au vêtement, mais quant au reste. Les enfans portent tout à leur bouche, et il faut une grande surveillance pour empêcher qu'ils ne se fassent mal. Ne craignez point que les animaux qui viennent de naître se laissent mourir de faim ou se tuent ; au lieu que, parmi les hommes, sans une grande vigilance sur les enfans, beau-

coup mourroient de faim, et se mettroient à chaque pas en danger de perdre la vie.

Les animaux n'ont point besoin de maîtres qui les instruisent pour les opérations propres de leur espèce; tout ce qui est nécessaire à leur conservation leur est inné: les pères n'ont rien à enseigner à leurs petits; ils deviennent habiles et parfaits d'eux-mêmes, par instinct et par nature. L'homme seul ne peut rien sans expérience, sans étude, sans application et sans le secours des autres; il n'y a donc point d'animal qui dépende plus que l'homme de ceux de son espèce; et de là j'infère que le Créateur l'a formé pour vivre en société.

La Bar. Colonel, Dieu n'a rien fait au hasard et sans quelque fin. Pensez bien à la fin que Dieu aura eue en faisant l'homme bien différent des animaux, dépendant en tout, et à un tel point, que ce ne seroit pas s'expliquer mal que de définir l'homme, *l'animal dépendant*, parce qu'il l'est singulièrement en tout.

Le Col. Ce seroit une nouvelle définition de l'homme: poursuivez Théodore.

Théod. Donc si Dieu a créé l'homme dépendant d'une manière si spéciale des autres hommes, il est très-certain qu'il l'a créé à dessein pour vivre en société; autrement nous devrions, de deux choses très-absurdes, dire l'une: la pre-

mière, *qu'en cela Dieu a agi sans but;* absurdité indigne de Dieu: la seconde, que Dieu ayant eu un soin si minutieux des petits lézards, des insectes, et de tous les animaux qu'il a créés, en sorte que rien ne leur manquât, il n'a oublié que l'homme. Remarquez bien qu'en tout le Créateur s'est montré bienfaisant envers l'homme préférablement, lui donnant des qualités très-précieuses qu'il n'a point données aux animaux, comme nous l'avons déjà vu. Cet oubli de l'homme d'un côté, et de l'autre cette primauté, cette estime particulière, ne se concilient point en Dieu: il est indispensable qu'il l'ait créé pour vivre en société.

Le Col. Pour moi je ne ferai aucune difficulté d'en convenir. Et vous ne pouvez, Baronne, me faire des reproches; parce que je n'ai point dit que je suivois l'opinion de ceux qui prétendent que Dieu a créé également les bêtes pour habiter les forêts, et l'homme comme s'il devoit vivre dans l'état de sauvage: c'est pourquoi, Madame, je ne suis ni vaincu ni convaincu, n'ayant point dit le contraire de Théodore.

La Bar. Je suis bien aise de vous voir d'accord.

Le Col. Vous n'aurez point ce plaisir dans beaucoup d'articles de cette soirée, parce que c'est une matière que j'ai étudiée à fond.

Théod. Tant mieux : c'est du choc des opinions que sort ordinairement la vérité. Il nous reste à savoir maintenant quelles lois l'homme doit suivre en vivant en société.

Le Col. Passons donc à ce point.

§. II. — *Des lois que doit observer l'homme qui vit en société; et que ce ne sont ni les lois de la nature ni celles des passions.*

La Bar. Si Dieu a créé l'homme pour vivre en société, il lui aura donné pour cela quelques lois.

Le Col. C'est clair : les lois de la nature, et pas plus.

Théod. Procédons méthodiquement, mon ami ; moi je dis que si le Créateur a fait l'homme pour vivre en société, il a dû lui donner les lois les plus convenables au bien de la société : et voici ma raison. Vous voyez, Madame, que je procède en philosophe, donnant toujours la raison de ce que je dis.

La Bar. Si nous faisons tous de même, la conversation sera bien utile. Avançons.

Le Col. Vous avez beaucoup de malice, Madame, dans vos yeux et dans vos paroles. Moi aussi je me flatte d'être philosophe; et je donnerai toujours la raison de ce que je dirai. Tran-

quillisez-vous, Madame; et vous Théodore, continuez.

Théod. Quand le Créateur a formé cet admirable univers, non-seulement il a eu soin de le perfectionner; mais aussi il lui a donné des lois de mouvement telles que toutes les pièces de cette grande machine travaillant sans cesse, selon ces lois, se conservassent toutes dans le mouvement continuel auquel le Seigneur les a destinées. Le grand Newton a démontré ces lois des mouvemens célestes, et leur simplicité, dans la mutuelle et générale gravité, dans la force de projection, et dans l'inertie des corps; de façon que l'univers étant créé, et mis tout entier en mouvement, Dieu pouvoit (pour ainsi dire) se reposer, laissant aller cette étonnante horloge, qui avoit en elle-même le mobile pour continuer le mouvement, et dans les lois établies, la cause de sa persévérance et de sa durée. Telle est la manière dont je crois que Dieu s'est comporté quant à cet univers moral, qu'il a appelé *homme*. Non-seulemeut il a pris soin de la perfection du corps et de celle de l'âme, mais encore il leur a donné, pour la vie de société, des lois propres à les maintenir parfaitement dans les mouvemens moraux qu'il ordonne. Car quand Dieu fait un ouvrage, il le fait de manière qu'il se conserve: ainsi personne ne

pourra se persuader, ni que Dieu faisant l'homme pour la société, l'y ait laissé sans lois, ni que ces lois puissent tendre à sa destruction.

Le Col. Pour ce qui me regarde je vous accorderai tout, pourvu que vous ne nous forgiez point ici des lois qui soient contre la nature de l'homme.

Théod. Quand nous en traiterons individuellement, alors vous pourrez les attaquer, si vous le trouvez bon.

La Bar. Et pour le moment que déterminons-nous ?

Théod. Que *les lois, pour que l'homme vive en société, doivent être propres à la conservation et à l'avantage de la société.*

La Bar. Je vais écrire ici cette proposition comme fondamentale, si vous l'accordez, Colonel.

Le Col. Dans la supposition du raisonnement de Théodore, je l'accorde.

Théod. Venons actuellement, mon Colonel, à l'examen individuel de ces lois ; mais puisque vous avez fait une étude particulière de ce point, parlez le premier ; parce que si ce que vous direz nous paroît juste, nous en conviendrons tous, et c'est autant d'épargné pour la question.

Le Col. Si je vous disois tout ce que j'ai lu,

et tout ce que je pense, la Baronne se scandaliseroit.

La Bar. Comme vous vous flattez d'être philosophe, vous devez donner la raison de tout ce que vous direz ; et cette même raison, si elle est juste, m'empêchera de m'étonner de votre doctrine. Vous pouvez bien dire tout : car dans la compagnie de Théodore, je ne crains pas que vous me persuadiez des dogmes pernicieux.

Le Col. Je juge que nous devons vivre en société comme dans la république de Platon, sans avoir d'autres lois que celles de la chair, du sang, des passions, etc., et je dis que ces lois doivent se puiser dans *le sein de la nature ;* parce qu'ayant tous la même nature, chacun a dans soi les même lois que tous les autres hommes : de cette manière tous vivront en union et en paix.

Le premier chez qui j'ai trouvé cette doctrine, c'est Sénèque, appelé par antonomase le *philosophe moral.* Il traite de la vie heureuse, et dit que le guide qui doit nous y conduire est la nature ; car c'est elle qu'observe toujours notre raison, c'est elle qu'elle consulte toujours ; en sorte que vivre heureusement c'est la même chose que vivre conformément à la nature (1).

---

(1) *Naturâ duce utendum est : hanc ratio obser-*

C'est de là qu'un de mes philosophes (1) a tiré la maxime que notre raison a besoin d'un guide tel que la nature ; de façon que ce n'est point la lumière de la raison qui doit nous gouverner ; mais plutôt, c'est la nature qui doit conduire la raison et la gouverner.

La Bar. Que cette doctrine est nouvelle pour moi, Colonel!

Théod. N'interrompez pas, Madame, tout s'examinera ensuite comme il convient. Continuez, mon ami, et déclarez entièrement le système.

Le Col. C'est ce qu'il y a de mieux pour qu'on voie sa beauté. Je vous proteste, Madame, qu'après avoir entendu, toute votre horreur doit se changer en applaudissemens ; car, comme vous avez le jugement clair, il est nécessaire que vous approuviez ce qui est notoirement bon. Aujourd'hui tout homme éclairé vous dit la même chose que moi. Vous, Madame, vous avez été élevée par les soins de gouvernantes peu instruites, et vous avez dû sucer avec le lait leur ignorance naturelle ; mais le jugement reste toujours avec sa liberté sauve pour récla-

---

vat, hanc consulit : idem est ergò beatè vivere ac secundum naturam. Sen. de Vitâ beat. c. 8.

(1) Disc. sur la Vie heur., p. 148.

mer ses droits, s'il a été opprimé par une éducation ignorante. Pardonnez-moi, Madame, de m'expliquer de cette manière ; mais je suis certain que vous me donnerez raison.

La Bar. Nous verrons ; poursuivez.

Le Col. Notre nature est sortie des mains du Créateur, c'est-à-dire qu'elle est une émanation du *souverain bien :* elle est donc la meilleure maîtresse de nos actions. C'est pour cela qu'un grand philosophe dit que *tous les sentimens qui procèdent de l'honneur, des peines et des douleurs, ou du désir du plaisir, sont des sentimens légitimes et conformes à notre instinct* (1).

La Bar. Donnez-moi votre permission, Théodore, le sang me bout dans les veines. Vous et ce grand docteur (qui a caché son nom, sans vouloir le mettre en tête de son ouvrage, rougissant peut-être qu'on sût qu'il est de lui), vous et lui, dis-je, vous canonisez de cette manière toutes les passions des hommes ; car toutes naissent, ou de l'horreur des douleurs et des peines, ou de l'amour du plaisir. Donc nous tenons déjà comme canonisées, comme saintes, toutes les passions de l'homme, parce qu'elles naissent de la nature, et que celle-ci vient de Dieu, souverain bien.

---

(1) Les Mœurs, p. 82.

Théod. Madame, vous argumentez joliment.

Le Col. Votre conséquence, Baronne, est juste ; oui, Madame, vous avez raison. Car, comme dit un grand homme, *les passions sont si loin d'être ennemies de la vertu, qu'elles sont au contraire un feu qui donne de la vie à cet univers moral ;* et il ajoute, dans un autre endroit, *qu'il n'y a qu'un homme bien passionné qui puisse pénétrer jusqu'au sanctuaire de la vertu* (1). Voyez maintenant si j'ai raison de les canoniser.

La Bar. Comment cela ? je suis hors de moi. Ne dit-on pas communément beaucoup de mal des passions ? Ne se plaint-on pas de ce qu'elles sont la cause de tous les malheurs qui arrivent ?

Le Col. C'est vrai, Madame, nous aussi nous le disons, et cependant nous sommes de l'opinion que je viens de dire. Savez-vous comment un grand homme concilie l'un avec l'autre ? Ecoutez-le : *L'humanité*, dit-il, *doit aux passions ses vices, et même la plupart des malheurs qui arrivent. Mais cela ne suffit pas pour condamner les passions, et les traiter comme une espèce de folie. Car il suffit de voir que de cette prétendue folie sortent deux productions admirables, telles que sont la vertu sublime et la prudence*

(1) L'Esprit, pages 319, 368.

éclairée, pour qu'elles soient respectables aux yeux de l'univers (1).

Théod. Que me dites-vous, Madame, d'une doctrine si profonde ? J'avoue que lorsque j'ai lu ce passage dans le livre en question, j'ai ri à ma satisfaction. Donc *l'humanité doit aux passions ses vices, et la plupart des malheurs qui arrivent; mais elles doivent être respectées de tout l'univers.* Peut-il y avoir une contradiction plus évidente?

Le Col. En quoi est la contradiction ? Les passions sont un arbre qui donne de mauvais fruits, comme sont les *vices* et les *malheurs*, et qui donne aussi de bons fruits, tels la *vertu sublime.* Tous sont des fruits de la nature ; et celle-ci est fille de Dieu.

La Bar. Mon Colonel, j'ai bien de la peine à m'empêcher de rire ; mais parlez, Théodore.

Théod. Puisque vous avez touché ce point, mon ami, écoutez-moi. Notre nature est fille de Dieu, parce que le Seigneur a fait l'homme : mais qui vous a dit que notre nature tient des mains de Dieu les désordres qu'elle a aujourd'hui ? Avez-vous quelque certitude authentique qu'elle soit sortie des mains de Dieu comme elle est aujourd'hui. Vous avez un fils, le cadet, qui

(1) L'Esprit, page 320.

se rompit une jambe, il y a deux ans, et a perdu un œil par ses étourderies. Bien : et si quelqu'un vous disoit que ses pères l'ont engendré ainsi, seriez-vous content, ou le croiriez-vous? L'homme est sorti droit des mains de Dieu (1); mais, doué de liberté, par le mauvais usage qu'il en a fait, il a gâté, corrompu et ruiné la nature; et cette nature plus ou moins corrompue et vicieuse, a contracté des passions plus ou moins désordonnées, et plus ou moins violentes. En sorte que la nature est fille de Dieu : mais les désordres de la nature sont fils de notre liberté, du mauvais exemple des autres, et de la corruption de nos pères. De même que les yeux et les jambes de votre cadet sont nés parfaits de madame votre épouse; mais la disgrâce et le désordre sont venus des espiégleries de votre fils.

La Bar. Vous pouvez tirer un autre exemple, Théodore, de la montre du Colonel; car il se plaint qu'elle va mal depuis plusieurs jours, quoiqu'elle lui ait coûté trente louis.

Théod. C'est vrai. Cette montre, par sa belle construction, est de M. *Leroy*, fameux horloger

---

(1) *Hoc inveni quod Deus fecit hominem rectum : ipse verò se immiscuit infinitis quæstionibus. Eccles.* 7. 30.

de Paris; mais le dérangement, où elle est, vient de la chute qu'elle fit quand elle vous tomba de la poche à votre contre-danse avec mademoiselle H***. Voilà ce qui est arrivé à la nature : elle est sortie parfaite des mains du créateur ; et le mauvais usage de la liberté l'a déréglée et corrompue.

Les passions innées, c'est-à-dire celles qui naissent de notre nature même, comme elle sortit des mains de Dieu, sont des passions innocentes ; par exemple : le goût et la satisfaction de trouver la vérité, la complaisance dans le bien, l'amour de la vertu, la reconnoissance, le retour de l'amitié, la fidélité dans les promesses, l'horreur du mensonge, la haine de l'ingratitude, détester qu'on se moque d'un pauvre aveugle, s'indigner contre un mauvais cœur, etc. : voilà les passions innées que tout homme a, et qui lui sont venues du Créateur. Mais les passions désordonnées, contraires à la lumière de la raison, qui naissent et se nourrissent avec les vices, et les fausses maximes de l'amour-propre illégitime, ne sont point de la nature, comme Dieu l'a créée, mais de la nature déréglée par les hommes. Il me semble, Colonel, que j'ai répondu à votre raison.

Le Col. Quoi qu'il en soit, vous ne me montrerez point une action héroïque et une vertu su-

blime, dans quelque genre que ce soit, sans une passion violente.

Théod. Quand la passion est de celles que Dieu a placées dans l'âme, et qui sont nées de l'inclination que Dieu nous a donnée à tous, telle que celle de désirer la vérité et la vertu, si elle est aidée du génie, du raisonnement, de l'étude et de la réflexion, elle a coutume de faire les plus grands efforts pour vaincre de grandes difficultés; et alors elle s'appelle vertu héroïque ou sublime: parce que cette passion de génie, d'étude, d'énergie et de délibération mûre, repose sur la passion innée et innocente de la nature, comme elle est sortie des mains de Dieu. Au contraire, si la base des actions extraordinaires est quelque passion désordonnée, aidée du génie, de la coutume, de fausses maximes et de conseils pervers, alors elle est une source de vices, de malheurs et de toutes sortes de maux. Voilà le moyen d'expliquer ce que disoit M. le Colonel, d'après son livre.

La Bar. Par cette distinction entre les passions innées et innocentes, et les passions déréglées dont le désordre est de notre fonds, on concilie tout fort bien, et on évite la contradiction.

Théod. Comme cette matière est importante

et délicate, il convient, Madame, que je vous donne une plus ample instruction.

La Bar. Ne me privez de rien qui puisse me servir à connoître la vérité.

Théod. Nous avons en nous deux substances essentiellement différentes, l'âme et le corps; mais étroitement unies et liées entre elles, comme le prouve l'expérience, quoique nous ne sachions pas l'expliquer. L'âme *veut* et *entend*: ces deux opérations sont propres à l'âme seule. Tant que nous vivons, et que l'âme est unie au corps, elle ne peut rien faire sans que le corps ne travaille aussi en même temps: de façon que tout ce qui facilite, empêche ou trouble le travail du cerveau, facilite, empêche ou trouble les opérations de l'âme. Supposez, Colonel, un homme de bonne tête et de grand entendement; si vous lui donnez un peu d'opium ou beaucoup de vin, ou chose semblable, il commencera à dormir, ou à dire des inconséquences, comme un homme ivre: dites-lui alors de développer ce qu'il dit, d'ajuster un calcul ou des comptes difficiles: c'est en vain; il n'y réussira pas. Actuellement je demande: qui a bu le vin ou pris l'opium? est-ce l'âme? Non certes.

La Bar. Même sans cette supposition, il suffit qu'un homme mange un peu plus que de coutume, pour qu'ensuite il n'ait point la tête

assez libre pour les affaires auxquelles il se livroit auparavant avec beaucoup de facilité.

Théod. Or l'âme ne boit ni ne mange ; d'où provient donc, Colonel, que dans un moment un homme connoît bien les choses, qu'il gouverne ses actions avec prudence, et que dans un autre il devient furieux, maltraite les gens, et dit mille extravagances ? Cela vient de ce que le vin et le trop de nourriture occupent, empêchent et dérèglent les mouvemens du cerveau, de manière que l'âme ne fait plus ce qu'elle veut, ni n'entend comme elle entendoit : je crois que vous ne doutez pas de cette philosophie très-certaine.

Le Col. Et même cela s'accorde avec ce qui arrive souvent, qu'un homme d'esprit devient tout à coup imbécile, pour avoir reçu un coup dans quelque partie du corps ; et d'après ce que vous dites, je pense que cela arrive parce que le cerveau étant dérangé, l'âme ne peut exécuter ce qu'elle faisoit quand elle l'avoit en bonne disposition.

La Bar. Ici vient bien, Théodore, la comparaison du cavalier et de son cheval, par laquelle, dans une autre occasion, vous m'avez expliqué ce point.

Théod. Vous dites très-bien, parce que, quand le cheval est doux et bien dressé, le cavalier qui le monte en fait ce qu'il veut ; mais,

s'il est fougueux, rétif et plein de défauts, le cavalier ne peut cheminer droit. J'en dis autant de l'âme et du corps : l'âme est le cavalier, le corps est le cheval ; et comme ils sont unis, les mouvemens déréglés de l'un se communiquent à l'autre : si le cheval est docile, et que le cavalier veuille qu'il saute, gambade, fasse des cabrioles, etc., c'est parce qu'il le veut ; mais si le cheval est rétif, ou a quelques autres défauts, ils ont lieu contre le gré du cavalier : si alors, pouvant le maîtriser, il ne le fait pas, et que le cheval le jette à terre, c'est à lui qu'est due la faute.

Venons maintenant aux passions : quand la raison domine, et que l'humeur, le tempérament du corps et la volonté se soumettent, alors les passions peuvent aider la raison, de même que le cheval docile aide le cavalier ; et dans ce cas tout va bien, et l'âme peut faire des choses héroïques. Quand les passions sont furieuses et n'obéissent point à la raison, et que l'âme foiblit, sans s'efforcer de les réprimer, elle est coupable, et fait mille folies. Car (à l'exception des cas où manque la liberté, comme dans les fous, les furieux et les frénétiques) l'âme a toujours le pouvoir, coûte que coûte, de dompter les passions, quand elles sont rebelles ; et si elle ne le fait pas, elle est en faute ; car la raison lui dit toujours : *Tu ne vas pas bien.*

La Bar. Actuellement je l'entends : mais avant de laisser ce point, dites clairement ce que nous devons entendre par ce mot, *raison,* et par cet autre, *passion;* parce que, comme vous avez dit qu'il y a des passions innocentes, je ne veux point qu'il y ait de l'équivoque dans cette matière.

Le Col. Vous savez, Madame, procéder avec une bonne métaphysique.

Théod. Bien, Madame; j'entends par lumière de la raison ces sentimens que tous les hommes éprouvent genéralement en eux, et qui, bon gré malgré, approuvent ou condamnent leurs actions. J'entends encore par raison cette voix intérieure que nous ne pouvons faire taire, et qui nous dit constamment la même chose, quoique nous ne le voulions pas. Le Créateur a placé cette voix ou cette lumière dans notre âme, et elle est hors de la juridiction des hommes; car, que nous le voulions ou nous ne le voulions pas, cette voix nous dit : *Tu fais mal.... ne le fais pas.* Cette lumière est une lumière divine, supérieure à tout, ou une réverbération de la lumière éternelle de Dieu, par laquelle le Créateur a voulu nous éclairer, et nous conduire au bien; c'est pourquoi il l'a placée dans l'âme de tous.

La Bar. J'entends. Et que veut dire le mot passion ? Vous me l'avez déjà dit à moi, mais

je veux que vous le disiez devant le Colonel.

Théod. Pour être conséquent à ce que j'ai dit, j'appelle passions les mouvemens que nous sentons dans notre âme, même avant de consulter la raison : ces impulsions qui nous portent, soit à approuver, soit à détester une chose, avant que l'entendement nous dise : *Tu dois faire ou tu dois éviter cette action.* De ces impulsions ou passions, les unes sont bonnes et les autres sont mauvaises ; c'est pour cela que quand on consulte la raison, parfois elle approuve et dit que *oui;* d'autres fois elle réprouve et dit que *non ;* et en cela on connoît que les unes sont bonnes et les autres mauvaises, les unes sont furieuses et les autres douces.

La Bar. Actuellement j'entends tout. La raison est une lumière que Dieu a placée dans tous les hommes : généralement parlant, leurs avis sont infiniment variés ; mais quand tous s'accordent, par exemple, pour aimer la vérité, l'innocence, pour avoir horreur du vol, du mensonge, détester l'ingratitude, approuver la fidélité, etc., c'est signe que ces sentimens viennent de la pure lumière de la raison. Au contraire, quand, sans consulter la raison, nous approuvons ou détestons quelque chose, c'est passion ; mais il arrive, ou que la raison approuve notre inclination, et c'est signe que la passion

est bonne ; ou que la raison la désapprouve, et en cela on connoît que la passion est mauvaise.

Théod. Fort bien. Voyons actuellement, mon Colonel, quelles doivent être les lois de l'homme pour vivre en société.

Le Col. Je suppose, Madame, que vous me permettez de dire franchement ce que je pense ; et non-seulement par mon propre raisonnement, mais par suite de ce que j'ai lu dans de bons auteurs, tels que nous les suivons aujourd'hui généralement.

La Bar. Parlez en toute liberté.

Le Col. Je donne pour constant que nous autres hommes nous n'avons d'autres lois pour nous gouverner, que les passions. Voici mon motif : les passions sont filles légitimes de la nature, et la nature est fille légitime du Créateur. Déjà vous voyez combien est noble la généalogie des passions ; et ainsi rien de plus juste que mon opinion, que nous devons nous gouverner par nos passions. Aussi voyez-vous, Théodore, que tous généralement les suivent.

Théod. Qu'on les suit généralement, je l'accorde ; mais le point que nous traitons, c'est de savoir si on doit les suivre. Revenons à attacher le fil du discours.

La Bar. Voilà ce que je veux, Théodore, que votre doctrine forme un discours suivi :

c'est ce qui m'instruit le plus, et s'oublie le moins.

Théod. Déjà, Colonel, nous avons dit que Dieu a créé l'homme pour vivre en société; nous avons prouvé aussi que, créant l'homme pour vivre en société, il a dû lui donner des lois propres à cette fin. Or, puisque les lois des passions ne sont propres qu'à détruire la société et à la mettre en pièces, elles ne sont utiles d'aucune façon pour le conserver ni procurer son bien.

Le Col. En cela, mon ami, vous vous trompez. Il convient que la loi, pour unir les hommes en société, plaise à tous, et que tous l'admettent. Or, la loi qui plaît à tous, c'est celle des passions.

Théod. Pas toujours, mon Colonel; vous, par exemple, vous aimez vos passions, mais vous n'aimez pas celles des autres. Quand avez-vous vu une dispute, une dissension, une guerre qui ne vienne pas de ce que chacun des compétiteurs et dissidens suivoit la loi de ses propres passions? Ce qu'approuvent les passions de l'un, est désapprouvé par les passions de l'autre; et plus chacun tient à suivre les passions, plus la dispute est chaude et opiniâtre. Quelle belle loi pour le bien de la société, que d'enseigner à chacun de penser à lui! Ce seroit une loi admirable pour mettre en discorde toutes les

sociétés ; ce seroit une loi pour les détruire, ou les rendre extrêmement incommodes, parce qu'elle entretiendroit toujours la guerre civile.

La Bar. Si vous, Colonel, vous aviez dans votre régiment des officiers dont chacun, fort entêté pour son opinion, n'eût point d'autre loi, vous verriez de grands effets.

Le Col. La loi qu'ils ont à suivre est de faire ce que je commande.

La Bar. Donc vous devez reconnoître que si chacun vouloit suivre la loi de ses propres passions, toute société se détruiroit sans ressource.

Le Col. Dieu me délivre d'argumens de dames ! Passons, Théodore, à autre chose.

§. III. — *Si la loi du propre intérêt peut être une loi pour ceux qui vivent en société.*

Le Col. Dès que nous sommes sur la question, je ne veux point préjudicier à ma cause par lâcheté : j'expliquerai donc ma théorie sur la *bonté morale*. Nous verrons, si vous me donnez votre approbation, ou si au moins vous me disculpez.

La Bar. Je serois on ne peut plus satisfaite qu'à la fin nous sortissions de la conférence bien d'accord.

Le Col. Théodore vient de dire que les passions innées sont innocentes, parce qu'elles

sont filles de la nature, dans l'état où Dieu les a créées. Or, la passion la plus innée, et par là même la plus innocente, c'est l'amour de notre propre bien. C'est là le premier précepte de la loi naturelle, que Dieu a gravée au fond de notre âme : que chacun se procure son propre bien. Cette affection, ce désir, cette propension est véritablement naturelle ; car elle ne procède pas de la persuasion des hommes. Cela supposé, quand je cherche dans une action, quelle qu'elle soit, *mon intérêt*, ma commodité, mon goût, mon utilité, soit sur le point d'honneur, soit sur celui de la condescendance à mes passions, etc., j'observe le grand précepte que Dieu a imposé à ma nature quand il m'a créé ; de même que la pierre, en tombant vers le centre, observe la loi et le précepte physique que Dieu lui a imposé en la créant. L'homme donc, en obéissant à la loi que Dieu lui a faite, ne peut qu'agir justement et d'une manière digne d'éloges. Que vous en semble, Madame ; suis-je philosophe ou non ? Il me paroît que je donne raison de ce que je dis.

La Bar. Moi je dis que, si c'est ainsi, je suis folle, et je l'ai toujours été. Mais c'est Théodore qui, en fait de doctrine si essentielle, doit donner la réponse.

Théod. Dites, mon Colonel, tout ce que vous avez à dire : je répondrai ensuite à tout.

Le Col. C'est une doctrine suivie par des gens de mérite ; et un auteur dit, en termes exprès, que la *sensibilité physique et l'intérêt personnel sont les auteurs de toute justice* (1). Vous voyez que c'est la même chose que ce que j'ai dit. Il y a plus : ce même auteur, qui est très-fameux, dit que *la probité n'est que l'habitude de chercher les choses utiles* (2).

La Bar. Heureux, mon Colonel, les voleurs qui ont passé toute leur vie à voler ! Ce sont les hommes de la plus grande probité qu'il puisse y avoir ; en tant qu'il ont toujours eu l'habitude de chercher ce qui leur étoit utile.

Théod. Madame, laissez-nous entendre tout.

Le Col. J'ai dit ce qui est le plus substantiel ; et il me semble que j'ai donné raison de ce que j'ai dit.

La Bar. Permettez à présent, Théodore ; je ne puis me contenir. Par conséquent, vous croyez, Colonel, que toute action, où chacun cherche son goût, son intérêt, sa commodité, etc., est une action juste, louable et bonne ?

Le Col. Sans doute : c'est ce que disent d'excellens auteurs ; et je le crois ainsi, parce que c'est très-conforme à la raison que j'ai donnée.

---

(1) L'Esprit, p. 90.
(2) *Ibid.* p. 73.

La Bar. Je serois enchantée que, tandis que nous sommes dans la bonne compagnie que vous nous faites, quelque élève de votre école ôtât les chevaux de votre voiture, et vous laissât à pied dans un temps aussi mauvais : car, en prouvant qu'il l'auroit fait pour son intérêt, son goût et sa commodité, il ne pourroit qu'obtenir votre approbation. Si vous ne voulez louer cette action, qui dans votre système est *très-juste,* comme vous l'avez dit tout à l'heure, vous devez confesser que cette doctrine est le comble de la folie. De deux choses l'une, Colonel : ou louez le vol, ou condamnez la doctrine. Que choisissez-vous? car je veux rire à mon aise. Qu'est-ce que c'est, mon Colonel? Vous avez des convulsions dans la gorge? Vous voulez parler, et les paroles vous manquent? Mais, ah! vous riez ; c'est preuve que vous n'avez aucun mal. Je m'effrayois déjà ; je croyois que vous ne pouviez parler.

Théod. Mon ami, déjà vous voyez les absurdités qui s'ensuivent de votre doctrine ; et, pour répondre aux principes sur lesquels elle se fonde, je dis que le penchant à désirer notre bien est innocent. Si c'est un bien pur et sans mélange d'aucun mal, la propension est louable ; mais si le bien est mêlé de quelque mal, ce sera un désir nuisible et coupable. Si je prends pour moi le bien d'autrui, ce bien est mélangé avec un mal,



qui est le vol ; lequel est un mal et un délit contre la loi naturelle, qui dit de *laisser à chacun ce qui est à lui.*

Quand Dieu notre Seigneur a créé l'homme, il a mis dans son âme deux choses : l'une, la propension à désirer le bien ; l'autre, la lumière de la raison, qui lui montre le bien qui est juste, et le bien qui est injuste. Le désir du bien, de la commodité, de l'intérêt, etc., est le principe mouvant, comme le ressort d'une montre ; la lumière de la raison est le principe modérateur, comme le balancier ; ôtez ce dernier, l'autre pousse tout avec précipitation, et de là les désordres et les malheurs.

Le Col. Mes livres y vont plus simplement ; ils ne s'embarrassent pas du gouvernement de la raison. Je vous ai déjà dit la doctrine de Sénèque, et de beaucoup de modernes ; ils enseignent que la raison doit consulter et avoir en considération les mouvemens de la nature, et que celle-ci doit lui servir de guide. Si l'opinion de nos philosophes étoit la même que la vôtre, les hommes resteroient dans l'insupportable esclavage de la raison, qui ne fait que réprimer les passions, et détruire en quelque manière la nature.

Théod. Soyez, mon ami, un philosophe raisonnable, et non de la populace philosophique. Ne dites jamais : *Cela est ainsi, parce que les*

miens le disent. Dites toujours : *Cela est ainsi, pour tel ou tel motif.* Si vous avez déjà avoué, avec vos docteurs, que *l'humanité doit ses vices et la plus grande partie de ses malheurs aux passions, qui cherchent* aveuglément leur intérêt, comment pouvez-vous dire que la loi de l'intérêt est une loi propre au bien de la bonne société ; tandis que les vices et les malheurs qui résultent de cette loi *seroient un grand mal pour toute la société ?*

La Bar. Si vous suiviez cette doctrine, je demanderois à Dieu qu'aucune pièce de mon cabinet ou de ma toilette ne vous fît plaisir, dans la crainte que vous ne fussiez entraîné par cette loi de *probité*, cette loi *des hommes d'honneur*, qui prescrit à chacun de chercher, à tout prix, ses intérêts, sa commodité, et la satisfaction de ses appétits. Pour être *homme de bien*, ce qui est la même chose qu'*homme de probité*, vous devez vous accoutumer à des actions utiles, et aspirer toujours à votre intérêt ; mais comme mon goût en fait de bijoux vous paroît délicat et exquis, ne pourriez-vous pas regarder comme utile et commode de me les prendre, pour obéir au précepte que vous dites tenir du Créateur, de chercher, à quelque prix que ce soit, votre propre bien, même aux dépens de celui d'autrui ? Dieu me préserve que vous soyez homme *de probité* chez moi. Mais non, je me rétracte de ce que

j'ai dit ; parce qu'ici tout est à vous, et que vous pouvez vous en servir sans scrupule.

Le Col. Je ne puis m'empêcher de vous remercier de votre honnêteté.

La Bar. Soit dit entre nous : votre philosophie est d'une conséquence affreuse, et je ne puis me persuader qu'aucune personne honnête la pratique sérieusement.

Théod. Moi aussi, Madame, j'avois cette idée ; mais je l'ai perdue dans une occasion où, dînant chez M. H...., mon élève, un de ses amis voulut, après le café, me persuader ce principe de *bonté morale.* L'ayant mis à l'épreuve, pour voir s'il approuveroit que je lui prisse un mouchoir qu'il avoit dans la main, il m'accorda que si je me figurois que cela me convînt, je ferois en le lui ôtant une action louable ; que lui aussi feroit bien s'il me le retiroit ensuite, enfin que si tous les deux nous nous disputions à qui l'emporteroit de force, malgré que le mouchoir fût à lui, nous agirions tous deux d'une manière raisonnable, parce que nous suivrions tous les deux la règle de la moralité et le principe de la justice. Vous le connoissez bien. Tout l'après-midi nous disputâmes sans qu'il se donnât pour convaincu. Croyez, Madame, que les philosophes de cette espèce ont réellement dans le cœur ce qu'ils expriment dans leurs livres.

La Bar. Quelle belle et bonne société, Co-

lonel, que celle de pareils philosophes, convaincus qu'ils peuvent tout prendre, sans qu'on puisse former plainte contre eux ; et que tout au contraire, *hommes de bien-voleurs*, leur probité mérite des éloges dans l'honorable coutume de s'attribuer tout ce qui fait leur compte !

Le Col. Pour moi, Madame, je voudrois seulement vous voler le jugement que Dieu vous a donné.

La Bar. Enviez plutôt celui de Théodore, et vous serez plus riche. Mais non ; ce jugement vous priveroit des commodités, des plaisirs que vous aimez ; il gêneroit les passions que vous idolâtrez ; ce seroit un vol qui renverseroit toute votre morale : vous n'aurez garde de commettre un pareil crime ! Théodore, passons à un autre point.

Théod. Actuellement, mon ami, il est temps d'examiner quelles sont les lois fondamentales pour régir une société.

Le Col. Je vous entendrai avec plaisir.

§. IV. — *Des premières lois fondamentales pour la bonne société.*

La Bar. Je ne suis point encore revenue, mon cher Théodore, de la frayeur que m'ont causée les maximes que notre Colonel a prises dans

ses livres : elles me remplissent d'indignation ; mais il n'étoit pas juste que j'interrompisse votre solide raisonnement, qui, tout en le réfutant, m'instruisoit.

Le Col. Si le solide raisonnement de Théodore me réfutoit, vos raisons me convainquoient peut-être plus que ses discours. Car vos paroles pénètrent mon entendement et mon cœur ; elles portent avec elles une recommandation si efficace, que ceux qui vous aiment n'y peuvent résister. Une grande maxime que nous suivons, nous philosophes, c'est que *le plaisir et la douleur sont les seuls moteurs de l'univers moral* (1). Quand une dame d'aussi belles qualités que vous s'introduit dans le cœur pour faire entendre ses raisons à l'entendement du philosophe, elle a une grande force d'éloquence occulte pour le convaincre. Faites qu'un discours plaise bien, et je vous assure qu'il convaincra. Mais c'est trop vous retarder, Théodore, par mes respectueux hommages à la Baronne.

Théod. Le charme de ces intervalles ne laisse pas, mon ami, de rendre la conversation plus douce, et par là même plus utile. La première loi fondamentale sur laquelle repose le bon gouvernement de toute société, c'est, je crois, celle-

(1) L'Esprit, p. 230.

ci : *Chaque membre de la société doit préférer le bien commun au sien propre.* Il est évident, mon ami, que les lois fondamentales de la société doivent se diriger au bien et à la conservation de ladite société. Mais si chacun ne préfère le bien public à son intérêt personnel, et qu'au contraire chacun tire de son côté, n'importe qui est-ce qui souffre, tout est perdu. Le mal de la communauté rejaillit toujours sur les particuliers : de même que dans la fièvre la souffrance de tout le corps s'étend à tous ses membres ; et le mal qui résultera au particulier du préjudice de la société où il vit, détruit tout le prétendu bien qu'il se propose en s'isolant dans son intérêt personnel. Par conséquent, celui qui préfère son bien particulier au bien commun, se trompe, en cherchant un bien qui lui attire un mal, et un mal qui, d'ordinaire, sera beaucoup plus grand que le bien qu'il cherchoit.

La Bar. Il me vient dans la mémoire la folie de Néron, qui fit mettre le feu à Rome pendant la nuit, pour se donner un spectacle, et jouir de la confusion et du trouble étrange des habitans ; préférant dans son cœur vicié la ridicule envie de voir cette abominable illumination, à la conservation de toute sa capitale.

Théod. Pourquoi, Madame, condamnez-vous, en présence de notre ami, une action qui doit

lui paroître louable, puisque Néron cherchoit son plaisir, et que, dit notre Colonel, *la sensibilité physique et l'intérêt personnel sont les auteurs de toute justice, de la bonté morale et du mérite de nos actions* (1). C'est dommage, Colonel, que cet auteur, votre maître, ne vécût pas du temps de Néron, pour faire son éloge funèbre, et justifier ses barbares brutalités.

La Bar. Les gardes de la ville, suivant les principes de cette nouvelle philosophie, la livreront aux ennemis, pour quelques pièces d'or.

Théod. Ne parlez point de gardes : cela n'étonne point. Parlez des gouverneurs, des commandans, des principaux chefs ; et vous verrez dans l'histoire de ce siècle d'innombrables exemples de gens qui, pour leur intérêt personnel, ont vendu les peuples innocens, la patrie et les Souverains ; et, ce qu'il y a de pire, c'est qu'au lieu de chercher l'impunité dans la fuite, ils ne rougissent point d'en faire parade. Voulez-vous, d'après cela, une preuve plus évidente de la nécessité de la loi que je viens d'établir ?

Le Col. Ne vous fatiguez pas ; la chose est évidente. Car, dès que nous sommes tous membres de la société où nous vivons, ce qui est le

(1) L'Esprit, p. 90.

bien de la société devient le nôtre propre ; et mon grand maître pose ce désir sérieux de l'utilité publique pour principe de toutes les vertus humaines (1).

Théod. Voici la seconde loi, qui me paroît extrêmement utile à la société : *Tu traiteras les autres hommes comme tu désires en être traité toi-même.* Cette loi est admirable, parce qu'elle établit une étonnante union entre les membres de la société, et qu'elle procure un grand avantage au public. Car de cette manière l'amour que chacun a pour lui-même se transforme en l'amour de chaque concitoyen, parce que, s'il doit servir et aider les autres comme il veut être servi et aidé par eux, il devra aussi les aimer comme il s'aime lui-même. Quel charme dans la société dont tous les membres pratiqueroient cette loi !

La Bar. Ce seroit sans doute un paradis terrestre ; et, en vertu de cette loi seule, il y auroit un grand avantage à vivre dans cette société, même avec des peines, parce qu'on trouveroit partout autant de vrais amis qu'on rencontreroit d'hommes. Chacun s'empresseroit de secourir les autres dans leurs entreprises, de les consoler dans leurs chagrins, de les protéger dans leurs dangers et de les aider dans leurs tra-

(1) L'Esprit, p. 80.

vaux : chacun pour de justes fins compteroit sur autant de bras qu'il y en auroit dans le genre humain. Jamais homme ne feroit de mal à un autre, et on n'auroit pas même à craindre qu'il lui en fît. Quelle harmonie dans les familles! quelle paix dans les assemblées! quelle force dans les entreprises communes! Ils suffiroit que cette loi se pratiquât, pour qu'il y eût une souveraine félicité sur la terre.

Théod. Or telle est la loi que nous dicte la saine raison, loi gravée dans l'entendement par la main du Créateur, et tellement gravée qu'il n'y a pas de méchant qui, dans le fond de son âme, ne l'entende, chaque fois qu'il fait à son frère le mal qu'il ne voudroit pas qu'on lui fît. Mais cette loi étant aussi générale qu'il est possible, nécessairement c'est le Créateur qui nous l'a intimée, quand la nature nous a formés. Comme c'est le Créateur qui a donné à chacun de nous la nature que nous avons, nous sommes tous également ses enfans; il ne veut point qu'ils s'offensent entre eux, et c'est pour cela qu'il leur inspire cette morale admirable : que chacun traite les autres, comme il veut en être traité.

Le Col. Savez-vous, cher Théodore, comment mes livres expliquent cette loi? Le voici : *Fais ton bien avec le moindre mal d'autrui qu'il te*

sera possible (1). Et cela s'accorde avec mon principe : que chacun est obligé de chercher son bien, de façon ou d'autre.

La Bar. Belle maxime, Colonel, pour celui qui vit en société. Il pourra dire qu'il a autant d'ennemis qu'il y aura d'hommes ; parce qu'aucun ne s'abstiendra de lui faire mal, s'il se le figure utile et agréable.

Théod. Ces jours derniers je rencontrai un livre qui glosoit ce principe de moralité d'une manière assez plaisante (2). « Pour moi, di-
» soit-il, je voudrois que cette maxime se gravât
» à tous les coins des rues, dans les places, à
» toutes les murailles des cabarets et des mai-
» sons du peuple ; parce que ceux qui ont cou-
» tume de fréquenter ces lieux honnêtes, et qui
» sont souvent des gens de sac et de corde, à
» force de lire, de réfléchir et de se communiquer
» leurs idées, pourroient trouver un moyen de
» faire leur propre bien, avec le moindre mal
» d'autrui qu'il leur seroit possible ; ce en quoi
» la société gagneroit sans doute : car alors les
» voleurs et les assassins, au lieu de tuer, se
» contenteroient de couper la langue, afin qu'on

(1) Discours sur l'Inégalité des Conditions.

(2) Dict. des Philosophes, p. 97.

votre adoucissement ne nous délivre point de la certitude qu'avec cette philosophie tous ceux qui nous voient et nous fréquentent, désirent notre mal : les meilleurs se contenteroient de nous faire le moindre mal, toutes les fois que cela feroit leur bien, c'est-à-dire seroit de leur goût, de leur intérêt, ou satisferoit leurs passions; mais toujours ils seroient prêts à nous en faire plus ou moins, s'ils l'envisageoient comme utile pour eux.

Le Col. Vous voyez, mon ami, que c'est là effectivement la loi du monde.

Théod. C'est la loi des méchans ; cependant, quand ils la suivent, c'est avec dissimulation, tant elle leur paroît horrible. Mais que n'oseroient-ils pas si on approuvoit publiquement le système de *chercher son bien n'importe aux dépens de qui*, en sorte qu'il ne fût plus besoin de le dissimuler et de le cacher ? alors tous les hommes seroient franchement sans délicatesse et sans pudeur. Supposez, mon ami, deux pays voisins, et que dans l'un on suivît votre philosophie de *chercher chacun son intérêt personnel, quoique ce soit avec le mal d'autrui*, et cela d'une manière licite et louable, et que l'autre eût pour loi de ne *point faire à autrui ce que nous ne voulons pas qu'on nous fasse;* dans lequel de ces deux pays voudriez-vous vivre ?

Le Col. J'avoue que je préfèrerois le second.

Théod. Donc il vaut mieux, pour tous les membres d'une société, suivre la loi que Dieu nous a donnée, de *traiter les autres comme nous voulons en être traités.* Avouez-vous que cette loi sainte est meilleure que celle qu'a inventée votre nouvelle philosophie, de *chercher chacun son intérêt malgré le mal d'autrui ?*

La Bar. Que répondez-vous, Colonel? Sourire n'est pas répondre. Il nous faut un *oüi* ou un *non.*

Le Col. Je ne puis nier que la loi à laquelle vous tenez ne soit beaucoup meilleure.

La Bar. Or c'étoit là notre thèse, *des meilleures lois pour vivre en société;* et puisque vous êtes d'accord avec nous, allons en avant, Théodore.

Le Col. Toujours me reste-t-il un grand scrupule : c'est que, si je tombe d'accord avec vous, comme je voudrois, je vois que je renverse les maximes établies par les hommes du plus grand jugement qu'on ait connus dans ce siècle.

La Bar. Quels sont ces hommes-là? quelles sont ces maximes? déclarez-les.

Le Col. Mon maître dit que « de même que » l'univers physique est sujet aux lois du mouve- » ment, l'univers moral l'est aux lois de l'intérêt ; » et que les législateurs devoient bien entendre » la nécessité de fonder les principes de probité » sur la base de l'intérêt personnel ; car quel

» autre motif pourra déterminer un homme à » faire des actions généreuses (1) ? » Cela s'accorde avec ce qu'il avoit dit ailleurs : qu'il *est autant impossible que nous aimions le bien, seulement pour être bien, qu'il l'est que nous aimions le mal, seulement comme mal* (2). Or, puisque j'ai été élevé dans ces principes, comment puis-je m'accorder avec vous ?

Théod. Ne vous scandalisez pas, Baronne ; le Colonel n'a pas encore dit tout ce qu'il sait de la doctrine de ses maîtres. Un d'eux assure qu'il n'y a *ni vices ni vertus qui soient tels par eux-mêmes ; qu'il n'y a ni bien, ni mal moral ; qu'il n'y a rien de juste ou d'injuste en soi, parce que tout est arbitraire et dépend des hommes* (3).

Le Col. C'est vrai ; je l'ai lu aussi : bien que ce soit une manière de penser qui me paroît un peu outrée, il ajoute encore que « plus on examine de près la nature de l'homme, plus on » reste convaincu que les vertus morales sont les » effets de la politique, que la flatterie et l'or» gueil ont engendrée. » Moi-même j'avoue que je n'approuve pas entièrement cette doctrine (4).

(1) L'Esprit, p. 232.
(2) *Ibid.*, p. 73.
(3) Discours sur la Vie heureuse, p. 11.
(4) *Ibid.*, p. 33.

Théod. Vous ne le pouvez, parce que votre maître dit expressément que « l'utilité publique » est le principe de toutes les vertus humaines ; » et qu'on doit sacrifier à ce principe tous les » sentimens, jusqu'à ceux de l'humanité » (1).

Le Col. Il le dit ainsi, et même je me suis consolé quand j'ai entendu que vous posiez pour première loi de la société, que le bien public doit être préféré au bien particulier ; je me suis réjoui de vous voir admettre mon principe favori.

Théod. Préparez-vous à rire, Madame, en voyant la contradiction remarquable de cet auteur, le maître de notre ami. Il vient de dire ce que vous avez entendu, que *l'utilité publique est le principe de toutes les vertus humaines*, etc. ; et il dit ensuite que « l'homme vertueux n'est pas » celui qui sacrifie ses habitudes ni ses fortes » passions à l'intérêt public, parce qu'il est im- » possible qu'il y ait un tel homme, mais que le » vertueux est celui dont les fortes passions » sont tellement conformes à l'intérêt général, » que presque toujours il est dans la nécessité » d'être vertueux. » Suppliez notre Colonel de nous concilier ces doctrines de son maître, et riez en attendant.

(1) L'Esprit, p. 80.

La Bar. Si je continuois de rire jusqu'à ce qu'il ajustât des choses si opposées, je ne finirois pas de long-temps.

Le Col. Je les ajuste fort bien : étant vrai comme il l'est, que « la vertu (quand il y en a) doit » être le propre de celui qui sacrifie au bien public les sentimens, jusqu'à ceux de l'humanité ; » mais que sacrifier au bien public les passions » fortes est chose impossible, et que seulement » la vertu se trouve quand par un heureux hasard les passions s'accordent avec le bien public (1).

La Bar. En ce cas la vertu n'a point de mérite, parce que c'est un hasard, et non un choix, de naître avec tel tempérament que les passions s'accordent avec le bien public. Ce maître, Colonel, a le gosier large, puisqu'il avale de si monstrueuses contradictions.

Théod. Vous voyez, Madame, quelle belle philosophie pour la société, que d'appeler vertu le bonheur d'être né avec un tempérament tel que les passions propres concordent avec le bien public : en sorte que la vertu n'est plus qu'un hasard et non un mérite ; et le vice n'est plus qu'un malheur, mais non une faute. Alors comment les magistrats pourront-ils récompenser

(1) L'Esprit, p. 80, 361 et 365.

ou louer la vertu, si c'est une vertu sans mérite; ou châtier le méchant, s'il n'est pas coupable de l'être? Que de beaux fruits on peut attendre dans la société avec une telle doctrine!

Le Col. Cette doctrine sera mauvaise; mais, si nous lisons les histoires, nous trouverons que *les plaisirs des sens nous peuvent inspirer toute espèce de sentimens et de vertus.* En sorte que cette satisfaction de nos passions est le moyen le plus propre pour élever l'âme, et la plus digne récompense des héros et des hommes vertueux.

La Bar. Mon Colonel, je crois que, dans les déserts où les brutes se livrent sans frein à la satisfaction de leurs appétits, et se procurent sans crainte le plaisir des sens, il doit y avoir des brutes très-vertueuses et vraiment héroïques; car, d'après votre texte, *les plaisirs des sens leur peuvent inspirer toute espèce de sentimens et de vertus.* D'ailleurs elles ont dans cette satisfaction de leurs appétits *le moyen le plus propre pour élever leurs âmes;* elles ont aussi la *récompense la plus digne des brutes vertueuses.* Enfin elles ont tout ce qui, suivant votre doctrine, fait les hommes *vertueux* et *héroïques.* Quoi? vous riez aussi, Colonel!

Le Col. Dieu me préserve d'argumenter avec des dames!

La Bar. Dites-moi à *présent*, Colonel; croyez-vous ces maximes que vous avez citées? car, si vous les croyez, il est nécessaire que vous placiez les hommes solidement vertueux et même héroïques dans la classe des brutes, qui, sans le frein de la raison, se livrent aveuglément à la satisfaction de leurs appétits et au plaisir des sens. Figurez-vous, mon Colonel, une société, dont les membres suivroient toutes ces doctrines; en quoi se distingueroient-ils des brutes indomptées du centre de l'Afrique ou de l'Amérique, des lions, des éléphans, des ours, des sangliers, etc. Dites-nous encore: pourquoi le Créateur a-t-il donné à l'homme l'usage de sa raison? Dans votre système il n'y a rien de plus inutile. Répondez-moi, puisque vous êtes philosophe; je ne vous demande pas de rire par honnêteté; je veux une réponse de bon sens. A quoi vous sert ce grand jugement dont vous vous flattez; ou pourquoi vous en glorifiez-vous, s'il n'y a rien de plus inutile pour la vertu et l'héroïsme? Avouez, Colonel, que vos maîtres disent beaucoup de blasphèmes contre la lumière de la raison; et si vous vous piquez d'être philosophe, ou de connoître la force d'une juste conséquence, vous devez vous dédire de ces principes si faux, ou avaler des monstres horribles de conséquences, que personne n'a dévorés jus-

qu'à cette heure : vous ne pouvez faire autrement. Passons à un autre point, Théodore ; je vois que, sur celui-ci, le Colonel rougit de ce qu'il a dit, et qu'il reconnoît la force de l'argument par des politesses pleines de respect.

§. V. — *Si les hommes qui vivent en société peuvent avoir une égalité totale.*

Le Col. Vous devez, Madame, à la nature une vigueur d'entendement telle que je n'en ai connue dans aucune femme. Si vous étiez bien instruite des principes de notre philosophie, vous feriez des progrès admirables, et vous auriez des disciples sans nombre ; car je n'ai jamais vu réunir tant d'amabilité dans la parole, tant de vivacité dans l'argument et tant de clarté dans la pensée. Souvent, en parlant avec mes camarades, je gémis de ce qu'avec tant de qualités naturelles, vous êtes si préoccupée de certaines vieilleries du temps jadis, qu'il est difficile de les bannir de votre entendement, qui d'ailleurs est capable de s'élever d'un vol à la connoissance des vérités sublimes.

La Bar. Bien obligée, mon Colonel, de l'éloge et de la compassion ; comme je suis jeune, je serois encore à temps d'oublier les vieilleries, et d'apprendre les nouveautés ;

pourvu qu'on me les enseignât dans le langage de la saine raison. Mais je remarque que, jusqu'à cette heure, vous et vos maîtres, vous n'avez parlé que de *passions*, de *sentimens de la nature*, d'*héroïsme*, d'*amour*, d'*inclinations aux plaisirs*, etc. Je ne vous ai jamais entendu louer la beauté de la lumière de la raison ; en sorte que, si vous deviez enseigner la philosophie aux brutes qui vivent dans les montagnes, pour les rendre héroïques et vertueuses, vous ne changeriez pas une parole dans vos discours ; et sinon venons aux textes.

Le Col. Cela nous conduiroit, Madame, bien loin de votre but, qui est de vous instruire avec Théodore. Passons donc en avant, et voyons, mon ami, quel est le point que vous voulez traiter dans cette instruction.

Théod. Je vous laisserois avec plaisir disputer avec la Baronne ; car je vois qu'elle a bien entendu ce que nous avons dit. Le point que je pense traiter sera de votre goût, parce qu'il s'agit de savoir : si *dans la société des hommes il peut y avoir une égalité totale*, ou s'il doit y avoir *un supérieur?*

Le Col. Point, point de supériorité, mes amis ; parce que les hommes sont nés tous égaux : le même Dieu qui a créé les uns, a créé les autres, et il nous a tous formés également de la

même terre. Quelle supériorité le Créateur a-t-il donné aux arbres, aux brutes, aux insectes, aux poissons, aux arbustes et aux fleurs? chacune de ces créatures est souveraine dans son genre, et existe sans dépendance d'une autre créature, et sans supériorité ni domaine sur elle. Dieu, le père de toutes, les conserve comme ses enfans dans une égalité totale; parce que les inégalités entre les enfans d'un même père ont toujours été odieuses autant que nuisibles aux enfans, et honteuses pour les pères. Quelle raison y a-t-il pour que nous autres hommes nous corrigions les ouvrages de Dieu, et pour que nous mettions d'injustes inégalités dans ce que le Créateur fait avec une extrême égalité, ce qui est d'une grande perfection? L'homme à-t-il donc plus de jugement que celui qui le lui a donné? ou pourra-t-il découvrir des fautes dans les œuvres de la sagesse infinie? Point, point de supériorité parmi les hommes; tout est égal, tout, parce que le Créateur est père de tous et de tout. Le contraire, Baronne, est le scandale de la raison, l'injure de la nature, et même l'offense de la Divinité.

La Bar. Grand Dieu! quelle tempête! j'ai rarement entendu des coups de tonnerre si horribles. Cher Théodore, nous devons nous convertir, parce qu'il n'est pas juste que nous agis-

richesses devoient se répartir également, et ainsi en conscience vous leur devez la moitié de vos rentes.

Le Col. Je les ai héritées de mes pères.

Théod. Pardonnez, mon ami, je veux m'instruire bien dans cette nouvelle philosophie. Vos pères ayant été frères des ancêtres de vos laquais, il y a long-temps que les richesses qui appartenoient à ceux-ci sont volées; ils ne peuvent céder le droit naturel de l'égalité; et vous qui possédez ces richesses héritées de mauvaise foi, parce que vous savez qu'elles étoient autant à vos laquais qu'à vous, vous êtes coupable, et vous les leur devez restituer, en les servant autant de temps qu'ils vous ont servi. Oui, mon ami, oui, tout doit être égal; parce que Dieu, comme vous dites, nous a tous faits égaux, et qu'il n'est pas permis de corriger ce que Dieu a fait.

La Bar. Théodore, parlez tout bas, parce que, si les laquais du Colonel vous entendent, ils auront avec lui une grande dispute, quand il ira pour monter en voiture, lui demandant compte des richesses que lui, ses pères et ses aïeux ont volées aux leurs, il y a des années.

Le Col. Malheur à eux, s'ils en avoient la pensée! car tous les soldats de mon régiment sont à mes ordres pour punir leur insolence.

La Bar. Faites attention, Colonel, que vous

vous contredisez. Qui êtes-vous, pour que ce régiment vous venge, si vous n'êtes vous-même qu'un soldat égal à ceux qui boivent et mangent au cabaret? qu'il ne soit pas question d'inégalité ni de supériorité : les hommes sont égaux ; ainsi vos soldats doivent vous obéir, autant que vous à eux : tout est égal, parce que le Créateur l'a fait ainsi.

Le Col. Je les ferois obéir par force.

La Bar. Vous me faites rire. Qui vous a donné cette force, si vous leur êtes égal en tout? Je ne pense pas que vous parliez de la force des bras, parce que vous êtes très-délicat, et que vos soldats sont forts et robustes. Sans doute vous parlez de la force civile, que vous avez par votre emploi ; mais ces emplois sont des abus de la tyrannie, aux yeux de vos philosophes.

Le Col. J'en reviens à dire, cher Théodore, que je ne veux point d'argument avec la Baronne, elle ne me pardonne pas une parole. Parlons ici nous deux : nous sommes des hommes ; et nos armes sont égales.

La Bar. Les armes des hommes doivent être les raisons : je serai bien aise que vos armes soient égales à celles de Théodore, mais j'en doute.

Théod. Je veux me mettre au fait des raisons que vous avez données, pour y satisfaire. Déjà j'ai prouvé que l'homme, par sa nature, est né pour vivre en société, ce qui généralement ne se

prouve pas des bêtes : car l'homme naît dans une dépendance particulière des autres hommes, et cela pour tout ce qui n'a point lieu dans les animaux ; la nature les vêtit, leur donne un domicile et l'habileté pour construire leurs nids ou leurs retraites, et se procurer avec adresse leur nourriture, sans que les autres les aident ou les enseignent. La parole, qui est le propre de l'homme, et non aux animaux, nous persuade aussi qu'il est né pour vivre en société ; mais surtout le jugement et l'art de réfléchir pour inventer des choses nouvelles, qui est son apanage exclusif ; car nous ne savons pas qu'un autre animal ait inventé rien que les premiers de son espèce n'aient déjà fait. Ce qui prouve manifestement que la nature de l'homme n'est point faite comme celle des autres animaux, qui seulement, par l'impulsion aveugle de leurs appétits, et sans d'autre règle ni loi, se portent aux fins que la nature leur a prescrites.

Mon cher Colonel, Dieu n'est point un imbécile qui fasse les choses sans fin et sans raison. L'homme, comme je l'ai dit, étant si différent de tous les autres animaux, il est nécessaire que Dieu l'ait fait pour des fins différentes que les animaux : il ne l'a donc point formé pour qu'il satisfasse ses passions, et se livre à ses appétits comme s'il étoit une brute.

La Bar. Pourquoi, Colonel, le Créateur a-t-il donné à l'homme la lumière de la raison, sinon pour connoître le bien et le mal? Pourquoi lui a-t-il donné la volonté libre, sinon pour choisir ce qu'il voudroit? Donc, puisqu'il le destine à vivre en société, ou il doit permettre que chacun aille du côté où l'entraîne l'appétit (et alors que deviendra *le bien de la société*), ou il doit nous contenir tous dans certaines lois, telles que sont celles de la raison, et ordonner, comme supérieur, qu'elles s'exécutent; et voilà déjà *l'inégalité.*

Théod. Nous ne devons pas, mon ami, aller comme des fous, tantôt en avant, tantôt en arrière. Nous sommes restés d'accord que l'homme est né pour vivre en société; cela convenu, ne revenons pas à le mettre en doute. Mais, dans cette hypothèse, comment pourra-t-il se passer de quelque supérieur qui contienne le plus grand nombre dans leurs devoirs, et dans des occupations utiles à ladite société? Si chacun ne pensoit qu'à ce qui plaît à ses appétits, qui auroit soin du bien de tous, comme de la défense contre les ennemis, ou contre les animaux féroces, tels que les loups, les lions, les ours, etc. Qui se chargera de nourrir les enfans, de fournir des remèdes aux malades, de châtier les malfaiteurs, de faire venir des vivres de loin quand ils manquent dans les pays? Un homme

seul est insuffisant pour tout cela : il faut qu'ils se réunissent plusieurs ; et qui les obligera à s'entendre dans l'exécution, s'il n'y a personne qui ait autorité sur eux ? La parfaite égalité produit une certaine indépendance entre les égaux, de laquelle provient la division et l'extrême misère : par la raison que chacun, ne pensant qu'à soi, n'auroit rien pour avantager ceux qui lui appartiennent par suite de la société, comme les enfans, la femme, les pères, les anciens, etc., jusque parmi les abeilles, qui vivent en société, et que les hommes ne gouvernent pas, il y en a une qui est supérieure, et il y a inégalité : sans cela les autres ne feroient pas société.

La Bar. Figurez-vous, Colonel, tous les systèmes que vous voudrez, jamais vous ne pourrez former société avec égalité totale ; parce que la nécessité de la communauté oblige à l'inégalité, et à ce qu'il y ait une supériorité quelle qu'elle soit.

Théod. Voilà, mon ami, la raison pourquoi Dieu a mis de l'égalité dans les arbres, les fleurs, etc. C'est parce qu'il ne les a point faits pour vivre en société, chaque plante, chaque fleur a en elle tout ce dont elle a besoin, et l'homme non.

Le Col. Je comprends actuellement la grande différence.

La Bar. A quoi nous en tenons-nous, Co-

lonel ? Etes-vous égal à vos soldats et à vos laquais ? y a-t-il entre vous et eux de l'égalité ? Dites *oui* ou *non;* parce que je vais écrire les propositions dont nous convenons tous.

Le Col. La différence qu'il y-a entre moi et mes soldats ou mes laquais ne vient point de la nature ; car nous sommes tous égaux en elle. Elle vient, 1° de mon emploi militaire ; 2° de mon argent, parce que je paie à mes laquais le service qu'ils font auprès de moi ; et ainsi je ne me différencie d'eux que par mon argent et mon emploi.

La Bar. Laissez-moi rire à mon aise, Colonel, parce que je vous vois converti, et d'accord sur ce que nous avons dit. Jusqu'ici personne n'a dit que les hommes ne sont pas égaux dans la nature. Tout le monde avoue que *l'inégalité parmi eux consiste dans les biens de fortune, dans les emplois ou les dignités ;* et ainsi ces philosophes ne nous disent rien que ne sache aussi ma blanchisseuse. Voyez-vous, Théodore, la chute fameuse qu'a faite notre Icare, qui, tout à l'heure, s'élevoit par-dessus les nues, emporté par son feu philosophique et son enthousiasme poétique, et qui, à présent, dit la même chose que nous.

Le Col. Je ne dis pas la même chose, Madame, ne me faites point si inconstant que je

chante la palinodie. Je dis donc que les hommes, égaux par nature, doivent l'être de même dans tout le reste; et que je n'admets point de supériorité d'un homme sur un autre. Voilà ce que j'ai dit, ce que je dis, et ce que disent les hommes de grand jugement.

La Bar. Dans ce cas, mon Colonel, dès ce moment je m'invite avec Théodore pour assister à la revue que doit passer demain votre régiment; je veux y être présente, et j'appellerai mes amies à une scène nouvelle et divertissante. Je donnerai le mot à un tambour, pour qu'il s'approche de vous quand la troupe sera formée, et vous dise: « Mon ami, le temps est » venu que nous sommes tous égaux, et vous- » même êtes de cet avis. Jusqu'ici vous avez » été mon supérieur; à présent c'est mon tour, » et je veux commander le régiment; descendez » de cheval, parce que je veux y monter. Ai- » dez-moi, camarades: votre tour viendra; » plus de violence désormais, plus d'usurpa- » tion de notre droit d'égalité: c'en est fait. » Quoi, vous riez! mais le fait ne seroit pas trop plaisant. Continuons, Théodore.

§. VI. — *Que, pour le bien de la société, il est nécessaire qu'il y ait quelque supériorité.*

Théodore. Votre plaisanterie, Baronne, ne laisse pas d'être un fort argument contre la philosophie de l'égalité. J'ajoute à présent, Colonel, que, pour le bien de la société, la supériorité est indispensable, parce que, s'il n'y en avoit pas, chacun prendroit soin de lui seul, et ne pourroit se servir que de lui seul. Mais, qu'est-ce que peut faire un homme seul? je dis *un homme seul :* car, n'y ayant point de supériorité, il n'y a plus de raison pour que les autres fassent ce que je veux, ni pour que je ne fasse pas ce qu'ils veulent. Sans supériorité chacun pense comme il veut, et agit comme il pense. Les prières et les raisons sont parfois écoutées, et parfois méprisées ; parce qu'il y en a peu qui entendent le langage de la raison, et encore moins qui veulent avoir l'air de l'entendre. Le libre arbitre de l'homme est très-despotique ; et s'il n'y a point de subordination légitime, il se moque, quand il veut, des meilleures raisons.

Le Col. Et qui doit établir cette subordination, si Dieu ne l'a point établie? Madame, vous qui m'argumentez tant, répondez à cela.

La Bar. Qui a mis vos soldats dans l'état de subordination où vous les tenez ?

Le Col. La convention des hommes.

La Bar. Bien, bien ; donc les hommes peuvent obliger vos soldats à une subordination que Dieu n'a point établie. Répondez, Colonel, vous qui me défiez tant.

Le Col. Ce sont des armes de femmes, des coups d'épingles.

Théod. Les épingles blessent aussi. Mais, quant au point de la question, vous voyez, mon ami, que, dans l'état militaire, il est impossible qu'il n'y ait pas de supériorité et de subordination à un chef.

Le Col. A cela mes philosophes diront : qu'il n'y ait pas de militaires ; qu'on laisse vivre les hommes comme ils voudront et où ils voudront. Ils diront que le droit de la guerre est un droit barbare contre *l'humanité* et contre *la liberté.* C'est là un autre dogme du catéchisme des nouveaux philosophes, *égalité et liberté.*

Théod. Voyons donc si cela s'accorde avec le bien de la société : car nous avons posé pour principe certain que Dieu a créé l'homme pour vivre en société ; et, cela supposé, écoutez-moi.

Quand Dieu a mis l'homme en société, il lui a donné la lumière de la raison, pour chercher les moyens convenables à la conservation de la

société ; de même qu'en le créant pour vivre sur la terre, il lui a donné l'appétit de la faim et de la soif qui l'obligeât à se servir des productions de la terre pour conserver sa vie. Jusqu'ici, mon ami, point de difficulté. Voyons donc si la société peut se maintenir sans quelque subordination et supériorité. Dans le militaire vous l'avez déjà avoué ; actuellement vous niez qu'il doive y avoir un corps militaire. Mais, dites-moi : le bien de la société ne dépend-il pas de la conservation des membres qui la composent ?

Le Col. Sans contredit.

Théod. Ne dépend-il pas de la conservation des biens de chacun, de ses héritages, de ses fermes, etc.

Le Col. Cela ne fait point une question.

Théod. Comment une collection d'hommes qui vivent ensemble pourront-ils empêcher que les voisins ne viennent les voler, les tuer, et leur faire tous les maux qu'ils jugeront convenables à leurs intérêts ? Suivant votre philosophie, si un voisin voit votre jardin bien cultivé et plein de fruits, et s'il considère qu'en vous volant il trouvera son compte, sa commodité et son goût, il peut et doit chercher son propre intérêt, et aller, une nuit, s'emparer de tous vos fruits. Voilà votre doctrine. De même, si l'envie lui en prend, il s'emparera de votre maison, qui lui convient,

et vous mettra dehors par force : tout cela lui sera permis, parce qu'enfin *il cherche son propre intérêt.* En cela rien de répréhensible d'après vos maximes. Et comment empêcher tous ces torts, si ce n'est par la force ? mais la force d'un homme n'est rien ; il est nécessaire que les autres l'aident, et que tous se réunissent pour se défendre des ennemis, parce qu'en cela chacun travaille pour lui. Déjà vous voyez ici un corps formé de défenseurs des propriétés, et c'est ce que nous appelons *militaires.* La société pourra-t-elle s'en passer ? Parlez comme un homme d'honneur, qui dans les choses sérieuses ne cherche point à s'esquiver.

Le Col. Je vois que cela est nécessaire.

Théod. Ainsi : le bien de la société exige un corps de force pour se défendre des ennemis : mais ce corps de force dépend d'un chef : donc le bien de la société dépend d'un chef, ou d'une personne qui gouverne avec autorité, et obligation de se soumettre dans les autres.

La Bar. Cher Théodore, le sourire du Colonel est un sourire d'approbation ?

Théod. Venons maintenant au civil. La liberté que Dieu a accordée à chaque homme, *liberté* que vous adorez comme un présent de la divinité, fait que dans 200 hommes il y ait 200 actions libres ; et, étant contraires les unes aux au-

tres, les unes seroient utiles à la communauté, et les autres nuisibles. Le bien de la société dépend de ce qu'il y ait moyen d'empêcher les actions nuisibles, car ce sont elles qui détruisent la société : donc il est nécessaire qu'il y ait quelqu'un qui châtie les coupables, pour qu'ils ne fassent pas mal? Que dites-vous à cela?

Le Col. Qu'ai-je à dire, quand la Baronne me darde des yeux foudroyans? Il faut que j'avoue que, pour la paix et la tranquillité des peuples, il est nécessaire qu'on craigne le châtiment de quiconque mettra le désordre par ses méchancetés, ou fera tort aux autres, de quelque manière que ce soit. Il est nécessaire aussi de proposer des récompenses pour celui qui rendra service à ses concitoyens : car la *récompense* et le *châtiment* sont les deux moyens dont les nations se sont généralement servies pour procurer le *bien* et éviter le *mal*, tant du public que des particuliers.

Théod. Et qui déterminera le châtiment ou la récompense, sinon celui qui aura autorité et supériorité sur les autres? Soit que cette supériorité vienne par convention mutuelle, pour récompense de grands services, ou par l'ordre de la génération, comme il appartient, par exemple, au père de toute la famille. De toutes manières, dès qu'il y a collection d'hommes qui vivent ensem-

ble, c'est une chose indispensable que la supériorité d'un chef, et la subordination des autres.

La Bar. Vous, Colonel, qui êtes instruit dans l'histoire ancienne et moderne, ne me direz-vous pas où il y a eu collection d'hommes sans supériorité? Pourquoi vous faites-vous violence, pour vous donner un air d'ignorant dans ce que vous savez mieux que moi? Vous ignorez peut-être que, dès le commencement du monde, c'étoit les pères qui gouvernoient leurs enfans; et comme les vies étoient longues, ils avoient à gouverner des petits-fils, des arrière-petit-fils; et tous obéissoient à l'ancien comme au chef de la famille composée de 50 ou de 100 descendans? Vous savez bien que ceux qui étoient pauvres s'agrégeoient aux familles plus puissantes, comme des serviteurs pour leur salaire; vous savez que tous se marioient, se multiplioient, et formoient par conséquent des populations nombreuses. Alors toute la terre étoit sans maître, et chacun avoit en propre le terrain qu'il pouvoit enclore et cultiver. Ce terrain se partageoit entre les enfans, les petits-enfans, etc. Et c'est ainsi que commença l'usage du *mien* et du *tien*, du *nôtre* et du *vôtre*. Dans les doutes et les disputes, tous accouroient au plus ancien, qui souvent, accablé sous le poids des années, déléguoit son

pouvoir à celui qui avoit plus de capacité pour gouverner. C'est ainsi que tous s'arrangeoient, jusqu'à ce que les populations croissant beaucoup, il fût nécessaire de choisir des chefs, et toujours on leur obéissoit. Mais si tel fut l'usage de tout le monde, si la lumière de la raison, qui ne nous manque pas, reconnoît la nécessité de cette pratique, pourquoi marchandez-vous tant pour dire un *oui*, dans une matière dont est convenu tout le genre humain civilisé, pendant quatre à cinq mille ans?

Le Col. Je vous fais mon compliment, Madame; et, au lieu d'un *oui*, je vous en donne mille.

Théod. Puisque M. le Colonel est d'accord avec nous, écrivez sur votre souvenir la proposition, afin de raisonner en conséquence, et d'aller en avant.

La Bar. Voilà ce que j'écris: *Dans toute société d'hommes, il est indispensable, pour son bien, qu'il y ait de la supériorité et de la subordination.* Par conséquent, mon Colonel, votre fameuse égalité est un songe, une chimère, un impossible.

Le Col. Vous pourriez faire un autre argument contre moi, auquel je ne voudrois ni ne pourrois répondre.

La Bar. Et quel est-il?

Le Col. C'est la supériorité que votre enten-

dement a sur les autres : car, bon gré malgré, tous vous sont soumis et subordonnés.

La Bar. Mon Colonel, gardez, pour d'autres occasions de politesse et de galanterie, ces complimens d'usage, qu'on tient toujours prêts pour les cas où ils sont nécessaires.

§. VII. — *De la supériorité naturelle, telle que celle des pères à l'égard de leurs enfans, et de l'amour mutuel qu'ils se doivent.*

Théod. Puisqu'il faut une supériorité dans toute société humaine, voyons la première et plus ancienne origine de cette supériorité. Déjà, Baronne, vous avez dit que c'étoit celle que la nature donnoit aux pères, à qui nous devons la vie ; mais si notre ami veut dire ce qui se trouve dans ses livres, vous entendrez des choses bien étranges.

Le Col. Dès que vous me défiez et que vous me cherchez, je dirai ce que j'ai lu dans de bons livres ; car jamais je ne choisis les mauvais.

La Bar. Voilà ce que l'on devroit attendre de votre bon discernement. Mais parlez, Colonel ; et, par la doctrine de ces messieurs, nous verrons si leurs livres sont bons ou mauvais ; car quiconque imprime, s'expose à la censure. Dites donc.

Le Col. Un des plus grands hommes qui aient écrit dans ces derniers temps dit, que *le fils doit réputer son père pour un ennemi respectable* (1). Il dit qu'il est ennemi, parce qu'en tout il le corrige, l'opprime et le violente ; sans consentir à ce qu'il satisfasse ses passions naissantes ; mais comme, d'un autre côté, c'est celui qui lui a donné la vie, il lui doit le respect. Malheureusement mon cadet suit trop bien cette doctrine.

La Bar. Souvent je vous ai plaint, parce qu'en parlant avec lui en particulier, je le trouve d'une tête extrêmement dure, et d'un cœur indomptable. Il proteste qu'il n'a point de plus grand ennemi que vous, parce que dans son enfance vous lui donniez toute la liberté qu'il vouloit, et qu'actuellement vous l'opprimez. « Mes » passions, dit-il, se sont déclarées avec les an» nées, elles ont crû avec la liberté, elles ont » pris de la force avec le temps, et actuellement » qu'il est tard, mon père veut me réprimer : je » ne puis le souffrir ; je le respecte civilement ; » mais je ne puis l'aimer, parce que je le regarde » comme mon ennemi. » Je vous plains beaucoup pour les peines qu'il vous donne.

Le Col. Et vous ne savez pas tout.

---

(1) Les Mœurs, p. 459.

La Bar. Si je lui parle de l'amour qu'il vous doit, parce que vous êtes son père, il *répond* que nous devons aimer tous les hommes, et que vous, comme son père, êtes aussi un homme, et entrez dans la règle générale, ce qui suffit (1). Voilà le triste fruit de votre philosophie.

Théod. Le pire est que vous ne pouvez pas le reprendre, car vous approuvez les livres où il a pris cette malheureuse doctrine.

Le Col. Je ne voudrois pas qu'il la pratiquât autant. Un fou n'entend-il pas le cri de la nature, qui nous ordonne d'aimer ceux qui nous ont donné l'être.

La Bar. Donc vous avouez, mon Colonel, que la nature nous parle à tous, et qu'à tous elle nous ordonne d'aimer nos pères.

Le Col. Quoi qu'il en soit, je sais bien que l'amour de nos pères est si naturel, que, quand quelqu'un offense son père, la raison s'en indigne, et la nature crie contre le fils irrévérent.

Théod. Voici ma manière de juger les mouvemens de la nature : elle consiste à observer ce que les créatures font généralement, soit celles qui sont raisonnables, avant que l'usage de la raison leur vienne, soit celles qui ne peuvent l'avoir jamais, comme les animaux. Ce que nous verrons

(1) Les Mœurs, p. 459.

généralement dans tous les animaux, et dans nous-mêmes, lors de l'enfance, est sans doute la voix de la nature ; parce que dans ce cas-là aucune autre voix ne peut se faire entendre. De même ce que nous pensons tous quand nous ne sommes préoccupés d'aucune passion, est sans doute la voix de la raison ; or, l'amour des enfans pour leurs pères est de ce genre.

La Bar. Comme aussi l'amour du père pour ses enfans. C'est une chose admirable de voir quelqu'une de nos paysannes avec son enfant dans les bras, et combien elle en est enchantée, quel qu'il soit ; elle n'a des yeux que pour lui : tout lui paroît bon, joli, gracieux dans cet enfant ; il n'a pas un trait où elle ne trouve une grâce spéciale ; déjà elle aperçoit en lui du jugement, de la finesse et de la vivacité : tantôt elle l'appuie sur son sein et l'embrasse avec tendresse ; tantôt elle le retire un peu pour le voir plus à son aise ; tantôt elle le rapproche pour lui donner mille baisers. Parfois elle le soulève dans ses bras ; d'autres fois elle l'asseoit sur son épaule, et lui fait prendre mille postures différentes, lui répétant à chacune la douce parole de *mon bel enfant*, croyant que tout le monde trouve en lui la même grâce ; ce qui n'est certainement pas ; car les voisines qui voient le même enfant, le regardent avec indifférence : preuve que ce n'est pas la *raison* qui excite ces senti-

mens dans la mère, mais la *nature* qui les inspire au cœur maternel.

Le Col. Quand vous seriez du nombre des mères, Madame, vous ne peindriez pas mieux la tendresse qu'elles ont pour leurs enfans.

La Bar. Dans nous autres, qui avons une éducation recherchée et plus d'instruction, ces affections de tendresse pourroient venir de la raison; mais c'est la pure et simple nature qui agit dans les paysannes: je dirois presque que c'est l'instinct des animaux; et, certes, elles devroient le prendre pour un éloge. Qu'il est beau de voir le soin avec lequel une poule traite les petits qui viennent de sortir de la coquille, tant qu'ils n'ont pas la force de se conduire: comme elle les caresse et les couvre de ses ailes! Trouve-t-elle quelque chose qui puisse leur servir de nourriture, elle s'oublie elle-même, et le porte à leur bec; ici elle gratte la terre pour chercher de quoi leur donner; là elle court avec légèreté, si elle aperçoit de loin le moindre petit grain. Quand elle voit qu'ils s'écartent, elle les appelle, elle est inquiète, elle va et vient de tous côtés, jusqu'à ce qu'elle les ait près d'elle, se réjouissant si elle les voit gais, satisfaits et vigoureux. Il n'y a point, mes amis, de figure plus vive de ce que la nature inspire aux mères pour leurs enfans.

Théod. Vous discourez bien, Madame; et

cette raison est convaincante, parce que l'impulsion que les pères sentent généralement pour leurs enfans n'est pas seulement l'ouvrage de la raison, comme je dirai ensuite, mais celui de la nature, qui les porte à l'amour et à la tendresse avant même d'entendre les conseils de la raison. Cet amour existe dans tous les climats, les régions et les peuples : preuve que le Créateur a gravé cette loi au fond des cœurs maternels ; et elle est si naturelle, que jusque dans les bêtes nous nous étonnons de voir le contraire, si quelquefois nous le voyons. L'amour-propre même, cette passion innée en tous, nous porte à aimer nos propres enfans, comme faisant en quelque sorte partie de nous-mêmes.

La Bar. Ne vous fatiguez point en cela, Théodore.

Théod. Laissez-moi faire : je veux prouver que notre raison nous montre ce précepte gravé dans l'âme par la main du Créateur : précepte que ne pourra jamais éluder aucun système de philosophie.

La Bar. Eh bien! dites, c'est là ce que je veux.

Théod. Si je prouve que Dieu a pris à cœur, pour parler ainsi, que les animaux eussent l'amour de leurs petits, il me semble que j'aurai prouvé qu'il veut aussi que les hommes aient cet amour, vu qu'ils sont un ouvrage de ses mains

plus distingué que les animaux. Qu'en dites-vous, Colonel ?

Le Col. Je dis que oui.

Théod. Écoutez-moi donc : ici les moindres minuties sont des preuves. Quel jugement, quel raisonnement, quelle sagacité ne faut-il pas pour que les oiseaux préparent le berceau de leurs petits qui vont naître ? Que d'allées et de venues quand ils sont occupés à former les nids où ils doivent pondre les œufs, élever les petits, demeurer ensemble avec eux, les défendant de la pluie et des autres incommodités du temps ! Il est nécessaire, mon ami, de prendre garde à tout, de réfléchir sur tout. Voyez, par exemple, les hirondelles : après avoir volé à fleur d'eau pour humecter les plumes de leur poitrine, elles se frottent dans la poussière, et forment ainsi l'espèce de mortier qui doit servir à la bâtisse de leur petite maison, avec la paille et les herbes qu'elles portent pour cet effet à leur bec et dans leurs pattes. Ensuite elles choisissent les corniches des toits, ou le lieu le plus commode, afin que leurs petits naissent à l'abri de la pluie. Le Créateur les assujettit à cette peine continuelle, dont la fatigue n'a rien d'agréable aux sens ; remarquez ce que je dis : *elle n'a rien d'agréable aux sens du petit oiseau*, qui souffre mille incommodités. Mais qui leur donnera le plan pour le

nouvel édifice, en sorte qu'il n'y ait rien de trop, ni de trop peu pour placer la mère et les petits qui sont à venir? Qui donnera la dimension? Qui fournira les ouvriers, qui dirigera la construction? Personne. Mais l'oiseau a, dans le Créateur, l'architecte qui a fait le plan, et le maître qui lui enseignera à arracher de sa poitrine et de dessous ses ailes les plus douces plumes pour garnir en dedans la maison où doivent naître ses petits; il lui montrera à échauffer les œufs, après les avoir pondus, et à faire que, par la chaleur continue de son petit corps ou de celui de son compagnon, les petits se forment peu à peu dans la coque, jusqu'à ce qu'ils en sortent; il lui apprendra à chercher l'aliment propre pour ses tendres petits, exactement comme c'est l'usage dans son espèce, et sans la moindre variation dans aucun lieu de la terre. Or, dites-moi, à présent, Colonel, quel est cet architecte, ce maître si soigneux, si habile qui sait ce qui se fait dans tout le monde, et ce qui s'est fait dans tous les siècles antérieurs?

Le Col. Dire que c'est le *hasard*, c'est la plus grande absurdité; parce que dans le hasard il n'y a eu ni pu avoir d'uniformité; et ainsi il est impossible que l'uniformité qui s'observe dans tous les siècles et dans tous les lieux vienne du hasard.

Théod. Donc c'est l'effet d'une cause intelligente, d'une sagesse et d'une science infinie.

La Bar. Ajoutez ce-que vous m'avez déjà dit : *cause présente à tous les temps et à tous les lieux ;* pour savoir ce qui s'est fait toujours et partout.

Le Col. Cause intelligente, et qui soit présente à tous les temps et à tous les lieux ; quelle peut-elle être, sinon le Créateur ?

Théod. Or si le Créateur apprend à cette hirondelle à traiter avec tant d'amour les petits qu'elle n'a point encore, s'il en agit de même avec tous les animaux, pouvoit-il oublier de donner à l'homme le même ordre, et de mettre dans la raison qui le gouverne, la même inclination qu'il a mise dans ce qu'on appelle *l'instinct* des animaux ? Dieu sera-t-il moins le père de l'homme, qu'il ne l'est des oiseaux et des plus vils insectes ? Répondez comme philosophe.

Le Col. Je ne puis nier que votre discours persuade.

Théod. Donc il est prouvé que Dieu, comme notre Créateur, a mis dans la raison humaine le précepte aux pères d'avoir soin de leurs enfans et de les aimer ; et que la propension naturelle que tous les hommes sentent, est un précepte de la raison, par laquelle Dieu veut que l'homme se gouverne.

Le Col. Vous ne sauriez croire, Théodore, le plaisir que j'ai eu à vous écouter. Jamais je n'avois entendu discourir ainsi sur cette matière.

La Bar. La doctrine de Théodore, mon Colonel, est toujours solide, et ne se fonde jamais sur de belles phrases. Actuellement vous savez pourquoi tout le genre humain s'indigne contre un fils ingrat ou cruel envers son père. Quel homme y eut-il jamais assez barbare pour ne point détester un Néron, qui fit assassiner sa propre mère ; ou un Dioscore, qui de son bras décapita Sainte Barbe, sa fille ? Cette horreur, qui fait tressaillir les entrailles de l'homme le plus dur, prouve que la nature et celui qui en est l'auteur ordonnent l'amour réciproque des pères et des enfans.

Le Col. Je vous prie de ne pas parler davantage sur ce point, parce qu'il est complètement traité. Passons à un autre.

§. VIII. — *Des obligations des hommes envers leur légitime Souverain.*

La Bar. Je disois, Théodore, qu'après avoir traité des obligations de l'homme envers ses pères, il seroit bon de parler des obligations des hommes envers leurs légitimes Souverains.

Le Col. Prenez-y garde ; cette question est délicate. Déjà vous avez prouvé que, pour le bien de toute société entre les hommes, il est néces-

saire qu'il y ait autorité d'un côté, et subordination de l'autre. Comme il vous plaira ; mais toujours à condition que vous ne retirerez point à l'homme la liberté naturelle et essentielle que lui a accordée le Créateur.

Théod. Déchargez votre âme, mon ami ; elle étouffe. Eh bien! dites, dites tout ce que vous pensez sur cet article.

Le Col. Moi je ne pense que ce que sent tout le genre humain éclairé, sur les préjugés dans lesquels de vieilles sottes ont élevé notre enfance, et des maîtres ignorans, notre adolescence. Aujourd'hui, grâces à Dieu, on a ouvert les yeux et on respire.

La Bar. Je vous félicite, mon Colonel, de la satisfaction où je vous vois. Communiquez-nous cette doctrine, pour que nous participions au même bonheur ; car nous sommes aussi du genre humain.

Le Col. Je me vois forcé de dire ce que je pense, puisque vous m'en donnez la permission. Je ne puis souffrir l'esclavage où l'on veut mettre mes semblables ; et je reviens à mon argument : l'homme pourra-t-il donc corriger les ouvrages de Dieu, et les rendre meilleurs qu'il ne les a faits lui-même : ce n'est pas un petit attentat contre le Tout-Puissant, de vouloir retirer à l'homme la liberté innée et essentielle qu'il lui a donnée ; la liberté, cette perle si précieuse dont

il l'a honoré pour le rendre semblable à lui. Si l'homme est né libre, il doit être libre jusqu'à la mort ; et lui retirer la liberté, sera un crime aussi affreux que de lui retirer la vie ; parce que vivre sans liberté n'est pas vivre. Qui a donné l'autorité aux hommes pour nous priver de ce que nous avons reçu de Dieu? Si on vouloit nous arracher les yeux ou nous couper un bras, tout le monde crieroit à la barbarie : quelle plus grande barbarie que de nous ôter le plus précieux don du Tout-Puissant : la liberté? qui pourra comprendre que Dieu m'ait créé libre, et qu'un homme égal à moi veuille me dominer, et ne veuille pas que ce soit moi qui le gouverne? Non, non, chère Baronne, que tout reste comme Dieu l'a fait, puisque rien ne peut être mieux ; le contraire est une tyrannie exécrable qui crie vers le ciel. Croyez, Madame, que la nature de l'homme est si noble, qu'elle n'a point d'autre supérieur que Dieu. Voltaire, que les philosophes du jour regardent comme un prodige, s'écrie :

« Aurons-nous donc l'audace, en nos foibles cervelles,
D'ajouter nos décrets à ses lois immortelles ?
Hélas ! seroit-ce à nous, fantômes d'un moment,
Dont l'être imperceptible est voisin du néant,
De nous mettre à côté du maître du tonnerre,
Et de donner en dieux des ordres à la terre ?. »

La Bar. Déjà, mon Colonel, je suis presque convertie par l'enthousiasme poétique avec lequel vous vous êtes expliqué ; et, pour subjuguer mon entendement, il ne me manque plus que de me persuader que vous ne parlez pas pour rire.

Le Col. Je ne plaisante pas, Madame ; je dis ce dont je suis en effet convaincu.

La Bar. Pourquoi donc fites-vous fusiller ce pauvre soldat, parce qu'il avoit déjà déserté trois fois ? S'il étoit né libre, pourquoi vouliez-vous l'obliger à servir dans la troupe ? Avec quelle conscience lui fites-vous perdre la vie, parce qu'il voulut user de la liberté que le Tout-Puissant lui avoit donnée ? De deux choses l'une, Colonel : ou vous vous moquez quand vous faites tuer un homme parce qu'il veut être libre, ou vous plaisantez quand vous dites que lui et tous les autres hommes sont essentiellement libres. Puisque vous dites une chose, et en faites une autre contraire, vous vous moquez certainement dans l'une des deux ; et tuer un de vos frères par pure plaisanterie, sans autre délit que de vouloir être libre, c'est une chose qui fait horreur : donc c'est dans la doctrine que vous voulez avec tant d'ardeur me persuader, que vous plaisantez réellement. Je vais dire à mon frère, qui est votre adjudant, d'annoncer aux soldats, en votre nom, que dorénavant ils peuvent user de leur

liberté pour ce qu'ils voudront ; et que vous n'avez plus sur eux aucune autorité, ni la moindre supériorité ; puisque vous dites qu'il ne peut y en avoir d'hommes à hommes. N'en est-il pas ainsi d'après votre philosophie ?

Le Col. Ma philosophie le dit ainsi ; mais ma nation dit le contraire, et, suivant les lois qu'elle nous a données, tous mes soldats doivent m'obéir, comme à leur Colonel ; et le déserteur devoit mourir.

La Bar. Je n'en conviens point ; parce que vous, en leur ôtant la liberté que Dieu leur a donnée, vous êtes un tyran, et beaucoup plus féroce que si vous leur retiriez la bourse ou la vie. Ne venez-vous pas de le dire ? Vous voulez donc corriger l'œuvre de Dieu ? les lois que vous exécutez sont tyranniques.

Le Col. Ne dites point cela, Madame, parce que la nation est perdue, si la troupe prend cette leçon.

La Bar. Donc, dans l'opinion de votre philosophie, la nation ne subsiste que par des vols, des tyrannies, des cruautés et des attentats contre le Tout-Puissant, et parce qu'elle veut corriger l'œuvre de Dieu.

Le Col. Ne tirez point, Madame, de si horribles conséquences.

La Bar. Et vous, ne posez point des prin-

cipes si faux. Cependant, ceci est d'une telle importance, que Théodore seul doit s'en mêler ; une matière si grave n'est pas du ressort d'une femme.

Théod. Votre éloquence, Madame, a été très-mâle et vigoureuse ; mais je veux traiter la chose à fond. Vous partez, Colonel, d'une grande équivoque, en confondant le mot *diriger* avec le mot *ôter*, qui sont des choses très-différentes.

Le Col. Qui doute que ce sont des choses bien différentes ? Il n'y a qu'un imbécile qui puisse confondre un mot avec l'autre. Expliquez-vous.

Théod. *Diriger* la liberté n'est point la *retirer.* Les préceptes, les lois et les ordres des Souverains, et même les préceptes de Dieu *dirigent* la liberté ; mais ils ne la retirent jamais : faites-y bien attention. Si les Souverains garottoient leurs sujets, et les obligeoient par force à faire telle ou telle action, alors ils les priveroient de *la liberté* que Dieu leur a donnée, comme vous faites avec les soldats que vous mettez au carcan ou en prison, etc. Mais la loi ou le précepte ne fait que diriger la liberté, invitant par les récompenses, menaçant de châtimens, ou convainquant par des raisons, etc., et rien de cela ne *retire la liberté ;* au contraire cela la suppose dans le vassal. Prenez garde, mon ami, à ce que je dis.

Le Col. Que dites-vous ?

Théod. *Que les préceptes et les lois n'ôtent point la liberté, et qu'au contraire ils la supposent essentiellement.* Allez faire une loi à la pierre de ne pas tomber vers son centre, au vent de ne point souffler, ou au feu de ne point brûler: on se rira de la loi, parce que vous la faites à des choses qui n'ont point de liberté. Commandez aux oiseaux de voler, aux poissons de nager, et aux lièvres de se mettre à courir; tout le monde vous prendra pour un insensé; parce que ces créatures n'ayant point de liberté, sont incapables de préceptes et de lois. Donc, encore une fois, les préceptes *n'ôtent point la liberté, au contraire, ils la supposent et la prouvent*, *et ne tendent qu'à la diriger;* ainsi, mon ami, vos philosophes sont de pauvres philosophes, puisqu'ils troquent les noms, et confondent les idées de choses, en prenant pour *destruction* de la liberté, ce qui n'en est que la direction.

Le Col. Toujours est-il vrai que, diriger la liberté par des préceptes, c'est retirer ou du moins diminuer la liberté.

Théod. Ceci est une autre erreur palpable de vos philosophes. Vous dites que les préceptes ôtent ou diminuent la liberté; mais c'est faux; parce que Dieu, immédiatement après qu'il eut créé l'homme, lui imposa le précepte du fruit défendu, et, pour parler en philosophe, les préceptes

de la raison naturelle. Nous dirons donc que jamais l'homme n'a eu une liberté qui n'ait été dirigée par des préceptes. Et par conséquent c'est une erreur grossière de dire que les lois et les préceptes des Souverains diminuent sa liberté : car Dieu lui-même la lui a donnée accompagnée et dirigée par des préceptes.

Le Col. Ce que vous dites du fruit défendu arriva à Adam ; mais ici nous parlons de tous les hommes, que Dieu a laissés *entièrement* libres.

Théod. Cela, mon ami, est une autre erreur. La lumière de la raison, que d'autres appellent la loi naturelle, reconnue par Voltaire et ses disciples, qui est-ce qui l'a gravée dans l'entendement de tous les hommes ? Je suppose que vous me direz que c'est le Créateur. Et combien de préceptes contient cette loi de la raison, ou loi naturelle ? Vous voyez qu'ils sont en grand nombre. Or le Créateur les a imposés tous à tout homme qui ne sera point insensé ou imbécile. Donc le Créateur n'a donné la liberté à personne à qui il n'ait lui-même imposé des préceptes. Donc ceux-ci ne s'opposent point à la liberté telle que Dieu l'a donnée.

La Bar. Vous avez bien dit, Théodore, que les préceptes prouvent la liberté au lieu de la détruire ; car ils ne s'imposent que pour la diriger ; et là où il n'y auroit pas de liberté, il seroit ri-

dicule de la diriger. C'est pourquoi quand les Souverains donnent des lois aux autres hommes, ils ne blessent nullement leur liberté.

Le Col. Bien, je ne m'oppose plus à ce que Dieu donne des lois et des préceptes aux hommes, parce qu'il est Dieu, et qu'il ne leur a donné qu'une liberté soumise aux lois ; mais les hommes n'ont point l'autorité que Dieu a.

Théod. Vous vous trompez encore, mon Colonel, et pour la troisième fois dans votre raisonnement. Ecoutez : vous m'accordez que Dieu a imposé à tous les hommes, quoique libres, les préceptes contenus dans *la loi naturelle.* Mais les lois qui sont écrites et imposées par les Souverains sont conformes à la lumière de la raison et à la *loi naturelle :* donc les lois humaines étant fondées sur la *loi naturelle* et la lumière de la raison, que Dieu nous a données, ne peuvent jamais offusquer la liberté qui vient de lui ; parce que les Souverains ordonnent toujours dans leurs lois la même chose que contient la loi de la raison ; car c'est d'elle que naissent toutes les lois, c'est pourquoi l'on dit que la raison est l'âme de la loi.

La Bar. Vous êtes dans une grande confusion, mon Colonel ; vous avez changé de couleur. Comment ne parlez-vous pas ? est-ce stupeur ? est-ce spasme ?

Le Col. Vous ne pouvez, Madame, perdre cet esprit de légèreté, quoique ce soit dans la conversation la plus sérieuse.

La Bar. Mon Colonel, voilà ce que c'est que tant de présomption et tant d'emphase! Actuellement votre esprit est à la presse : tantôt il s'élance dans les airs sur les ailes de votre Voltaire, et tantôt il tombe à la renverse sans savoir ce qui lui arrive. Je vous porte une grande compassion, quoique mêlée de risée; parce que c'est le propre des jeunes filles de se mettre à rire quand dans les bals ils voient quelqu'un étendu tout de son long, après avoir fait des sauts, comme vous, avec autant de suffisance.

Le Col. Vous êtes insupportable, Madame, sous l'égide de votre maître; parce que vous attaquez de tous les côtés à la fois, et que par un dédain plein de grâce, vous fermez la bouche et ne donnez pas lieu à vous répondre.

La Bar. Comment puis-je donner lieu à des réponses quand il n'y en a point.

§. IX. — *La Souveraineté et l'autorité sur les hommes ne peuvent être dans le peuple.*

Théod. Tirons actuellement, Madame, des conséquences justes des principes établis. Nous avons déjà démontré que les hommes, quoique

libres par nature, peuvent recevoir des préceptes et des lois de la part des Souverains. A présent, il convient de nous entendre avec le Colonel, pour savoir d'où vient et en qui peut résider cette souveraineté sur les hommes.

Le Col. Dites ce que vous voudrez, je tiens pour certain et très-certain que la Souveraineté et l'autorité sur les hommes ne peut être que dans le peuple : c'est une chose constante (1) ; le peuple, mes amis, est le Souverain. C'est lui qui a toute l'autorité, qui la donne à qui il veut, et qui, lorsqu'il lui plaira, pourra la retirer et la donner à un autre.

La Bar. Expliquez-moi bien cela ; car la matière est très-importante, et je veux en être bien instruite. Mais je vous demande, en supposant que le peuple soit Souverain, quels sont les vassaux et sujets de ce grand Souverain ? sont-ce les oiseaux ?

Le Col. Ce sont les autres hommes à qui on n'a point donné l'autorité.

La Bar. Ces hommes, que vous nommez vassaux, sont le peuple, et ils ont innée la Souveraineté que vous placez en lui : comment cela se fait-il ? Ces hommes sont en même temps vas-

(1) Encyclop., au mot *Autorité*.

saux et Souverains ? Expliquez-moi cela, je ne l'entends pas.

Le Col. Je m'explique, Madame, le peuple est l'unique Souverain qu'il y ait dans le monde ; mais, comme les hommes qui composent ce peuple ne peuvent gouverner tous, la plupart cèdent volontairement à celui ou à ceux qu'ils choisissent, l'autorité, même sur eux qui la donnent ; mais de manière que, s'ils en abusent, on peut la leur ôter, et la donner à d'autres.

La Bar. Et, dans le cas que le peuple veuille reprendre l'autorité qu'il a donnée, sous prétexte qu'on n'en use pas bien, qui doit être le juge de cette cause ? le peuple : non, parce qu'il est la partie plaignante ; le Souverain non plus, parce qu'il est la partie accusée. Qui donc doit être le juge qui prononce dans une cause aussi grave, et qui dise laquelle des deux parties a raison ? Réfléchissez-y bien, ceci est embarrassant.

Le Col. Le juge doit être la force ; car il n'y en a point d'autre.

La Bar. Mon Colonel, cela seroit bon pour le pays des taureaux ; parce que la force seule prévaut parmi eux ; et moi, je parlois du pays où les gens ont de la tête et de la raison dans cette tête. On sait que chez les brutes la force prévaut, et la raison chez les hommes ; du moins cela a eu lieu jusqu'ici, car à présent vos philosophes ont le

privilége de parenté avec les brutes, comme ils le disent et comme vous le savez ; et ainsi ils pourront entrer dans la classe des animaux, pour ne plus user de la raison, mais seulement de la force. Pardonnez, Théodore, si j'ai pris votre place, bien que ce soit un défaut ancien que vous me connoissez.

Théod. Madame, cet empressement me plaît ; et ne le réprimez jamais, quand la raison naturelle vous portera à parler : les armes de la raison ne connoissent point de différence de sexe. Maintenant, mon Colonel, tâchons nous autres d'éclaircir ce point. Vous dites que c'est le peuple qui a donné aux Souverains l'autorité, parce que les hommes ont cédé leur autorité naturelle à un seul ou à plusieurs pour en être gouvernés, soit en monarchie, soit en république, etc. Dites-moi : si le peuple a donné cette autorité au Souverain, comment peut-il la lui ôter ? Comment pourra-t-il reprendre ce qu'il avoit donné plusieurs siècles auparavant ? Si c'est pour délit, il est nécessaire qu'il y ait un juge impartial pour condamner le Souverain, le délit étant prouvé ; et ce juge ne doit pas être en même temps partie, comme l'a dit la Baronne. Si c'est parce que le peuple conserve de l'autorité, pour retirer ce qu'il a donné ; alors il y a beaucoup à dire.

Le Col. Le peuple ne peut céder entièrement

l'autorité qu'il a, et, quoiqu'il n'en ait point usé pendant des siècles entiers, il a toujours le droit de donner le gouvernement à qui il veut (1).

Théod. Mon Colonel, s'il en étoit ainsi, quelles fatales conséquences en résulteroient! Voici votre doctrine : le peuple n'a point donné l'autorité au Souverain, il l'a seulement déposée en lui; et, l'ayant mise en dépôt, il pourra en tout temps la prendre, et la donner à un autre.

Le Col. Sans contredit.

Théod. Donc, si le peuple, sans autre droit que l'autorité primitive que vous lui supposez, peut la retirer au Souverain qui en jouit, et la donner à qui il lui plaît; il pourra, pour conserver le droit *d'égalité*, user de la même justice contre les donataires des terres, et les nobles qui ont reçu de ces Souverains des domaines et des gouvernemens, quoique ce soit en récompense de leurs services; par la raison que, si le Souverain, abusant de l'autorité qui n'étoit pas à lui, mais au peuple, étoit un tyran, tout ce qu'il a donné à vos ancêtres est nul et un abus de la tyrannie; et ainsi le peuple vous retirera tous les biens héréditaires; car, d'une façon ou d'autre, ils sont venus de ce Souverain qui a mal usé de l'autorité qu'il avoit en dépôt.

---

(1) Encycl., aux mots *Gouvernement*, *Autorité*.

Le Col. Non, il ne peut être juste de me dépouiller des biens qui me viennent par héritage de mes ancêtres il y a plus de cent ans.

Théod. Donc, il sera injuste également d'ôter une couronne héritée et possédée pendant plusieurs siècles, sans autre délit que celui d'être souverain. Mais je me trompe; puisque vos docteurs prétendent qu'il n'y a d'autre *justice* et *d'injustice*, que la *sensibilité physique* et *l'intérêt personnel* (1) : donc, dès que le peuple se persuadera qu'il a plus d'intérêt à ce que ces biens se répartissent, et ne soient plus dans une seule famille, on entrera immédiatement chez vous, et on vous les enlèvera; car, enfin, vous le voulez : le peuple est le souverain; et il n'y a pour lui *ni juste ni injuste* que sa seule convenance. Cela est trop essentiel, pour nous dispenser de l'approfondir. Mais, auparavant, je veux que la Baronne demande à M. le Colonel sa parole d'honneur qu'il répondra à mes questions suivant qu'il l'entendra dans sa conscience.

La Bar. Il le fera, parce que je le lui demande.

Le Col. Je le ferois également, sans employer une si grande recommandation. Parlez, Théodore, je vous donne ma parole d'honneur de répondre suivant que ma conscience m'inspirera.

Théod. Bien, vous ne me pouvez nier que,

---

(1) L'Esprit, p. 90.

dans une multitude tumultueuse, ou dans la collection de tous ceux qui vivent dans une société, les *méchans sont toujours en plus grand nombre que les bons.*

La Bar. J'entrevois, Théodore, votre argument; je ne veux pas vous interrompre : mon Colonel, tenez-vous ferme.

Le Col. Que faire? contre deux, et en même temps, comment pourrai-je me défendre? N'importe, j'avoue que, dans le nombre des hommes qui vivent en société, il y a toujours plus de méchans que de bons.

Théod. Vous devez m'accorder aussi que le *nombre des ignorans est plus grand que celui des savans.*

Le Col. Oh! pour cela, oui.

Théod. Je prétends encore plus : vous devez m'accorder que les gens vils, qui vendent leurs personnes et leurs actions pour de l'argent, et ceux qui vivent au dernier rang de la société, sont en beaucoup plus grand nombre que les gens nobles, riches, aisés et honorables.

Le Col. Tout cela est certain.

Théod. Je veux que vous m'accordiez que les méchans, les ignorans, les hommes vils et grossiers sont ordinairement les plus hardis et les plus insolens.

Le Col. J'avoue encore que cela n'est que trop vrai.

Théod. Réunissez maintenant toutes ces vérités, que vous avez avouées, pour voir ce qui s'ensuit. Vous accordez que dans le peuple le nombre est plus grand des méchans que des bons, des ignorans que des savans, des gens vils et pauvres, que des hommes généreux et riches, et par conséquent des entreprenans et insolens, que des hommes prudens. Donc, en voulant que le peuple soit le Souverain, vous placez le suprême pouvoir entre les mains des méchans, des ignorans, des hommes vils, insolens et hardis. Beaux Souverains pour le bien de la société!

La Bar. Que vous ai-je dit, mon Colonel, que vous ai-je dit?

Le Col. Madame, laissez-moi respirer. Mon honneur est engagé : donnez-moi le temps.

Théod. Ajoutez cette circonstance de plus, que, dans un soulèvement contre ceux qui gouvernent, la vile populace et les pauvres sont ceux qui ont l'espérance d'améliorer leur sort, et qui n'ont rien à perdre comme les autres. Voici donc ce qui arrivera certainement : la souveraineté étant entre les mains du peuple, quelle que soit la résolution à prendre, le nombre qui prévaudra sera celui des méchans, des ignorans, des gens sans honneur, qui sont les plus audacieux ; enfin de ceux qui espèrent gagner, et qui n'ont rien à

perdre. Contre ces gens-là comptez pour rien le pouvoir du petit nombre de ceux qui seront bons, prudens, éclairés et riches, lesquels ne vont rien gagner, mais tout perdre. Alors quelle résolution espérez-vous, mon ami? Considérez-le bien, et répondez-moi, suivant l'engagement que vous avez pris sur votre parole d'honneur.

La Bar. Théodore vous a tendu un terrible piége!

Le Col. Madame, ce point mérite une mûre réflexion: donnez-moi le temps, vous dis-je, et je répondrai. Pour le moment, je me contente d'observer que cette doctrine n'est point de moi, et que je ne la suis pas; mais elle est des plus grands hommes que nous connoissions.

La Bar. Et ces grands hommes qui se sont présentés tout nouvellement dans le monde, condamnant tout ce que pendant plusieurs siècles on a regardé comme juste, saint et utile aux sociétés, n'ont-ils pas des yeux pour voir les funestes et infaillibles conséquences qui suivent de leurs principes? Tranquillisez-vous, Colonel, et répondez de sang-froid, non sur l'autorité de ces hommes nouveaux; mais d'après la raison naturelle que Dieu vous a donnée. Vous êtes d'âge à marcher tout seul, et vous n'êtes plus dans le temps où on vous conduisoit avec des lisières comme un enfant, de peur que vous

ne tombassiez. Répondez suivant ce que vous dicte votre jugement.

Le Col. Je vous l'ai promis ; mais je médite.

La Bar. Ne voyez-vous pas que, dans tout gouvernement, quelque juste et prudent qu'il soit, se peuvent réunir et former un parti, les gens criminels et méchans, les gens vils, pauvres, poursuivis par la justice, race malveillante et libertine, qui n'a rien à perdre? ne voyez-vous point qu'ils peuvent publier qu'ils ont la souveraineté comme partie du peuple, disant que c'est lui qui est le véritable Souverain, alléguant la liberté et l'égalité qu'ils ont de la nature ; ou, qu'appelant tyrannie le légitime gouvernement des Souverains, ils espèrent de grands biens et de grandes richesses, en plaçant le pouvoir entre les mains de quelques-uns de leurs compagnons qui vivent dans la misère ? Si de pareilles gens, suivant vos docteurs, prêchoient que rien n'est injuste tant qu'on y trouve sa convenance et son intérêt, et que tout le reste est une chimère ; ne voyez-vous pas le grand nombre de partisans que fera cette doctrine pour aller séditieusement ôter le sceptre, et le donner à qui ils voudront ? cela fait, qui ne frémira des conséquences ? Si vous ne les voyez pas, vous êtes aveugle, parce qu'elles sont bien visibles : et comme ce qui se fera aujourd'hui pourra se

répéter avec la même facilité d'ici à un an, d'ici à un mois, d'ici à quinze jours; quelles inquiétudes, quelles perplexités pour les sociétés? Dans un semblable gouvernement, qui pourroit vivre tranquille?

Le Col. O Madame! pourquoi n'ouvrez-vous pas une école de police? vous y auriez des disciples sans nombre! mais savez-vous ce que disent nos maîtres? ils disent que *l'esprit philosophique est le grand pacificateur des États* (1).

Théod. Je le sais bien; et l'auteur de cet article de l'Encyclopédie établit en même temps les principes les plus certains pour inquiéter les Etats, parce qu'il dit que le *gouvernement des Souverains* n'est *légitime* qu'autant qu'il se dirige au bien des peuples (2). Donc, s'il se réunit quelques malintentionnés qui se plaignent en quelque chose du gouvernement, cela seul sera une preuve que l'autorité du Souverain n'est pas *légitime;* et, d'après leur extravagante philosophie on doit le renverser, s'il est vrai, comme le dit le même livre, que le *prince reçoit des mains du peuple l'autorité qu'il a sur le peuple* (3). Voyez, mon ami, quelles maximes plus propres

(1) Encycl., au mot *Fanatisme.*

(2) *Idem*, au mot *Gouvernement.*

(3) *Idem*, au mot *Autorité.*

à causer en peu de jours mille séditions, dans quelque système de gouvernement que ce soit! Quelles belles manières de pacifier les Etats!

Le Col. Je ne suis point obligé de répondre aux difficultés qu'on peut opposer à ce grand livre que tout le monde estime.

La Bar. Mais vous êtes obligé de ne pas suivre une doctrine qui est contraire, non-seulement à votre raison, mais encore à votre expérience. En quoi consiste la différence entre un homme de jugement et un insensé? en ce que l'homme de bon sens ne se détermine jamais que par des raisons, et qu'il ne rougit pas de se rétracter, quand on lui prouve qu'il étoit dans l'erreur; et l'insensé, au contraire, croit légèrement, et il s'entête toujours contre les raisons qu'on lui oppose; il est aisé de voir, mon Colonel, quel parti doit être le vôtre.

Le Col. Et vous voyez bien: je ne suis ni un insensé, ni un entêté; mais à revoir: mon général me demande. S'il ne me retient pas longtemps, je reviendrai cette nuit.

La Bar. Nous vous reverrons avec plaisir.

§. X. — *D'où vient originairement le pouvoir de l'autorité sur les hommes.*

La Bar. Je ne suis pas fâchée, Théodore, de l'absence momentanée du Colonel; nous serons

plus libres, pour traiter un peu plus à fond ces grandes questions, dont on parle *tant*, sans partir d'aucun principe avéré, et sans vouloir s'entendre. J'ai fait avertir ma mère; qui est enchantée, parce qu'elle a autant de désir que moi de s'instruire à cet égard, et qu'elle ne s'est privée de se joindre à nous, qu'à cause des systèmes absurdes du Colonel, dont elle est révoltée.

Théod. Il est vrai que; forcés de faire attention aux sorties du Colonel, et de réfuter ses erreurs, nous perdons quelquefois le fil de la discussion: nous le suivrons mieux étant tous trois d'accord.

Mad. Je profite avec beaucoup de plaisir de l'occasion que me fournit l'absence du Colonel; parce qu'en sa présence je ne veux point disputer, et que je ne puis souffrir ses opinions; lui-même ne parleroit pas non plus avec franchise devant moi. Je vous ai laissés libres pour l'intérêt de ma fille, à qui il convient de découvrir toute l'horreur des plaies gangrenées de la fausse *philosophie*. Profitons donc du temps, Théodore, avant que le Colonel ne revienne.

La Bar. Il reviendra plus doux, parce qu'il a reçu de bonnes leçons. Il connoissoit bien la raison, mais il ne vouloit pas l'avouer.

Théod. Voici, Madame, tout ce que nous avons prouvé: 1° L'homme a été créé par Dieu déterminément pour vivre en société (Soirée 19. §. Ier).

2° Les lois que le Créateur a données à l'homme pour vivre en société ne peuvent être celles que la nature inspire par le moyen des passions, comme le disoit notre Colonel (§. II). 3° Ce ne sont point non plus les lois de l'intérêt personnel, comme le veulent les impies (§. III). 4° Il y a deux lois fondamentales de toute bonne société, qui sont: l'une, *que chaque membre de la société préfère le bien commun à son propre intérêt; l'autre, que chacun doit traiter ses concitoyens comme il désire qu'ils le traitent* (§. IV).

Mad. C'est la loi d'or de l'Evangile, qui embrasse toutes les lois imaginables qui intéressent la société.

Théod. 4° L'égalité totale dans tous les membres d'une société, est une chose chimérique; et si elle existoit, ce seroit ce qu'il pourroit y avoir de pire dans la société (§. V). 6° Il est convenable et même indispensable qu'il y ait dans la société un supérieur qui la gouverne (§. VI). 7° Une conséquence de ce principe est la supériorité qui vient de la nature, telle que celle des pères sur leurs enfans, et l'amour réciproque qu'ils se doivent (§. VII). 8° De là encore la nécessité des supérieurs civils, et des obligations de tout membre d'une société envers son légitime Souverain (§. VIII). Enfin, nous venons de traiter la question favorite des philosophes du

jour, et nous avons prouvé contre eux que la souveraineté et l'autorité sur les autres hommes ne résident point dans le peuple, et ne proviennent point de lui. Nous avons poussé vigoureusement le Colonel, qui s'en est rendu le défenseur ; et il a paru réduit au silence !

Mad. J'ai presque tout entendu de mon cabinet.

Théod. Actuellement, Baronne, examinons d'où vient originairement le pouvoir d'un homme sur les autres hommes.

La Bar. Oui, parce qu'à présent toute votre doctrine est bien présente à mon esprit.

Théod. Dieu (comme Créateur et l'unique père du genre humain) *a tout pouvoir sur les hommes.* Ce pouvoir appartient à lui seul, et personne n'en jouit que celui à qui il voudra le donner. La raison en est que de sa main toute-puissante il a tout tiré du néant, notre corps et notre âme ; et, comme *tout l'être de l'homme est sorti originairement de Dieu, il a, comme Créateur, tout pouvoir sur l'homme*, ainsi que l'ouvrier l'a sur l'ouvrage de ses mains : avec cette différence que celui-ci n'a point un domaine égal à celui de Dieu, parce qu'il n'a pas donné *l'être* à la matière dont il a formé son ouvrage.

Mad. Excellent principe ! voyons les conséquences que vous en tirez.

Théod. Si Dieu seul a le pouvoir sur l'homme, Dieu est le seul qui puisse le déléguer à qui il voudra.

La Bar. Je vous entends, ma mère : je lis votre satisfaction dans vos yeux ; vous applaudissez à l'évidence de cette conséquence. Il ne paroît pas possible de la nier.

Mad. Elle s'accorde parfaitement avec ce que nous lisons dans les livres saints, Saint Paul nous dit : que *tout homme soit soumis à la puissance, parce que tout pouvoir vient de Dieu* (1), en sorte *que les puissans ne sont que les ministres de Dieu* (2) : donc, *celui qui résiste à leur pouvoir, résiste aux dispositions de Dieu* (3), je trouve encore plus de force dans ce que J.-C. dit à Pilate, gouverneur pour les Romains : *Tu n'aurois aucun pouvoir sur moi, s'il ne t'avoit été donné d'en haut* (4) ; quoique Pilate ne fût pas un Saint, J.-C. avoue que le ciel lui avoit donné le pouvoir civil qu'il avoit. De là s'ensuit clairement, ce me semble, que même les potentats et leurs

---

(1) *Omnis anima potestatibus sublimioribus subdita sit : non est enim potestas, nisi à Deo.* (*Rom.*, 13. 1.)

(2) *Dei enim minister est tibi in bonum.*

(3) *Qui resistit potestati, Dei ordinationi resistit.*

(4) *Non haberes potestatem adversùm me ullam, nisi tibi datum esset desuper.* (*Joan.* 19. 11.)

ministres, bons ou mauvais, ont reçu de Dieu le pouvoir sur les hommes. Mais vous, Théodore, vous aurez examiné la chose mieux que moi.

Théod. Madame, cela doit être : ainsi je le répète. Comme seul maître absolu du pouvoir, Dieu peut aussi seul le communiquer. Voyons donc à qui il veut le déléguer.

La Bar. C'est là le point essentiel.

Théod. Nous sommes bien convaincus que la voix de la droite raison est la voix de Dieu : or, cette voix divine de la raison veut que les hommes, quand ils sont en petit nombre dans quelque pays nouveau, obéissent tous au père de famille ; et, quand le nombre des enfans et des familles étant multiplié, un père seul ne peut plus veiller sur la sienne et sur les autres, la raison, c'est-à-dire Dieu, veut qu'il y en ait un autre qui soigne les intérêts et l'avantage de tous les membres de la société. Dans ce cas on a coutume de donner la préférence, ou au *conquérant*, ou *à celui qui a fait la découverte*, ou *au plus puissant*, ou à celui enfin qui paroît avoir les qualités propres à procurer le bien commun, et éviter les maux qui préjudicieroient à tous. Voilà ce que veut la saine raison, voilà ce que veut la voix de Dieu : donc c'est à cet individu que Dieu délègue son autorité. Le système de gouvernement

étant établi, et commençant à s'exécuter en paix, Dieu commande par la voix de la raison que le particulier cède de son opinion et de son intérêt en ce qui leur seroit contraire, parce que la loi générale de toute société (§. IV) *ordonne de préférer le bien public à l'intérêt particulier.* Il est constant que le bien public dépend de la soumission des particuliers à celui qui se voit établi supérieur ; car la raison et l'expérience nous enseignent que les préjudices les plus graves résultent de la désunion et de la révolte : donc, faites-y bien attention, *la voix de Dieu commande aux hommes de se soumettre au supérieur établi, quoiqu'il soit mauvais ;* parce que, comme dit Saint Paul, il occupe la place de *ministre de Dieu.* Voilà donc à qui Dieu délègue son pouvoir ; et voilà comme le pouvoir civil que Pilate avoit sur la vie de J.-C. lui venoit d'en haut. Si le Colonel étoit ici je n'appuierois pas sur ces passages de l'Ecriture, qui ne nous sont pas nécessaires.

Vous pouvez, Baronne, vous servir de cette doctrine dans des circonstances particulières ; posant toujours pour base que c'est de Dieu que vient tout pouvoir, et que c'est lui qui le délègue aux supérieurs qui sont en *possession paisible et sans contradiction*, en sorte que quand même, dans le principe, ils ne seroient pas légitimes, parce que leurs conquêtes seroient injustes et vio-

lentes, cependant une fois qu'est établi tel ou tel gouvernement, la loi de la paix et de la tranquillité, qui est *un bien universel des peuples*, prévaut au jugement particulier de tels ou tels individus, qui se donnent pour lésés ou injustement opprimés. Les lois établies sont celles qui gouvernent comme dépositaires de la paix et du repos général, qui est le *bien commun*, que tous doivent préférer à l'intérêt particulier, suivant le cri de la droite raison; lequel, comme nous l'avons dit, est la voix de Dieu. Mais voici le Colonel de retour.

Mad. Moi, je me retire, et je vous laisse, bien contente d'emporter une doctrine si essentielle.

§. XI. — *Des Obligations de l'homme par rapport aux lois civiles.*

La Bar. Soyez le bien-venu, mon Colonel, par le peu qu'a duré votre absence, je vois que le général ne vous avoit point appelé pour un conseil de guerre. Je tremble toujours quand il a lieu, parce que c'est ordinairement pour condamner à mort les coupables. Vos lois militaires sont terribles.

Le Col. Mais elles sont nécessaires; autrement il ne pourroit y avoir d'obéissance dans la troupe.

La Bar. Je suis bien aise que vous soyez de cette opinion, parce qu'à cette heure Théodore alloit m'instruire sur l'obéissance que tout homme doit aux lois civiles ; et, d'après ce que vous dites, je suppose que vous conviendrez avec nous de l'obligation où l'on est de se conformer à celles qui sont établies dans son pays.

Le Col. En bon philosophe je ne puis en convenir : car, si j'exécute ce qu'ordonnent les lois militaires, je le fais en vertu de ma charge de Colonel, et non parce que je l'entends ainsi comme philosophe. Aujourd'hui tous les hommes éclairés disent que Dieu ayant fait l'homme libre, c'est une espèce de tyrannie de lui retirer la liberté, enchaînant ses actions par une foule de lois, sous peine de châtimens, sans lui laisser faire ce qu'il voudroit.

Théod. Je vous ai déjà démontré, mon ami, que les lois n'ôtent point la liberté que Dieu nous a donnée, et qu'elles servent seulement à la diriger et à la conduire, d'autant que Dieu, aussitôt après avoir créé l'homme libre, lui imposa le précepte du fruit défendu ; et, par-dessus tout, lui donna la loi de la raison, imprimée dans l'âme de chacun, qui lui dit sans cesse : *fais ceci*, ou *ne fais pas cela*, etc. Personne ne peut s'empêcher d'entendre cette loi, quoi qu'il fasse. Je vous ai dit aussi que, bien loin d'ôter la liber-

té, les lois supposent qu'elle existe dans le sujet à qui elles sont intimées ; car personne ne fera de préceptes aux pierres, aux oiseaux, *etc.*

La Bar. Si je ne me trompe vous ne vous rappelez pas ce qui a déjà été dit ; et, parce que votre système vous fait perdre la mémoire, il a fallu le répéter.

Le Col. Je me le rappelle très-bien ; mais mon entendement ne se rend pas tout-à-fait. Pardonnez, Baronne, car ma volonté est prête à obéir au moindre signe de la vôtre ; mais il n'en est pas ainsi de mon entendement, parce qu'il n'est point soumis aux mouvemens de mon cœur.

La Bar. Vous êtes bien poli, mais vous êtes bien dur ; et, puisque en traitant ce point vous n'avez su que répondre aux argumens contraires, il n'est pas juste d'y revenir ; ainsi cette conversation n'est pas pour vous convaincre, mais pour m'instruire. Parlez, Théodore.

Théod. Mon ami, j'ai déjà dit que Dieu créant l'homme pour vivre en société, lui devoit donner les lois les plus propres au bien commun des sociétés. La loi de la raison, imprimée par le Créateur dans l'âme de chacun, lui dit de ne point se gouverner à sa tête ; parce qu'alors, dans une population de 200 hommes, il y auroit 200 avis différens ; tout finiroit par la désunion et la guerre civile ; chacun tirant de son côté au

gré de son appétit, et, par-dessus tous, ceux qui auroient le malheur d'adopter le système de votre philosophie, qui tient pour licite et saint tout ce en quoi l'on se flatte de trouver son compte. Cet inconvénient saute aux yeux, et tout homme sensé voit que ce désordre seroit extrêmement préjudiciable à la société. Qu'en dites-vous?

Le Col. Je voudrois le nier, mais je ne puis.

Théod. Voilà pourquoi la loi de la raison persuade généralement qu'il convient que tout le monde se réunisse et s'accorde dans ce qui est utile au bien commun; et que cela ne se confie point au témoignage des hommes ou à la tradition, mais qu'on le rédige en termes clairs, et qu'on le mette par écrit, afin que tous, présens et à venir, s'accommodent à ce qui est déterminé. Ces lois sont un *dépôt public*, dans lequel tous ont placé leurs volontés; par où l'on voit que la loi n'est pas contre la volonté libre, car par elle les hommes ont déclaré leur libre volonté.

Le Col. J'entends que le peuple du temps où s'établirent les lois déposa en elles sa volonté; mais je ne puis entendre qu'il y ait déposé la volonté des générations subséquentes; parce qu'il y a déjà long-temps que le peuple qui fit ces lois est mort.

Théod. Et quand est mort le peuple qui a fait

la raison ; et cette loi ne paroît dure qu'aux méchans qui s'abandonnent aux passions, et à des passions que vous idolâtrez, vous autres philosophes du jour, parce que vos docteurs ont canonisé comme Saintes, même les plus scandaleuses. Mais ceux qui, comme nous autres, se gouvernent par la loi de la raison et répriment les passions, ne craignent point les lois civiles, qui se fondent sur la raison, à laquelle nous sommes accoutumées. Malheur à ceux qui vivent parmi vous autres philosophes; parce que, chacun se débattant pour ses intérêts personnels, sans admettre d'autres lois que celles de ses appétits, ils vivent comme s'ils étoient dans des lieux incultes et sauvages, au milieu des ours, des lions et des serpens.

Théod. Ce point a déjà été traité, Baronne : ce qui convient à présent, c'est que M. le Colonel avoue que, pour le bien de la société, il est nécessaire qu'il y ait des lois qui unissent les volontés de tous dans ce qui lui sera utile ; de manière que tous coopèrent à ce qui est à l'avantage de tous : car un ou deux particuliers ne suffisent point pour remédier aux besoins du commun. Sans une loi constante qui unisse les volontés de tous, on ne peut rien faire de bon. Remarquez, mon ami, qu'un seul particulier, s'il a le cœur mauvais, peut faire beaucoup de

d'honneur, et je ne puis refuser une réponse sérieuse.

La Bar. Dites donc *oui* ou *non*.

Le Col. J'avoue que, si nous admettons que le peuple change, quand est morte une partie notable des premiers citoyens qui ont adopté les lois, il s'ensuit un grand désordre dans la société. Mais.....

La Bar. Mais, quoi?

Le Col. Mais toujours est-ce une chose cruelle que nous qui vivons et qui naissons libres, nous nous trouvions enchaînés par des gens qui n'existent plus, dont les os sont desséchés, dont le corps a été la pâture des vers, et Dieu sait où sont leurs âmes. C'est, dis-je, une chose cruelle qu'il nous faille confesser que nous sommes liés par des cadavres. Ce qui m'étonne le plus, c'est que vous, quoique dame, vous condamniez tout le genre humain à cette servitude, et même la moitié, composée des personnes de votre sexe, à être esclaves des morts, et que vous les condamniez, sous peine de châtimens, à exécuter ce que des morts nous ont ordonné dans leurs lois.

La Bar. Tranquillisez-vous: les dames ne craignent point les châtimens, et ne gémissent point sous l'oppression des lois: au grand honneur de leur sexe, elles se conduisent par la loi de

lement que vous vous êtes plaint *mille* fois de ce que les magistrats, négligeant de les faire observer, ne châtioient point sur-le-champ les transgressions. Or cela c'est approuver et accepter les lois dont vous condamnez l'infraction. N'est-ce point les accepter formellement ? Répondez-moi si vous pouvez.

La Bar. Je vais vous secourir, Colonel, parce que je vois que vous êtes dans l'embarras : je vais vous secourir, afin que vous voyez que je ne suis pas toujours contre vous. Dites que vous avez approuvé et accepté les lois, en ce qui vous convient, et non en ce qui ne fait pas votre compte.

Le Col. Madame, vous vous moquez de mon entendement ; puis-je donc approuver les lois en ce qui m'accommode, et les rejeter en ce qui me gêne ? Je connois bien que ce qui ne me plaît pas peut accommoder la plupart des autres ; et que si j'approuve les lois en tant qu'elles me sont favorables, je dois les approuver aussi dans ce qui favorise les autres : car les lois ne doivent pas être pour un particulier seul, mais pour tous, ou du moins pour le commun : aussi, si je disois que j'accepte les lois en ce qui me convient, et pas plus, je dirois une absurdité manifeste.

La Bar. Vous avez grandement raison, et je

vois que ce seroit faire une grande injure à votre esprit, que de dire le contraire; mais j'étois fâchée de vous voir terrassé, sans pouvoir vous relever, accablé par l'argument de Théodore. Reconnoissez ma bonne volonté de vous donner la main.

Le Col. Madame, les raisons sont des raisons : chacun les tourne comme il veut; et vous, par le respect que vous inspirez, et encore plus par l'agréable vivacité de votre esprit, vous êtes capable d'embarrasser le philosophe le plus subtil.

La Bar. Bien obligée; mais moi, en vertu de ce qui a été dit, j'ajoute cette autre proposition, si vous le trouvez bon, Théodore : *Tout homme qui vit en société doit observer les lois civiles établies en son pays.*

Théod. Ecrivez-la comme règle invariable.

§. XII. — *Parmi les lois civiles pour le bien de la société, la loi de la religion est utile.*

La Baronne. Quelles sont, mon cher Théodore, les principales lois utiles à toute société?

Théod. Ceux qui forment la société, ou le Souverain qui la gouverne, doivent établir les lois les plus propres et les plus convenables à leurs Etats; mais une loi que je crois être de beaucoup d'utilité, c'est *la loi de la religion.*

Le Col. Point du tout, point du tout, mes amis : cela non, d'aucune façon. La *religion* est une chose dont chacun est maître, et vous voulez que même sur ce point on retire la *liberté ?* Je n'ai point vu d'empressement égal au vôtre pour opprimer le genre humain. Dieu nous a faits libres ; la philosophie nous veut conserver en pleine liberté. Si j'accorde les lois civiles, parce que le bien de la société en dépend, je ne puis souffrir la loi de religion, parce qu'elle n'importe en rien aux intérêts de la société. La religion ne regarde que mon âme et Dieu, et elle n'a rien à voir avec les autres hommes, qui ne voient pas ce que j'ai dans mon âme. Le culte que je dois à Dieu, et la manière de lui être agréable, est une chose qui n'est qu'à moi, et dans laquelle mes concitoyens n'ont rien à voir. Les lois m'ordonnent de ne pas mentir, de ne pas voler, de ne pas tuer, de ne tromper personne, de ne pas manquer à ma parole, etc. Cela va bien, parce que de là dépend le bien public ; mais, que je sois athée, mahométan, idolâtre, ou juif, cela n'importe pas aux autres hommes avec lesquels je vis. Jamais, Baronne, vous ne finirez par croire que vous êtes remplie de préjugés et d'erreurs, qu'une gouvernante vous a mis dans la tête quand vous étiez enfant. Suivez la religion que vous voudrez, cela regarde

l'intérieur de votre âme ; mais, en ce qui regarde la société, soyez civile, polie, gracieuse et affable comme Dieu vous a faite : en cela vous rendrez à la société le plus grand service ; et, pour cet effet, n'ayez point d'autre religion que les lois d'amitié et d'amour, puisque vous pouvez en parler comme dame souveraine de tous les cœurs qui vous connoissent.

La Bar. Que dites-vous, Théodore, du caractère du Colonel? Quand je pensois qu'il seroit indisposé contre vous et contre moi, pour l'avoir convaincu d'erreur, il s'épanche en complimens, en amabilités, et en expressions du plus poli et du plus galant chevalier. Votre esprit, Colonel, est très-élastique.

Le Col. Je n'entends point cette parole.

La Bar. Je m'expliquerai. En physique, nous appelons *élastique* une barre que par le poids ou par la force on plie jusqu'à terre, et qui, si on la laisse à elle-même, se lève et se redresse, comme si on ne l'avoit point pliée. Cela arrive à votre esprit. Quand vous vous voyez opprimé par le poids ou par la force des argumens de Théodore, vous vous pliez, quoique avec répugnance, et vous vous rendez ; mais, cela passé, vous reparoissez vigoureux, droit et altier, comme s'il ne vous étoit rien arrivé : c'est un esprit de cette espèce que j'appelle élastique.

Répondez, Théodore, aux raisons du Colonel; car cette matière est très-grave; ainsi elle n'est pas pour moi.

Théod. Déjà vous m'avez accordé, mon ami, que les lois militaires sont utiles, et par conséquent les civiles; dites-moi à présent pourquoi sont-elles utiles?

Le Col. Pour empêcher les désordres, pour contenir les malfaiteurs par la crainte des punitions, pour réprimer les malintentionnés, afin qu'ils laissent vivre les hommes en paix, etc.

Théod. On ne peut mieux raisonner. Mais, dites-moi, qui doit contenir les malveillans et les méchans dans le cœur, afin qu'ils ne commettent pas de délits occultes? car il y a des délits qui, par l'astuce bien méditée des coupables, ont un *sauf-conduit* contre les châtimens, et même contre les reproches des autres hommes. La haine, la trahison secrète, les intrigues d'amour, que de moyens inopinés et que d'idées neuves elles inventent pour que personne ne sache ni ne soupçonne le délit, ou du moins le délinquant? Celui qui s'exerce au mal corrige, à la seconde ou à la troisième fois, le peu de précaution qu'il a eu à la première; en sorte que le méchant peut dire ce qu'un homme pervers et coupable disoit dans une occasion où le Roi faisoit faire des recherches rigoureuses pour le con-

noître : il écrivit au coin d'une rue : *Ne te fatigue point, sot, j'étois seul.* Qui pourra empêcher par les lois civiles les délits qu'un méchant commet étant seul, et, avec l'assurance qu'il n'y aura ni témoins, ni accusateurs? il n'y a que la crainte de Dieu et sa religion qui pourroient y mettre un frein. Et, quoiqu'il soit vrai que souvent on parvient à découvrir les délits les plus occultes, combien de fois ne se cachent-ils pas, de manière qu'ils ne sont connus que de Dieu, qui les voit!

Le Col. L'expérience, qui montre qu'ils peuvent se découvrir, suffit pour réprimer tout homme prudent, et l'empêcher de s'exposer.

Théod. Homme prudent! et quelle prudence supposez-vous dans un homme pervers, exercé aux crimes, et qui n'a jamais été découvert? D'ailleurs, il n'y a point eu d'homme si fou, qui, forgeant dans sa tête les moyens de commettre un délit en secret, ne se persuadât qu'il réussiroit à le cacher : tous espèrent qu'on ne le saura pas. Tous ceux-là ne peuvent être réprimés et contenus que par la religion, et la crainte de Dieu ; parce que toujours ils se promettent d'avoir l'adresse de se soustraire aux lois civiles. Ce n'est point assez pour contenir, que la vue de ceux qui ont été convaincus et punis, quand ils pensoient qu'on ne découvriroit point leurs délits, parce que ceux qui se déterminent ou se prépa-

rent à commettre les crimes dont ils ont la fantaisie, ne condamnent point ceux que d'autres ont commis, mais le peu de précaution qu'ils ont eue; et cette réflexion ne les arrête pas; seulement elle les porte à inventer de nouvelles ruses pour se mieux cacher ; et ainsi il n'est que la crainte de Dieu, à qui rien n'est caché, qui soit un frein suffisant pour contenir la malice des hommes.

La Bar. Supposez, mon Colonel, que vous êtes dans un endroit où l'on craint seulement les lois civiles pour s'abstenir des crimes manifestes, mais où en cachette tous peuvent faire ce qu'ils veulent, surtout s'ils suivent votre philosophie, *que tout ce qui convient à leur intérêt* leur est permis. Dites-moi sincèrement : vivriez-vous en sûreté au milieu de tant d'ennemis occultes? Parlez comme un homme de bien, vivriez-vous tranquille?

Le Col. J'avoue que non.

La Bar. Supposez, au contraire, un peuple où tous craignent Dieu et suivent la vraie religion ; n'y vivriez-vous pas plus en sûreté? Prenez garde que c'est moi qui vous fais la question.

Le Col. J'avoue, Madame, que je vivrois parmi ces gens-là avec beaucoup plus de repos.

La Bar. Tirez, Théodore, les conséquences de ces propositions qu'accorde le Colonel.

Théod. La conséquence est : *Que la loi de la religion est la meilleure pour le bien de la société.*

Le Col. Qu'il y ait, à la bonne heure, une loi qui ordonne à tous les citoyens d'avoir de la religion ; mais que chacun soit libre de choisir celle qu'il lui plaira le plus, d'être païen, juif, mahométan, ou ce qu'il voudra.

La Bar. Mais chrétien, non : car je remarque que vous ne l'avez pas nommé.

Le Col. Madame, rien ne vous échappe.

La Bar. En ce qui regarde notre vraie religion, vous avez suivi la maxime des nouveaux philosophes de nos jours, qui consentent toutes les religions et même l'athéïsme : mais ce n'est nullement la doctrine des vrais chrétiens.

Théod. Mais, mon ami, quel avantage espérez-vous dans une société où l'un sera mahométan, l'autre idolâtre, celui-ci juif, celui-là incrédule, et où chacun se formera une religion à sa guise? pourra-t-il y avoir de l'harmonie, de l'union, quand les uns regarderont comme licites les actions que les autres condamneront? belle source de discordes pour déchirer la société?

Le Col. Madame, laissons ce point.

§. XIII. — *Des Obligations de l'homme envers les méchans et les scandaleux, et savoir si la vengeance est permise.*

La Bar. Actuellement, Théodore, appliquons les doctrines générales à quelques articles en particulier, par exemple à la manière dont l'homme se *doit* comporter envers les *méchans* et les scandaleux ; bien que la philosophie du Colonel puisse nous dispenser de traiter ce point.

Le Col. Pourquoi dites-vous qu'elle pourroit vous en dispenser?

La Bar. Parce que, suivant votre philosophie, il n'y a ni ne peut y avoir de méchans ni de coupables.

Le Col. Le malheur est qu'il y en a ; et hier des voleurs blessèrent et volèrent un de mes domestiques, qui fut fort heureux de se sauver avec la vie ; mais malheur à eux, si je viens à savoir qui ils sont.

La Bar. Pauvres malheureux ! s'ils l'ont fait pour leur propre intérêt, ils ont très-bien fait ; et même vous devriez les louer d'après vos principes.

Théod. Ne vous souvient-il pas, mon ami, de ce qu'enseignent les docteurs que vous suivez ? *La satisfaction des passions et l'intérêt per-*

sonnel sont la base de toute justice (1). Ce principe est de votre grand maître ; et un autre docteur semblable dit : « que le délit qui nous paroît le » plus horrible, devient louable, si la nécessité » oblige à le commettre ; en sorte qu'un juge » bien entendu doit punir parfois de bonnes » actions, si elles se sont faites dans de mauvaises intentions, et récompenser celui qui » auroit fait de mauvaises actions avec un motif » de vertu (2). »

Le Col. Et quel motif de vertu pouvoient avoir ces voleurs en volant et blessant mon domestique ?

La Bar. Moi je le trouve dans vos maximes : car elles disent que tout homme qui est capable d'aimer est vertueux (3). Ceci est un de vos dogmes établi dans le *catéchisme de la galanterie*, suivant ce que je vous ai entendu dire dans quelques conversations. Peut-être ces voleurs n'avoient-ils rien que ce qu'ils ont volé à votre domestique, pour donner à quelque fille de leur goût : voilà un motif bien clair de vertu, puisque le vol a été l'effet de l'amour. Ceci n'a point de réponse, mon ami.

Le Col. Je déteste une semblable vertu.

---

(1) L'Esprit, p. 90.
(2) Pyrrhonisme du sage, §. 103.
(3) Les Mœurs, p. 398.

La Bar. Cela étant, vous détestez la doctrine de vos maîtres : prenez patience.

Le Col. Quand elle ne fait pas mon compte, je ne la suis pas.

Théod. En cela même, vous montrez que la règle de votre philosophie est la propre commodité ; et qu'une doctrine est vraie, si vous y trouvez votre compte, et que sinon elle est fausse. Il n'y a rien de plus commode pour vivre à son aise. Si vous me promettez, mon ami, de détester toute la philosophie qui ne vous est point utile ou commode, je me fais fort que vous détesterez tous ces systèmes de la nouvelle philosophie, que jusqu'à cette heure vous avez vantés avec tant d'ardeur ; parce qu'il n'y a point de doctrine plus dangereuse ni plus nuisible pour ceux même qui la suivent spéculativement : car déjà vous voyez qu'elle sert à louer, à approuver et canoniser les hommes les plus méchans. Je vais vous citer les auteurs et les pages qui portent ces doctrines capables de canoniser les plus horribles délits. Outre ce qu'a rapporté la Baronne, un grand philosophe des vôtres dit que *tout sentiment qui naît en nous, ou par la crainte de souffrir, ou par l'amour du plaisir, est un sentiment légitime, et conforme à notre instinct* (1). Un autre, d'une grande autorité parmi

(1) Les Mœurs, p. 82.

vous, dit clairement *qu'il est nécessaire d'avoir soin du corps plutôt que de l'âme ; de procurer à son corps toutes les commodités, et de ne point se priver de ce qui peut causer du plaisir ; qu'il faut donner un guide à la raison, et que ce guide est la nature* (1). Or, quel méchant y a-t-il dans tout le monde qui ne soit pas capable d'aimer ? *Donc il est vertueux.* Quel méchant y a-t-il qui ne foule aux pieds la raison, et qui ne la fasse servir aux passions de la nature ? *Donc il a fait en cela ce qu'il doit*, d'après votre doctrine. Vous voyez, Colonel, que vous prenez le parti de tous les méchans et délinquans du monde ; parce que, suivant la doctrine de ces philosophes impies, ceux qui jusqu'ici se nommoient méchans sont, dans votre opinion, des hommes vertueux, et qui agissent avec justice.

Le Col. Voilà qui est fini. Ce n'est pas là le point que nous voulions traiter ; c'étoit de savoir si les méchans doivent être châtiés, et comment ; car là-dessus il y a quelque chose à dire.

Théod. La justice demande que les bons soient récompensés et les méchans punis. Ce qu'il convient de constater à présent, c'est si la vengeance est permise.

Le Col. Rendre le bien pour le bien, et le mal

---

(1) Disc. sur la Vie heur., p. 148.

pour le mal, c'est la chose la plus raisonnable qu'on puisse commander: que celui qui a reçu le *bien*, paie par un autre *bien;* et que celui qui a reçu le *mal*, paie par un autre *mal*. Tel est, mon cher Théodore, le vœu de la raison.

La Bar. Je ne vous ai jamais vu si raisonnable, Colonel.

Théod. Madame, tout ce qui paroît raisonnable ne l'est pas. Si un père de famille a beaucoup d'enfans, et qu'en sa présence l'un offense l'autre, le bon père approuvera-t-il que l'offensé tire lui-même vengeance en sa présence ?

La Bar. Non, certes. Le père est celui qui doit se charger du châtiment du coupable, et de la satisfaction de l'offensé.

Théod. C'est ce que Dieu fait avec nous qui sommes ses enfans. Quand quelqu'un offense son concitoyen, c'est le souverain père de famille qui doit châtier le délinquant, et ne point permettre que l'offensé se fasse justice par lui-même?

Le Col. Mais quoi! le méchant doit rester impuni ?

Théod. Non : cela seroit un grand désordre; mais il doit être puni par le juge qui a pour cela l'autorité publique, et non par le particulier.

Le Col. Mais si le juge, qui n'est point l'offensé, le doit punir, ce droit appartiendra plutôt à l'offensé lui-même.

Théod. Cela ne convient nullement. Ecoutez-moi avec tranquillité, et peut-être vous me donnerez raison. L'offensé ne peut jamais se comporter de sang-froid dans la vengeance, et avec la mesure exacte de la justice. Celui qui est offensé aura beau prendre la balance de la justice, il n'aura jamais la main si tranquille et si paisible, qu'elle ne tremble. Toujours celui qui est offensé se sent altéré, l'amour-propre blessé crie; le tumulte intérieur de la passion, de la vengeance étourdit l'âme, et elle n'est point en état d'entendre *la voix douce de la raison.* Cependant la passion met le feu, et la fumée de ce feu offusque les yeux de l'entendement. Comment donc l'âme, qui n'entend plus la voix de la raison, pourra-t-elle gouverner avec droiture ses actions? C'est ainsi que le vindicatif passe toujours les bornes que lui prescrivoit la raison; la vengeance devient en partie une action injuste, et par là le coupable est injurié. Voilà pourquoi la vengeance propre est toujours injuste. Je veux, Madame, vous faire une comparaison. Supposons que deux compétiteurs luttent ensemble dans une salle; si nous tirons une ligne droite sur le pavé, et donnons à chacun son terrain et sa limite qu'il ne lui soit pas permis de passer, seroit-il possible qu'étant aux prises ils ne sortis-

sent point de cette limite, soit l'un, soit l'autre, et n'entrassent sur le terrain du concurrent? Il en est de même dans toutes les querelles : on ne se tient jamais exactement sur la ligne qui marque à chacun les limites de la justice; et c'est pour cela que, dans le fort de la lutte, tous les deux ont coutume d'avoir leur *raison* et leur *tort*; parce que tous les deux excèdent et outrepassent leur droit, en empiétant injustement sur le terrain d'autrui. Rien de cela ne doit arriver, quand celui qui juge le délit est sans passion; car, n'étant point l'offensé, il détermine la peine due suivant les lois.

La Bar. Je n'avois jamais si bien entendu pourquoi les lois ne laissent pas au particulier offensé le droit de se venger lui-même.

Le Col. Théodore, dans ce que vous nous donnez pour doctrine, vous supposez des hommes de bois et non de chair : vous les supposez inaltérables, insensibles, en un mot comme s'ils étoient de bronze et sans passion.

Théod. Je les veux sensibles à la raison ; et les lois feront le reste ; mais vous, comme vous êtes en faveur des passions, vous prenez un autre chemin ; quelqu'un doit se tromper.

La Bar. Donc, nous devons regarder comme constant que les malfaiteurs et délinquans ne

doivent pas être punis par le particulier qui est l'offensé, mais par le juge à qui les lois en ont confié le pouvoir.

Sur la Peine de mort.

Théod. C'est une vérité que vous pouvez inscrire parmi celles qui sont déjà prouvées. A présent, il se présente une autre question, sur laquelle M. le Colonel ne sera point d'accord avec moi; savoir, s'il est permis ou non d'infliger la peine de mort aux coupables.

Le Col. Discourant sans passion, je dis que non; et, agissant avec passion, je dirois que oui. Voici la raison: Dieu, auteur de la vie, peut l'ôter à celui à qui il l'a donnée; et je juge avec de bons philosophes que l'homme ne doit point seul ôter la vie à un autre homme, parce qu'il n'est pas permis à la créature de défaire ce que Dieu a fait. Il est vrai qu'il arrive souvent que les hommes usent de ce droit, qui n'appartient qu'à Dieu. Mais je prétends qu'ils ne font pas bien.

La Bar. Etrange doctrine pour un militaire!

Le Col. Nous autres, Madame, nous agissons suivant la pratique et l'usage du monde: les maximes spéculatives dépendent du raisonnement de chacun. Je pense en théorie une chose, et dans la pratique je fais comme les autres.

Théod. Si Dieu, qui est l'auteur de la vie, ne

nous avoit pas fait une loi de la retirer aux coupables, je suivrois aussi cette opinion ; mais nous voyons que, depuis le commencement du monde, il a menacé de mort certains délits qu'il défendoit ; et que tel a toujours été le châtiment le plus ordinaire par lequel il a voulu détourner les hommes de les commettre ; d'autant que l'expérience fait connoître que c'est la crainte de la mort qui retient l'homme enclin au mal.

Le Col. Il y a beaucoup d'autres châtimens pires que la mort même : servons-nous de ces peines, et laissons la vie à qui Dieu l'a donnée. L'exil et le bannissement en des pays malsains, manquant de vivres et abondans en bêtes féroces : les galères plusieurs années, la prison pour toute la vie, sont des morts lentes, et des tourmens plus cruels que la mort même. Que signifie un supplice qui ne dure qu'un instant ? Une balle nous tue sans que nous le sentions ; et un coup mortel à la gorge, est à peine porté, que presque aussitôt on y est insensible. Mon ami, la crainte de la mort est pour les âmes viles, les esprits plébéiens, les âmes lâches, les cœurs efféminés, etc. ; nous autres militaires, qui nous sommes élevés avec des sentimens généreux, nous entrons en bataille en chantant ; et, quand nous voyons tomber les compagnons à nos côtés, nous portons plutôt envie à la gloire militaire de

cette mort honorable, que nous n'en avons la crainte; la crainte! mouvement indigne de ceux de notre profession. Si nous étions prisonniers, ou déshonorés à la tête des troupes, voilà ce que nous ne pourrions tolérer. Etablissons donc, Baronne, que la mort n'est un châtiment que pour les gens vils; qu'il y a d'autres châtimens capables de contenir les délits; tout châtiment qui touchera l'honneur fera plus d'effet. Laissons la vie à celui à qui Dieu a voulu la donner.

La Bar. Vous avez parlé comme militaire, et sûrement vous animeriez beaucoup vos soldats en leur parlant ainsi au commencement de quelque attaque. Je n'ai qu'un doute sur votre prétendu mépris de la mort, c'est le découragement où je vous vis l'an passé, quand on vous annonçoit une hydropisie de poitrine, qui est presque une mort infaillible. Vous étiez accablé de tristesse, vous fîtes les démarches les plus coûteuses pour faire venir de très-loin des médecins qui pussent vous délivrer de ce mal; et en effet vous avez guéri à force de remèdes très-dispendieux. Quoi! tant de crainte de la mort alors! et tant de mépris à cette heure?

Le Col. A vous dire vrai, je fus effrayé; mais alors je parlois comme homme, et à cette heure, je parle comme militaire.

Théod. Et les coupables que *la société* doit punir, à quelle classe appartiennent-ils? A celle d'hommes, ou à celle de militaires? S'ils *sont* militaires, je dirai aussi que peut-être ils seront plus sensibles à ce qu'on leur retire l'uniforme et les distinctions militaires en présence du régiment, qu'à une mort secrète; mais peut-on supposer que des militaires soient coupables? Je leur fais l'honneur de croire que non. Tous les coupables sont donc simplement hommes; *et*, comme tels, ils doivent, aussi bien que vous, craindre la mort plus qu'aucun autre châtiment.

Le Col. Les châtimens *prolongés* beaucoup sont, sans contredit, une mort lente.

Théod. Néanmoins la plupart des coupables aiment mieux cette mort lente qu'une mort courte et violente. La preuve en est constante; si, à l'occasion de la fête du Prince, ou pour quelque autre motif, on fait grâce de la mort à un criminel, en commuant sa peine en celle des galères, ou d'un bannissement perpétuel dans les pays les plus malsains, ce n'est que complimens et réjouissances parmi les compagnons, etc., preuve que le coupable a amélioré son sort.

La Bar. J'ai toujours entendu dire la même chose, quelque cruel que l'exil ait été.

Théod. Bien plus; il y a peu d'années qu'un

certain Souverain (1), entiché de votre philosophie, abolit la peine de mort, et ordonna qu'on ne l'infligeât à personne, mais qu'on destinât les coupables à travailler toute leur vie aux ouvrages publics, avec telles et telles peines. Cela fut au commencement de son règne ; mais les délits et les attentats se multiplièrent tellement dans ses Etats, qu'enfin il se vit obligé de condamner à mort une foule de sujets, convaincu que la mort seule peut réprimer les esprits malveillans et portés au mal.

La Bar. Néanmoins, Théodore, si j'étois Souveraine, il m'en coûteroit beaucoup de condamner les coupables à mort.

Théod. Alors, Madame, vous agiriez d'après les mouvemens de votre caractère, mais non d'après le suffrage de la raison ; et j'ajoute que vous vous rendriez coupable de cruauté envers vos vassaux.

La Bar. Coupable de cruauté ! je ne vous entends pas.

Théod. Supposez qu'étant Souveraine, on vous donnât avis que des ours et des lions font de grands ravages, non-seulement dans les troupeaux, mais encore dans les villages, tuant des femmes, enlevant des enfans, et mettant en pièces les

(1) L'empereur Joseph II.

voyageurs ; et que vous ne consentissiez point à ce qu'on mît à mort ces ours et ces *bêtes cruelles* : seroit-ce là de la pitié.

La Bar. Dieu me préserve d'une pitié si mal entendue ; parce que ce seroit avoir de la compassion pour les ours, et de la cruauté pour mes chers vassaux, que je devrois aimer comme mes enfans.

Théod. Je dis, moi, la même chose. Les voleurs de grands chemins, les assassins, etc., sont des ours déguisés sous la peau humaine ; et pardonner à ces coupables, ce seroit être cruel envers les personnes qu'ils tueroient, blesseroient ou maltraiteroient. Supposez qu'un de ces malfaiteurs, se voyant *délivré de la mort*, continuât ses affreux délits, et qu'il tuât quatre ou cinq personnes ; sur qui retomberoient ces assassinats ? si pour avoir laissé la vie à un ours ou à un lion, celui-ci mettoit en pièces quelque personne ; qui manqueroit de vous jeter la faute de cette mort ?

La Bar. Alors je me regarderois comme homicide.

Théod. Et pourquoi non dans notre cas ? Dieu vous préserve, Baronne, d'abuser à ce point de votre bonté naturelle, ce qui seroit une vraie cruauté ! Qui pourroit apaiser les clameurs du peuple, quand il verroit que vous risquez la vie

des innocens, en épargnant la mort aux coupables? Dès qu'un homme cherche à tuer, ou à faire quelque autre insulte grave à ses concitoyens, il se déclare ennemi déguisé de tous, et renonce par là même au droit qu'il avoit à la vie. Vous êtes exempte, Madame, de pareils embarras ; mais vous voyez bien que ce qui paroît clémence envers les coupables, est une vraie cruauté envers les innocens.

§. XIV. — *De l'Obligation de l'homme envers ses amis.*

Théod. Ce point, Baronne, vous regarde plus que personne ; parce que je vous ai entendue discourir plusieurs fois en bonne philosophe sur les lois de l'amitié ; et d'ailleurs la matière de l'amour est le propre du cœur des femmes.

La Bar. Ce qu'il y a de certain, Théodore, c'est qu'à ce sujet j'ai philosophé beaucoup ; et il me semble que le Colonel ne s'accorde pas avec moi dans les principes sur lesquels je me fonde. Qu'il donne d'abord l'opinion de ses auteurs, je déclarerai ensuite ce que je pense.

Le Col. Nos livres parlent de l'amour avec beaucoup d'éloges ; et on ne peut nier que cette noble passion le mérite. L'un dit *que le sentiment de l'amour est l'unique base où se puissent affermir*

les fondemens d'une morale utile (1). Un autre dit plus : car il donne pour dogme *que quiconque est capable d'aimer est vertueux ;* et que *quiconque est vertueux est capable d'aimer* (2) ; tant ce grand homme regarde comme identiques l'amour et la vertu ! Sur cela il ajoute « qu'il n'est » point à craindre que la passion de l'amour » préjudicie aux mœurs, parce qu'elle ne peut » que les perfectionner ; d'autant que toutes les » vertus se donnent la main entre elles, et que » la tendresse du cœur est une vertu. »

La Bar. Beau raisonnement ! Théodore, est-il possible qu'un homme n'ait pas honte de donner une raison si ridicule pour défendre un système si absurde ?

Théod. Madame, ne vous étonnez pas que la gangrène du cœur, dans l'homme, passe facilement à la tête. On ne peut ignorer que, quand cette passion parvient à s'emparer du cœur, elle ne connoît ni termes ni limites : parce que ni les lois, ni la décence, ni les droits de la nature, ni le respect du sang ou de l'amitié, ni l'amour de la patrie, ni les intérêts de la religion ne suffisent pour la contenir. Celui qui vit dans le

---

(1) L'Esprit, p. 230.

(2) Les Mœurs, p. 398.

monde n'ignore rien de cela ; et cependant vous avez entendu ce que disent ces auteurs.

Le Col. Ils disent encore plus : car l'un d'eux assure « que les hommes sont fous de se per-
» suader que c'est une chose louable de résister
» à la passion de l'amour, ou qu'il est honteux
» de s'en laisser vaincre ; car l'unique moyen de
» se délivrer de son importunité est de lui ac-
» corder tous ses désirs (1). »

La Bar. C'est assez, c'est assez, Colonel : n'exposez point semblable doctrine devant une dame ; la décence ne le permet point, et même c'est une espèce de blasphème contre le respect qui nous est dû; notre honneur mérite des égards.

Le Col. Pardonnez, Madame ; je ne l'ai fait que par votre ordre, puisque vous m'avez demandé la doctrine de mes livres. Moi je ne la suis point : je ne dis que ce que j'ai lu.

La Bar. Venons, Théodore, à des raisonnemens solides.

Théod. Madame, avant de les commencer nous devons distinguer *amour de passion* et *amour d'estime*, qui sont des choses très-différentes. Dites donc ce que vous pensez par rapport à l'un et à l'autre ; car en cette matière, suivant ce que j'ai entendu dire, vous pouvez don-

(1) Les Mœurs, p. 72.

ner des leçons ; et M. le Colonel les entendra avec plus de plaisir de votre bouche que de la mienne.

Le Col. La Baronne a pour moi une éloquence irrésistible. Dites, Madame, ce que vous entendez en cette matière *d'amitié* et *d'amour*.

La Bar. En cette matière j'ai une obstination réfléchie, telle que celle d'un hérétique, parce que je ne crois rien. J'ai des idées si différentes de celles du commun, que nécessairement mes systèmes et mes sentimens seront opposés aux vôtres ; et ainsi, quand on me parle *d'amitié* et *d'amour*, je laisse tomber ces paroles comme insignifiantes : je n'y crois pas.

Le Col. Vous faites une injure manifeste à tous ceux qui vous connoissent et qui vous fréquentent ; votre incrédulité est une ingratitude : quelle vilaine qualité dans une dame à qui la nature en a prodigué tant d'autres qui vous rendent aimable aux yeux de tous ceux qui ont l'honneur et le bonheur de vous connoître. La première obligation de l'homme a toujours été, Madame, d'aimer celui qui l'aime.

La Bar. Quant à moi vous êtes bien trompé. Sur ce point je suis hérétique et presque hérésiarque ; parce que je désire tirer mes amis de l'erreur où vous voulez les jeter. Dites-moi : n'est-il pas vrai qu'une dame douée de bonnes

qualités naturelles et acquises, belle, vive, discrète, attentive et polie, plaît généralement à tout le monde? Or, je vous demande, sera-t-elle obligée d'aimer tous ceux à qui elle plaît, sous peine d'être ingrate? Il faudra donc qu'elle ait un cœur d'hôtellerie, pour placer tous les passans?

Le Col. Jamais on ne m'a fait de question qui m'ait plus interloqué.

La Bar. Voyez ce que vous répondez. Si vous dites qu'elle est obligée d'aimer tout le monde, son cœur sera bien malheureux; elle sera à plaindre d'être ornée de tant de qualités; parce que, dès que vous l'obligez d'aimer tous ceux qui la trouvent aimable, il faudra qu'elle aime beaucoup d'imbéciles, beaucoup de pervers et de vicieux, beaucoup d'insolens, beaucoup d'audacieux, etc.: y aura-t-il, encore une fois, un cœur plus malheureux, et surtout sous peine d'être ingrate! mon Colonel, arrangez-moi tout cela. La dame dont je parle, je la suppose très-parfaite: tous ceux qui la voient et la fréquentent se meurent pour elle nécessairement; dans ce nombre il y a des hommes laids, imbéciles, vicieux, ridicules, insolens, enfin des monstres; et la pauvre dame doit, dans votre opinion, aimer tous ces gens-là, ou être ingrate; il n'y a point d'alternative plus cruelle.

Théod. Répondez-lui donc, mon Colonel?

Le Col. Je ne puis.

La Bar. Donc elle est fausse, cette sentence, qu'*il y a obligation d'aimer qui nous aime.* Il ne pourroit y avoir de loi plus dure, ni plus opposée à la philosophie du cœur humain. Quoi! si un insensé, une brute, un homme chargé de vices, un assemblage de défauts, veut m'aimer, je serai dans l'obligation de l'aimer; quoique mon entendement y répugne, que mon cœur s'en indigne, que mon âme le déteste, et que toute personne de jugement l'ait en horreur? Et, si je ne l'aime pas, je suis une ingrate? Ah! quelle philosophie? c'est la plus barbare qu'on puisse voir.

Le Col. Madame, ne m'en faites pas un crime: je suivois l'opinion qu'on m'a enseignée.

La Bar. Vous ne savez point, vous autres militaires, l'anatomie du cœur d'une dame. Vos cœurs se pétrissent de poudre (1), et se nourrissent de sang humain: batailles, blessures, morts, et dix mille hommes couchés sur la place sont un plat exquis pour la table d'un général. Les villes rasées, les champs ravagés, tout ce qui cause de l'horreur à la nature, est pour vous un plaisir. Les cœurs de cette espèce n'entendent rien en amour: cela nous appartient à nous autres, dont l'âme délicate ne souffre ni violence ni oppres-

(1) L'Espagnol parle de poudre à canon.

sion. *Une âme bien élevée ne doit aimer que ce qui est en soi un objet aimable :* voilà mon dogme fondamental.

Le Col. Les personnes qui vous aimeront ont en cela même un mérite qui les rend dignes de votre retour.

La Bar. Vous n'y entendez rien, vous dis-je, mon Colonel. Représentez-vous un loup qui court après une brebis par monts et par vaux : tantôt il monte au haut d'une montagne, tantôt il descend au bas d'une vallée ; ici il saute un ruisseau, là il entre au milieu des broussailles et des ronces ; ici un chasseur le tire, là il échappe à un autre danger ; rien ne l'arrête ; et le tout par amour pour la brebis, parce qu'il se meurt pour elle. Or je demande : la brebis, qui voit tout cela, sera-t-elle dans l'obligation d'aimer ce loup ?

Le Col. Aucunement ; mais bien de l'avoir en horreur.

La Bar. Puisqu'un amour ne se paie que par un autre amour, si le loup se meurt d'amour pour la brebis, s'il fait mille excès et s'expose à mille dangers pour elle, elle sera une ingrate si elle n'a point d'amour pour lui. Vous riez ? Ce n'est pas là ce que je veux, Colonel, c'est une réponse.

Le Col. Et quelle réponse voulez-vous, s'il n'y en a point ?

La Bar. Voilà pourquoi je vous ai dit que vous autres vous n'entendiez pas la constitution du cœur d'une dame. Vous appelez amour ce qui n'est point amour, ni sa ressemblance. Le loup aime la brebis, et il voudroit se rassasier de sa chair, parce qu'il la trouve savoureuse, tendre, délicate. En cela, il s'aime lui-même, et non la brebis; c'est passion d'amour pour son ventre, il n'en hait pas moins la malheureuse brebis qui tombe entre ses dents. Mais n'est-ce point *là le* portrait de ce que vous appelez passion d'amour? Ce sera sans doute l'amour de soi-même, et non du misérable objet que poursuivent ces maudits loups. Le méchant *Zopyre, qui poursuit l'honnête Zénobie*, en quoi montre-t-il son amour quand il lui cause le plus grand mal? Aveuglé par l'amour de lui-même, il ne craint pas de sacrifier à sa barbare passion la pauvre et infortunée victime. Est-ce là de l'amour? C'est une haine raffinée, un délit horrible, un attentat scandaleux, et une insolence impardonnable. Répondez si vous pouvez.

Le Col. Souvent le but de celui qui aime une belle dame est seulement de se complaire dans sa beauté, et de se réjouir dans l'admiration de ses qualités; et, en cela, il ne fait qu'alimenter la passion de l'amour.

La Bar. Oui de l'amour, mais de l'amour de

soi-même ; parce qu'en cela il ne pense qu'à lui. Supposez que cette dame jolie et aimable, a jeté les yeux sur un autre dont le premier est ennemi : alors tout est perdu, et peut-être l'amour se convertit en haine, comme voyant tout en sens contraire ; parce que la première affection n'étoit point amour de la dame, mais amour de soi-même, et un désir qu'elle y correspondît. Voici donc, mon Colonel, voici mon système, qui, ce me semble, se fonde sur la saine raison : *l'amour doit suivre l'estime, et l'estime doit suivre le mérite.* C'est pourquoi, qu'une dame de bon sens et de belles qualités se présente dans un cercle brillant où il y ait beaucoup de messieurs ; sans doute il y en aura parmi eux de très-mauvaises mœurs, de paroles lascives, d'expressions étudiées, de maximes fausses et de pensées hardies ; ces messieurs aimeront la dame, parce qu'elle le mérite, et elle les aura en horreur, parce qu'ils le méritent. Ainsi, de cette manière, on donne à chacun ce qui lui est dû, l'amour à celui qui mérite l'estime, et le mépris à qui le mérite : voilà ce que demande la saine raison, et ce que je vous dis. Mais, Théodore, j'ai discouru avec beaucoup de feu ; vous, traitez ce point, de sang-froid et avec plus de méthode.

Théod. J'ai eu du plaisir à ce que M. le Colonel vous entendît, et admirât votre philoso-

phie d'amour. Mais, revenant aux obligations d'un homme envers ses amis, il nous faut d'abord fixer notre idée sur ce qu'on doit entendre par *ami*; parce que beaucoup changent les noms des choses. Qu'entendez-vous, Madame, par *ami*, par *amitié*, *amour*.

La Bar. Je dis *qu'aimer une personne, c'est désirer sincèrement le bien de cette personne*. Vous voyez que par là je condamne la majeure partie des amitiés, des amours, parce qu'elles désirent *le bien pour elles*, et ne font pas attention *au bien de la personne qu'elles ont pour objet*.

Théod. Cela est vrai ; et, dans cette supposition, je vais expliquer les obligations de l'homme envers ses amis. Il a déjà été dit *que l'amour de passion ne mérite aucune correspondance*. C'est là un dogme infaillible ; parce que, dans l'amour de passion, celui qui aime cherche son propre intérêt, et non le bien de l'objet aimé ; et ainsi ce n'est point *un amour véritable*, mais un amour *faux*, et peut-être une vraie *haine*. Le monde nous donne à chaque pas des preuves évidentes de cette vérité. Or, un amour qui est une haine véritable plutôt qu'une affection, quel retour mérite-t-il ?

La Bar. Ce qu'il mérite, c'est le mépris et l'horreur.

Théod. *L'amour d'estime*, c'est-à-dire *l'amour*

par lequel on désire le bien de l'objet aimé, et non le sien propre, mérite rétribution ; il mérite que je désire le bien de celui qui veut le mien. La saine raison le prescrit ainsi.

La Bar. Mais, mon cher Théodore, avec cette restriction, que cette récompense se borne à désirer son bien, et n'aille point jusqu'à *l'affection amoureuse*, s'il n'y a point de titre à l'estime.

Théod. Vous dites bien, Madame ; parce qu'il est de l'essence d'un cœur bien fait de ne point *aimer* sans *estime*, et de ne point *estimer* sans *mérite*. Dans le cas donc que vous avez posé, et qui est très-fréquent, où une Dame, pleine de qualités, estimable de corps et d'esprit, se verroit courtisée par des indignes, mêlés par hasard avec des personnes de mérite, tous doivent aimer cette dame dans le sens de désirer son bien et son bonheur ; et la dame aussi doit leur désirer le bien qui leur correspond : en cela consiste le vrai *amour de correspondance ;* mais, quant aux indignes, elle ne leur doit pas *d'estime;* et par conséquent elle ne peut ni ne doit avoir pour eux *l'amour d'affection*, parce qu'il n'y a point de mérite sur quoi il soit fondé.

Le Col. Voilà comme vous vous faites un système bon pour la république de Platon. Cette doctrine est pour des cœurs imaginaires, et non

pour les cœurs de chair et de sang qu'il y a dans ce monde, et qui ne savent vivre que d'*amour*.

La Bar. Croyez-moi, Colonel : vous autres vous n'entendez pas le langage de la raison, vous ne connoissez que celui de la passion. Mais restons-en là. Celui qui voudra posséder le cœur d'une dame qui n'est point encore pris et captif, un cœur pur, en un mot, doit faire en sorte de le mériter par des qualités estimables ; il ne doit pas se contenter d'encens ordinaire, ni de ces hommages que l'on va apprendre au théâtre, pour les placer à la première occasion qui se présente. Croyez, mon Colonel, que nous entendons le langage de *la galanterie*, et que nous savons très-bien qu'entre cent messieurs qui nous courtisent, il n'y aura peut-être pas un véritable ami. Quoique nous ayons la tête ornée au dehors, elle n'est pas vide en dedans. Nous écoutons, nous parlons ; et intérieurement nous rions et nous nous moquons ; parce que nous croyons que si vous rencontrez cent dames, vous rendez à chacune d'elles les plus grands hommages, et lui vendez la fausse préférence que vous dicte le *rituel de la galanterie*. Continuez la question, Théodore, de la manière qui vous semblera plus convenable.

Théod. Pour remplir votre intention, je dis que l'ami qui l'est véritablement doit rendre à

son ami tous les services qui ne sont point en opposition avec Dieu, avec l'âme, avec la patrie, les pères naturels, etc.; parce que ce sont là des obligations plus fortes, et qui ne doivent point céder à la simple amitié.

Le Col. Or, moi, je pense que, si *l'amitié* est véritable, elle doit prévaloir sur tout.

Théod. Remarquez, Colonel, que Dieu est le véritable ami, que la patrie, que les pères sont aussi de véritables amis. Donc, si le droit d'amitié est dans votre opinion si fort, qu'il l'emporte sur tout; *l'amitié de Dieu, celle de la patrie et des pères*, sont des amitiés qui doivent l'emporter. L'obligation que nous impose la nature est avant celles que nous prenons librement. Or, l'homme étoit créature de Dieu avant d'être l'ami de son ami; il étoit fils de la patrie et de ses pères avant d'être l'ami de personne : donc cette amitié d'obligation doit être préférée à l'amitié d'élection. Cela ne peut être contesté.

§. XV. — *Des Obligations de l'homme envers les misérables.*

La Bar. N'oubliez pas, mon maître, de m'instruire des obligations de l'homme par rapport aux malheureux, parce que je veux savoir ce que je dois faire, je veux distinguer la *générosité*, de *l'humanité* et de la *charité*.

Théod. Dans cette matière, comme en toutes, il est juste que vous entendiez auparavant monsieur le Colonel.

Le Col. Je parlerai avec beaucoup de plaisir, d'autant plus que c'est ici le triomphe de nos livres : jamais on n'a fait valoir plus qu'eux les droits sacrés de *l'humanité*. Ce sont les nouveaux philosophes qui ont le mieux étudié les *droits* incontestables de l'*homme* ; car ils nous font voir avec la plus grande évidence que nous devons les considérer tous comme frères, et fils du même père, qui est *Dieu*, et de la même mère qui est la *nature*. Ce lien indissoluble de *frères* produit un caractère harmonieux d'*égalité* dans les droits réciproques de l'humanité, qui répugne à *la tyrannique* différence de *souveraineté*, *despotisme et oppression*. La loi d'égalité et de *fraternité* engendre un *amour mutuel, tendre, fidèle et constant,* qui fait que le misérable, que l'affligé ait un prompt secours de la part des autres hommes, parce que tous l'aiment comme frère, et le respectent comme égal. Croyez, Madame, que jamais on n'a senti dans le monde, autant qu'actuellement, cet amour réciproque d'*homme à homme*, quel qu'il soit, grâce au système des nouveaux philosophes.

La Bar. Jamais on n'a prêché davantage dans le monde, ni moins exécuté. Que dites-vous, Théo-

dore, du ton qu'on se donne de prêcher par le monde cette nouvelle découverte et cette grande nouveauté, que nous devons nous aimer comme frères ? Quelle chose étrange, mon Colonel ! on ne peut nier qu'on voie paroître de temps en temps dans le monde des choses auxquelles on n'avoit jamais songé. Je vois bien, Colonel, que vos maîtres n'ont pas eu connoissance d'une nouveauté que je vais vous communiquer. Dans l'ère de 2514 ans de la création du monde, le Créateur lui-même donna à Moïse sur le mont Sinaï, qui est près de l'isthme de Suez, une loi expresse à tout homme, *d'aimer les autres hommes comme lui-même ;* et quand Dieu vint dans le monde, il y a 1823 ans, il nous ordonna d'aimer nos ennemis comme nous-mêmes. Vous voyez que c'est là une chose nouvelle ; ou peut-être notre Créateur et notre Rédempteur auront appris de vos philosophes cette grande découverte ! Ah ! mon Colonel, qu'il ne vous souvient guère du catéchisme qu'on vous a enseigné dans l'enfance ! Aussi, si vous voulez nous prêcher ce sermon de *l'amour du prochain*, n'attendez point d'honoraires, parce que c'est un vieux sermon que nous avons entendu maintes fois.

Le Col. Madame, pour la moindre chose vous prenez feu. Actuellement nous sommes dans une conversation douce. Que dites-vous, Théodore ?

Théod. Je suis dans la plus grande confusion qu'on puisse voir, parce que je me rappelle plusieurs dogmes de votre doctrine, que je vous prie de concilier avec cette loi de l'amour réciproque. Vous avez dit ces jours derniers, d'après vos livres, que la *sensibilité physique et l'intérêt propre sont les deux moteurs de l'univers moral :* vous avez dit que *celui qui cherche sa commodité, même au détriment d'autrui, agit d'une manière louable :* vous avez dit que *nous devons chercher notre bien même au préjudice d'autrui, pourvu que le préjudice fût le moindre possible.* Vous avez disculpé le vol, et d'autres violences, quand elles nous procurent de l'avantage, et que nous avons intérêt à les commettre, etc. Dans tout cela, il est clair que nous ne montrons pas d'amour à nos frères, et que nous ne respectons pas les droits sacrés de *l'humanité* et de *l'égalité :* n'est-il point vrai, mon Colonel ?

La Bar. Qu'avez-vous, Colonel ? une paralysie sur la langue ? Prenez ce flacon, et respirez-le : cela vous soulagera.

Le Col. Et vous, Madame, toujours plaisante, même dans les matières les plus sérieuses ! Moi, j'ai déjà dit ma pensée, que Théodore dise la sienne.

Théod. Baronne, comme le but de ces conférences est votre instruction, je dois vous dire

que la commisération envers nos frères malheureux est un double précepte de Dieu, qu'il nous intime d'abord par la saine raison, et ensuite par des lois positives. Dieu est le père de tous, et les pères, qui ont donné la vie à leurs enfans, sont obligés de les alimenter, quand ils ne peuvent se sustenter par eux-mêmes. Les biens du père commun, faites-y attention, sont dans ce monde ; c'est de ces mêmes biens que doit sortir l'aliment des enfans ; et tous les biens du père sont hypothéqués pour cette fin. Si ces biens sont dans les mains des riches ; qu'ils prennent patience, et donnent au malheureux ce dont il a besoin ; car c'est une charge des biens et non de la personne. Le pauvre, en temps que Fils de Dieu, a un certain droit aux alimens ; et, quelle que soit la main qui les a, elle ne peut les lui refuser ; parce que, quand le père commun a donné les biens aux riches, il les leur a donnés à la charge d'alimenter le pauvre.

La Bar. Pour cette doctrine-là, elle est claire, et je l'entends. J'y vois que de secourir le pauvre, c'est obligation plutôt que libéralité.

Théod. Réfléchissons-y davantage. Dieu a créé tout ce qu'il y a dans l'univers ; c'est pourquoi il est en quelque façon père de toutes ses créatures : il doit les sustenter toutes, et en effet il nourrit les oiseaux dans l'air, les bêtes sauvages

dans les forêts, les poissons dans la mer, etc. Il n'y a point d'insecte ou de ver, pour lequel Dieu n'ait mis, dans un endroit ou dans un autre, une table où il lui sert l'aliment le plus analogue et le plus proportionné : sa providence a soin de tous : aucun ne périt de faim ; si ce n'est peut-être le petit oiseau qui est en cage, parce qu'il dépend de l'homme ; mais ceux qui sont à la charge de Dieu vivent tous et se maintiennent. Or si Dieu a tant de soin des plus petits insectes, qu'il les nourrit tous, sera-t-il possible qu'il oublie l'homme, sa créature favorite ? Mais où sont les alimens du pauvre, de l'infirme, de l'estropié, *qui ne peuvent les gagner en travaillant* ? où sont-ils en dépôt, sinon dans les mains *du riche* ? donc en conscience il doit donner au pauvre l'aliment dont il a besoin. Voilà ce que me dicte la saine raison.

La Bar. J'entends cela fort bien ; parce que cette loi est en vigueur dans nos majorats. Les pères morts, le majorat passe au fils aîné, à la charge d'alimenter ses frères en proportion des revenus de sa maison. Telle est la jurisprudence en vigueur parmi nous.

Théod. L'avare s'excuse de donner l'aumône, sur ce qu'il y a d'autres riches qui ont autant que lui l'obligation de secourir les pauvres ; mais il faut remarquer que, si dans une ville il y

a par exemple sept riches, tous sont sans doute dans l'obligation de secourir le misérable ; mais, si le pauvre me demande à moi l'aumône, je suis plus obligé à la lui donner que les autres à qui il ne la demande point alors, vu qu'il me la demande à moi, et qu'il a droit à mon aumône. Par exemple, Baronne, vous avez différens fermiers dans vos biens ; et tous ont une égale obligation de vous payer la rente convenue ; mais, si vous la demandez à François et non à Jean, François a alors plus d'obligation de vous payer ; car quoique votre droit soit égal sur tous, par le fait même de demander la rente à celui-ci et non aux autres, vous avez un droit plus fort contre lui que contre les autres.

La Bar. Si le pauvre ayant un droit égal à l'aumône des sept, chacun d'eux s'excusoit, le pauvre resteroit sans secours, et tous devant Dieu seroient coupables d'une espèce de vol, comme agissant contre le droit que Dieu a donné au pauvre sur le bien des riches. Je ne sais quel plaisir a l'avare d'amasser de l'argent, et toujours de l'argent ?

Le Col. Il est constamment un des beaux métaux que Dieu a créés.

La Bar. Qu'ils se plaisent donc à le contempler, et pour cela quelques pièces de monnoie suffisent ; mais à quoi sert que le métal soit joli,

puisqu'ils le tiennent enfermé sans le voir ? ah! mon Colonel, ces riches ne savent point le plaisir que l'on goûte à faire renaître la joie sur un visage affligé ! J'ai connu un Anglais vraiment philosophe, et par conséquent libéral : tout ce qu'il faisoit étoit par quelque raison, et jamais par passion ou par coutume. Sa maison étoit pourvue seulement du nécessaire, et le reste de sa fortune étoit pour les autres. Quelqu'un lui ayant demandé si deux cent mille écus de rente suffiroient à ses idées, il s'informa s'ils étoient bien sûrs ; sachant que oui, il garda le silence, réfléchit ; et, peu de temps après il dit, qu'infailliblement il feroit banqueroute la seconde année. On reçut en riant sa réponse : il l'expliqua ainsi : *si j'avois* deux cent mille écus de rente bien sûrs, je ne consentirois pas qu'il y eût un visage triste dix lieues à la ronde de ma maison : or cette rente ne me suffiroit pas pour soulager tout le monde, nécessairement je ferois banqueroute, et me perdrois.

Le Col. Il étoit vraiment Anglais.

La Bar. Et vraiment philosophe, car il connoissoit le bonheur d'une âme bien née, qui compatit à l'infortune et se plaît à la secourir.

Théod. Ces caractères sont très-semblables à celui de Dieu, qui nous enrichit chaque jour des dons de sa providence.

Le Col. Mauvaise nouvelle, Monsieur, je reçois l'avis que demain mon régiment s'en va, et je ne sais où. Je suis fâché, Madame, de perdre le plaisir d'assister à vos conférences et celui d'apprendre de votre maître, mais je suis forcé de me retirer sans délai.

La Bar. C'est très-juste : nous sommes sensibles à votre déplaisir. Adieu.

Théod. Vous avez vu, Baronne, comment raisonnent les impies, et quel est le principe sur lequel roulent leurs systèmes : c'est d'ouvrir les barrières des passions, passant par-dessus toutes les lois de la nature, et, pour parler clair, de notre Créateur : jamais vous ne les verrez faire cas d'aucune loi, ni de celle de la raison, ni des lois civiles, ni de celles de la religion.

La Bar. Je m'étonne de ce que jamais ils ne nous donnent un fondement solide ni une raison ferme des innombrables systèmes qu'ils publient.

Théod. Combien le Créateur n'est-il pas offensé du mauvais usage que cette espèce de philosophe fait de la raison, qu'il a gravée dans leurs âmes : ils ne s'en servent que pour éluder ses préceptes, et se forger d'autres lois entièrement contraires à la raison éternelle, qui est invariable et immortelle !.. Vous aurez observé, Madame, que tout ce que je vous ai enseigné je l'ai

prouvé par la simple loi de la *droite raison*, que personne ne peut ignorer ni *contredire*.

La Bar. La contredire, non, mais bien la mépriser ; la tourner en ridicule ; et s'enhardir ainsi dans les sentiers qui leur conviennent, j'ai bien médité la différence qu'il y a entre votre manière de discourir et la leur. Vous allez toujours chercher la base de vos raisonnemens dans la saine raison, que Dieu nous a donnée ; et eux ne tendent qu'à la liberté et au déréglement des passions. Grâce à Dieu, nous sommes pour quelque temps délivrés du Colonel.

Théod. D'ailleurs nous avons achevé les principales matières de la philosophie morale.

§. XVI. — *Des Obligations d'un homme sensé envers les libertins.*

La Bar. Nous avons traité, Théodore, des obligations de l'homme envers les méchans, envers ses amis, envers les misérables ; mais il me reste à savoir encore comment je dois me comporter envers ces libertins qui à droite et à gauche veulent entraîner les gens dans le libertinage.

Théod. Je me proposois d'en parler, parce qu'aujourd'hui c'est un point bien essentiel. Mais, en présence du Colonel, nous ne pouvions faire un raisonnement suivi : il falloit user de beaucoup

de ménagemens, et chercher à l'éclairer sans blesser son amour-propre; cette matière surtout l'auroit mis mal à son aise. C'est pour cela que je l'ai réservée pour le temps de son absence. Invitez donc votre frère le Chevalier, ou votre cousin le Commandeur, et nous parlerons sans contrainte.

Le Chev. Quels arrangemens faites-vous là avec Théodore au sujet du Chevalier? Tandis que mon Colonel étoit ici, vous ne m'invitiez pas; et actuellement vous comptez sur moi, selon ce que j'ai entendu de la chambre de ma mère.

La Bar. Ne vous tenez point pour offensé, Chevalier, nous sommes bons amis; j'ai toujours entendu dire que la fin de toute entreprise devoit s'accorder avec le principe; et, comme vous avez été présent aux premières leçons que Théodore m'a données sur la philosophie morale, je veux que vous assistiez aussi à présent à la fin de toutes.

Le Chev. A quoi me servira-t-il d'assister à la fin de vos instructions, dont je n'ai entendu que le commencement, il y a plusieurs jours, sans avoir au moins une courte idée de ce qui s'est passé dans vos conversations avec Théodore?

Théod. La remarque du Chevalier, Baronne, est très-juste; ainsi je vais le satisfaire en ce qu'il demande, quoique brièvement. Vous assistâtes, Chevalier, à la conférence où nous avons dé-

montré quel respect et quel amour nous devons à Dieu pour ce qu'il a fait dans les *cieux* uniquement pour l'homme, parlant en cela *seulement* comme philosophe qui voit et sait observer ; et ce que nous lui devons pour ce qu'il a fait sur *la* terre uniquement pour l'homme.

Le Chev. Je m'en souviens très bien.

Théod. Ensuite, nous avons traité de ce que nous devons à Dieu pour ce qu'il a fait dans notre corps organique, et encore plus dans notre âme : là nous avons mis fin aux obligations de l'homme envers Dieu, et conclu la première partie de la philosophie morale. Nous avons passé à la seconde sur les obligations de l'homme envers lui-même, et nous avons établi le juste et louable amour que l'homme se doit à lui-même : là nous avons parlé de l'amour-propre légitime et bon, et de l'amour-propre déréglé et bâtard : en conséquence de nos principes, nous avons condamné le système ridicule de *l'égoïsme*.

Le Chev. Avec raison vous l'appelez ridicule, parce qu'il n'est tolérable que dans la région des sauvages. Passons en avant, car cette absurdité ne mérite pas l'honneur d'une réfutation sérieuse.

Théod. Une autre conséquence a été l'obligation qu'a tout homme de conserver sa vie et son honneur ; et, à cette occasion, nous avons démontré la folie des duels.

La Bar. Chevalier, taisez-vous sur ce point. Vous savez bien pourquoi je vous dis cela.

Le Chev. Vous êtes mon aînée, Madame, mais indépendamment de cela j'obéis.

Théod. Nous avons dit aussi que chacun doit se procurer sa subsistance par le travail, par l'industrie et par les moyens propres de son état, de son caractère, etc. Nous avons donné raison suffisante de tout cela. Quant à cette troisième partie de la philosophie morale sur ce qui regarde les autres hommes, nous avons traité d'abord de la nature de l'homme et de ce qu'il a été créé pour vivre en société; nous avons dit ensuite qu'il est nécessaire que Dieu lui ait donné des lois assorties à la conservation de la société, et que ces lois devoient se tirer de la *saine raison* et non des *passions*, ni de *l'intérêt personnel*, et nous avons établi ces deux maximes, que *chacun doit préférer le bien commun à son propre intérêt; et qu'il ne doit pas faire à un autre ce qu'il ne voudroit pas qu'un autre lui fît.*

Le Chev. Il n'y a pas de lois plus saintes ni plus raisonnables; mais je crois bien que le Colonel y aura répugné beaucoup.

Théod. Ensuite nous avons examiné s'il pouvoit y avoir égalité totale dans les sociétés; si la supériorité de quelqu'un étoit indispensable, et quel étoit le droit qu'y avoient les pères de fa-

mille et les Souverains établis dans chaque pays; de là nous avons discuté si la supériorité *ou* souveraineté étoit radicalement dans le peuple, *ou* si elle venoit vraiment de Dieu. Enfin nous avons traité des obligations de l'homme par rapport aux méchans, par rapport aux amis, aux misérables, etc.

Le Chev. Après tout cela, je n'ai plus qu'à vous féliciter, Baronne, d'avoir reçu de votre maître une instruction si complète.

La Bar. Il nous reste encore un point à traiter, savoir comment une personne sensée doit se comporter envers les libertins, qui, sans qu'elle les ait appelés *ni provoqués, tâchent de lui* inspirer leur venin, quelle que soit l'innocence de ses mœurs. Quoi, vous riez?

Le Chev. Je dois, Baronne, vous parler franchement, comme frère. Les méchans ont toujours eu pour maxime d'augmenter leur parti, en réunissant beaucoup de monde.

La Bar. C'est un enfantillage, mon frère. La vérité triomphe-t-elle comme la force? Quand c'est la force qui doit triompher, le nombre des bras fait tout: ce que dix bras ne peuvent, vingt ou trente le pourront. Il n'en est point ainsi de la vérité: si une chose n'est point vraie en elle-même, ni devant Dieu, quel que soit le nombre de ceux qui se réunissent

pour soutenir l'erreur, elle ne sera pas plus vraie pour cela. Mon frère, ne soyez point comme le peuple, qui croit sans examen ce qu'on lui dit : considérez les choses comme elles sont en elles-mêmes, et voyez s'il y a impossibilité ou non, s'il y a des raisons qui démontrent la vérité ou non ; et alors approuvez ou réprouvez. La voix des hommes pourra-t-elle donc changer la nature des choses ? Chacune est comme le Créateur l'a faite, et, en dépit de tous les hommes, elles resteront ce qu'elles sont.

Le Chev. Cependant le suffrage unanime du grand nombre a beaucoup de force pour rendre une chose croyable.

La Bar. Cela est vrai des faits historiques, qui s'accréditent prudemment sur la foi humaine; car comme tout homme a honte de mentir, il est difficile que beaucoup de personnes réunies n'aient point une juste horreur du mensonge. D'après cette idée, qui fait que naturellement nous répugnons à juger mal, sans aucune preuve, d'un grand nombre de personnes qui s'accordent à certifier une chose, nous nous décidons à croire sur leur parole ce que nous ne croirions pas si peu de personnes la garantissoient. Mais quand il est question de la nature des choses, il n'importe nullement qu'il y en ait beaucoup qui disent *cela est ainsi*, si, dans la réalité, la chose

n'est pas comme ils le disent ; parce que le concert des hommes, pour attester qu'une chose est, ne peut ni ôter ni ajouter à sa nature.

Supposons que dix mille de vos camarades, quand vous étiez carabinier royal, se fussent réunis pour dire que notre âme est mortelle, et qu'elle meurt avec le corps, comme je l'ai entendu dire plusieurs fois à feu notre oncle ; ce vœu unanime de militaires fera-t-il jamais que l'âme soit mortelle, si Dieu, comme on le prouve avec évidence, l'a faite immortelle ? Donc qu'importe au système des impies, que je suive ou non leur absurdité ? Dites-moi, mon frère, que gagnera la cause des libertins, à ce que beaucoup de dames galantes l'épousent ; elle n'en sera ni plus ni moins répréhensible.

Le Chev. Ceux qui se trompent ont toujours une espèce d'excuse quand ils ont des compagnons de leurs erreurs.

La Bar. Je ne parle point d'excuse, je parle d'erreur. Si je suivois une erreur essentielle, d'où dépendît immédiatement mon bonheur ou mon malheur ; je demande si mon erreur ou mon malheur seroit moindre en augmentant le nombre des malheureux ?

Le Chev. Non, certes ; mon malheur seroit toujours le même, soit que je fusse seul malheureux, soit que beaucoup le fussent avec moi.

Il n'y a de vrai que ce qui l'est dans la réalité, et le dire des autres, ou leur compagnie dans le malheur ne diminue rien de mon mal, ni ne peut me l'ôter.

La Bar. Donc que pourra gagner la cause des libertins à ce que moi ou les dames qu'ils séduisent nous suivions leur parti? Répondez-moi.

Le Chev. Ne me pressez pas tant: qu'ils vous répondent, eux.

La Bar. Dites-leur donc, mon frère, criez-leur qu'ils sont fous d'imaginer que leurs systèmes changeront la nature des choses, jusqu'à celle de Dieu même.

Théod. L'argument que vous faites est celui que je ferois naturellement, si j'y pensois dans l'occasion; parce qu'en effet il tend à réfuter le principe sourd qui est comme la base occulte de leurs procédés. Ce principe est le désir de se débarrasser du frein que mettent à leurs passions, soit la lumière de la raison, soit les lois divines et humaines. Leur point essentiel est de sortir de gêne: ainsi ils commencent par secouer les lois humaines en disant qu'elles sont tyranniques. Jamais, en pays civilisé, on n'avoit entendu pareille proposition; mais comme elle est de leur goût, ils la mettent dans les livres, dans les papiers publics: ils réunissent beaucoup de monde pour dire comme eux; et bientôt ils se

persuadent que tout est comme ils le veulent. Le fait est qu'ils ne prouvent ni ne démontrent rien, qu'antérieurement à cette frénésie tout le monde croyoit le contraire, et que jamais l'obéissance aux lois n'avoit été révoquée en doute. *N'importe*, disent-ils, *cela fait notre compte ; donc c'est vrai.* Quant à la loi de Dieu, ils suivent la même marche pour s'en délivrer : n'admettons aucune loi divine, disent-ils ; réunissons-nous beaucoup pour dire que *Dieu ne s'inquiète pas de ce qui nous regarde, et qu'il ne fait point attention aux actions des hommes ; parce qu'il n'est pas décent qu'il prenne ce soin.* Si vous objectez qu'ils ne prouvent rien de ce qu'ils avancent, ils s'en mettent peu en peine (1). Nous avons un grand nombre pour nous, répondent-ils ; il est bien suffisant pour faire une nouvelle loi, et nous n'en voulons point d'autres que la liberté de conscience, et la licence des passions. Mais cela est faux et insoutenable, dira un homme sensé : Vrai ou faux, soutenable ou non, nous le soutiendrons hardiment. Avec quatre bons mots contre les anciens qui diront le contraire, et, deux éclats de rire, nous aurons répondu aux

(1) On n'apporte point de preuves ; mais n'importe : cette hardiesse me satisfait. — *Diction. des Philosophes*, p. 1.

argumens les plus forts qu'on veuille nous opposer, quelque concluans qu'ils soient, et nous serons tranquilles.

Il leur reste à se débarrasser de la raison, qui crie au dedans de nous, dont la voix, toujours importune aux méchans, ne peut être réduite au silence. Ces messieurs cherchent à s'étourdir par des systèmes, par les propos des autres, et par certaines conventions arrêtées dans les cafés, ou dans leurs orgies secrètes, etc.; et, à force de se répéter à soi-même: *Cela n'est pas, cela n'est pas*, chacun marche avec assurance dans le chemin des passions. Mais quand le vin de cette ivresse morale cesse de fermenter, la raison dit toujours intérieurement: *Prends garde que tu ne vas pas bien;* et le remords se réveille. Toutes les âmes ne renoncent pas aussi aisément à l'immortalité; toutes ne se persuadent point aussi vite que les assertions des Voltaire, Rousseau et compagnie soient des garanties suffisantes contre un avenir au moins possible; tous les esprits ne sont pas également forts contre l'idée d'un Dieu vengeur. En un mot, il est des philosophes timides, chancelans et scrupuleux; il faut les affermir, les rassurer, les rendre sourds aux cris d'une conscience qui doute, et qui, dans le doute, craint un terrible et irréparable mécompte. Pour les mettre à l'aise, vous savez

bien, Chevalier, ce qu'on a fait : on a établi, dans les principales villes, des chaires plus ou moins publiques d'athéisme, et jusque dans les plus petits hameaux elles ont des échos fidèles, qui répètent *qu'il n'y a point de Dieu, qu'il n'y en a point eu ; et qu'il n'en faut décidément point.*

Le Chev. Oui, on a poussé l'absurdité et la folie jusque là ; comme si Dieu, pour exister, avoit besoin de la permission des philosophes. Cependant aujourd'hui la plupart ne portent pas l'effronterie si loin ; ils se contentent d'affirmer que *l'âme meurt avec le corps, et qu'après la mort il n'y aura ni récompense ni châtiment ; que Dieu ne fait aucun cas des actions des hommes, et qu'ils peuvent faire ici-bas ce qu'ils veulent, sans qu'il en soit offensé.*

La Bar. Ces deux points, mon frère, ont été réfutés (1), et je ne crois pas que la maudite gangrène vous ait gagné au point de douter d'articles aussi essentiels.

Le Chev. Vous avez raison, je ne donne qu'une foible adhésion à cette manie qui fait parmi les militaires la matière banale des conversations.

Théod. J'ai cru que vous alliez dire, *la matière d'une profonde méditation.* Car, mon ami,

---

(1) Soirée 17, §. 4, et soirée 19, §. 2.

des points qui intéressent notre bonheur ou malheur éternel, méritent la considération la plus sérieuse et la plus profonde ; il est indigne, il est affreux qu'on veuille les décider, par des jeux d'esprit, des plaisanteries de caserne, des moqueries de libertins, ou les bravades des débauchés. Chevalier, s'il s'agissoit de démolir votre maison, ou d'entacher votre famille par une mésalliance, ou de vous mettre en prison dans une tour pour toute votre vie, vous contenteriez-vous d'aller au café faire l'aimable et le gracieux en lisant froidement les gazettes ?

Le Chev. Non, certes.

Théod. Mais la question de l'immortalité de l'âme, du compte que nous devons rendre à l'Etre Suprême qui nous a créés, qui nous a donné la loi de la raison pour nous gouverner dans nos actions, et diriger notre libre arbitre ; ces questions, dis-je, ne vous intéressent-elles pas vous, votre sœur et moi, beaucoup plus que ce que je viens de dire ? Après nous avoir créés, et nous avoir donné, avec une volonté libre pour agir, l'entendement pour la gouverner, conformément à la lumière de la raison dont il l'éclaire, l'Etre Suprême pourra-t-il donc voir avec indifférence qu'un petit nombre de prétendus philosophes se concertent ensemble dans leur conventicule secret, pour dire, sans approfondir

l'essence et la nature des choses : *Délivrons-nous de ce frein des peines de l'autre vie et du compte à rendre à Dieu ; disons qu'il n'y a rien de cela ?* Dieu pourra-t-il en être le témoin indifférent ? Ou, quand ces philosophes ou leurs partisans à la mort tomberont entre ses mains, suffira-t-il qu'ils lui disent : *Seigneur, mes maîtres m'ont dit que tout finissoit avec la mort ?*

Le Chev. Vous seriez excellent missionnaire.

La Bar. Ce qui importe, c'est qu'il soit bon philosophe, qu'il raisonne juste, et qu'il sache tirer d'une proposition les conséquences qui s'ensuivent.

Théod. Mon cher Chevalier, je vous ai toujours accoutumé à faire usage de l'entendement que Dieu vous a donné, et à ne point admettre des contradictions manifestes, surtout dans des matières qui ne sont pas des bagatelles. Tout, mon ami, dans les philosophes du jour, aboutit à ce raisonnement, qu'ils appellent le *grand art.*

1° Il est nécessaire de donner un libre cours à nos passions.

2° Donc il est nécessaire d'affranchir notre volonté des lois qui les répriment.

3° Disons donc qu'il n'y a point de pareilles lois. Voilà ce qu'ils affirment tous, et il reste constant parmi eux qu'il n'y a point de lois qui répriment nos passions. Telle est la base de

toute leur philosophie. Avouez, Chevalier, qu'au fond de votre cœur vous n'entendez point que cela soit vrai.

Le Chev. Pourquoi ces regards si pénétrans, ma sœur? je vous comprends bien. Je ne puis nier, Théodore, que ce que vous dites est vrai.

La Bar. Alors, Chevalier, je reviens à mon premier argument, et je dis: La convention d'un petit nombre d'hommes, et même celle de tous réunis, pourra-t-elle donc changer la nature des choses?

Le Chev. Cela non. Tous les hommes disoient que l'air ne pesoit pas; et dans ce temps-là il pesoit autant qu'à présent. Anciennement on donnoit pour constant qu'il n'y avoit pas d'antipodes, et il y en avoit alors tout autant qu'aujourd'hui. L'arrangement des hommes ne peut rien sur la nature des choses que les hommes n'ont point faites, et qui ne dépendent point de leur volonté. En cela vous dites fort bien.

La Bar. Je suis enchantée que vous me donniez raison; et en vérité c'est une folie achevée que quatre cerveaux dérangés, et leurs serviles partisans, etc., se persuadent que notre âme, la vie éternelle, Jésus-Christ et son Evangile ont besoin, pour être ce qu'ils sont, de leur consentement et de leur croyance. Supposons que tous les hommes décident que, pour la meil-

leure symétrie de nos visages, il convient que nous ayons à la tête trois yeux comme les mouches, ou deux gorges pour nous délivrer des esquinancies, et qu'ils l'ont ainsi généralement statué dans une assemblée, à quoi cela serviroit-il pour la nature des choses? cet arrêté fera-t-il par hasard que les hommes naîtront dorénavant d'une autre manière? Vous en riez? je ris, moi, avec bien plus de raison de ce que les lois et les systèmes de vos amis veulent changer la nature de l'âme, celle de l'entendement ou de la lumière de la raison, l'essence du Créateur et celle de ses lois, etc.; car les maximes des libertins ne renversent rien moins que cela. Gardez-vous, mon frère, de pareilles extravagances. Quand vous voudrez dire *qu'une chose est* ou *qu'elle n'est pas*, ne vous fiez point à ce que les autres disent: méditez bien les raisons intrinsèques qui naissent de la nature des choses, pour les croire ou les combattre.

Le Chev. Je m'en vais, ma sœur, avec cette leçon, admirant chaque jour de plus en plus la sagacité et la justesse de vos raisonnemens. Adieu; s'il est vrai que mon Colonel parte, je devrai partir aussi, quoique je n'aie point encore reçu d'ordre.

La Bar. Cela se saura bientôt; adieu. Vous voyez, Théodore, que cette courte récapitulation

de la philosophie morale a produit quelque fruit sur le Chevalier.

Théod. Le Chevalier est assez docile, et il a le jugement clair : ce qui lui fait beaucoup de mal, c'est la compagnie des autres : mais je dois un mot à votre question, savoir comment une personne sensée doit se conduire avec les libertins : je dis qu'elle doit les traiter comme un malade frénétique, qu'on ne convainc point par des raisons sérieuses parce qu'il n'a point un jugement capable de les percevoir, et beaucoup moins de les peser pour en connoître la valeur. Ordinairement ces messieurs argumentent avec des saillies plaisantes, des admirations emphatiques et des invectives poétiques : s'ils vous attaquent ainsi, répondez-leur de même, et avec un éclat de rire, monnoie de leur pièce, demandez-leur où ils ont puisé tant de science, où ils ont étudié leur théologie ? Dites-leur que tant qu'ils ne vous montreront pas des certificats authentiques de docteurs en cette faculté, vous ne les reconnoissez point pour vos maîtres : c'est sur ce ton que vous devez les traiter. Adieu, il me semble que votre mère vous attend, et moi je vous salue.

CONCLUSION DU TRADUCTEUR.

CONFORMÉMENT à l'usage de leur pays, l'auteur Portugais et le traducteur Espagnol finissent cet ouvrage par la protestation suivante :

« Si par hasard il s'étoit glissé dans la doctrine, les maximes, les phrases ou même les » paroles de ces discussions, quelque chose de » contraire, non-seulement à la pureté de la » religion catholique, mais aussi à la décence » et aux règles des bonnes mœurs, telles que » notre théologie les enseigne, je proteste que » mon intention a été, est et sera de ne m'en » écarter jamais dans la moindre chose ; et par » conséquent je me rétracte ici et je me dédis » de tout ce qui ne s'accorderoit pas avec la » saine doctrine de l'Eglise catholique et romaine, dans le sein de laquelle j'ai été élevé » et jè désire mourir. »

Ces protestations ne sont souvent que de simples formalités, et il est tel hérésiarque qui en auroit fait cent volontiers, pour cacher ses perverses intentions, et montrer à ses disciples l'art perfide de la dissimulation. Mais si j'affirme de la pureté de mon intention, je n'ai point

à craindre qu'on puisse me suspecter de fraude, dans un pays où chacun est à peu près libre de rêver à son aise, d'extravaguer à loisir et d'entretenir le public des délires de son imagination. Je pourrois donc absolument m'en dispenser, et personne n'auroit droit d'y trouver à redire. Mais dès que j'avoue mon état et le rang que je tiens dans l'Eglise, je me fais gloire d'avoir des supérieurs ; et je leur dois cette marque de docilité et de déférence ; je la dois à mes paroissiens pour leur donner le bon exemple ; je la dois à ma conscience, qui n'est jamais plus sûre de ne point errer qu'en se soumettant à l'autorité compétente.

Ce n'est pas que je craigne de me tromper en adoptant la doctrine du respectable Théodore d'Almeyda, elle doit m'inspirer d'autant plus de confiance que depuis trente ans que son ouvrage existe, il n'a donné lieu à aucune réclamation ; mais en homme d'un vrai mérite, et en savant chrétien, il se défioit de lui-même ! Trop bel exemple à citer pour ne pas lui faire honneur de sa protestation en me l'appropriant d'après lui !

J'avoue que pour la partie des sciences, je m'en suis entièrement rapporté à lui, mes études de physique n'ont point été jusqu'à l'astronomie, l'anatomie, la musique, etc. ; et lui, il en

parle en maître : beaucoup de ses ouvrages en sont la preuve. Quant au raisonnement, je crois en avoir assez pour être sûr que personne ne le trouvera en défaut, dans les principes qu'il pose, et dans les conséquences qu'il sait en tirer.

Reste la partie principale, celle qui regarde la Religion et la Morale. C'est ici où toute erreur, même involontaire, seroit préjudiciable; c'est ici qu'il faut se mettre en garde contre la science qui enfle, et où le docteur chrétien se défiant des illusions de l'esprit particulier, s'honore d'être humble comme le dernier enfant de l'Église. Il est des vérités si relevées qu'il semble téméraire de les soumettre aux calculs de la raison : *le P. Almeyda* l'a senti, aussi il n'a pas prétendu les démontrer : cette démonstration appartient à la foi. Il s'est proposé seulement de prouver que la raison prépare la voie à cette vertu théologale : et quiconque le lira sans préjugé sera forcé de convenir qu'il n'y a que les passions qui s'opposent à la religion et à la morale. Les passions ! qui sont à l'âme ce que les esprits vitaux sont au corps : les passions si utiles quand elles souffrent la direction, et si funestes quand elles ne connoissent plus leur guide.

Et ce guide, quel est-il? si ce n'est la raison. A cet égard le P. Almeyda démontre, et ses dé-

monstrations sont invincibles. Il prouve avec évidence que la raison existe en nous ; qu'elle est une religion naturelle, et que par conséquent l'homme raisonnable est essentiellement religieux ; il prouve que notre religion chrétienne n'est qu'un développement de la morale naturelle ; et c'est ainsi qu'en ramenant l'homme à la raison, il le conduit irrésistiblement à être chrétien. Le catéchisme de nos enfans est plus court, parce qu'ils ne sont point encore égarés dans les désordres des passions, et que la lumière de la vérité éclaire facilement la simplicité de l'innocence ; mais quand il n'y a plus d'innocence, et qu'on s'est fait un système de dégradation et d'avilissement, on ne voit plus que par un organe vicié, il faut de grandes précautions pour ménager la foiblesse de la vue : une clarté trop vive achèveroit de la perdre ; et ils sont indispensables les longs tempéramens de l'homme habile qui entreprend de dissiper les ténèbres d'un entendement obscurci par le vice et l'erreur. Voilà ce qui a conduit la plume du P. Almeyda ; et voilà pourquoi je m'honore, en lui prêtant la mienne, de rendre son langage intelligible à tous mes frères....

FIN.

TABLE DES MATIERES

CONTENUES DANS LE DEUXIÈME VOLUME.

PREMIÈRE PARTIE.

Pag.

SECONDE PARTIE.

TROISIÈME PARTIE.

FIN DE LA TABLE.

HARMONIE
DE LA RAISON
ET
DE LA RELIGION.

TOME Ier.

HARMONIE
DE LA RAISON
ET
DE LA RELIGION.

TOME Ier.

HARMONIE
DE LA RAISON
ET
DE LA RELIGION.

TOME II.

HARMONIE
DE LA RAISON
ET
DE LA RELIGION.

TOME II.







